

Library

University of Pittsburgh

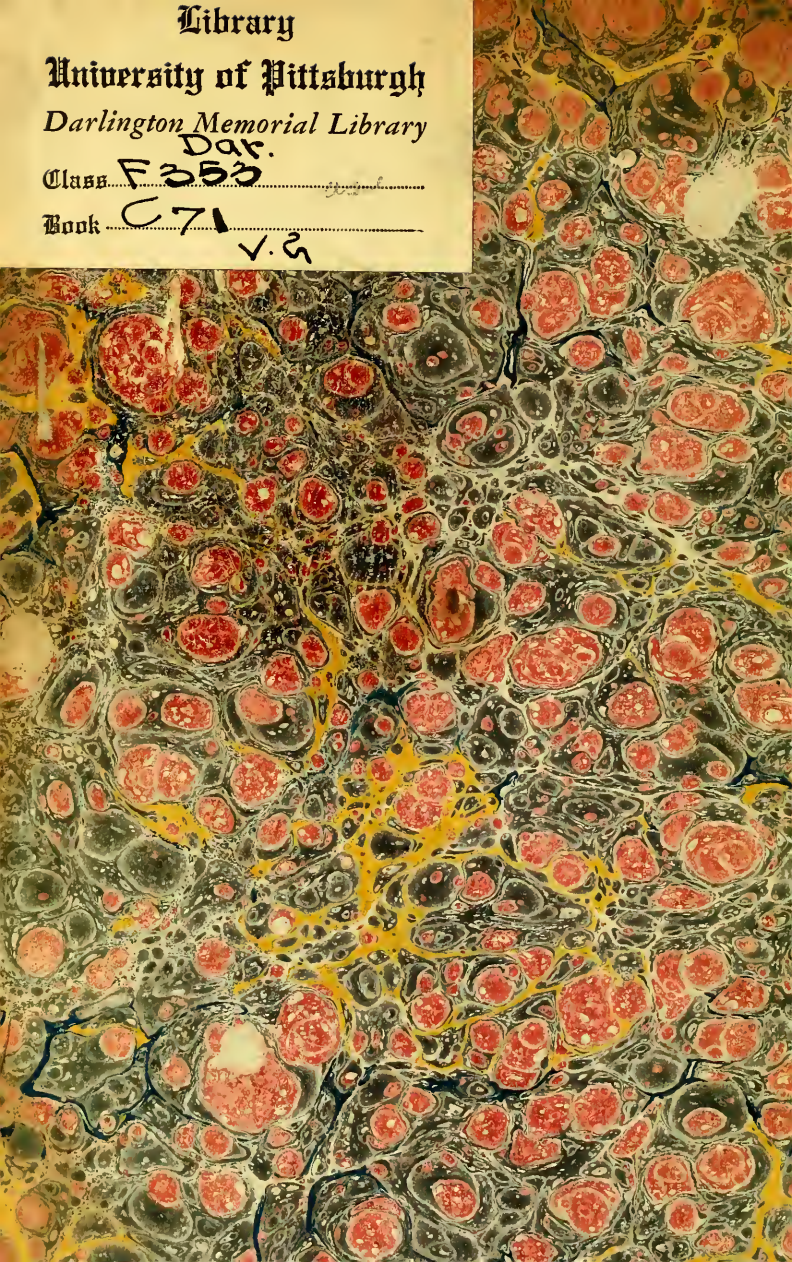
Darlington Memorial Library

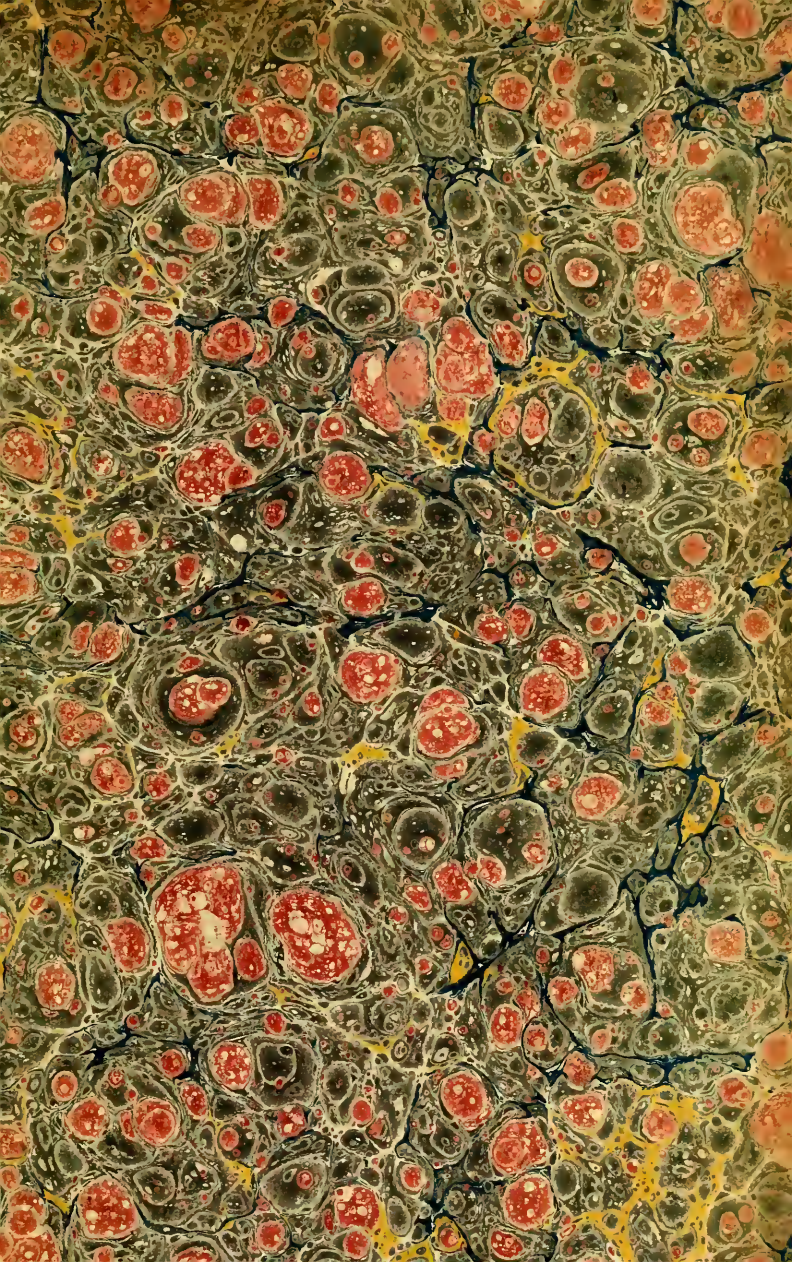
Doc.

Class F353

Book C71

v. 2









VOYAGE
DANS L'AMÉRIQUE
· SEPTENTRIONALE.

VOYAGE

DANS L'AMÉRIQUE

SEPTENTRIONALE,

OU

DESCRIPTION DES PAYS ARROSÉS PAR LE MISSISSIPI, L'OHIO,
LE MISSOURI ET AUTRES RIVIÈRES AFFLUENTES;
OBSERVATIONS EXACTES SUR LE COURS ET LES SONDES DE CES RIVIÈRES;
SUR LES VILLES, VILLAGES, HAMEAUX ET FERMES DE CETTE
PARTIE DU NOUVEAU-MONDE;
SUIVI DE REMARQUES PHILOSOPHIQUES, POLITIQUES, MILITAIRES
ET COMMERCIALES;
ET D'UN PROJET DE LIGNES FRONTIÈRES ET DE LIMITES GÉNÉRALES.

PLANS, VUES ET FIGURES.

Georges Henri Victor
PAR FEU LE GÉNÉRAL COLLOT,
Ex-Gouverneur de la Guadeloupe.

TOME SECOND.

A PARIS,
CHEZ ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

1826

Har
F353
C71
v.2

3006

VUE GÉNÉRALE

DE

L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,

etc., etc., etc.

CHAPITRE XX.

Suite de la description du Mississipi , depuis l'Ohio jusqu'à la rivière Blanche. — Situation embarrassante. — Résolution. — Justification du vice-gouverneur de la Haute - Louisiane. — Le Juge S.^{te}-Clair. — Rencontre de deux Indiens suspects. — Superstition des hommes des bois. — Avis important sur l'expédition du Canada. — Mine de fer. — Application des remarques de M. de S.-Pierre. — Rosée. — Nouvelle-Madrid. — Vice de localité. — Fort. — Nouveaux avis sur l'expédition du Canada

— *Insalubrité.* — *Population.* — *Ecors à Margot.* — *Mauvaise position.* — *Fort.* — *Avantage d'être maître du courant.* — *Où il falloit placer le fort.* — *Assassinat de l'adjudant Warin.* — *Réflexion à ce sujet.*

A mon retour à S.-Louis, des Illinois, j'appris par des lettres arrivées de la Nouvelle-Orléans que M. de Jaudenès, ministre de sa majesté catholique près les Etats-Unis, malgré les passe-ports et les lettres de recommandation qu'il m'avoit délivrés, venoit d'écrire à M. le baron de Carondelet, gouverneur-général de la Louisiane, pour l'engager à me faire arrêter; qu'en conséquence, celui-ci avoit dit publiquement à l'ordre, qu'il venoit d'envoyer après moi sur le fleuve. D'une autre côté, d'autres lettres qui m'étoient parvenues de Philadelphie quelques jours auparavant, me donnoient avis que le secrétaire d'état Pickering avoit également envoyé des ordres pour le même objet, et que les Anglais avoient expédié du Canada des Indiens pour me faire assassiner.

Ces différentes informations me jetoient dans un grand embarras sur le parti que j'avois à prendre. Je ne pouvois, sans indiscretion, demander à M. Zénon Trudau, commandant des Illinois, la permission de continuer mes recherches dans la Haute-Louisiane ; c'eût été le compromettre, et en même temps manquer de délicatesse envers un homme qui m'avoit comblé de politesses et d'attentions. Je formai donc le plan de m'en retourner en remontant la rivière des Illinois ; traversant les lacs Michigan, Huron, St-Clair, Erié, j'aurois descendu la Mohawk et la rivière du nord jusqu'à New-York. Mais en calculant, avec mes Canadiens, le temps nécessaire pour parcourir cet espace, nous reconnûmes que la saison étoit déjà trop avancée ; nous étions au quinze septembre, et j'eusse été indubitablement forcé d'hiverner sur les lacs, soit à Michilimakinac, soit au Détroit. En suivant cette route, non-seulement je pouvois tomber entre les mains des Anglais, mais en outre, M. M^c Kintosh, traitant, qui arrivoit du Détroit, me prévint que j'y

serois certainement arrêté par les postes américains, attendu que mon voyage, ayant déjà fait beaucoup de bruit, pourroit être interprété de diverses manières. Ainsi dans l'un et l'autre cas, j'avois à courir le risque de perdre non-seulement le fruit de mes peines et de mes travaux, mais encore ma liberté. Retourner par la même route que j'avois prise, me sembloit une démarche foible et peu honorable qui ne me sauvoit d'aucun des dangers dont j'étois menacé. Après avoir tout bien considéré, je me déterminai à suivre mon premier plan, et à continuer, à tout événement, mon voyage tel que je l'avois projeté ; c'est-à-dire, à descendre le fleuve et visiter toutes les rivières qui s'y jettent, venant de l'ouest, autant qu'il seroit en mon pouvoir, sans m'inquiéter des risques ni des persécutions qui m'attendoient dans les possessions espagnoles, ni avoir égard aux bâtimens de guerre ou corsaires anglais qui croisoient dans le canal de Bahama, et pouvoient m'intercepter dans mon passage de la Nouvelle-Orléans à Philadelphie.

Ces motifs , quelques puissans qu'ils fussent , n'étoient cependant pas les seuls qui me déterminèrent. Je voulois échapper au ridicule dont ordinairement on ne manque pas de couvrir ceux qui , en pareil cas , après avoir fait beaucoup de bruit et dépensé encore plus d'argent , finissent par ne rapporter que des excuses. Je ne redoutois pas moins ces inexorables juges du coin du feu , dont j'ai été dans le cours de ma vie plus d'une fois la victime , qui , sans approfondir les circonstances dans lesquelles vous vous trouvez , vous assassinent lentement par leurs insinuations perfides , préparent l'opinion publique à vous mésestimer , et provoquent souvent des injustices si cruelles , que d'innocent que vous êtes , ils vous font quelquefois devenir coupables.

Dès-lors je fis toutes mes dispositions ; j'échangeai ma grande barge contre une pirogue faite d'un seul tronc d'arbre , beaucoup plus légère et gouvernant mieux , qualités essentielles pour remonter les différentes rivières que j'avois à visiter ,

ou pour descendre le fleuve , qui , vu sa grande rapidité et les obstacles multipliés qu'il faut surmonter à tout moment , exige une embarcation légère dont les mouvemens soient vifs et précis.

Je congédiai une partie de mon monde , et ne conservai que quatre Canadiens , un Espagnol et mon chasseur ; ma pirogue ne pouvant contenir que cette quantité d'hommes , M. Warin et moi.

Je fis un second journal que j'eus soin de remplir d'éloges sur l'administration du baron de Carondelet , avec l'intention de le laisser exposé à la curiosité du premier venu , tandis que le véritable étoit soigneusement tenu caché. On me pardonnera bien cette petite supercherie , puisqu'elle m'a sauvé du désagrément d'être envoyé à la Havane , où j'aurois vraisemblablement été détenu long-temps.

Enfin le dix-sept septembre , après avoir rassemblé le plus de matériaux possible sur la partie du Missouri , et sur toute la province des Illinois ; après avoir fait part à M. Zénon

Trudau (1), de mes craintes fondées , que l'armement qui se préparoit dans le Canada

(1) Je dois ici à la justice et à la vénération que les vertus de M. Zénon Trudau, vice-gouverneur de la Haute-Louisiane, m'ont inspiré, une déclaration solennelle qui le justifie pleinement de l'inculpation que lui a fait M. le baron de Carondelet, gouverneur-général, de m'avoir laissé pénétrer dans le territoire de sa Majesté Catholique.

Jamais M. de Zénon Trudau n'en fut instruit : c'est pendant les six semaines que j'ai séjourné dans la partie américaine des Illinois, que j'ai entrepris mon excursion sur le Missouri, et avant d'avoir eu le plaisir de lui être présenté. On concevra très-facilement la vérité de cette assertion, lorsqu'on saura qu'il n'y a ni forts, ni postes, ni gardes quelconques sur les rives du Missouri, et que l'embouchure de cette rivière a plus d'un mille et demi de large, (une demi-lieue); si l'on ajoute encore à ces circonstances, que j'avois pris la précaution de passer de nuit devant S.-Charles; on ne sera point étonné si le vice-gouverneur de la Haute-Louisiane n'en a point été informé. C'est donc à tort que M. le baron de Carondelet lui adressa les reproches les plus sévères sur ce voyage, en le menaçant de destitution; j'ai connu peu d'hommes plus attachés à son gouvernement, et le servant avec plus de fidélité et

ne fût destiné contre la Haute-Louisiane , et indiqué les moyens que je croyois les plus propres à la défense de St.-Louis , je lui remis mon projet de camp retranché, pris congé de sa personne , et quittai le plus beau pays du monde , dans lequel on ne trouve plus ni guerriers , ni commerçans , ni agriculteurs ; qui , malgré toutes les richesses qu'il renferme , n'offre que des terres incultes et des corps maigres , souvent couverts de guenilles à peine assez bonnes pour résister à la force du vent.

A notre passage à Kaskaskias , nous apprîmes que toutes nos lettres venant de Philadelphie avoient été interceptées par les agens du gouvernement fédéral , et qu'un nommé St.-Clair , juge à Kaskaskias , avoit débité sur la nation française , et particulièrement sur mon compte , des fables aussi absurdes qu'injurieuses (1). En con-

d'honneur. Quant aux circonstances qui m'ont forcé de ne pas dépasser la rivière des Grands Ossages , elles me sont absolument particulières.

(1) Je l'avois effectivement rencontré sur l'Ohio ;

séquence nous nous rendîmes chez lui , l'adjudant Warin et moi , accompagné du juge de paix ; et là , après lui avoir exprimé tout mon mépris sur la bassesse de son procédé , je lui fis faire par écrit la déclaration que l'on trouvera à la suite de cet ouvrage au nombre des pièces justificatives. (Voyez à l'appendix , pièce n.º 2.) Ce juge St.-Clair est Anglais , payé par le gouvernement britannique , et l'un des chefs de la conspiration du gouverneur Blound , tendante à faire tomber la Louisiane au pouvoir de l'Angleterre , ainsi que j'en avois été informé , et dont j'aurai dans peu occasion de rendre compte.

Comme il étoit déjà tard lorsque nous arrivâmes à la rivière aux Pommes (1),

comme il alloit nuit et jour , il m'avoit devancé. C'est lui qui fit contre moi la dénonciation au capitaine Pike , commandant du fort Massac , où l'on se rappelle que j'ai été arrêté.

(1) Il faut se rappeler que j'ai déjà donné la description de la partie du fleuve du Mississipi , depuis l'Ohio jusqu'à la bouche du Missouri , et que je suis obligé de la parcourir une seconde fois pour rega-

nous nous y arrêtâmes dans l'intention d'y passer la nuit ; mais à peine eûmes nous mis pied à terre , que nous vîmes paroître deux Indiens de la nation des Chikassaws. Ils étoient peints en noir, et avoient le front orné d'une plume blanche , ce qui signifie parmi eux qu'ils sont en expédition. J'en fis la remarque à Warin. Après nous avoir considérés attentivement pendant quelques instans, ils s'avancèrent et nous proposèrent un morceau de buffalo à échanger contre de l'eau-de-vie; nous le refusâmes, parce que nous avions plus de provisions que nous n'en pouvions consommer, et que nous ne voulions pas leur donner de liqueurs spiritueuses ; mais comme ils insistèrent en nous menaçant de laisser leur gibier pour rien , nous le prîmes pour ne pas les indisposer, et leur donnâmes un peu de poudre et du tabac qu'ils acceptèrent sans paroître satisfaits ni mécontents; après quoi ils se retirèrent (1). Comme

gner l'Ohio , et reprendre de ce point la suite de la description du fleuve jusqu'à ses bouches.

(1) On verra bientôt que ces deux Indiens nous

dans le cours de nos voyages , nous nous étions familiarisés avec ces sortes de visites , nous n'y fîmes pas d'abord grande attention ; cependant après quelques réflexions , ignorant quel pouvoit être le nombre et les intentions de ceux qui nous suivoient ainsi, nous quittâmes les rives du fleuve pour aller camper sur une petite île découverte qui n'en est séparée que par un canal de trois à quatre cents toises. Nous y passâmes la nuit sans y être inquiétés.

Le lendemain nous fîmes route comme à l'ordinaire. A deux lieues de la rivière aux Pommes , nous vîmes sur la plage une si grande quantité de gibier , que nous ne pûmes résister au désir d'y descendre pour chasser ; ce qui donna lieu à un accident qui , par sa singularité , mérite d'être rapporté.

Dès le commencement de la chasse , nous nous étions un peu dispersés ; Warin étoit

ont suivis jusqu'à la rivière des Arkansas , où ils assassinèrent le malheureux Warin , c'est-à-dire à plus de trois cents lieues de-là.

à ma gauche et mon chasseur à droite. A peine avions - nous marché pendant un quart-d'heure, que nous entendîmes ce dernier jeter des cris perçans. Nous courûmes à lui pour en connoître la cause, et le trouvâmes assis au pied d'un arbre à deux pas d'un très - gros serpent à sonnettes qu'il venoit de tuer. « Ah ! s'écria-t-il en nous voyant , *I am lost !.....I am dead !....* » je suis perdu !....je suis mort !.... , ce maudit animal vient de me mordre au talon. » La tête de ce pauvre homme étoit véritablement perdue , ses yeux égarés , et tous les traits de sa figure exprimoient l'effroi. Tandis que nous faisons tous nos efforts pour le tranquilliser , et que nous lui basons la plaie avec de l'eau de luce dont je portois toujours un flacon ; tout-à-coup , me fixant d'un air hagard : « Général , me dit-il, avez-vous là votre almanach ? » (1) Sur ma réponse affirmative , il ajouta :

(1) J'avois acheté à Philadelphie un petit almanach dans lequel se trouvoient *les signes du zodiaque*, et qu'il s'étoit souvent amusé à lire.

« oh ! pour dieu prêtez-le moi..... » Dès qu'il l'eut entre les mains , il le parcourut rapidement pour trouver le signe du mois dans lequel nous étions. A peine le vit-il , que , s'imaginant qu'il lui étoit favorable , il s'écria avec un enthousiasme difficile à dépeindre : « *I am clear enough !.....* » qui signifie , « je suis sauvé !... Effectivement , peu-à-peu ses esprits se calmèrent ; il se leva , et nous suivit avec beaucoup de tranquillité. En arrivant au bateau , un de ses camarades lui suça la plaie (1) ; ensuite nous lui mîmes une compresse d'eau de luce. Le lendemain , en la visitant , nous y remarquâmes de l'enflûre et une teinte violette ; mais le malade n'en ressentait point de douleurs ; ce qui ne l'empêcha ni de marcher ni de travailler ; et au bout de huit jours il n'en restait que de légères traces.

En mettant cet événement sous les yeux

(1) Cette opération se fait en mettant de l'eau dans la bouche , ou du lait , quand on en a , que l'on rejette à chaque aspiration.

du lecteur , j'espère qu'il m'accordera assez de jugement et de sens commun pour ne pas croire que je veuille conclure de-là que c'est au *signe du zodiaque* que cet homme dut sa guérison. Non , je ne le pense pas , et je sais très-bien que ce n'est qu'à la succion de la plaie et à l'application de l'alkali qu'on doit l'attribuer ; mais ce dont je suis très-intimement convaincu , c'est que si les remèdes qui lui ont été appliqués ont guéri le physique , certainement le *signe du zodiaque* a guéri le moral. Nous en appellerons sur cette question importante aux gens de l'art , et nous leur demanderons s'ils ne pensent pas , comme nous , qu'un homme en pareil cas , frappé de terreur , et dont toute la machine est en contraction , ne neutralise pas les remèdes les plus efficaces ? Quant à moi , je le répète , si par hasard ce *signe du zodiaque* lui eût paru de mauvais augure , je n'ai pas le plus léger doute , que son imagination une fois attaquée , cet homme n'eût infailliblement péri.

Oui , la terreur est une vrai maladie

que nous ne devons qu'au vice de notre éducation. Pourquoi les Indiens n'en sont-ils pas atteints comme nous ? c'est qu'ils sont élevés à mépriser la mort , et nous à la craindre. C'est au milieu de ces contes enfantés par l'ignorance , et souvent consacrés par la fausseté et l'exagération , que nous sommes élevés. Qui de nous n'a pas entendu dire dans son enfance , ou lu dans des descriptions controuvées , que la morsure du serpent à sonnettes étoit sans remède (1) ; qu'on ne guérissoit jamais de la rage , etc. ? Ces fables se propagent cependant , et une fois gravées dans l'imagination de l'enfance, elles s'en effacent difficilement. De-là ce désespoir qui s'empare de notre ame lorsque nous sommes frappés de quelques-uns de ces accidens qu'on nous a peints sous des couleurs si terribles ; dé-

(1) La nature a été si prévoyante en créant ce reptile , que par-tout où l'on trouve un serpent , on est sûr que vingt toises à la ronde il existe un spécifique contre sa morsure. J'en ai fait différentes fois l'expérience , sans avoir jamais été déçu ; et il n'est pas un homme des bois qui ne les connoisse tous.

despoir qui nous tue bien plus promptement encore que le venin le plus subtil. Guérissons-nous donc de la terreur , et nous aurons guéri d'autres maladies.

En passant devant le cap Girardot , j'y vis M. Lorimier (1) ; il me dit qu'informé que je devois redescendre le fleuve , il avoit résolu de partir le lendemain pour venir à ma rencontre , ayant à me communiquer des avis très-importans ; qu'il venoit de recevoir du Haut-Canada , par des chefs indiens alliés aux deux nations qu'il commandoit. Selon leur rapport , les Anglais préparoient une expédition à Montréal , composée de deux mille hommes de troupes régulières , de quinze cents hommes de milice , et de plusieurs tribus indiennes ; que toutes ces forces étoient dirigées contre la Haute-Louisiane ; il m'ajouta que des bruits , vagues à la vérité , se répandoient que des agens anglais dispersés dans le Tennessee et le Kentucky , en organisoient une

(1) M. Lorimier est le chef des chawanons et des lous dont nous avons déjà parlé à l'article du Cap Girardot.

autre qui devoit attaquer en même temps la Basse-Louisiane, et que le gouverneur d'un de ces deux Etats (1), corrompu par l'or de l'Angleterre , étoit du complot.

Comme la première partie de ce rapport s'accordoit parfaitement avec les avis que j'avois précédemment reçu pendant mon séjour aux Illinois , de deux Canadiens arrivant de Québec , je ne doutai pas qu'effectivement il n'y eût un plan combiné pour l'envahissement des possessions de sa majesté catholique.

Je crus donc , d'après l'alliance qui existoit entre la France et l'Espagne , qu'il étoit de mon devoir , en ma qualité de Français , d'employer tous les moyens d'activité et d'intelligence possibles pour le faire échouer. J'engageai en conséquence M. Lorimier à se rendre de suite à St.-Louis , près M. le vice-gouverneur , pour lui faire part des nouveaux détails qu'il venoit de me donner, et l'assurai en même temps , que de mon

(1) On verra bientôt que cette nouvelle étoit parfaitement conforme à la vérité.

côté , j'allois faire toute diligence pour que le gouverneur - général de la Louisiane , résidant à la Nouvelle-Orléans , en fût informé , ainsi que tous les postes que j'aurois occasion de visiter en descendant le fleuve.

Je regrettois bien vivement qu'au milieu des déserts où je me trouvois , sans communications directes avec Philadelphie , il me fût impossible d'en donner avis sur-le-champ aux ministres de France et d'Espagne qui y résidoient. Cet inconvénient étoit sans remède , et je classois cette pensée au nombre de celles qui nous contrarient si souvent dans la vie , faute de pouvoir les mettre à exécution , c'est-à-dire , qui naissent et meurent en même temps.

Satisfait des nouvelles preuves de zèle que m'avoit données M. Lorimier , je le quittai sans perdre de temps pour reprendre le cours de mon voyage.

Arrivé devant la bouche de l'Ohio , je visitai encore , avec la plus scrupuleuse attention , ses deux rives , l'île qui lui fait face , et les bords opposés du Mississipi.

Ce second examen ne fit que confirmer ce que j'ai déjà dit à ce sujet : qu'il sera impossible de long-temps , à moins de travaux immenses et de frais incalculables , de pouvoir élever, sur un de ces points, aucuns forts ni ouvrages militaires quelconques , puisque les eaux s'élèvent dans cette partie, lors des crues , à plus de vingt-cinq pieds au-dessus des bords du fleuve et de ceux de l'Ohio , si l'on en juge d'après la marque des arbres.

A dix-huit milles de la bouche de l'Ohio, on trouve sur la rive gauche ce qu'on appelle *la mine de fer*. C'est une falaise à pic de la hauteur de deux cents pieds , mais qui ne s'étend pas au-delà de cinq cents toises le long du rivage ; d'après l'examen que nous avons fait de sa direction , qui est Nord-Est, ce ne peut être qu'un embranchement de la chaîne des hauteurs dont nous avons fait mention dans notre description du pays des Illinois, et qui, dans cette latitude , commence à fuir vers le Sud-Est. On voit distinctement dans la coupe de ces falaises des couches de terres

glaises , toutes de différentes nuances ; les unes sont de couleur d'ocre , d'autres roses , rouges , et quelquefois d'un jaune saffran. On aperçoit qu'elles sont mêlées d'un sable très-fin , noirâtre ou couleur de rouille , ce qui indique généralement les mines de fer. Néanmoins , malgré toutes les recherches que nous avons faites , soit que nous ayons été mal dirigés , soit faute de connoissance , nous n'avons pu découvrir le minerai , quoique tout le monde s'accorde à dire que ce point recèle une mine très-riche de ce métal (1).

Dès que l'on a parcouru un espace de cinq cents toises , les terres de la rive gauche s'abaissent et sont noyées. Celles de la droite ne varient pas depuis le cap Girardot ; elles restent constamment les mêmes , basses et noyées , et la chaîne des hauteurs

(1) Les naturalistes qui voyageront dans cette contrée doivent s'arrêter à la mine de fer. Si les eaux du fleuve sont basses, ils trouveront au pied de la falaise un banc de sable couvert de pétrifications. L'on n'exagère pas en disant que tout y est pétrifié, jusqu'aux feuilles des arbres.

fuit vers le Sud-Ouest , à la distance de cinq à six milles du fleuve.

On s'aperçoit très-sensiblement , après avoir dépassé l'Ohio , que le cours du fleuve est moins fort , et que ses eaux moins bourbeuses acquièrent une sorte de limpidité.

L'observation ingénieuse de M. Bernardin-de-St.-Pierre dans ses études de la nature , sur le cours des rivières , s'applique ici parfaitement , et explique pourquoi le fleuve du Mississipi est si impétueux entre le Missouri et l'Ohio.

Le Missouri , comme on le voit sur la carte , vient du Nord-Ouest , et forme par conséquent avec le fleuve qui court Nord et Sud , un angle aigu ; dès-lors , il lui communique toute sa violence , parce qu'il n'est interrompu ni arrêté par aucun obstacle. L'Ohio , au contraire , venant de l'Est , et tombant dans le fleuve presque à angle droit , le volume de ses eaux et son courant qui sont assez puissans pour aller frapper la rive opposée du fleuve , interrompent et suspendent le cours de ce der-

nier : cela est si sensible , qu'au-dessus de la bouche du Missouri , le fleuve a un cours doux parce qu'il est naturellement lent depuis ses sources ; et qu'au-dessous de la bouche de l'Ohio , il reprend son cours ordinaire.

On fait une semblable remarque dans le Missouri , dont le cours est très-moderé au-dessus de la rivière plate ; mais celle-ci , venant du Sud-Ouest et dans une direction oblique , apportant avec elle des eaux bourbeuses et un courant impétueux , donne au Missouri le même caractère en obscurcissant ses eaux. C'est donc à la rivière Plate et non au Missouri que cet effet doit être imputé. (Voyez la description particulière de cette rivière.)

On remarque , sur le fleuve du Mississipi , que les rosées qui sont très-fortes , lorsque les vents viennent du Sud et du Sud-Ouest , ne sont presque pas sensibles avec ceux du Nord et du Nord-Ouest. Il en est de même des brouillards qui sont fort épais sur le fleuve avec les vents de la partie du Sud , et qui disparaissent lorsque ceux du Nord règnent.

De la Mine de fer à la *Nouvelle-Madrid*, on compte quarante milles. Depuis la bouche de l'Ohio jusqu'ici la navigation est généralement bonne et dégagée des grands embarras (1).

La *Nouvelle-Madrid* est située par les trente-six degrés trente minutes nord de latitude, sur la rive droite, à soixante milles de distance de la bouche de l'Ohio, (et non à quarante-cinq comme le dit Hutchins dans sa description du Mississipi) dans l'enfoncement d'un grand coude que fait le fleuve (voyez le plan), et vis-à-vis d'une longue pointe saillante interceptant la moitié du lit du fleuve, et qui, lorsque les eaux sont basses, rétrécit beaucoup le chenal et force les bâtimens à ranger de très-près la rive droite. Cette rive, sans être à l'abri des inondations, est néanmoins infiniment plus élevée que

(1) Il est à remarquer qu'en abordant à la *Nouvelle-Madrid*, les deux premières personnes que nous aperçûmes furent les deux mêmes Indiens que nous avions trouvé à la rivière aux pommes.

celle qui lui est opposée , qu'elle commande et domine par-tout.

Le terrain sur lequel sont construits la ville et le fort , étant tout de terres rapportées , faciles à délayer , et s'étendant à plus de douze milles dans l'intérieur sans changer ni de nature ni de niveau ; le fleuve qui , par sa direction , vient frapper avec force sur cette rive qui est à pic , y enlève périodiquement , chaque année , une proie certaine , si l'on peut s'exprimer ainsi. Rien ne peut empêcher cet effet destructif qui ne doit avoir de terme que du moment où le fleuve , par ses propres progrès , aura atteint une couche de terre primitive , ou pour mieux dire , le glaciais de la chaîne de hauteurs qui court dans la même direction que lui , mais à 12 et à 15 milles de son lit actuel. Chaque révolution annuelle lui voit entraîner tantôt cinquante , tantôt cent toises de cette rive , au point que le fort construit , il y a cinq ans , à trois cents toises des bords du fleuve , a déjà perdu tout son chemin couvert , et qu'au moment où nous y avons passé ,

en septembre 1796 , le commandant avoit donné des ordre pour faire évacuer les effets du roi ainsi que toute l'artillerie , ne mettant point en doute que dans le cours de l'hiver , le reste du fort ne fût détruit. On peut donc dire qu'il n'en restera pas un seul vestige dans un an , et qu'à une époque très-rapprochée , la ville qui est située un peu en arrière , subira le même sort.

Ce fort est un quarré très-régulier à quatre bastions , dans chacun desquels on a construit quatre *block-houses* , liées par un cordon de grands piquets de douze pieds d'élévation , en arrière duquel est une bonne banquette ; le tout environné d'un fossé de douze pieds de profondeur sur trente de largeur , avec un petit chemin couvert , bien fraisé et palissadé. L'artillerie consiste en huit pièces du calibre de huit , placées dans chacune des faces des bastions ; sa garnison est de vingt-quatre hommes de troupe régulière.

Il y a , dans l'intérieur du fort , un petit gouvernement , un mauvais corps de

caserne pour cent hommes , et un magasin à poudre couvert de planches ; on y a aussi creusé un puits , mais dont les eaux sont de la plus mauvaise qualité.

Tout le terrain qui environne la Nouvelle-Madrid , et partie adjacente , étant , ainsi que nous venons de le dire , très-plat , et sans aucune pente pour l'écoulement des eaux qu'y laisse l'inondation , il s'y est formé une grande quantité de marais et d'étangs qui rendent ce séjour très-malsain ; aussi les fièvres putrides , continues et intermittantes y règnent presque généralement depuis juin jusqu'en novembre.

On y compte tout au plus cent familles , la plupart françaises. Elles peuvent fournir chacune un homme en état de porter les armes ; mais sur lesquels les Espagnols comptent si peu , attendu leur dévouement à la France , que lorsqu'il fut question de l'attaque de la Haute-Louisiane par Genet , M. de Bostel , commandant de ce poste , fit boucher tous les soupiraux des caves pour empêcher que ces milices ne se ca-

chassent dedans. Nous tenons ce fait de M. de Bostel lui-même (1).

On vient, malgré tous ces inconvéniens, d'y construire un très-beau moulin à farine, aux frais du gouvernement, sur un petit *bayou* appelé St.-Thomas. C'est un très-bel ouvrage de l'invention de M. Venden, ingénieur hollandais. Tous les fondemens sont sur pilotis et fait avec beaucoup de solidité et d'intelligence ; mais nous pensons que ce n'étoit point le lieu où il falloit le placer, tous les vices de localité devant toujours s'opposer à ce qu'on puisse jamais faire de cette position une place de guerre, ni y attirer une grande population (2).

(1) Beaucoup de gazettes ont fait de superbes descriptions de la Nouvelle-Madrid ; ces habitans, comme de raison, ne tarissent pas en éloges sur le séjour qu'ils habitent ; ils ont même la prétention d'être plus industrieux et moins misérables que les colons des Illinois. Tout bien considéré, ils ont raison ; un habit de friperie vaut mieux que des haillons.

(2) Nous sommes informés que tous ces travaux ont été enlevés ou détruits par les eaux, et qu'il n'en reste plus aucun vestige.

En descendant cent soixante-onze milles depuis la Nouvelle-Madrid , et à travers un pays entièrement désert , on trouve sur la rive gauche un écors solide qui , par sa direction et par sa nature , doit être encore un embranchement de la chaîne des hauteurs qui court parallèlement à la rive gauche du fleuve , mais qui cesse d'être visible ici.

Cet écors est précédé par une petite rivière ou bayou appelé, par les Français , *Rivière à Margot* ; par les Américains , *Wolf-River* ; et par les Espagnols , *Las-Casas*. A quelques toises de son embouchure , elle se partage en deux branches. La principale , appelée Margot , vient de la partie de l'Est ; l'autre, appelée Bayou de Gayoso , arrive du Sud. Vis-à-vis sa bouche il y a une grande île qui n'est séparée de la rive gauche que par un canal de vingt à vingt-cinq toises. Elle forme avec cette rive une espèce d'abri ou de port. Ses terres sont basses et noyées.

La nature du terrain est un assemblage de différens petits mamelons courans vers

le N. E. , (Voyez le plan) détachés les uns des autres , et formant chacun un plateau séparé par de petits vallons. Du côté des terres , leur pente est douce et facile ; du côté du fleuve , ce sont des écors ou falaises à pic qui , à mesure que l'on descend le fleuve , s'élèvent progressivement depuis trente jusqu'à soixante pieds. C'est sur le premier de ces mamelons (A) , en descendant , et par conséquent sur le plus bas , qu'est situé le fort que les Espagnols viennent d'y construire , appelé *St.-Ferdinand*. Il est dominé du côté de terre , à la distance de soixante toises , par le plateau (B) ainsi que du côté du Sud , par le plateau (C). A ce mauvais choix de la position naturelle , l'art a ajouté un autre défaut non moins ridicule , dans le tracé de ce fort , en lui donnant un terre-plein beaucoup trop considérable , à raison de la surface du plateau sur lequel il est placé ; de manière que les faces des deux bastions , du côté de la terre , se trouvent occuper plus de la moitié de la partie inclinée du plateau. On découvre donc du

plateau (B) , malgré un entourage de pieux qui ont douze pieds d'élévation , tout l'intérieur des places d'armes des deux bastions , et naturellement tout le reste du fort.

La forme de celui-ci est un carré à quatre bastions environné , comme nous venons de le dire , de pieux de douze pieds ; sans fossés , sans palissades , ni même de banquettes , et renfermant précieusement huit belles pièces du calibre de huit.

Les bâtimens , à la vérité , consistent en une très-jolie maison pour le commandant , un mauvais corps-de-logis pour la troupe et un magasin à poudre couvert de tuiles. Cent cinquante hommes de troupes et trois galères sont chargés de la défense de cette place. Tel est le fort qui a coûté tant d'argent à la cour de Madrid , et sur lequel on a tant donné d'Etats , de projets , de devis enfantés sans doute , par l'ignorance et l'infidélité réunies.

Nous savons que dans un pays neuf , couvert de bois , un mauvais choix de position peut s'excuser , parce qu'avant

que le pays ne soit un peu découvert , il est difficile de trouver et de saisir les vraies sommités du pays que l'on veut défendre , sur-tout s'il est rompu et ondulé. Mais la construction matérielle de ce fort ne pourra jamais trouver d'excuse.

Dans l'origine , son établissement n'avoit d'autre objet que celui de tenir en respect les Chikassaws , nation puissante et ennemie de l'Espagne. Ce n'est que depuis que les Américains se sont portés en foule dans cette partie du Continent , et s'y sont , à l'imitation de leurs ancêtres , montrés ambitieux et hostiles , que la cour d'Espagne a voulu faire de ce poste une place capable de les arrêter dans leurs projets d'envahissement.

Mais , nous le répétons encore ici , ce n'étoit pas au-dessous de l'Ohio qu'il falloit chercher une position pour défendre sa sortie ; c'étoit au-dessus , puisque le terrain ne le permettoit point en face. Nous l'avons déjà dit , pour être maître du Mississipi , il faut être maître du courant de ce fleuve ; voici pourquoi :

Tout bâtiment ou galère armé remontant le fleuve , est obligé d'employer la plus grande partie de son équipage aux rames. Ces rames , placées à la distance les unes des autres de cinq à six pieds , tiennent depuis l'avant jusqu'à l'arrière du bâtiment , et embarrassent par conséquent la manœuvre des pièces qui sont placées dans les intervalles. En remontant le fleuve , les bâtimens sont toujours obligés de présenter l'avant , ce qui est une position très-désavantageuse. Enfin , en remontant , il y a tels endroits du fleuve où , pour éviter la rapidité du courant , l'on est forcé de ranger de près ses rives ; de manière que l'ennemi , posté sur des points plus élevés que le bâtiment , caché derrière des arbres ou des rochers , peut tuer beaucoup de monde sans qu'on puisse l'en empêcher , parce que dans l'impossibilité de le voir , on ne sait sur quoi pointer l'artillerie , et que même en le voyant , celle-ci seroit encore sans effet , puisqu'on ne peut tirer de bas en haut.

Un bâtiment qui descend n'a besoin ,
 au

au contraire , que de deux ou quatre rames et d'un patron pour le gouverner. Celui-ci peut disposer de tout son équipage pour servir son artillerie ou sa mousquetterie ; il a la facilité de tenir toujours le milieu du fleuve , de s'approcher des rives ou de s'en éloigner , de prendre tel passage , telle position avantageuse qu'il lui plaît pour attaquer l'ennemi ; en se laissant dériver , il présente toujours le travers de son bâtiment , et enfin attaque ou évite le combat quand il veut.

Des avantages aussi décidés n'exigent , je crois , aucun commentaire.

Le fort , puisqu'on vouloit en établir un , malgré son inutilité sur cette rive , auroit dû être placé sur le plateau (D) , qui domine tous les autres ; il auroit mieux vu tout ce qui auroit voulu déboucher par les trois petites passes que forment les îles situées au-dessus des écors ; et qui , vis-à-vis ces écors , n'en forment plus qu'une ; il auroit aussi bien défendu la petite rade et l'embouchure de la rivière à Margot , et comme le plateau (D) est plus

grand que ceux (A , B et C) , on auroit pu donner au fort toute la capacité qu'on auroit voulu. Mais nous démontrerons bientôt jusqu'à l'évidence , dans notre système général de défense sur la Louisiane , que toute espèce de forts , sur cette rive , ayant pour objet de couvrir cette colonie , est plus nuisible qu'utile , et que ces forts ne sont nécessaires que comme station pour les voyageurs , ou pour protéger le commerce et la navigation ; dans cette hypothèse des block-houses suffisent , parce que toutes les clefs de ces différentes positions sur la rive gauche sont trop éloignées des rives du fleuve ; celles-ci , par exemple , se trouvent placées à plus de vingt milles. (Voyez le point A sur la carte.)

A soixante milles au-dessous des écors à Margot , on trouve , sur la rive droite , la rivière St.-François. Elle vient du N. N. O. , et non pas du N. O. , ainsi qu'elle est marquée sur les cartes. On la remonte trois cents milles en canot. Ici la moitié de tout mon équipage étant tombé malade de la fièvre et de la dyssenterie, j'ai été obligé

de gouverner mon bateau moi-même , ce qui m'a fait renoncer à remonter cette rivière sur laquelle on a eu jusqu'à cette heure si peu de bons renseignements.

A quatre-vingt-dix milles de la rivière St.-François , et sur la même rive , est située l'embouchure de la rivière *Blanche*.

Comme cette rivière paroît se confondre sur les cartes avec celle des *Arcks* ou *Arkansas* , dont la bouche n'est séparée de celle de la rivière *Blanche* que par une très-petite distance , et qu'elles sont liées au-dessus à environ six lieues de la bouche par un canal , nous résolûmes , l'adjudant général Warin et moi , de faire la reconnaissance de ces deux embouchures de rivières avec quelques détails. En conséquence , il fut décidé qu'il remonteroit , avec la pirogue et deux hommes, la rivière *Blanche* jusqu'à l'ouverture du canal , qu'il le traverseroit et m'attendroit au point où il communique avec la rivière des *Arkansas* , tandis que je continuerois avec mon canot à descendre le fleuve jusqu'à l'embouchure de cette rivière , et que je la remonterois

jusqu'à l'endroit où ses eaux se sont fait un passage et communiquent avec la rivière Blanche. Le premier arrivé devoit attendre l'autre. Je donnai , en conséquence , à l'adjudant Warin , en vivres et en munitions , tout ce dont il avoit besoin pour huit jours , et nous nous séparâmes à cinq heures du matin.

Le deuxième jour , à quatre heures et demie du soir , j'arrivai au point du rendez-vous , et n'y ayant trouvé personne , j'y campai avec tout mon monde. Le lendemain , à neuf heures du matin , j'aperçus la pirogue qui remontoit le canal. A son arrivée , je trouvai l'adjudant - général Warin étendu dedans et paroissant souffrir beaucoup , ayant peine à parler et à respirer. Un des chasseurs qui l'accompagnoit me fit le rapport suivant : qu'étant arrivé , le jour même de notre séparation , vers les cinq heures du soir , au point où le canal de la rivière des Arkansas se jette dans la rivière Blanche , il avoit été résolu d'y passer la nuit ; que pendant que son camarade étoit allé à la chasse , et que lui

étoit à ramasser du bois à une très-petite distance du camp, deux Chikassaws, (les mêmes que nous avons rencontrés plusieurs fois), s'étoient présentés à l'adjutant-général Warin, et lui avoient proposé un morceau d'oursin ; que l'ayant accepté, il leur avoit fait l'offre, en échange, de poudre et de tabac, mais qu'ils l'avoient refusé, en demandant du rhum ; qu'après beaucoup de difficultés de la part de l'adjutant-général Warin, il leur en avoit donné à chacun un coup, après lequel ils lui en avoient demandé un second qu'il leur avoit absolument refusé ; qu'alors voyant qu'ils ne pouvoient l'obtenir, un d'eux, son casse-tête à la main, avoit sauté dans le canot pour s'emparer d'un petit baril de rhum qui étoit dedans, et que l'adjutant-général Warin, pour s'y opposer, avoit pris sa carabine, mais qu'au même instant le Chikassaw, lui portant un coup de son casse-tête sur le crâne, il ne l'avoit évité qu'en jettant la tête en arrière, et l'avoit reçu malheureusement au milieu de la poitrine, ce qui l'avoit étendu sans con-

noissance dans le canot ; que lui (chasseur) ayant entendu du bruit étoit accouru , et que voyant le citoyen Warin aux prises avec ces Indiens , il avoit couché en joue celui qui étoit dans le canot et lui avoit cassé le bras , ce qui leur avoit fait prendre la fuite à l'un et à l'autre.

Sans vouloir chercher , sur ce déplorable événement , des causes extraordinaires , je ne peux m'empêcher de faire remarquer que ces deux sauvages sont les mêmes qui nous ont suivi depuis le pays des Illinois , pendant cinq cents milles ; qu'à chacune de nos stations principales , nous avons trouvé qu'ils nous avoient précédés ; qu'ils étoient peints en noir , avec chacun une plume blanche sur la tête , signe certain de guerre ou d'une expédition ; que cependant il n'y en avoit qu'un d'armé d'une carabine ; et ce qui est encore à observer , c'est que c'est celui qui n'en avoit point qui a attaqué l'adjudant-général Warin , comme s'ils eussent craint d'attirer du monde par l'explosion d'un coup de fusil. A l'apparition du chasseur et au coup de feu qui en

blessa un , ils se sauvèrent sans que celui qui avoit sa carabine chargée , et qui n'avoit pas été blessé , songeât à la décharger , soit contre l'adjudant - général Warin , soit contre ce chasseur qui se trouvoit alors hors de combat. Craignoient-ils mon arrivée , celle d'autres chasseurs , ou bien d'être découverts et reconnus ?...Prenoient-ils Warin pour moi ? (1)..... Je n'accuse personne ; le crime ne se présume pas ; mais.....

(1) Il est à remarquer que nous étions tous les deux de la même taille, et vêtu de même.

CHAPITRE XXI.

Suite du fleuve Mississippi depuis la rivière blanche jusqu'à Nogalès. — Rivière blanche. — Canal de communication avec celle des Arkansas. — Rivière des Arkansas. — Ses eaux rouges et salmâtres. — Beau pays. — Son esquisse. — Animaux et cristallisation — Pays singulier. — Grande quantité d'animaux. — La Louisiane sous ses rapports militaires. — Où les rivières des Arkansas et des Ossages prennent leurs sources. — Supposition. — Négligence de la cour d'Espagne. — Pitoyables raisons données par ses agens. — Moyen à prendre pour lever ces difficultés. — Obstacles. — Mauvais fort. — Mépris qu'il inspire. — Abus d'autorité. — Population. —

Anecdote Indienne. — Nature du pays entre l'Arkansas et l'Yazoo. — Rivière d'Yazoo.

LA rivière Blanche peut avoir à son embouchure soixante à soixante-dix toises de largeur ; sa direction est Nord-Ouest , elle est navigable dans un espace de six cents milles pour de grandes pirogues portant six milliers , mais seulement pendant le temps des grandes eaux , c'est-à-dire , huit mois de l'année. Comme elle est fort encaissée , à mesure que ses eaux baissent , son lit se rétrécit , et découvre une infinité de petites chutes ou rapides. Son cours est très-violent avec les grandes eaux ; il est plus doux lorsqu'elles sont basses.

A dix-huit milles de sa bouche et sur la rive droite , on trouve l'ouverture d'un canal , qui peut avoir vingt toises de largeur , et par où se décharge une partie des eaux de la rivière des Arkansas. Sa longueur est de huit milles ; il est praticable seulement dans les grandes eaux. Pendant les mois de juillet , août et septembre ,

il est presque à sec ; ce n'est qu'à la faveur d'une crue d'eau extraordinaire que nous avons pu le remonter. Quoique le courant soit lent dans ce canal , il est très-difficile à remonter par la grande quantité de bancs de sable et de gros arbres dont il est embarrassé.

A l'embouchure de la rivière Blanche , on trouve un petit poste de trois hommes détaché de celui des Arkansas. Son objet est d'empêcher l'entrée de cette rivière ; il n'est d'ailleurs d'aucune utilité , quant à la navigation du fleuve , parce qu'étant séparé au chenal , lorsque les eaux sont basses , par un grand banc de sable qui occupe plus de deux milles , on peut passer , en rangeant la rive gauche du fleuve , sans être vu du poste qui , au surplus , n'a aucun moyen d'opposition.

Après avoir dépassé la rivière Blanche , et descendu dix milles de plus , on trouve le point où se jette , sur la même rive , la rivière des Arkansas. Elle a cent cinquante toises à son embouchure , vient du Nord-Ouest , et court parallèlement

à la rivière Blanche. Elle est navigable , à la distance de neuf cents milles , pour les plus grandes pirogues , excepté pendant les trois mois de sécheresse ; alors on ne peut la remonter que cent vingt milles.

A dix-huit milles de sa bouche , on trouve , sur la rive gauche , l'entrée du canal de communication qu'elle s'est ouverte avec la rivière Blanche.

Pendant soixante milles depuis son embouchure , ses deux rives sont basses et noyées ; mais arrivé à cette distance où l'on trouve le fort et le village des Arkansas , les terres commencent à s'élever.

Quatre-vingt-dix milles plus haut , on rencontre quelques rapides qu'on ne peut passer , lorsque les eaux sont basses , qu'en petit canot ; mais lorsqu'elles sont hautes , ces rapides sont absolument couverts et imperceptibles.

Dans les basses eaux , son cours est quelquefois aussi violent que celui du fleuve ; il n'en est pas de même lorsqu'elles sont hautes ; ses eaux pouvant s'étendre et se

répandre à volonté , il devient plus doux ; c'est l'inverse de la rivière Blanche.

La rivière des Arkansas coule sur un lit de sable , et baigne des terres rouges dont ses eaux prennent la teinte , et comme elle traverse , à six cent milles de sa bouche , un banc de roches composées de sel pur , ces eaux conservent un goût saumâtre qui les rend désagréables et malsaines.

Passé la ligne où les terres cessent d'être noyées , la rivière des Arkansas arrose peut-être le plus beau pays du monde. Ce sont des terres de couleur chocolat , ayant depuis huit jusqu'à dix-huit pieds de couche végétale , et une ondulation douce qui , en facilitant l'écoulement des eaux , concourt à la salubrité de l'air.

On ne peut que répéter ce que d'autres ont décrit sur ce beau pays ; plus on l'examine avec soin , et plus on y découvre de beautés. Au loin , des montagnes qui se perdent dans les nues , une riche plaine au pied de ses monts ; l'Arkansas serpentant et variant à chaque moment la forme de ces belles et immenses prairies natu-

relles ; des colines parsemées tantôt de jolis groupes de bois , tantôt de touffes de laurier ou de magnolia , agités souvent par un zéphir parfumé ; des ruisseaux qui semblent se jouer et viennent se réunir à la rivière ; leurs eaux qui tombent quelquefois des montagnes , et forment autant de chutes ou de rapides , sont une foible esquisse de ce séjour dont on ne s'arrache qu'avec peine.

Si l'on remonte cette rivière jusqu'à six cents milles , on trouve des hauteurs formant une chaîne qui est la continuation de celle dont nous avons donné la description dans le pays des Illinois , mais qui fuit ici vers le Sud-Ouest , et qui n'est remplie que de minéraux et de cristallisations.

Entre les sources de la rivière des Arkansas et celles des Grands Ossages , est une vallée dont l'étendue peut être évaluée à cent vingt milles. Au milieu est un lac dont les bords coupés à pic , dans tout son pourtour , sont composés d'une roche de sel blanc plus actif que le sel ordinaire. De ce lac découle une petite rivière qui

parcourt cette plaine dans toute son étendue , et dont les bords sont à-peu-près de la même espèce que ceux du lac.

Toute la surface de cette vallée est couverte d'une petite herbe fine très-clair-semée , à travers laquelle on aperçoit une poussière presque impalpable qui est une efflorescence salineuse perpétuellement reproduite , de sorte que si on la balaye , le lendemain la surface est encore couverte.

On observe aussi , dans cette plaine , des trous de différentes formes , les uns parfaitement ronds , d'autres ovales ou triangulaires ; souvent ils sont très-profonds et remplis d'une eau saline et limpide. Les bords intérieurs sont comme tapissés de ce sel , dont l'eau mère s'évapore , depuis le niveau de l'eau jusqu'à celui du sol (1).

Des troupeaux innombrables de bœufs , de vaches , d'ours , de chevreuils , de pan-

(1) Les Indiens qui habitent ces contrées (les Grands Ossages) font beaucoup d'usage de ce sel , dont ils détachent de gros morceaux avec des bâtons pointus qu'ils mettent dans les crevasses , et qui font l'effet de la pince ; ils leur donnent une forme ronde,

thères et d'élangs couvrent cette plaine. Ces animaux y sont en si grand nombre, qu'il y auroit un extrême danger de la traverser. C'est au point que les Indiens n'en font jamais la chasse que dans une certaine saison de l'année où ils peuvent se rassembler jusqu'au nombre de mille à douze cents guerriers(1).

.

Pour peu que l'on observe militairement la charpente de cette partie de la Louisiane ;

les attachent à un bout de liane, et les trempent dans leurs alimens, jusqu'à ce qu'ils aient atteint le degré convenable de salaison. Nous avons rapporté plusieurs morceaux de ce sel.

(1) Ici nous sommes obligés de laisser une lacune à notre description, le gouverneur de la Louisiane, M. de Carondelet, ayant retenu cinq cahiers de notre journal, dont l'un renfermoit des détails sur cette partie intéressante. (Voyez le procès-verbal à ce sujet, aux pièces justificatives).

on ne peut se refuser à reconnoître dans la rivière des Arkansas et dans celle des Grands Ossages , les deux clefs du Mexique ; car quoique ces deux rivières soient séparées à leurs bouches par un espace de plus de six cents milles , que la première se jette dans le fleuve Mississipi et la seconde dans le Missouri , cependant comme celle des Grands Ossages court au Sud-Ouest et celle des Arkansas au Nord-Ouest , elles se rapprochent tellement à leurs sources , qu'il n'y a que la partie la plus étroite de la plaine ou vallée, dont nous venons de donner une esquisse , qui les sépare , et à l'extrémité de laquelle est située *Santa-Fé*.

Du point où cesse la navigation de la rivière des Arkansas , on compte soixante milles jusqu'à *Santa-Fé* ; et de celui où cesse la navigation de la rivière des Grands Ossages , on en compte cent quinze ou cent vingt.

Ainsi , en supposant deux corps de troupes qui se rassembleroient , l'un dans l'Etat d'*Indiana* , à l'embouchure de la rivière des Illinois et vis-à-vis celle du Missouri ,
et

et l'autre dans le *Tennessee*, aux écors à Margot, un peu au-dessus de la rivière des Arkansas, le premier remontant le Missouri et la rivière des Grands Ossages, le second celle des Arkansas ; ils pourroient arriver l'un et l'autre à fort peu de jours de distance au même point donné (Santa-Fé), ayant à-peu-près la même navigation et le même espace à parcourir. La difficulté qu'éprouveroit la colonne de la droite, en remontant les quatre-vingt-dix milles du Missouri et en parcourant par terre soixante milles de plus que celle de la gauche, seroit plus que balancée par la facilité qu'elle trouveroit à remonter la rivière des Grands Ossages, bien moins rapide que celle des Arkansas ; et comme une fois rendu à la tête de ces deux rivières, le terrain n'offre plus, par sa nature, ni montagnes, ni rivières qui puissent faire obstacle, on peut calculer de quelle importance est pour l'Espagne que ces deux débouchés soient fermés.

Il étoit donc permis de penser qu'une communication aussi facile, aussi directe avec la capitale du pays des métaux, si

connu et si limitrophe des Etats-Unis , auroit attiré l'attention du gouvernement espagnol , et que différentes reconnoissances , sur la nature du pays qu'arrosent ces deux rivières , auroient été faites par des hommes de l'art , afin de pouvoir obtenir des données certaines sur lesquelles on auroit pu établir un système de défense générale , ou au moins que l'on auroit provisoirement pris quelques mesures de sûreté pour empêcher et arrêter , par quelques bons ouvrages et une garnison respectables , la navigation de cette rivière. Mais rien de tout cela n'a été fait , et qui que ce soit encore de la part du gouvernement n'a remonté cette rivière dans l'intention de la reconnoître sous ses rapports militaires ; l'on est même encore à savoir , quel est le pays qui existe à trois cents milles au-dessous de la bouche de la rivière des Arkansas.

C'est en vain qu'on allègue , pour justifier une semblable insouciance , l'opposition que mettent les naturels à laisser remonter cette rivière.

Les Grands Ossages qui sont les seuls qui

parcourent les sources de la rivière des Arkansas , sont reconnus par tous ceux qui les ont visités , pour le peuple le plus doux et le plus hospitalier de toutes les nations habitant à l'Ouest du fleuve Mississipi , idolâtrant les blancs et particulièrement les Français.

La vérité est , que possédant la partie du continent la plus riche en animaux , ils en sont fort jaloux , et ne permettent à aucun étranger d'y pénétrer sans leur consentement ; ils tuent ou dépouillent ceux qu'ils rencontrent ; ce qui les tient en guerre perpétuelle avec toutes les nations voisines.

En s'adressant à eux-mêmes et les prenant pour guides, on lève cet inconvénient. M. Choteau , habitant de St.-Louis , qui a obtenu la traite exclusive avec les Grands Ossages , et chez lesquels il réside depuis cinq ans , nous a proposé , étant au fort Carondelet , sur la rivière des Grands Ossages , de nous faire accompagner par deux chefs qui nous eussent fait remonter jusqu'aux sources de cette rivière , traverser

l'espace entier qui existe entre ses sources et celles des Arkansas , pour de-là , en suivant son cours , redescendre jusqu'au fleuve Mississippi. C'eût été l'affaire de trois mois tout au plus , et il y auroit eu moins de danger en employant ce moyen , que de parcourir plusieurs des Etats-Unis.

Mais n'en doutons pas , la honte de voir faire une pareille reconnoissance par des étrangers , ou , pour mieux dire , la jalousie toujours compagne de l'ignorance , jointe aux intrigues anglaises qui se font sentir sur tout ce continent , ont été pour nous un obstacle bien plus difficile à vaincre que ne l'eussent été les prétendues oppositions des Indiens , et nous avons été obligés de rétrograder sans avoir pu rendre ce service à la cour d'Espagne.

Deux mauvaises baraques, situées sur la rive gauche, à soixante-quinze milles de la bouche de la rivière des Arkansas , entourées de grands piquets sans fossé ni parapet , et renfermant quatre vieilles pièces de six égueulées , portent le nom de fort. La garnison , chargée de sa défense , con-

siste en un capitaine et quinze hommes dont trois , comme nous l'avons dit , sont détachés à la bouche de la rivière Blanche (1).

(1) A notre passage , un officier du génie venoit d'être envoyé au poste des Arkansas , chargé de construire un autre fort , ou *block-house*. Il se proposoit d'occuper un terrain situé à un demi mille en arrière de celui existant , et par conséquent de la rivière , sous prétexte que la rive se dégradait journellement. Mais dans cette disposition , cet officier oublioit que pour défendre le passage d'une rivière dont les rives sont escarpées , plus l'on s'en éloigne , et moins l'on peut diriger ses feux dans l'intérieur de son lit. D'ailleurs des *block-houses* ou autres ouvrages de cette sorte , qui suffisoient autrefois pour tenir les Sauvages en respect , sont aujourd'hui très-inutiles , parce qu'il s'agit bien plus maintenant de se défendre contre les États-Unis , que contre les nations Indiennes , la plupart détruites ou dégénérées. Les seuls ennemis dangereux pour l'Espagne , les seuls à craindre sont les Américains , tant pour leur population , leur esprit d'entreprise , que par la nature des localités qui leur donnent toute sorte de moyens de porter avec eux de l'artillerie de tout calibre. De pareilles fortifications deviennent donc une dérision ; ce sont de bons ouvrages en terre bien entendus et bien placés , dont il faut faire usage , jus-

Il est aisé de concevoir quelle sorte de respect peuvent inspirer de semblables moyens , soit aux puissances voisines , soit aux nations indiennes ; le trait suivant , dont nous avons été les témoins , en donnera une idée.

Deux Chikassaws (ce sont les vrais tyrans du fleuve) rencontrent un Indien de la nation des *Mascous* avec laquelle ils étoient en guerre , le poursuivent jusqu'au pied de la palissade du fort , le tuent et l'escalpent sous les yeux du commandant et de la garnison , sans que l'on osât défendre ce malheureux , ni même lui donner asile !

Le commandant , sur l'observation que nous lui fîmes que cette action étoit une violation du territoire de sa majesté catholique qui nous paroissoit très-repréhensible , nous répondit qu'il avoit ordre exprès de ne point intervenir dans aucune querelle

qu'à ce qu'une population, du côté de l'Espagne, permette d'en construire de plus solides et de plus durables.

que pourroient avoir les sauvages entre eux ; que d'ailleurs les Chikassaws étoient une nation très-puissante , et que s'ils avoient empêché ce meurtre , dans quinze jours , peut-être , le poste et tous les blancs auroient été détruits.

Disons mieux ; (car un pareil ordre ne paroît pas vraisemblable) c'est que M. le commandant , ainsi que tous ceux répandus dans la Haute-Louisiane , faisant le commerce avec les Indiens , au détriment des habitans , s'occupent beaucoup plus d'attirer près d'eux le plus de nations qu'ils peuvent afin d'obtenir une plus grande quantité de pelleteries , plutôt que de faire respecter le territoire du roi , parce qu'ils savent très-bien que s'ils s'opposaient à leurs caprices et à leurs vexations , ces Indiens s'éloigneroient de leurs comptoirs et iroient ailleurs porter le fruit de leur chasse. Voilà comme les souverains sont souvent dégradés par leurs propres sujets.

Un peu en arrière du fort , on voit un petit village qui peut contenir quarante à cinquante blancs , qui , n'ayant ni moyens ,

ni industrie , ni protection contre les Indiens qui pillent sans cesse leurs bestiaux et le fruit de leurs travaux , sont généralement misérables et dégoûtés.

Une seule ferme appartenante à un nommé *Wolf* , allemand , nous a fait connoître tout ce que l'on peut attendre d'une terre aussi fertile. Il étoit occupé à une récolte de froment qui lui avoit rendu deux cents pour un ; la qualité du blé étoit certainement égale au plus beau que nous ayons dans nos meilleurs départemens en France ; ce qui ne peut laisser aucun doute que sous un gouvernement juste , protecteur de l'agriculture , ce genre de culture n'obtienne le plus grand succès. Mais il a fallu que *Wolf* , sous une administration aussi vicieuse pour arriver à ces résultats , ait déployé une constance et une opiniâtreté que l'on rencontre rarement parmi les hommes (1).

(1) C'est dans la rivière des Arkansas que nous avons vu les premiers caïmans, et il paroît qu'au-dessus de cette latitude on n'en trouve plus.

Comme j'avois reçu une députation des chefs du grand village des Arkansas , il fut décidé que j'irois leur rendre une visite, et que je leur porterois moi-même les présens d'usage. Dans le trajet que nous avions à faire , qui étoit à-peu-près de onze milles , nous rencontrâmes plusieurs camps indiens, entre autres un de la nation *Mascou* , alors en guerre avec les Chikassaws. Je profitai de cette circonstance pour renouveler mon expérience de la *pulsation* sur un des chefs de cette nation , avec un jeune Espagnol , que j'avois pris aux Ecors, et à qui j'avois donné passage jusqu'à la Nouvelle-Orléans ; même taille , même âge , et à huit heures du matin , l'essai répété à trois différentes reprises , a donné pour terme moyen : l'Espagnol soixante-huit , le Mascou cinquante-neuf , différence neuf.

Après cette pause , nous nous remîmes en route , et arrivâmes , une heure et demie après , vis-à-vis le village des Arkansas, situé sur la rive opposée. Mon interprète fut fort étonné de ne voir personne pournous passer au lieu de l'embarquement ;

d'autant qu'il avoit pris la précaution de faire avertir les chefs, dès la veille, de l'heure et du jour que nous devions arriver; je lui observai qu'il devoit savoir que les Indiens n'étoient jamais serviles dans aucune action de leur vie, et que la seule chose qui me surprît, étoit qu'ils n'eussent rien laissé, sur cette rive, qui nous fournît les moyens de passer la rivière fort large, sur-tout dans cet endroit; et qu'en cherchant, peut-être, nous trouverions quelque canot: nous donnâmes alors nos chevaux à garder à l'Espagnol, et nous nous mîmes à la recherche le long des bords de la rivière. Nous n'eûmes pas fait cinquante pas que nous découvrîmes une légère embarcation attachée à une grande perche. Je reconnus à cette action le caractère des Indiens, et j'interprétai facilement leur pensée qui sembloit nous dire : *voilà un canot, voilà des rames, si vous n'êtes pas des vieilles femmes* (1), *servez-vous*.

(1) Cette expression de la part des Indiens, indique lâcheté, faiblesse, et généralement tout ce qui manque de force et de courage.

de vos bras. Mon compagnon convint de la justesse de mon observation , et en conséquence nous prîmes chacun une pagaie et traversâmes ainsi la rivière aux grandes acclamations des Indiens qui nous attendoient de l'autre côté de la rive. Après toutes les cérémonies d'usage , nous assistâmes à une danse qui avoit pour objet la célébration d'un mariage (1). A notre retour , nous remarquâmes que ce furent des femmes qui nous passèrent.

De la rivière des Arkansas à celle du *Yazoo* , on compte cent cinquante-huit milles. Dans ce trajet , excepté deux passages , l'un appelé *l'Ile à la tête-de-mort* , et l'autre *l'Ile - aux - Chicots* , qui sont encombrés de bois amoncelés les uns sur les autres , quelquefois jusqu'à la hauteur

(1) Il y a une sorte de langueur douce et mélancolique dans les chansons des Indiens , et particulièrement dans l'espèce de celles qui sont amoureuses , qui entraînent et vous portent , par un mouvement attractif et irrésistible , à un plaisir inconnu , surtout dans ces lieux solitaires , où toute la nature est en silence.

de soixante pieds d'élévation , ce qui rétrécit le chenal , toute la navigation est bonne , et le cours du fleuve même , depuis la rivière des Arkansas , devient sensiblement plus doux.

A compter des écors à Margot jusqu'à la rivière des Arkansas , et depuis cette rivière jusqu'à celle du Yazoo , les deux rives du fleuve sont constamment noyées , couvertes de grosses cannes ou cyprières ; mais on observe que ces derniers ne commencent qu'au-dessous de la rivière des Arkansas , et au-dessus on ne trouve aucun bois de cette espèce.

L'embouchure de la rivière du Yazoo est située par les trente-deux degrés vingt-huit minutes nord , elle peut avoir cent cinquante toises de large. Elle divise la Basse-Louisiane de la Haute.

A son embouchure , on trouve une île considérable qui forme deux passages , et comme ses terres sont fort basses , c'est avec peine que l'on distingue leur entrée.

Dans les grandes eaux , le Mississipi remonte la rivière du Yazoo jusqu'à quinze

milles et inonde ses deux rives. La direction de cette rivière est à-peu-près N. E., ce qui lui fait faire à son confluent avec le fleuve un angle fort aigu.

A cent trente milles au-dessus de son embouchure , elle se divise en deux branches ; celle de l'ouest s'appelle *Rivière à l'eau froide* , et l'autre *Rivière de l'Est* ou de *Yazoo*. Du point de sa division , elle arrose un pays ondulé qui devient très-montagneux en approchant de ses sources. Elle reçoit une infinité de criques , dont plusieurs sont assez considérables pour établir toute espèce d'usines ; de ce nombre sont les rivières de *Lowbassha* , *Jockeng-pitofa* , et *Salt-hatche*.

Passé la rivière Froide , ses terres cessent d'être noyées ; plus on la remonte , plus on les trouve fertiles. Il y en a même qui ont été défrichées autrefois par les Indiens. Depuis la rivière Froide jusqu'à ses sources , c'est un des pays les plus salubres de toute l'Amérique. Depuis la rivière Froide jusqu'à l'embouchure du Yazoo , il n'en est pas de même , les débordemens rendant toute cette partie très-malsaine.

De l'embouchure du Yazoo jusqu'à la rivière Froide , ce sont des terres couvertes de cannes de bambou d'une très-grande hauteur ; de-là jusqu'à ses sources , ce sont des bois de différentes espèces : on n'y trouve cependant ni cèdre , ni pin , ni chêne-vert.

On a découvert , sur les montagnes où elle prend ses sources , des mines de fer très-abondantes. En général , le cours de la rivière du Yazoo et le district des Natchès sont considérés comme la partie la plus belle de l'Amérique septentrionale.

La rivière du Yazoo est navigable pour des barges ou bateaux jusqu'à la rivière Froide ou branche de l'Ouest , c'est-à-dire , cent cinquante milles au-dessus de son embouchure , excepté cependant dans les saisons où les eaux sont extraordinairement basses. Il y a quelques rapides , mais lorsque les eaux sont hautes , ils ne peuvent être distingués que par des pratiques très-experts de la rivière. Depuis la rivière Froide , le Yazoo est encore navigable soixante-dix milles plus haut jusqu'à soixante milles au-

dessous du village des Chikassaws , mais pour des pirogues seulement portant quatre et cinq milliers. Passé ce point , son lit se rétrécit et l'on trouve de grands embarras , même quelquefois pas six pouces d'eau ; son cours est doux et lent , ce qui la rend très-facile à remonter.

La branche de l'Est ou rivière de Yazoo dirige sa course vers la rivière du Tennessee , dont elle n'est séparée que par une chaîne d'assez hautes montagnes qui sont des ébranchemens des Alléganis ou montagnes bleues , ce qui rendra ce portage ou communication extrêmement difficile. Des sources de la rivière du Yazoo , ou pour mieux dire , de la fin de sa navigation au point le plus près de la rivière du Tennessee , on compte deux cent soixante milles ; mais par les différens détours auxquels les montagnes et les branches de rivière obligent , il y en a trois cents.

Il y a deux routes employées par les chasseurs et les traitans , de la fin de la navigation du Yazoo , pour gagner la rivière du Tennessee.

La première passe par le grand village Chikassaw , de-là à *Hope-Chapaw-Creek* ; mais arrivé là , on ne peut plus gagner qu'à pied le Cumberland , par la difficulté qu'offre l'escarpement des montagnes.

De la fin de la navigation du		milles.
Yazoo ,		
au village des Chikassaws. .	80	»
Du village des Chikassaws		
à Hope-Chapaw-Creek. . .	70	»
De Hope-Chapaw-Creek		
au Cumberland.	100	»
		250

La seconde route est celle que les traitans pratiquent ; elle passe également par le village des Chikassaws , mais elle va gagner *Duck's-Creek* et de-là *Nashville*. Elle est praticable pour des chevaux de bât , mais avec de très-grandes difficultés.

De la fin de la navigation du Yazoo		milles.
au village des Chikassaws. .	80	»
Du village des Chikassaws		
à Duck's - Creek.	150	»
De Duck's-Creek		
à Nashville.	100	»
		350

Le commerce des pelleteries qui se fait par la rivière du Yazoo est réduit à très-peu de chose. Aujourd'hui , les sauvages cernés par les Américains à l'Est et au Nord, par les Espagnols au Sud et à l'Ouest, ne trouvent presque plus de gibier. Cette branche de commerce est réduite actuellement à cinquante mille peaux de chevreuil, et environ sept à huit mille livres pesant de castor.



CHAPITRE XXII.

Suite de la description militaire du cours du Mississippi , depuis Nogalès jusqu'au Bâton-Rouge. — Nogalès. — Fort de la grande batterie. — Fort du pain de sucre. — Fort du mont de vigie. — Fort Gayoso et St.-Ignace. — Réflexions. — Tortues. — Rivière noire. — Bayou de pierre. — Iles du Bayou de pierre. — Natchès. — Nature du pays. — Fort des Natchès. — Batterie Gayoso. — Etat du fort. — Réflexions. — Ville des Natchès. — Population. — Communication. — Climat. — Conspiration du gouverneur Blound. — Ecors blancs. — Roche d'Avion. — Le Tonicas. — Pointe-coupée. — Population. — Fort. — Ecors de la Pointe-coupée.

LE poste de *Nogalès*, appelé ironiquement le Gibraltar de la Louisiane, est situé, sur la rive gauche du fleuve, près d'une

erique assez profonde , et sur la sommité de différens mamelons liés les uns aux autres , et courant N. E. Ils forment entre eux une espèce d'éperon dépendant de la chaîne de monticules qui a cessé d'être visible aux Ecors à Margot , et qui va se perdre du côté des Florides (Voyez le plan).

A mesure que l'on pénètre dans l'intérieur des terres , on voit ces mamelons s'élever graduellement , depuis les rives du fleuve jusqu'à la crête de cette petite chaîne , pendant un espace de quarante milles (1).

Les premiers de ces mamelons , c'est-à-dire ceux qui touchent aux rives du fleuve , ne forment point d'Ecors , comme ceux de la mine de fer et des Ecors à Margot ; ils viennent au contraire mourir en pente douce , et c'est à l'extrémité d'un de leurs glacis qu'est placé le premier ouvrage (A) , appelé *Fort de la grande batterie*. Mais , comme après avoir construit ce premier fort on s'est aperçu , en défrichant , qu'à cent toises en arrière il y avoit une petite

(1) Voyez le point (B) sur la carte de la Mobile.

élévation qui dominoit la batterie , on a imaginé d'y établir une block-house (B) , et d'y placer quatre pierriers qui voient dans la batterie.

Du côté du fleuve , cette batterie est fermée par un mur de maçonnerie de douze pieds de hauteur sur quatre d'épaisseur , dans lequel on a pratiqué des crénaux et des embrasures : du côté de la terre , un fossé de quatre pieds de largeur sur trois de profondeur , et une palissade de douze pieds de hauteur , enveloppent la batterie et la block-house.

Douze pièces de canon , dont quatre du calibre de 12 , et huit de 8 , montées sur des plates-formes pourries , composent son artillerie. Une maison pour le commandant , un corps de caserne pour deux cents hommes , et un magasin à poudre , ont été construits dans son enceinte.

Sur la gauche de ce premier ouvrage , à la distance de trois cents toises , est une autre petite butte (C) , isolée et séparée du fort de la grande batterie (qu'elle plonge et prend à revers) par un grand ravin (D) ,

qui peut avoir douze pieds de profondeur sur vingt de largeur.

Pour parer à ce second inconvénient, on a établi, sur cette espèce de pain de sucre, une autre block-house, dans laquelle on a placé quatre pièces de 4. Ce petit ouvrage est entouré d'un mauvais fossé, et d'une petite palissade; il s'appelle *le Fort du pain de sucre*.

Ces deux premiers ouvrages ont vue sur le fleuve.

A cinq cents toises environ en arrière de ces deux ouvrages, règne une chaîne de mamelons qui, liés les uns aux autres, forment ensemble un large et vaste plateau (E), qui domine tout le terrain laissé entre le fleuve, ainsi que la batterie (A), et le fort du pain de sucre (B).

Trois ouvrages ont été construits sur ce plateau. Le premier (F), appelé *Fort du Mont de Vigie*, et sur lequel repose toute la défensive de ce poste, est placé au milieu, de manière à former un rentrant avec la batterie (A) et le fort du pain de sucre (C); mais quoiqu'il soutienne le fort (B), il ne

peut cependant pas voir dans la batterie (A), par l'élévation du fort (B) : de sorte qu'après avoir emporté la batterie et la block-house, on pourroit très-facilement se loger au pied du mamelon (B), sans avoir un seul coup de canon à essuyer des autres ouvrages.

La figure du fort du mont de Vigie est tout simplement un quarré parfait, sans bastion, avec un parapet de quatre pieds en terre, entouré d'un fossé et d'une palissade; sur chacune de ses faces, on a placé deux pièces de canon du calibre de 8.

Au milieu de ce fort on a construit une block-house qui sert de corps de caserne; un puits y a été également construit.

A droite et à gauche du fort du mont de Vigie, à la distance à-peu-près de deux cents toises, on a bâti, sur un terrain un peu plus élevé que le fort, deux petites block-houses, qui font l'effet de deux lunettes; elles ne contiennent point de canons, et ne sont entourées ni de fossés ni de palissades. La block-house placée à

gauche, s'appelle le *Fort Gayozo*, et celle de la droite (H), le *Fort S.-Ignace*.

Tel est exactement l'état actuel de la défensive de Nogalès. Si l'on s'avise encore de faire en arrière de ces trois derniers ouvrages quelques défrichemens nouveaux, il résultera infailliblement de la nature du terrain, que quelques autres points domineront les ouvrages (F, G, H); dans ce cas, on construira vraisemblablement encore de nouvelles redoutes ou block-houses, jusqu'à ce que, d'erreurs en erreurs, de fautes en fautes, on arrive au point (B), clef naturelle de cette position, qu'avec un peu plus d'intelligence on auroit du apercevoir d'abord.

Quatre-vingts hommes et un capitaine sont chargés de la défense de ces différens forts, qui en exigeroient au moins mille.

De quelque manière que l'on occupe cette position, dans l'intention de couvrir la Louisiane contre les Américains, elle sera toujours mauvaise, à moins d'occuper la chaîne des hauteurs toute entière; ici non - seulement on ne peut en tenir

qu'une très-petite partie , mais encore la plus foible est soumise à l'autre qui est en la puissance des Américains , et les rend maîtres des sommités ainsi que des sources des rivières , en s'emparant de la hauteur et de la redoute (F). Tout ce petit échafaudage est nécessairement détruit ; indépendamment de ce que cette attaque peut se faire par les derrières , en descendant la rivière du *Yazoo* , les Américains peuvent la faire également en descendant le *Mississipi* , puisqu'ils ont la facilité de débarquer au-dessus de *Nogalès* , d'autant plus sûrement , que tous ces mamelons sont accessibles de toutes parts ; enfin de semblables postes ne sont bons que lorsqu'ils peuvent être appuyés et soutenus par une forte population , avantages prodigieux qu'ont les Américains sur les Espagnols.

Il résulte de tout ce qu'on vient de dire , que la rive gauche du fleuve étant déjà très-peuplée , et celle de la droite , déserte , tout établissement militaire , formé sur cette rive , dans une autre vue que celle d'indiquer les limites , est , de la part de

l'Espagne, absolument inutile , tant que sa situation politique sera la même avec les États-Unis.

Nos Canadiens découvrirent ici beaucoup d'œufs de tortue enfouis dans le sable qui borde les rives du Mississipi , lorsque les eaux se retirent. Un Espagnol de mon équipage, qui avoit résidé long - temps à Nogalès, me raconta les particularités suivantes, sur la manière curieuse dont elle forme ces dépôts.

Cet animal , me dit-il , cherche en été les plages sablonneuses pour y déposer ses œufs ; il a l'instinct de choisir la pointe du jour, sort des eaux avec précaution , se lève sur ses pattes de derrière , regarde de tout côté , et après s'être assuré qu'il n'est aperçu de personne, il se transporte au lieu qu'il a jugé le plus convenable, c'est-à-dire à celui que les eaux n'atteignent jamais dans cette saison, quelles que soient leurs crues accidentelles. Arrivé au point qu'il a fixé , il se lève de nouveau, regarde encore avec attention s'il n'est point observé, et lorsqu'il s'en est convaincu , il

fait avec ses pattes de devant un trou dans lequel il dépose ses œufs , les recouvre et frotte doucement de son ventre la place qui récéle son trésor ; ensuite il s'en retourne en faisant un grand circuit , et observant de prendre toujours le côté opposé à celui par où il est venu.

Ces tortues néanmoins sont rares dans le Mississipi ; on les trouve en plus grande quantité dans la rivière des Arkansas , et généralement dans celles qui, venant de l'Ouest, se jette dans le fleuve , depuis cette latitude jusqu'à la mer : elles sont très - grosses , mais beaucoup moins cependant que celles qui se trouvent dans le golfe du Mexique.

Les Canadiens reconnoissent ces dépôts au poli qu'a laissé le frottement de la tortue avec son ventre , sur le sable que l'on distingue facilement de celui qui est resté dans son état naturel , et sur lequel on observe toujours des inégalités, de légères ondulations produites par l'agitation des eaux.

De Nogalès à *Big - Black - River* (la grande rivière noire), on compte trente-neuf milles. Cette rivière est située sur la

rive gauche, et court à-peu-près parallèlement et dans le même air de vent que celle du Yazoo.

A son embouchure la grande rivière noire n'a pas plus de trente toises de largeur, mais en la remontant quelques milles, elle en a jusqu'à cinquante ; elle est navigable pour des canots portant quatre à cinq milliers, durant soixante à quatre-vingt milles.

Ses sources, car elle en a plusieurs, forment différentes branches ; quelques-unes sont très-rapprochées de celles de la *Mobile* ; d'autres, celles du côté du Sud-Est, prennent naissance dans les hauteurs. (B) (Voyez la carte de la *Mobile*), et celles du côté du Nord-Est, dans un petit ruisseau (E), ou chaîne de montagnes qui court parallèlement avec elle, et qui divise ses eaux d'avec celles du Yazoo.

Son cours est souvent interrompu par des rapides et de petites chutes. A trente milles de son embouchure, un grand banc de roches barre presque la totalité de son lit, et ne laisse qu'un passage de vingt

pieds de largeur sur quatre de profondeur.

Dans les crues d'eaux , tous ces obstacles ne sont pas sensibles , mais lorsque les eaux ne sont plus qu'à une hauteur moyenne , la plupart reparoissent , et rendent déjà la navigation très-difficile.

Cette rivière arrose généralement un pays rompu et très-élevé , sur-tout sur la rive droite et vers ses sources. La rive gauche est plus unie et moins remplie de hauteurs et de rochers.

Dix milles plus bas que la grande rivière noire , et sur la même rive , on trouve le *Bayou de pierres* , ou *Stoney-River* : ce n'est qu'un grand ruisseau qui ne s'étend qu'à vingt ou vingt-cinq milles dans les terres. Comme son lit est rempli de grosses roches , il n'est navigable que pour de très-petits canots. Le pays qu'il arrose sur sa rive droite , est bas et très-fertile ; celui de la rive gauche est plus élevé , coupé de hauteurs et de petites vallées.

On trouve à l'embouchure du Bayou de pierres , une mauvaise baraque ; mais plusieurs établissemens américains se sont

Formés un mille au-dessus ; quoiqu'à l'embouchure du Bayou de pierres, la rive du fleuve ne forme point d'Ecors ; cependant elle est assez élevée pour empêcher que les terres ne soient noyées dans les grandes eaux.

A quinze milles du Bayou de pierres, on trouve, au milieu du fleuve, deux îles appelées les *îles du Bayou de pierres*, et par les Américains, *Stoney-Creek-Islands*. Elles sont placées de front, occupent par leur largeur une grande partie du lit du fleuve, et forment trois passages remarquables, en ce qu'il n'y en a qu'un de praticable dans la même année, et que les deux autres sont absolument bouchés par des amas de bois. Cette année, c'étoit celui de la gauche qui étoit ouvert à la navigation, peut-être au printemps prochain sera-ce son tour d'être obstrué, et celui de l'un des deux autres d'être navigable. On ne peut donc rien indiquer de certain aux voyageurs sur ces sortes de difficultés. (Voyez à la suite de cet ouvrage les observations générales sur la navigation du fleuve Mississippi).

En descendant vingt-huit milles plus bas que ces îles , on arrive aux *Natchès*.

Le district des *Natchès* commence à la rivière du Yazoo , et finit aux *Tonicas* : c'est un des plus anciens , des plus peuplés et des plus importans établissemens de la Basse-Louisiane.

La ville et le fort sont situés à cent milles de Nogalès , sur la rive gauche du fleuve , et sur un très-beau plateau que nous appellerons le *quatrième éperon* , depuis l'Ohio qui se détache de la chaîne des hauteurs principales dont nous avons si souvent parlé. Sa direction est le Nord-Est comme celle des trois précédens qui sont la Mine de fer , les Ecors à Margot et Nogalès ; mais il diffère de celui de Nogalès , en ce qu'il est moins élevé , et qu'à mesure qu'on pénètre dans l'intérieur du pays , il s'abaisse sensiblement , se perd sous terre , et cesse , à dix ou douze milles des rives du fleuve , d'être visible.

Il forme aussi des écors très-considérables qui s'étendent près de quatre milles , et ont depuis cent quatre-vingts jusqu'à

deux cents pieds d'élévation ; ce qui , en mettant cet établissement à l'abri des inondations , rend le débarquement très-difficile , ou au moins empêche qu'on ne le fasse près du chef-lieu.

Le mamelon principal (A), (voyez le plan) est à quatre cents toises de la rive du fleuve ; sa forme est ronde , sa pente douce du côté de la terre ; mais il est peu escarpé du côté du fleuve.

A sa droite , en le regardant du côté du fleuve , règne un large et profond ravin (B), qui prend naissance à plus d'un mille dans les terres , et se partage en deux branches (C) dont l'une , celle de la gauche , tourne et circonscrit une partie du mamelon (A). Sa largeur près du fleuve n'est pas moins de cent toises sur cinquante de profondeur ; ses bords sont presque à pic et embarrassés d'arbres , de ronces et de haies très-touffues ; mais vers son extrémité supérieure il cesse d'être profond. En arrière de ce ravin , le pays est rompu et coupé par une infinité d'autres petits ravins qui versent leurs eaux dans le grand.

Le mamelon principal (A) sur lequel est situé le fort, ne domine pas, et n'est point dominé par aucune hauteur environnante. Il ne peut voir non plus dans le grand ravin; c'est pourquoi l'on a cherché, dès l'origine, à corriger ce défaut en élevant le fort par un rapport de terre de douze pieds, que l'on a comme enchâssé dans une cloison où espèce de châssis fait de planches et fortifié par de grosses poutres. Comme il n'y avoit ni fossé ni palissade qui précédât ce parapet factice, le gouverneur actuel, *M. de Gayoso*, a fait faire d'abord un entourage en planches à la distance de vingt toises, et il vient tout récemment de faire commencer, en avant de l'entourage, un petit chemin couvert, dont il n'existe encore que le tracé du fossé.

En arrière du fort, à la distance de cinq cents toises, en se dirigeant vers la naissance du grand ravin, on a construit une petite batterie (D), dont la forme est un carré long ouvert par la gorge. Son objet est d'empêcher qu'on n'approche

d'une petite butte située vis-à-vis , qui , si elle ne domine pas le mamelon sur lequel est placé le fort , est au moins de niveau avec lui. Cette batterie voit aussi dans la partie la plus profonde du grand ravin ; elle n'a ni fossé ni palissades , et est destinée à recevoir du canon de 4 ; elle s'appelle *Batterie Gayoso*.

Quant au fort , sa forme est un hexagone irrégulier , renfermant huit pièces de 18 , et huit de 12 , un corps de caserne pour deux cents hommes , un puits qui n'a pas moins de quatre-vingt pieds de profondeur , et un magasin à poudre ; le tout dans le plus pitoyable état ; les bâtimens tombant en ruines , les plattes - formes pourries , ainsi que les affûts des pièces ; le châssis qui soutient l'escarpe également pourri , et crevant de toutes parts à tel point , que si le fort devoit faire usage de ses pièces de 18 , une partie s'écrouleroit infailliblement. Cinquante hommes de troupes de ligne , commandés par un capitaine , composent la garnison ordinaire du fort.

Des quatre positions qui sont sur le fleuve, et que nous venons de décrire, celle-ci est, sans contredit, une des moins mauvaises ; mais dans ce sens,

1.° Que l'on pourroit, à la faveur du grand ravin, former un camp retranché, en occupant toutes les petites sommités ou ondulations qui environnent le mamelon principal, et renfermer par ce moyen tous ces petits ravins si favorables aux approches de l'ennemi ;

2.° Que cette position n'étant située qu'à cent lieues de la Nouvelle - Orléans, elle peut être soutenue et secourue par cette place, *au moins pour quelque temps* ;

3.° Que les Américains n'étant favorisés, dans ce point géographique, par aucune rivière considérable qui y aboutisse directement, ne peuvent y apporter aucune artillerie sans faire un grand détour ;

4.° Enfin, que ce mamelon n'étant point lié extérieurement avec la chaîne principale des montagnes, les Américains n'ont pas le même avantage des localités que leur offrent les positions précédentes, en

saisissant les points dominans ; parce qu'ils seroient obligés, pour se trouver de plein-pied avec le fort, de forcer plusieurs ouvrages extérieurs ; ce qui, dans cette position, retarderoit les opérations, en multipliant les dangers.

Mais tous ces foibles avantages n'étant que partiels, et purement de localité, ils ne peuvent détruire le vice qui existe dans la charpente générale du pays ; ce qui nous fait répéter *que toutes les positions répandues sur la rive gauche du fleuve, de quelque manière qu'on les considère et qu'on les occupe, sans l'alliance des États de l'Ouest, sont loin de couvrir la Louisiane : elles sont, au contraire, très-offensives contre cette colonie, ce qui fait que l'argent et les hommes qui pourroient être employés à cet effet, seroient en pure perte* (1).

A un quart de mille du fort, à gauche

(1) Il est presque inutile d'observer que cette reconnaissance a été faite en 1796, au moment où la Louisiane étoit menacée par les États-Unis.

et sur la partie inclinée d'une petite hauteur faisant face au fleuve , est *la ville des Natchès*. Elle peut contenir cent maisons , toutes bâties en bois , et peintes de différentes couleurs. Une infinité de belles fermes , et de jolis vergers l'environnent , et indiquent par-tout l'industrie et l'aisance.

La population des Natchès est portée à dix mille ames , de tout âge et de tout sexe.

Cette population fournit deux mille hommes de milice formés en compagnie , dont une partie soldée par l'Espagne , fait le service extérieur. Indépendamment de cette milice , il y a aussi deux cents dragons volontaires très-bien montés , et qui pourroient être portés très-facilement à cinq cents .

On distingue , dans cette population , trois espèces d'émigrans : la première est composée de ceux qui , dès l'origine , sont venus s'y établir , lorsque cette colonie appartenait à la Grande-Bretagne ; la seconde , de ceux (vulgairement appelés *Tories* ou *Royalistes*) qui , à l'époque de la révolution américaine , ont pris les

armes pour le roi George , et qui s'y sont réfugiés à la paix de 1783 ; la troisième enfin , de ceux qui , depuis la paix , mécontents du gouvernement fédéral, ou cherchant des terres à bon marché, sont venus s'y établir.

Ces trois classes sont absolument divisées d'opinion politique. La première est purement anglaise ; la seconde est royaliste anglo-américaine ; la troisième est républicaine, mais elle est la plus foible. Elles sont cependant assez généralement d'accord lorsqu'il s'agit du gouvernement fédéral qu'elles détestent, et pour lequel même leur haine est telle que si elles tomboient en partage aux États-Unis, lors de la fixation des limites, conformément au traité entre ces derniers et l'Espagne, elles repasseroient du côté de l'Espagne, quelque répugnance qu'elles sentent à vivre sous une domination qui, dans leur opinion, ne donne aucun caractère national.

Cette colonie, ainsi que tous les postes établis sur le fleuve, a le grand inconvénient de n'avoir aucunes routes ouvertes

avec les États voisins : elle ne peut donc communiquer ni avec la Georgie ni avec le Tennessee , et encore moins avec les Florides. Il faut que tout aille et vienne de la Nouvelle - Orléans par le fleuve , son seul débouché et son unique marché.

Si être aussi isolé et ôter à son ennemi toute espèce de moyens d'arriver jusqu'à soi ; peut avoir quelques avantages , (militairement parlant) ils sont chèrement payés par la stagnation qu'ils produisent dans le commerce et l'industrie.

Cependant il y a par terre un petit sentier qui conduit à la Pointe-Coupée , où commencera la grande route qui mènera à la Nouvelle-Orléans ; mais ce sentier n'est encore praticable que pour les gens à pied ou à cheval ; il faut cinq à six jours pour arriver à sa destination. Ce trajet ne présente aucune habitation , et l'on est obligé de traverser plusieurs rivières : tous ces inconvéniens font aisément apprécier le peu d'utilité d'une semblable communication pour le commerce.

Le climat des Natchès , quoique chaud ,

l'est cependant beaucoup moins qu'on l'a publié, et la durée de ces chaleurs, si fort exagérée, est encore très - courte. Elles commencent à se faire sentir au mois de juin, et au moment où nous écrivons, (22 octobre, vieux style) il fait déjà assez froid pour être obligé de se chauffer.

En général l'hiver y est assez doux. Quelquefois on y voit de la neige, mais elle ne reste jamais assez long-temps sur terre pour empêcher les bestiaux de sortir.

Pendant mon séjour aux Natchès, je fis part à M. de Gayoso, gouverneur de cette province, des avis que j'avois reçu relativement aux préparatifs hostiles qui se faisoient en Canada. Il me parut très-surpris de cette communication dont il m'avoua franchement n'avoir jusqu'ici reçu la moindre nouvelle; et il le fut encore bien plus, lorsque le lendemain je lui donnai les plus précieux détails et les plus circonstanciés, auxquels sa majesté Catholique et la France, j'ose le dire, doivent la conservation de cette colonie.

Le jour fixé pour mon départ, un nommé M. . . , habitant du Tennessee, avec qui j'avois eu occasion de lier connoissance dans mes voyages (1), vint me trouver et me fit le rapport par écrit, dont la substance porte :

1.° Qu'il a été enrôlé par *Chisholm*, agent anglais dans le Tennessee, mille habitans de cette province destinés à attaquer les postes de Bâton-Rouge, de Nogalès et des Ecors-à-Margot, appartenant à sa Majesté Catholique ;

2.° Que *Chisholm* a fait toute la reconnaissance de la Louisiane et des deux Florides, et déterminé les nations *Creek* et *Cherokee*, à tourner leurs armes contre les possessions espagnoles ;

3.° Que *Chisholm* a obtenu une liste de quinze cents *Tories* ou royalistes anglais des Natchès (dont il est porteur), qui se sont engagés à prendre les armes en faveur des Anglais, dès qu'ils paroîtroient pour attaquer la Basse - Louisiane, et marcher

(1) Je l'avois rencontré dans le Kentucky.

après cette conquête , sur *Santa-Fé* , en remontant la rivière des Onachitas ;

4.^o Qu'il se forme un rassemblement sur les lacs , dans le Haut-Canada , composé de quinze cents Anglais , troupe de ligne ; sept cents Canadiens , milice soldée ; et deux mille Sauvages des lacs , qui doivent être commandés par le chef indien *Brent* ;

5.^o Que ce corps doit descendre par la rivière des Illinois ; attaquer *S.-Louis* , la *Nouvelle - Madrid* ; marcher ensuite sur *Santa-Fé* , en suivant les rivières *S.-Francois* et des *Arkansas* ;

6.^o Que *Chisholm* s'est procuré six pièces de canon de campagne ; qu'il a déposé sur la rivière du *Tennessee* , entre les mains d'un de ses agens , et que ce sont les mêmes pièces destinées à l'expédition du citoyen *Genet* ;

7.^o Que le rendez-vous pour les Américains est fixé à *Knoxville* dans le *Tennessee* , pour le premier mai ;

8.^o Qu'en conséquence , *Chisholm* , qui a disposé toutes ces choses , après en avoir fait son rapport au ministre *Liston* , à

Philadelphie, est parti le 28 de mars pour Londres, sur le brig la Fanny, afin de faire part au gouvernement de ce projet, et demander des vaisseaux et de l'argent pour son exécution ;

9.^o Qu'enfin pour preuve de ce qu'il avançoit, Mi. . . nous a remis une lettre originale signée de Chisholm, par laquelle il lui recommande de se trouver à l'époque convenue à Knoxville, pour agir en conséquence du plan arrêté.

Traduction de la lettre de Chisholm.

MESSIEURS MI.... et CR....

Vous observerez qu'il sera nécessaire que vous soyez rendus dans l'État du Tenessee pour les premiers jours du mois de mai prochain, afin de mettre à exécution ce dont nous sommes convenus; vous pouvez compter de ma part, sur toutes les attentions, et que toutes choses arrêtées entre nous seront fidèlement remplies, conformément au plan qui existe,

Je suis, messieurs, votre très-humble serviteur,

Signé JONH CHISHOLM.

Mi.... ajouta à ces détails que le gouverneur du Tennessee étoit absolument gagné par l'Angleterre, et favorisoit de tout son pouvoir l'exécution de ce projet. Il me donna en outre une liste de plusieurs autres grands personnages occupant les premières places, et tenant au parti anglo-fédéral, mais dont je tairai les noms, parce que la plupart ne sont plus en place, et que leur parti étant abattu, ils ne peuvent plus persécuter personne (1) ; et que d'ailleurs, malgré les probabilités, il se pourroit qu'ils fussent innocens.

Quelqu'alarmantes que fussent ces nouvelles, elles avoient cependant quelque chose de consolant, c'est qu'il paroissoit

(1) Il y a des gens qui, pour se donner sans doute un air d'importance, après avoir passé le séjour qu'ils ont fait aux États-Unis, avec les ennemis de la France, à caresser basement leurs goûts et leurs opinions, ne parlent aujourd'hui que des persécutions qu'ils y ont éprouvées, lorsqu'à peine il a été question d'eux. Les Français qui ont été vraiment persécutés, et qui se sont sacrifiés pour leur pays, sont ceux qui n'en ont pas parlé.

certain que cette expédition ne pouvoit avoir lieu qu'au printemps, ce qui laissoit à l'Espagne plus que le temps de prendre les précautions nécessaires pour la faire échouer.

On verra bientôt comment je fus accueilli par le gouverneur général de la Louisiane, pour le service important que je venois de rendre à son gouvernement.

Des Natchès au Bâton-Rouge on compte cent vingt milles.

Dans cet espace, on rencontre plusieurs points assez remarquables, qui sont *les Écors, la Roche-d'Avion, les hauteurs du Tonicas, la Pointe-Coupée et les Écors de la Pointe-Coupée.*

A quinze milles des Natchès, on trouve, sur la même rive, de petits Écors d'une couleur très-blanche, semblables à la craie, et coupés à pic. Ils paroissent faire partie de ceux des Natchès, quoiqu'ils en soient totalement séparés par des terres basses et noyées. Ils ne s'étendent pas plus de trois cents toises le long du fleuve, et sont plus bas que ceux des Natchès. Leur forme ob-

longue, leur pente douce, leur peu d'étendue, et leur situation géographique ne les rendent, militairement parlant, susceptibles d'aucun point de défense.

La Roche - d'Avion est située à trente milles des Écours blancs , et sur la même rive : c'est un promontoire isolé , qui , à l'œil , n'a aucune liaison avec les hauteurs des Natchès : il est composé de trois mamelons réunis et liés ensemble , dont deux font face à la terre , et le troisième au fleuve dont il touche les rives ; la pente en est très-rapide , sans être cependant à pic , et elle est d'un accès très-difficile. En arrière sont des terres noyées et pleines de cyprières. La partie de cette hauteur qui est la plus proche du fleuve , domine un peu celle du côté de terre. En général , la Roche-d'Avion est plus élevée que ne le sont (prises en masse) les hauteurs des Natchès.

Du sommet de la Roche-d'Avion , en se tournant du côté de l'Est , on découvre une étendue de pays immense , et l'on voit très-distinctement la chaîne des Natchès cou-

rant E. N. E., et quelquefois N. E. Tout l'intervalle entre cette chaîne et la Roche-d'Avion, est un terrain bas, noyé et coupé de cyprières et de petits lacs.

Du côté de l'Ouest, on aperçoit une grande partie du cours de la Rivière Rouge venant du N. N. O., et formant, à son embouchure, un angle très-aigu avec le fleuve. A dix milles de sa bouche, le pays qu'il arrose s'élève graduellement jusqu'à ce qu'il soit arrivé aux pieds des hauteurs du *Washita*, dont la distance, jusqu'au bord du fleuve, peut être estimée de quarante à quarante-cinq milles en ligne droite.

La Roche - d'Avion pourroit servir à l'établissement d'un très-bon poste, étant la seule hauteur de cette espèce entre les Natchès et le Bâton-Rouge. Mais nous n'entrerons dans aucuns détails à son égard, cette position devant nécessairement appartenir aux États-Unis, si la ligne de démarcation est fixée au 31.^e degré et demi de latitude.

Le Tonicas n'est point une rivière, c'est un canal ou passage que les eaux du fleuve

se sont ouverts. Son entrée est située sur la rive gauche , à six milles au-dessous de la Roche-d'Avion, et sa sortie, à quarante-cinq milles de son entrée : il a tout au plus vingt-cinq à trente toises de largeur à son embouchure ; ce passage n'est praticable que dans les grandes eaux et pour remonter seulement ; il y auroit trop de danger d'y passer en descendant , attendu la rapidité de son cours, et les grands embarras dont son lit est encombré.

Immédiatement après la sortie du Tonicas, on voit, sur la même rive , une petite hauteur isolée , appelée hauteur du Tonicas ; elle n'est remarquable que parce qu'il est probable , d'après les observations faites , que c'est à ce point que passera la ligne de démarcation qui doit séparer les possessions espagnoles de celles des États-Unis.

A douze milles au-dessous, on laisse , sur la rive droite, la bouche supérieure du Mississipi, appelée *Chafalaya* : c'est le premier canal de décharge dont les eaux, après avoir traversé un pays très-fertile,

vont se jeter dans la baie de *St. - Bernard*.

Le district de la *Pointe - Coupée* commence à l'entrée du *Tonicas*, finit à la *fausse rivière* : cependant on ne trouve les premiers établissemens qu'à trente milles au-dessous de l'entrée du *Tonicas* : c'est aussi à ce point que les eaux du fleuve commencent à être maîtrisées par des digues artificielles.

Trente-six milles avant d'arriver à l'église de la *Pointe-Coupée*, on laisse sur la rive droite, un autre chenal ouvert par les eaux du fleuve, et qui n'a pas plus de huit à dix toises d'ouverture à son embouchure. Il est à sec pendant tout l'été, et n'est jamais navigable que pour des pirogues, dans les plus grandes eaux et en montant seulement, ayant, par les embarras et la rapidité de son cours, les mêmes inconvéniens pour descendre, que le passage du *Tonicas*.

Par ce passage, on abrège la route de vingt-un milles, pour se rendre au chef-lieu de la *Pointe-Coupée*, c'est-à-dire, à l'église.

Dix à onze mille âmes de tout sexe et de tout âge, composent, selon le dernier recensement, la population de la Pointe-Coupée, sur lesquelles on ne compte cependant que trois cents individus en état de porter les armes.

On trouve sur la rive gauche, trois milles avant d'arriver à l'église, les ruines d'un mauvais fort, dont on aperçoit à peine le tracé. Sa figure étoit celle d'un carré flanqué de quatre bastions faits en terre : le fossé en est entièrement comblé, et les parapets effacés ; un commandant et un soldat composent la garnison.

A quinze milles de l'église de la Pointe-Coupée, on retrouve sur la rive gauche, une branche très-foible des hauteurs du Tonicas qui, après avoir disparu, vient se rencontrer ici : il paroît que c'est à ce point que finit le dernier rameau de toutes ces hauteurs.

Cette branche s'appelle *les Écors de la Pointe-Coupée* ; ces Écors peuvent avoir un mille d'étendue le long du fleuve. Leur élévation ne va pas au-delà de trente

pieds. Ils sont formés par une infinité de petites falaises coupées à pic , d'une terre très-blanche , et absolument de la même nature que celle des Écours-Blancs , ils vont se perdre en pente très - douce , à deux milles en arrière , dans des terres noyées. Leur direction est Nord-Est , comme celle des autres que nous avons trouvé sur cette rive.

Les Écours de la Pointe-Coupée sont trop égaux , et ont trop peu de terre-plein à leur sommité , pour y établir un poste de quelque importance , et ils ne pourront jamais remplir d'autre objet militaire que celui d'éclairer tout ce qui pourra arriver du côté des Natchès , sur le Bâton-Rouge dont ils ne sont distans que de treize milles.



CHAPITRE XXIII.

Suite de la description militaire du fleuve du Mississipi , depuis le Bâton-Rouge jusqu'à la rivière de Plaquemine. — Bâton-Rouge. — Position militaire. — Fort. — Réflexions. — Comment on peut l'attaquer. — Camp retranché. — Rivière d'Iberville. — Observations. — Désignation de différens canaux. — Communication du lac Pont-Chartrain , par les rivières Amit et Tanchipas. — Passage du lac Maurepas. — Observations. — Canal d'Iberville. — Inconvéniens de sa navigation. — Remarque sur la rivière Anatamaha. — Tentatives maladroites.

LE district du Bâton-Rouge commence à la Fausse rivière , et finit à celle d'Iberville. C'est un établissement très-nouveau, comptant tout au plus cinq à six cents habitans.

L'étymologie du Bâton-Rouge vient du temps où plusieurs nations indiennes habitoient ces contrées , et qu'elles se servoient pour marquer leurs abornemens , d'un grand bâton ou perche qu'ils peignoient en rouge, et qu'ils plaçoient sur la ligne de démarcation.

Ce que l'on entend par la situation du Bâton-Rouge , est un petit plateau. (A) (Voyez le plan) sur la rive gauche du fleuve , et au-dessus du niveau des plus grandes eaux de vingt à vingt-cinq pieds tout au plus : sa gauche est appuyée à la petite crique (B), navigable pour des canots pendant huit mois de l'année , et dans lequel il y a toujours un courant plus ou moins fort. Sa droite se termine en pente douce dans la plaine cultivée (C). En arrière, il est borné à la distance de trois cents toises , par une grande et vaste Cyprière (D), dans laquelle il y a depuis dix jusqu'à douze pieds d'eau , pendant le temps des inondations , et qui , dans la saison des sécheresses , forme un marais impraticable.

Sur le front coule le fleuve dont les rives présentent , ainsi que nous venons de le dire , une escarpe (E) de vingt à vingt-cinq pieds , tantôt à pic , tantôt accessible ; mais toujours difficile. Au pied de ce talus, l'alluvion a produit le terrain bas (F) , qui est fort inégal , quelquefois large , et quelquefois très-étroit. Le sol en est sablonneux , mais solide ; il est couvert dans les grandes eaux.

A quatre cents toises de la crique (B) , sur la sommité du plateau , sont les sources du petit ruisseau (G) , qui verse ses eaux dans le fleuve , et qui , dans sa course , s'est creusé un ravin très-profond. La route praticable pour les voitures , venant à la Pointe-Coupée, et conduisant à la Nouvelle-Orléans , le traverse , et si l'on en excepte la petite butte (H) qu'il faut considérer comme factice , n'étant qu'une tombe indienne , tout ce plateau est une planimétrie parfaite qui n'est interrompue , ni par des bois , ni par des ravins , ni par aucune ondulation quelconque. Son étendue peut avoir quatorze à quinze cents toises de dé-

veloppement , sur deux cent cinquante à trois cents de profondeur.

Le fort (I) est situé à environ quatre cents toises de la crique (B), près de la source du petit ruisseau, et à environ cinq cents toises de la petite butte (H). Sa figure est celle d'une étoile ; il a un fossé avec chemin couvert, mais il est tellement abandonné depuis la paix, que ce chemin couvert a totalement disparu, et que les embrasures qui existoient sur le parapet, servent aujourd'hui de portes d'entrée pour les voitures. Il n'existe plus que la maison du commandant et un petit corps de caserne ; la garnison est de quinze hommes.

En supposant cette possession de la Louisiane à toute autre puissance qu'aux États-Unis, et que par une politique fausse et en contradiction avec les lois de la nature et les règles de l'art militaire, cette puissance voulut conserver quelques terrains sur la rive gauche du fleuve, alors la position du Bâton-Rouge, malgré toutes ses imperfections, deviendrait un point très-important, parce que c'est l'unique qui

existe entre le *Tonicas* , où doit passer la nouvelle ligne de démarcation, et la Nouvelle-Orléans. Dans cette supposition , le Bâton-Rouge couvre cette dernière place contre tout ce qui pourroit venir du haut du fleuve , dont la distance n'est que de cent vingt milles , espace où tout le terrain est constamment bas , uniforme et ouvert par une grande communication qui conduit à cette capitale.

L'ennemi une fois maître du Bâton-Rouge , le devient nécessairement , par la force des localités , de tout le reste de cette rive , jusqu'à l'embouchure du fleuve , l'art ni la nature n'offrant aucun obstacle.

D'après cette esquisse , on voit que la partie foible de cette position est la gauche (C) , et c'est aussi de ce côté qu'elle fut attaquée par les Espagnols qui profitèrent de la petite butte (H) pour établir leurs batteries contre le fort (I) , et de l'attérissement (E) pour faire leur approche. Mais le vice de cette partie foible est moins sensible , tant que celui qui est chargé

de la défendre possède la Nouvelle-Orléans, parce que les points d'attaque sont tournés du côté de cette place, et que ceux qui offrent le plus de difficultés sont opposés aux Etats-Unis.

Les Américains ne peuvent attaquer le poste du Bâton-Rouge qu'en descendant le fleuve, ou en venant par terre le long de la route qui, de la Pointe-Coupée, aboutit à la crique (B); mais il faut pour cela qu'ils forcent le passage du fleuve ou celui de la crique, puisqu'ils ne peuvent tourner cette position par derrière, à cause de l'obstacle invincible que présente la cyprière, dont l'étendue est encore inconnue.

Ceci posé, l'objet que l'on doit avoir en vue en occupant cette position, est de présenter autant de difficultés que l'art et la nature peuvent en fournir contre tout ce qui pourroit venir du haut du fleuve, soit par eau, soit par terre.

Pour remplir parfaitement ce but, nous pensons qu'il faut,

1.^o Occuper le plateau tout entier, ce que permet son peu d'étendue.

2.° Soutenir les eaux de la crique par une écluse, afin de former une inondation qui, par la nature du terrain, ira tout naturellement se confondre avec les eaux de la cyprière.

5.° Protéger l'écluse par une redoute placée au point n.° 1, qui renfermeroit une bonne batterie disposée de manière à voir des feux dirigés sur l'écluse et sur le fleuve.

4.° Élever une petite flèche au point n.° 2, pour éclairer toute cette partie de l'inondation, et principalement le point où les eaux de la crique iroient se mêler à celles de la cyprière.

5.° Laisser le fort principal (I) où il est aujourd'hui, en observant seulement de lui donner une forme différente, de manière à pouvoir remplir le double objet de soutenir la redoute n.° 1 et le passage du fleuve.

Par cette première disposition, les dernières, la droite et le front de cette position se trouveroient parfaitement couverts, et il ne resteroit plus à s'occuper que de la gauche.

Mais l'ennemi ne peut attaquer sur ce point qu'après avoir forcé le passage du fleuve, et il n'est point probable, militairement parlant, qu'il ose l'entreprendre, parce que sa position deviendrait d'autant plus dangereuse, qu'un corps de troupes marchant sur la Nouvelle-Orléans, le placeroit entre deux feux, et pourroit lui couper la communication avec le fleuve.

Néanmoins, comme tout doit être prévu, et que les choses les moins probables sont celles qui arrivent le plus souvent à la guerre, on couvrirait la droite en plaçant une bonne redoute fermée par la gorge au point n.º 3, qui verroit sur le chemin et sur le fleuve une autre petite redoute au point n.º 4, où le terrain commence à s'incliner vers la plaine et la cyprière, et d'où ces feux se croiseroient avec ceux de la redoute n.º 3.

On formeroit une estacade entre le fleuve et la redoute n.º 3, pour barrer le passage de la langue de terre formée par l'attérissement (E), et on placeroit quelques gardes sous la protection du fort.

Pour compléter cette défensive , on examinerait s'il conviendrait de raser la butte (H), ou bien s'il seroit préférable (et c'est notre avis) d'y placer une bonne redoute pour soutenir celles n.^{os} 3 et 4 ; dans ce cas, celles-ci seroient ouvertes par leurs gorges.

Cette position occupée de cette manière, et défendue par mille ou douze cents hommes, seroit très-respectable et obligeroit l'ennemi à de grands frais d'hommes et d'argent, pour en faire la conquête; deux grands motifs pour arrêter toute puissance quelconque, et bien plus majeures encore pour les Américains, puisqu'une simple guerre contre les Sauvages, entretenue pendant quelques années, suffiroit pour épuiser leurs finances ; si l'on en juge par les frais que vient de leur coûter celle qu'ils ont soutenue récemment contre les six nations (1), pour l'entretien , pendant trois campagnes, d'un corps de troupes qui n'a jamais passé le nombre de deux mille hommes effectifs, et qui n'étoit muni que d'une très-foible artillerie de campagne.

(1) Voyez l'état des dépenses de M. Wolcott.

Du Bâton-Rouge à la rivière d'Iberville on compte trente milles.

Avant de faire connoître cette rivière dans tous ses détails, il est nécessaire de relever quelques erreurs qui subsistent dans toutes les cartes géographiques de cette partie du monde.

Les noms de *Massiac*, *Manchaque*, *Ascantia*, *Amit* et *Iberville*, qui se trouvent sur presque toutes les cartes, ont été tellement confondus, qu'il est devenu aujourd'hui presque impossible à un étranger de savoir quels sont les passages ou canaux qu'ils désignent, et comme cette erreur subsiste encore aujourd'hui parmi les habitans du pays même, lorsqu'ils parlent de cette navigation intérieure; il en résulte qu'ils confondent souvent l'espace qui sépare le fleuve du lac Maurepas, d'avec celui qui sépare le lac Maurepas du lac Pont-Chartrain. Afin d'éviter cette confusion, nous distinguerons par des noms particuliers tout le terrain arrosé par ces différentes eaux, depuis le lac Pont-Chartrain jusqu'à l'embouchure du canal d'I-

Iberville, et nous commencerons , pour être plus intelligibles , notre description par le lac Pont-Chartrain (1).

Le canal ou passage qui communique du lac Pont-Chartrain jusqu'au lac Maurepas , doit s'appeler rivière *Massiac* , et les deux passages formés par la grande île , doivent être également distingués , l'un , celui du N. O. , par le *petit canal* , l'autre , celui du S. O. , par le *grand canal*. La grande île , qui forme ces deux passages , s'appelle île *Massiac* , (voyez la carte). L'espace depuis le lac Maurepas jusqu'au point où la rivière *Amit* fait fourche avec la rivière Iberville , doit s'appeler *rivière Amit*. L'intervalle qui reste entre le point où la rivière Amit fait fourche et le fleuve , s'appelle canal d'*Iberville* ; le mot rivière étant impropre , puisqu'il n'est alimenté que par les eaux du fleuve , et cela encore

(1) Nous avons fait nous-mêmes la reconnaissance de cette rivière , depuis la fleuve jusqu'à la rivière Amit ; le reste depuis la rivière Amit jusqu'à la mer , nous a été donné par un pilote pratique de cette rivière et des lacs.

lorsque son lit est plein , c'est-à-dire depuis le commencement de février jusqu'à la fin de juin.

Voici maintenant quelques détails sur la navigation de ces différens canaux naturels , et l'espèce des terres qu'ils arrosent.

En arrivant à l'entrée de la rivière Massiac, après être sorti du lac Pont-Chartrain, on trouve trois et quatre brasses d'eau, cette profondeur continue d'être la même jusqu'à la moitié du canal, en observant toutefois de ranger la rive Ouest. Arrivé à ce point, il faut prendre le milieu du chenal, et alors on trouve continuellement quatre et cinq brasses, jusqu'à ce que l'on soit parvenu à la pointe de l'île Massiac, qui forme les deux passages. Quoiqu'ils soient à-peu-près également profonds, cependant on préfère le canal du S. O. ou grand canal, comme le plus direct, faisant moins de sinuosités que le petit canal, et étant par conséquent plus court et moins sujet aux bas-fonds. Dans le grand passage on ne trouve jamais moins de cinq brasses

d'eau : la distance du lac Pont-Chartrain au lac Maurepas , est de onze milles.

Il y a une autre communication du lac Pont-Chartrain au lac Maurepas , et qui est très - fréquenté par les Indiens ; c'est en remontant la petite rivière *Tanchipas* qui tombe dans le lac Pont-Chartrain , et dont les sources communiquent avec une autre petite rivière appelée *Nitabani* , et qui se jette dans le lac Maurepas ; mais ce passage n'est praticable que pour des canots et à dix-huit milles de long. Cette communication , plus longue que l'autre , et dont la navigation est plus difficile , est pour cela peu pratiquée par les habitans ; néanmoins elle ne doit pas être négligée sous ses rapports militaires , et un poste au point où les deux sources de ces petites rivières se joignent est indispensable.

Un mille avant de sortir de la rivière Massiac , et d'entrer dans le lac Maurepas , il faut avoir soin de ranger de très - près l'île Massiac , pour éviter un banc de sable très-considérable , qui est sur la rive opposée , et s'étend près de deux milles,

En gouvernant ainsi pendant ces deux milles , on ne trouvera sur cette barre jamais moins de sept pieds d'eau , mais du moment qu'on l'a passée , la sonde donne subitement quinze et seize pieds , ce qui indique qu'on est dans les eaux du lac Maurepas.

Pour traverser avec sûreté le lac Maurepas , il faut serrer la rive Nord , à la distance d'un mille ou un mille et demi. La sonde , en suivant cette course , donne toujours depuis huit jusqu'à quinze brasses , fonds de gravier ; la traversée du lac , depuis la sortie de la rivière Massiac jusqu'à l'embouchure de la rivière Amit , peut avoir environ huit milles. Les terres qui bordent le lac Maurepas , sont toutes très-basses , souvent noyées et couvertes de bois , ce qui rend l'embouchure de la rivière Amit très-difficile à distinguer ; son air de vent , en sortant de la rivière Massiac , est O. S. O. ; elle est située dans l'enfoncement d'une baie : on reconnoît son embouchure à une grande quantité de bois flottans qui s'accumulent sur les deux rives

rives, et forment des amas considérables, dont la plupart se découvrent à mesure que les eaux baissent : on aperçoit, à la marque des arbres, que les deux rives de la rivière Amit doivent être couvertes d'un pied et demi lorsque les eaux sont hautes ; la nature de ce terrain continue d'être la même pendant l'espace d'une lieue, à compter de son embouchure, au bout de laquelle on trouve un terrain un peu plus élevé, et qui paroît ne jamais être sujet au même inconvénient, du moins dans les crues d'eaux ordinaires ; une demi-lieue plus haut les terres s'abaissent de nouveau, et l'on ne trouve plus par-tout que marais et fondrières ; ici, les eaux paroissent monter à la hauteur de trois pieds, ce qui prouve que ces terres sont de moitié plus basses que celles qui forment l'entrée de la rivière.

Depuis le lac Maurepas jusqu'au point où la rivière Amit se jette dans le canal d'Iberville, distance de quarante-un milles, on rencontre une infinité de petites rivières qui en sont tributaires ; elles ont

été toutes très - soigneusement marquées sur la carte, ce qui est très-important pour ceux qui navigueroient sur cette rivière sans pilote, parce que toutes les terres arrosées par la rivière Amit, étant très-basses, couvertes de bois, et l'embouchure de toutes ces rivières présentant à - peu - près à l'œil la même largeur que le lit de la rivière Amit, il est très-facile de se méprendre, et de remonter l'une d'elles au lieu de celle Amit.

Plus on approche du point de jonction de la rivière Amit avec le canal d'Iberville, plus le courant devient fort; sa rapidité est telle qu'on fait quelquefois trois milles à l'heure, tandis que, près du lac Maurepas, à peine est-il sensible.

L'espace entre les eaux du fleuve Mississippi et le point de la jonction de la rivière Amit, que nous avons désigné sous le nom de canal d'Iberville, n'a que trente toises à son embouchure, et n'est navigable que lorsque les eaux du fleuve sont à leurs grandes hauteurs; nous en avons également déjà indiqué l'époque : cet es-

pace est estimé dix-huit milles. C'est alors que les eaux du fleuve entrent dans le canal d'Iberville pour n'en plus ressortir ; ce qui dure quatre mois, pendant lesquels ce canal est navigable ; mais dès l'instant que les eaux du fleuve baissent, sa navigation est interrompue par l'immense quantité de bois que le fleuve y charie, et qui embarrasse tellement le chenal, qu'il en est quelquefois totalement obstrué. Indépendamment de cet obstacle, lorsque les eaux sont absolument basses, tel qu'en août, septembre et octobre, une partie du canal est entièrement à sec, et encombrée de bois morts, ce qui oblige les navigateurs à décharger leurs bateaux à l'embouchure de la rivière *Anatamaha*, et à faire transporter leurs marchandises et leurs bateaux à bras jusqu'au fleuve ; ce portage est de neuf milles.

L'autre partie du canal d'Iberville, c'est-à-dire depuis la rivière *Anatamaha* jusqu'à celle *Amit*, continue à être navigable, parce qu'elle est alimentée par les eaux de la rivière *Amit*, qui refluent jus-

qu'à cette hauteur. J'ai cru devoir entrer dans ces minutieux détails, pour donner une idée claire et juste de ces différens cours d'eaux très-importans à connoître, tant sous les rapports militaires que sous ceux commerciaux.

Pendant tout le cours de la navigation de la rivière Amit, la profondeur de l'eau varie peu, et l'on trouve constamment depuis vingt jusqu'à vingt-cinq pieds, et jamais moins que dix-huit. Ainsi des bateaux pontés ou goëlettes peuvent remonter cette rivière en tout temps; mais dès que l'on entre dans le canal d'Iberville, et immédiatement après avoir dépassé la rivière Amit, cette profondeur se réduit subitement à dix, huit, six, cinq, quatre, deux, et enfin à zéro.

Le cours de l'Amit, qui peut être évalué à soixante-dix-neuf milles, à compter du lac Maurepas jusqu'au fleuve, n'est navigable qu'à l'aide de la rame, il y a trop d'eau pour employer la perche; et les branches d'arbres qui bordent les deux rives, tombent si bas, qu'il est impossible de

porter de mâtures ; mais ces inconvéniens ne sont que momentanés, et il est facile de concevoir qu'ils disparoîtront à mesure que les terres se peupleront et se défricheront.

Quoique toutes ces terres soient généralement basses et formées par des dépôts , cependant on remarque quelques variations entre la rivière Anatamaha et la rivière Amit. Cet espace, qui peut avoir quinze milles, est composé de deux sortes de terrains ; pendant les deux premières lieues ou les six premiers milles , les terres sont basses et noyées à la hauteur de dix pieds ; après ce bas-fond , on trouve à des distances irrégulières , tantôt à trois cents toises , tantôt à quatre cents l'une de l'autre , de petites élévations douces , couvertes de cannes à bambous , et que les eaux ne couvrent jamais ; on appelle ces terrains *Tayou-Lasay*.

La petite rivière Anatamaha , qui signifie en langue indienne rivière poissonneuse , est effectivement remarquable par l'immense quantité de poissons de toutes es-

pèces dont elle est remplie , ce qui sans doute y attire cette multitude de Kaimans que l'on y trouve , et qui en rend la navigation fort dangereuse pour quiconque voudroit s'y hasarder seul et sans précaution.

Nous avons dit plus haut qu'une partie du canal d'Iberville étoit bouchée par les bois morts que le courant du fleuve y apporte à chaque inondation annuelle , et par une grande quantité d'arbres renversés qui , se détachant des deux rives (1) , croisent totalement son lit d'une rive à l'autre , et arrêtent par ce moyen tous les arbres ou bois flottans , de manière à former une barrière quelquefois impénétrable. Plusieurs tentatives ont été faites pour ouvrir ce passage ; les Anglais notamment l'ont entrepris lorsqu'ils étoient en possession de cette colonie , en faisant , au moment des basses eaux , scier par morceaux ces immenses pièces de bois , espérant par-là les faire flotter lors de la crue des eaux ;

(1) Le canal d'Iberville n'a pas plus de cinquante pieds de largeur.

mais comme on avoit fort maladroitement commencé par le haut du canal , c'est-à-dire , par la partie la plus près du fleuve , au lieu de commencer par le bas vers l'embouchure de la rivière Anatamaha , il en est résulté que les arbres qui étoient restés entiers ont continué à arrêter ceux qui étoient coupés , ne pouvant s'écouler avec les eaux , parce que ce sont les eaux du fleuve qui entrent dans le canal d'Iberville , et qu'une fois entrées , elles n'en ressortent plus , et vont s'écouler dans le lac Maurepas ; ainsi il n'y a pas de doute que si l'on eût commencé par le bas , ce canal se seroit successivement nettoyé.

On pense que cette communication pourroit être très-utile au commerce des Florides et de la Mobile avec la Pointe-Coupée , les Natchès , les Attacapas , les Natchitoches , et tous les établissemens formés à l'Ouest du fleuve , dans la Basse-Louisiane.

Mais le temps ni les circonstances ne nous ont pas permis d'examiner une question de cette importance.

CHAPITRE XXIV.

Suite de la description militaire du fleuve du Mississipi, depuis la rivière de Plaquemines jusqu'à la Balise. — Rivière de Plaquemines. — Fourche de Chetimacha. — Observations. — Nature du pays. — Mon arrestation. — Nouvelle-Orléans. — Canal. — Forts. — Réflexion. — Départ pour la Balise. — Distance évaluée. — Détour aux Anglais. — Fort de Plaquemines. — Observations. — Passe de la Loutre. — Passe du Sud-Ouest. — Passe de l'Est. — Temps nécessaire pour remonter à la Nouvelle-Orléans. — Erreurs à ce sujet. — Terrain extraordinaire. — Rivière de la Mobile.

SIX milles au-dessous de la rivière d'Iberville, on trouve sur la rive droite l'embouchure de celle de *Plaquemines*, tout

aussi improprement nommée rivière que la précédente, n'étant également qu'un passage que se font les eaux à l'Ouest du fleuve , pour se décharger dans le *golfe du Mexique* , en passant par les *Appelouza* ; il est , comme celui d'Iberville , à sec après les crues.

Plus bas et sur la même rive , à la distance de trente-six milles, est un autre passage ou grand égoût du fleuve , appelé la *Fourche de Chetimacha* , qui conduit l'excédent des eaux du fleuve aussi dans le golfe du Mexique , après avoir passé par les Attacapas.

Récapitulation de ces différentes branches.

1.^o *Chafalaya* , sur la rive Ouest ; 2.^o *rivière d'Iberville* , sur la rive Est ; 3.^o *rivière de Plaquemines* , sur la rive Ouest ; et 4.^o *Chetimacha* , sur la rive Ouest.

C'est avec regret que nous dirons ici qu'à la honte des différentes puissances qui ont possédé la Louisiane , on n'a encore aucunes connoissances détaillées et approfondies sur la nature de tous ces canaux.

Quelques traiteurs ou coureurs de bois ont bien descendu une partie de ces bouches ; mais de l'aveu même du Gouvernement actuel , on ne connoît encore personne qui , ayant quelques talens dans ce genre , ait entrepris de gagner , par l'une de ces ouvertures , jusqu'à la baie de St.-Bernard ou celle des Attacapas , et qui soit revenu aux bouches du Mississipi par mer , en longeant la côte ; d'où il résulte que chacun a sa version , et que le Gouvernement et les individus n'ont encore que des notions très-vagues sur la nature du pays que ces bouches traversent , sur le genre actuel de navigation qu'elles forment , sur les moyens qu'on pourroit employer pour vaincre les obstacles qu'on y trouve , et enfin sur la *qualité des ports ou havres , que peuvent offrir aux bâtimens les points auxquels ces bouches aboutissent , soit dans le golfe , soit dans la baie Saint-Bernard , soit dans celle des Attacapas.*

Ainsi , fidèles à nos engagements de ne parler que de ce que nous avons vu , nous n'entrerons dans aucun détail sur ces com-

munications , et nous laissons cette gloire à ceux qui visiteront ces contrées sous des auspices plus favorables que nous.

De la fourche de Chetimachia à la Nouvelle-Orléans , on compte soixante milles.

Tout cet espace n'est remarquable ni par des positions militaires , ni par des canaux extraordinaires , mais il l'est par les plus beaux établissemens de la Basse-Louisiane , qui se succèdent et se suivent sans aucune interruption le long des deux rives du fleuve jusqu'à la capitale.

Les premiers qui se présentent sont ceux des Accadiens , si connus par leur industrie, leurs vertus sociales et leur amour pour leur patrie. Après viennent les Allemands , les plus anciens colons de toute la Louisiane , qui ne le cèdent en rien aux Accadiens , pour l'industrie et les bonnes mœurs.

A ceux-ci succèdent les grandes plantations des gros capitalistes de la colonie, devenues si intéressantes depuis deux ans , par la culture de la canne à sucre dont elles sont couvertes aujourd'hui , et qui y ont remplacé celle de l'indigo et du coton ; cul-

ture dont les succès rapides découvrent une source très - prochaine de richesses et de splendeur pour cette colonie (1). C'est du milieu de ce beau tableau que l'on est conduit lentement et par le cours du fleuve à la Nouvelle-Orléans.

Nous n'en étions qu'à deux lieues , mon compagnon de voyage et moi , lorsque nous fûmes arrêtés dans la maison de M. Borée , chez lequel nous étions descendus : ce seroit sans doute ici le cas de placer les détails relatifs à notre arrestation ; mais j'ai cru devoir les placer à la suite de ce chapitre , pour ne pas retarder l'intérêt de ma narration.

La ville de la Nouvelle-Orléans est située sur la rive gauche de Mississipi , et non sur une île , comme l'ont publié plusieurs voyageurs. Quelquefois , mais accidentellement et momentanément , le terrain sur lequel elle est placée , se trouve environné d'eau par un canal , commencé par la nature et achevé par l'art , qui l'en-

(1) Voyez le chapitre sur l'agriculture.

ture comme un fossé entoure une place de guerre. Ainsi, comme ce terrain se trouve, si l'on peut s'exprimer ainsi, enclavé dans la rive gauche, que la partie du côté du fleuve suit la même direction sans *déborder ni interrompre cette rive par une partie saillante*, et que le lit du fleuve n'est ici ni plus large ni plus rétréci qu'au-dessus ou au-dessous, il n'y a aucun indice qui puisse faire appeler cette partie de terre une île, et encore moins mettre en question si elle appartiendra à la rive gauche ou non.

Tout le terrain sur lequel la ville est placée, ainsi que celui qui l'environne à une distance indéfinie, est uni, sans hauteurs, sans buttes, sans la plus légère ondulation, et les deux rives sont de la même nature.

La forme de la ville est celle d'un carré long, partagé en douze rues, dont cinq sur la largeur et sept sur la longueur, toutes alignées et très-régulières. Dix mille ames, y compris les hommes libres de couleur et les esclaves, composent la population de la Nouvelle-Orléans. La proportion des blancs y est

de six milles , dont mille sont miliciens , et deux cents formés en dragons. Les maisons sont généralement de bois , excepté quelques édifices publics.

A l'extrémité supérieure de la ville (en la regardant du fleuve) on voit le canal de desséchement que l'on a ouvert , et qui part du fleuve pour aller gagner le lac Maurepas. Sá largeur est de vingt-quatre pieds sur huit de profondeur. Ce canal fournit de l'eau dans le fossé qui entoure la ville , au moyen d'une écluse.

La défense de cette place consiste en cinq petits forts et une grande batterie , le tout distribué de la manière suivante.

Sur le côté qui fait face au fleuve et aux deux extrémités de la ville , sont placés les deux forts (n.^{os} 1 et 2) qui voient sur la route et sur le fleuve. Leur figure est celle d'un pentagone très-régulier , ayant un parapet de dix-huit pieds d'épaisseur , revêtu en brique , avec fossé et chemin couvert. Le fossé a huit pieds de profondeur sur vingt de largeur. Dans chacun de ces forts est un corps de casernes pour cent cinquante

hommes et un magasin à poudre : douze pièces de canons du calibre de douze et de dix-huit composent leur artillerie.

Entre ces deux premiers forts et vis-à-vis la rue principale de la ville , est une grande batterie (n.º 3) ouverte par la gorge qui bat sur le fleuve et croise ses feux avec les deux forts.

Le premier de ces forts , c'est-à-dire , celui de la droite , qui est le plus considérable , s'appelle St.-Charles (1) , et l'autre St.-Louis.

En arrière et pour couvrir la ville du côté de la terre , on a placé les trois autres forts (n.ºs 4, 5 et 6). Ils sont moins considérables que les deux premiers. Il y en a un à chacun des deux angles saillans du carré long que forme la ville , et un troisième au milieu de ces deux-ci , un peu en avant , de manière à former un angle obtus. Ces trois forts n'ont point de chemin couvert et ne sont point revêtus ; mais seulement fraisés et palissadés. Ils renferment

(1) C'est dans celui-ci que nous avons été détenus.

chacun huit pièces de canon (dont nous ignorons le calibre) et des logemens pour cent hommes.

Celui de la droite s'appelle *Fort Bourgogne*, celui de la gauche *St.Ferdinand*, et celui du milieu *St.-Joseph*.

Les cinq forts et la batterie croisent leurs feux les uns avec les autres, et sont liés par un fossé de quarante pieds de largeur sur sept de profondeur. Des terres du fossé l'on a formé du côté intérieur un remblai de trois pieds d'élévation, sur lequel on a placé, très-près les uns des autres, de grands piquets de douze pieds. En arrière de ces piquets, règne une petite banquette du côté du fossé; les terres ont été jetées de manière à rendre la pente extrêmement douce et facile; par le-moyen de différentes communications pratiquées entre le canal de dessèchement et ces fossés, on y entretient toujours quatre pieds d'eau, même dans le temps le plus sec de l'année.

On ne peut disconvenir que tous ces forts en miniature ne soient bien peignés et bien tenus, mais aussi ressemblent-ils bien plus

à des joujoux d'enfans , par leur peu de capacité , et sur-tout par leur ridicule distribution , qu'à des places de guerre ; car il n'y en a pas un qui ne puisse être insulté , et que cinq cents hommes déterminés ne puissent emporter l'épée à la main. Une fois maître d'un des deux forts principaux , soit de celui de Saint-Louis , soit de celui de St.-Charles , on n'a plus besoin de s'embarasser des autres , en tournant une partie des canons contre la ville , on la forceroit à capituler , sous peine d'être incendiée en une heure , et de voir détruire ses habitans , aucun des forts ne pouvant recevoir plus de cent cinquante hommes. Mais nous croyons que M. de Carondelet , en adoptant ce mauvais système de défense , avoit bien plus en vue de s'assurer des sujets de Sa Majesté catholique , que de couvrir la ville , et , en cela , on peut dire qu'il a parfaitement rempli son objet. Tel est le malheur de ce Gouvernement , d'avoir souvent plus à redouter des ennemis du dedans , que de ceux du dehors !

Constamment environnés de bayonnettes

pendant notre séjour à la Nouvelle-Orléans, il ne nous a pas été possible de reconnoître avec détail tout le terrain qui l'environne, et , par conséquent , de pouvoir donner aucune idée juste sur la défensive qu'il conviendrait le mieux d'adopter, vu les localités et l'importance de cette place. Nous croyons cependant qu'il faudroit examiner si un fort construit suivant les règles, et conséquemment en état de soutenir un siège, ne seroit pas mieux placé sur le terrain où est situé aujourd'hui le fort St.-Louis , surtout en y ajoutant quelques ouvrages pour défendre le passage du canal *jusqu'au point où il commence* à entrer dans les terres noyées et impraticables , distance qui peut être estimée entre six à sept cents toises. Dans ce cas , il ne faudroit point s'occuper de la ville, qui , encore une fois , ne peut être attaquée par en-bas , pour peu que l'entrée du fleuve soit défendue.

Un air toujours humide , des eaux stagnantes, des terres marécageuses doivent influencer d'une manière infiniment nuisible sur la subsistance, comme sur la structure des

hommes. Il faudra des siècles , pour qu'une terre qui sort de dessous l'eau se dessèche , et que l'air par conséquent se purifie ; c'est à cette époque seulement que la Nouvelle-Orléans cessera de se ressentir de sa naissance (1).

Après avoir séjourné en état d'*arrestation* pendant quinze jours à la Nouvelle-Orléans , y avoir perdu mon malheureux compagnon de voyage , mort des suites de sa blessure , lui avoir fait rendre , avec les sentimens de la plus vive amitié , les honneurs dûs à la vertu et aux talens , je fus embarqué sur une galère du Roi , et conduit à la Balise , pour y rester jusqu'à ce qu'un bâtiment vînt me prendre pour me conduire aux Etats-Unis.

La distance de la Nouvelle-Orléans aux bouches du fleuve , c'est-à-dire , à la Balise , est évaluée à trente-trois lieues ou quatre-vingt-dix-neuf milles. Pendant les quarante-

(1) Sur quatre personnes , moi compris , arrivées à la Nouvelle-Orléans , trois étoient mortes en huit jours de temps.

cinq premiers milles , les deux rives du fleuve continuent d'être habitées ; mais le nombre des belles habitations diminue sensiblement à mesure que l'on descend et en proportion de ce que le terrain s'incline , jusqu'à ce qu'enfin on arrive *au détour dit des Anglais* , où les terres commencent à être noyées et inhabitables. A partir de ce point , on ne trouve plus aucun établissement , plus de jetées , plus de routes ; tout est occupé par des roseaux , des broussailles et des marais , qui ne peuvent être visités que par les oiseaux aquatiques.

Le détour des Anglais est un coude du fleuve , qui , dans cette partie jusqu'à la mer , fait de grandes sinuosités. Ce point avait été choisi autrefois par les Anglais , pour défendre l'entrée du fleuve , et l'on y avoit élevé deux petits forts ; mais les Espagnols les ont abandonnés et ont préféré , avec raison , une position à vingt milles plus bas , appelée *le détour de Plaquemines* , qui n'est distant de la première bouche du fleuve que de dix-huit milles. Ils y ont établi un fort très-considérable , appelé *le*

Fort de Plaquemines. Il est situé sur la rive gauche du fleuve , a l'embouchure d'une petite crique ou bayou, appelée *Mardi-Gras*, dans un marais mouvant qui s'étend jusqu'à la mer , et qui par terre n'offre aucune issue , il faut y arriver par le fleuve.

Sa forme est si irrégulière et si biscornue, qu'il est assez difficile d'en donner une idée claire , sur-tout ne l'ayant vu qu'en passant. En voici cependant à-peu-près la figure prise du bord de la galère , et qui s'est trouvée être assez ressemblante de l'aveu de l'ingénieur même. (Voy. ci-contre le plan). C'est un bastion fermé par deux longues branches brisées dans le milieu ; ce qui lui donne, au premier coup-d'œil , assez l'air d'un ouvrage à corne.

Les parapets qui font face au fleuve ont dix-huit pieds d'épaisseur , et sont revêtus en briques ; un fossé de vingt pieds de largeur sur douze de profondeur les environne.

Les deux grandes branches et la gorge ne sont défendues que par un remblai , dont les terres ont été tirées du fossé qui con-

tinue tout autour à être de la même largeur et de la même profondeur que sur le front ; sur le remblai on a placé des piquets de douze pieds de hauteur. Le bayou de *Mardi-Gras* fournit l'eau dans tous les fossés.

En dedans, on a construit deux casernes pour trois cents hommes , un logement pour le commandant et un très-bon magasin à poudre. Du côté du Nord , on a fait une petite levée qui s'étend à cinq cents toises le long de la rive du fleuve, et qui se dirige sur une des faces du bastion dans laquelle on a pratiqué une porte avec pont-levis : c'est le seul endroit par où l'on peut sortir du fort sans courir le risque d'être englouti dans la vase.

Vingt-quatre pièces de canon de tous calibres en forment la batterie , et un capitaine avec cent hommes , que l'on relève tous les mois, composent sa garnison.

Ce poste est destiné à défendre l'entrée du fleuve et à couvrir conséquemment , du côté de la mer, la Nouvelle-Orléans. Sous ce rapport , il est excellent , et le choix du

local a été parfaitement bien fait , non-seulement par ce qu'il est couvert par le bayou du *Mardi-Gras* , mais encore en raison de ce qu'il est situé précisément au point où les terres des deux rives du fleuve *cessent d'être adhérentes et praticables*. Il est par conséquent impossible de débarquer sur aucune des rives du fleuve , soit au-dessus soit au-dessous , près du fort : on ne peut donc en approcher , que par le moyen des travaux que l'on ne sauroit entreprendre , sans être pourvu des objets nécessaires , objets dont il n'est pas d'usage de se munir , dans les embarcations , il ne seroit pas plus facile de forcer le passage du fleuve , aucuns bâtimens ne pouvant y entrer , autres que des corvettes ou de petites frégates ; d'ailleurs le fort présenteroit une artillerie très-formidable contre des bâtimens d'un foible échantillon , indépendamment des boulets rouges et des bombes dont l'effet seroit trop à craindre pour l'ennemi. Le fleuve , en cet endroit , n'a pas plus de six à sept cents toises de largeur , et en supposant que quelques bâtimens de guerre

parvinssent à forcer le passage , tous les transports courroient certainement le risque d'être coulés les uns après les autres. D'un autre côté , tant que ce fort existeroit , la communication entre la mer et l'armée attaquante seroit en péril d'être interceptée.

Il faut donc dire que deux galères placées sous la protection des feux du fort de Plaquemines , suffisent pour empêcher quelque force que ce puisse être de remonter le fleuve , et ajouter même , que tout ennemi qui connoitra le local ne l'entreprendra jamais.

Mais tous ces avantages locaux ne sont pas aussi sans de grands inconvéniens. Ces terres mouvantes ou plutôt flottantes , n'admettent aucunes fondations fixes , sur la solidité desquelles on puisse compter. Le fort , c'est-à-dire , sa partie revêtue de briques , quoique bâtie sur pilotis , ayant deux pieds de diamètre sur vingt de largeur , et placés à six pouces les uns des autres , s'est néanmoins déjà affaissée de trois pieds du côté du bayou , et de deux du côté de

l'Est. Tous les revêtemens faits en brique, et qui datent à peine de trois ans, sont aussi lézardés de toutes parts. Les bords du fleuve se dégradent journellement, malgré les piquets, le clairage, et cent forçats employés toute l'année à les entretenir : tout cela fait douter que de long-temps on puisse parvenir à fixer ces terres.

A dix-huit milles au-dessous du fort de Plaquemines, on trouve sur la rive gauche la passe de la *Loutre*, la plus septentrionale de toutes. Six milles après, on laisse sur la rive droite celle du Sud-Ouest ; et douze milles encore plus bas est la Balise, à deux cents toises en - dedans d'un petit bayou qui donne dans la *grande passe* ou *passe de l'Est*.

C'est ici où j'ai été déposé chez le maître pilote appelé Ronquille, homme honnête, intelligent, à qui je dois, d'après les facilités qu'il m'a données de visiter les côtes et les différentes passes du fleuve, les détails suivans.

La passe de la Loutre ou du Nord-Est, est bouchée depuis plus de quarante ans,

et n'est navigable aujourd'hui que pour des canots. Un bateau américain qui, par erreur, l'avoit prise pendant la nuit, le jour de mon arrivée, au lieu de celle de l'Est, y avoit échoué. J'accompagnai le maître pilote qui alla lui porter des secours. Nous le trouvâmes à l'entrée de la passe du côté de l'Est, à-peu-près six cents toises en dedans, échoué dans la vase. Comme la marée étoit basse, nous attendîmes le flot pour voir si l'on pourroit le relever; mais tout fut inutile; il fallut le décharger jusqu'à ce qu'il ne tirât plus que trois pieds d'eau; il en tiroit quatre et demi.

Pendant cette opération, je sondai toute cette barre jusqu'à près de deux milles, et je n'ai jamais trouvé au-delà de trois pieds et demi d'eau.

La passe du Sud-Ouest est un peu moins mauvaise, et n'est bouchée que depuis dix ans. Le maître pilote qui réside à la Balise, depuis la cession de la Louisiane à l'Espagne, m'a assuré y avoir passé des bâtimens. Mais aujourd'hui on n'y trouve plus que cinq, six et sept pieds d'eau. Je

J'ai également sondée à différentes fois , sans y trouver de variations.

La passe de l'Est ou du milieu , est celle qui est pratiquée maintenant, et c'est , selon le rapport du maître pilote, *la meilleure que le fleuve se soit jamais ouverte.*

Sa profondeur ordinaire sur la barre est de quatorze pieds , et dans la saison la plus favorable , en réunissant les vents et la marée , elle a jusqu'à quinze pieds et demi français , c'est-à-dire , mesurée à la perche et non pas au plomb, ce qui est très-différent à cause des courbes que fait plus ou moins une corde lorsque l'on sonde avec le plomb.

La marée , lorsqu'elle est la plus forte , ne monte jamais à plus de deux pieds et demi ou trois pieds, et dans les temps ordinaires , à plus d'un pied un quart.

La longueur de cette passe est de près de trois milles sur vingt à vingt-cinq toises de largeur , pendant lesquels trois milles il faut continuellement chenaler. Il en résulte qu'un bâtiment arrêté au milieu par les vents contraires, ou tout autre acci-

dent , forcé d'y jeter l'ancre , l'obstrueroit de manière à en interrompre le passage entièrement.

Cette passe change de direction tous les mois , plus ou moins , au point que toutes les semaines on est obligé de la sonder et de la baliser ; sa direction actuelle est Sud-Est.

Les vents de Nord-Est sont ceux préférés aujourd'hui par le maître pilote , soit pour entrer , soit pour sortir.

A l'égard du temps employé communément par les bâtimens pour remonter depuis la balise jusqu'à la Nouvelle-Orléans , et qui a été , comme tout ce que l'on a décrit sur ce fleuve , fort exagéré ; cela se réduit à ceci.

La traversée commune des bouches du fleuve à la Nouvelle-Orléans , est de huit , neuf et dix jours ; les plus courtes sont de cinq et même de quatre , ainsi que j'en ai été le témoin par rapport au brigantin américain l'Actif.

La marée , dans tous les temps de l'année , porte jusqu'à Plaquemines , qui est le tiers

du chemin ; et comme le fleuve serpente beaucoup , on conçoit que dans quelque direction que soit le vent , il est impossible de l'avoir toujours contraire. Dès-lors pour peu qu'un bâtiment soit fin et pince le vent , l'on est sûr de ne mettre jamais plus de dix jours.

Mais il y a tant d'ignorans , de gens de mauvaise foi et de mauvais bâtimens qui font ce voyage , que les capitaines , pour justifier leur ineptie , ne manquent pas d'attribuer leurs retards et les pertes qu'ils occasionnent souvent , aux grands obstacles qu'ils ont trouvés , soit pour entrer , soit pour sortir , soit pour remonter le fleuve , et de - là toutes les absurdités répandues.

L'exemple suivant dont j'ai été le témoin , en fournira la preuve.

Un bâtiment à trois mâts , tirant treize pieds d'eau , appartenant à M. Fléchier , négociant de la Nouvelle-Orléans , capitaine Thom.... , Américain , est resté onze jours à la Balise avant de pouvoir sortir , quoiqu'il y eût quatorze pieds d'eau dans la passe , et que les vents fussent excellens. Il essaya

deux fois de passer la barre , et deux fois il fut obligé de revenir mouiller à la Balise , et finalement d'y décharger une partie de son bâtiment , ce qui fut la cause d'une perte de temps et de frais considérables. Pourquoi, puisqu'il y avoit de l'eau suffisamment , et que les vents étoient favorables ? parce que le capitaine étoit un ignorant , que son bâtiment ne portoit pas la voile , ne tenoit pas le vent , et que , pour avoir été mal lesté , il se trouvoit tirer *treize pieds et demi d'eau par devant , et seulement douze par derrière* , ce qui l'empêchoit de gouverner. M. Ronquille , maître pilote , qui connoissoit le bâtiment et le capitaine , en le voyant descendre le fleuve , me dit : « *Voilà un » bâtiment qui ne sortira pas.* » Il m'en expliqua les raisons , et les répéta devant moi au capitaine , qui n'en voulut tenir aucun compte , et qui sûrement n'aura pas manqué de rejeter sur la difficulté de la navigation du fleuve , les frais de perte du temps que son impéritie aura causé à son armateur. Voilà un de ces faits choisis parmi des milliers , à travers lesquels la vérité

est obligée de filtrer avant de pouvoir éclairer les hommes.

On devroit naturellement penser, d'après les grandes inondations qui ont lieu dans les hauts du fleuve, que ses bouches sont également submergées : cela n'existe cependant pas, quoiqu'il y ait à peine six pouces de différence entre le niveau des eaux du fleuve et ses rives. La raison en est simple, c'est que toutes les terres qui forment les bouches du fleuve jusqu'à Plaquemines, sont ce qu'on appelle flottantes, et qu'elles s'élèvent ou baissent à mesure que les eaux du fleuve montent ou descendent. On a remarqué même, à ce sujet, qu'il y a moins d'eau dans la passe lorsque le fleuve est très-haut, que lorsqu'il est bas. Il faut cependant excepter de cette règle la passe du *Sud-Ouest* qui n'éprouve pas les mêmes effets, parce que les terres qui l'environnent sont adhérentes, ainsi que toutes celles des îles qui existent en dehors des bouches du fleuve, *ce que j'ai constaté moi-même en les visitant toutes.*

Il y a néanmoins des instans où ces terres

flottantes sont submergées , mais cela n'arrive que dans ces convulsions de la nature appelées *ouragans*. Alors la mer s'élève à une si prodigieuse hauteur , relativement aux terres , qu'elle les couvre jusqu'à dix et douze pieds , ainsi qu'on l'a vu en 1794.

Toute la côte depuis les bouches du fleuve jusqu'à celle de la Mobile , appelé Floride occidentale, est une vaste plaine, triste, uniforme et monotone ; quelquefois en s'élevant elle présente un aspect plus riant , un air plus pur et moins humide. Cet espace est par intervalle couvert de forêts qui s'avance, selon l'espèce de terrain, jusqu'au bord du golfe. Ce sont de grands arbres jetés au gré de la nature , sans symétrie , sans dessein, et qui ne sont point fourrés de bois taillis. Le sol près des bords de la mer et à l'embouchure des rivières qui s'y jettent , est couvert de marais inutile et malsain, ou composé d'une terre pâle , légère et sablonneuse, qui ne produit rien ; à mesure qu'on s'éloigne des rives , on rencontre de grands

(1) On y observe particulièrement le chêne vu en très-grande quantité.

vides, un sable blanc, qui n'offre que des pins, et annonce la stérilité; ce pays est triste, même lorsque les feuilles sont encore vertes, à plus forte raison lorsqu'elles sont sèches.

Quant à la rivière de la Mobile, voici quelques détails qui nous ont été fournis par un officier qui a résidé plusieurs années dans la ville même de la Mobile.

L'embouchure de la baie de la Mobile est située à 30 degrés 15 minutes de latitude nord, et 88 degrés 12 minutes de longitude, méridien de Londres.

Sa barre est formée par une infinité de bancs de sable que l'on trouve à une et deux lieues au-dehors de son embouchure et sur lesquels il y a communément quatorze pieds d'eau (pieds français). Quoique ces bancs de sable varient souvent en changeant de place et de direction, la hauteur de l'eau reste presque toujours la même.

Après avoir franchi la barre, la sonde augmente par gradation, et donne depuis cinq jusqu'à sept brasses d'eau. Cette profondeur continue jusqu'à la pointe de la

Mobile , où l'on trouve sur la rive de l'est un très-bon ancrage par cinq et six brasses d'eau.

Passé la pointe de la Mobile , l'intérieur de la baie donne par-tout dix à onze pieds d'eau : cette hauteur se soutient jusqu'à trois lieues au-dessous de la ville.

On ne trouve dans toute la baie aucune roche ni caillou ; le fond est de vase , de manière que lorsqu'il arrive que quelque bâtiment touche , il n'éprouve jamais d'avarie.

Depuis la pointe de la Mobile jusqu'à la ville de ce nom , il y a onze lieues , ce qui forme toute la longueur de la baie. Dans cet espace la largeur varie depuis trois jusqu'à quatre lieues.

C'est à l'extrémité de la baie qu'est située la ville de la Mobile , sur la rive de l'Ouest et dans un terrain marécageux , environné de grandes flaques d'eau ou bayoux , ce qui en rend le séjour extrêmement malsain. Cependant malgré tous ces inconvéniens et ces désavantages , cette ville est déjà assez considérable ; on y a construit un petit fort

assez régulier, bâti en briques, ainsi qu'un corps de casernes pour les officiers et les soldats.

En remontant depuis la pointe de la Mobile, on trouve deux petites rivières. La première qui se présente, est à-peu-près à trois et quatre lieues de distance des bouches de la baie, et située à l'Est. Elle s'appelle *Rivière de Bon - Secours* ; la seconde, située un peu au Nord de celle-ci, *Rivière des Poissons*. On voit déjà le long de leurs bords plusieurs jolis établissemens. Cinq à six lieues au-dessus de ces rivières et à l'Ouest, on en trouve deux autres encore, assez considérables, l'une appelée *Rivière - aux - Poules* ; et l'autre, un peu plus au Nord, *Rivière-aux-Chiens*. C'est à ce point que les grands bâtimens sont obligés de décharger, et que commence la navigation des goëlettes et autres petits bâtimens légers.

A environ dix lieues au-dessus de la ville de la Mobile, la rivière est interceptée par une grande île qui forme deux passages ; celui de l'est s'appelle *Tansa*, et l'autre

passage *de l'Ouest*. Ce dernier a une barre sur laquelle on ne trouve que sept pieds d'eau. Un peu à l'Est de ce même passage et à deux lieues au-dessus de son entrée , on trouve la rivière *Espagnole* , dans laquelle il y a toujours , à haute marée , neuf à dix pieds d'eau.

A trois lieues au-dessus du passage appelé *Tansa* , la *Rivière d'Alabama* se décharge dans la *Mobile* ; elle court N. E. , et arrose un espace de plus de cinquante lieues , c'est-à-dire , jusqu'au confluent des rivières *Coussa et Tapalouse* ; rivières fort considérables , et sur les bords desquelles sont situés les principaux établissemens de la nation *Creek*.

Au-dessus du confluent de la rivière d'*Alabama* et de la *Mobile* , cette dernière perd son nom , et prend celui de *Tombachee*.

A quatre-vingt-seize lieues de la bouche de la *Tombachee* et en la remontant , est situé le *Fort Tombachee* qui est miné. En remontant encore quarante lieues cette rivière , on arrive à ses sources , sur les-

quelles est établi le grand village des *Chikasaws*.

La Tombachee est navigable pour des goëlettes ou autres bâtimens de cette force, quarante lieues au-dessus de la *rivière des Chiens* ou Taskuloussa; au-delà, elle ne peut plus porter que des barges ou canots du port de cinq à six milliers.

Du village des Chikasaws, il y a un portage qui peut avoir trois milles tout au plus, à l'extrémité duquel on trouve les sources de *Bear's-Creek*, qui tombe dans la rivière du *Tennessee*; et quoique cette partie soit très-montagneuse, il sera cependant facile d'y ouvrir une communication en suivant la direction des gorges.

La nature du pays et les terres, depuis les bouches de la Mobile jusqu'à ses sources, peuvent être divisées en trois classes très-distinctes.

La première qui comprend depuis la pointe de la Mobile jusqu'au confluent d'Alabama, et s'étend trois-quarts de mille des bords de la rivière, est noyée et propre seulement pour la culture du

riz : ce sont des terres rapportées par les inondations successives de la rivière ; elles sont d'une nuance noire , et mêlées de sable.

La seconde s'étend à près d'un mille et demi plus loin dans l'intérieur des terres, et s'élève de quatre à cinq pieds, en forme de gradin, au - dessus du niveau de la première. Le pays est également plat, et sans aucune monticule, les terres, à l'abri des inondations, sont couvertes de très-beaux bois d'une grosseur énorme, tels que le *cèdre blanc*, le *cyprès*, et le *chêne vert*. La couleur de ces terres est brune ou chocolat ; l'indigo, le chanvre, le lin et le tabac y réussissent à merveille.

Enfin, la troisième qui est à l'extrémité de la seconde, est un pays plus élevé et très-ondulé. Les terres sont couvertes de chênes verts, de noyers et de pins d'une très-grande élévation ; mais quoique ces terres soient d'une bonne qualité, elles sont cependant très-inférieures à celles des deux autres classes, n'étant propres qu'au maïs, aux pommes de terre et à toutes les

plantes qui demandent un sol fort léger.

Plus loin encore dans l'intérieur des terres, et courant dans la partie de l'Ouest, est un pays d'une nature toute différente ; on y voit des prairies naturelles d'une étendue immense , interrompues de marais , et qui offrent de bons pâturages pour toutes espèces de bestiaux. Mais à l'Est de la rivière d'Alabama , et entre elle et celle de *Chatahooché*e , est au contraire un pays couvert de cannes de bamboux , si grosses et si épaisses , qu'il en est presque impraticable.

Généralement la rivière de la Mobile doit être regardée comme une rivière du premier ordre , pour le commerce , après le Mississippi , parce qu'une fois que la population permettra d'ouvrir un portage avec ses sources et celles de *Bear's-Creek* , qui tombe dans la Tennessee ; la Mobile sera sans contredit une des communications les plus courtes et les plus directes avec la mer et les États du Tennessee et de Kentucky.

Du temps que les Anglais étoient en pos-

session de la Mobile, il s'y faisoit un commerce assez considérable; l'exportation, année commune, soit en pelleteries, soit en fourrures, montoit à environ 500000 francs; mais depuis que l'Espagne en est maîtresse et que son Gouvernement a très-impolitiquement accordé à une compagnie anglaise le commerce exclusif de cette partie, il n'y a plus aucune industrie, et il ne s'exporte pas aujourd'hui pour la moitié de cette somme.



A R R E S T A T I O N .

De l'auteur, et de Joseph Warin, adjudant-général, par M. de Carondelet, Gouverneur de la Louisiane.

A VANT de me rendre à la Nouvelle-Orléans, je m'arrêtai chez M. Boré, cultivateur de la Basse-Louisiane, dont l'habitation est située à deux lieues de cette capitale (1). Je me proposois d'y séjourner vingt - quatre heures, pour y examiner en détail les essais intéressans que cet habitant avoit faits de la culture de la canne à sucre, les premiers qui, jusqu'à présent, eussent été couronnés de quelques succès. Je devois, en consé-

(1) Il est facile de concevoir que tout ce que j'ai décrit depuis chez M. Boré jusqu'à la Balise, doit être très-imparfait, ne l'ayant fait que de mémoire, après m'être classé tous ces différens objets dans la tête.

quence , envoyer le lendemain à la pointe du jour , l'adjudant Warin , près de M. le Gouverneur , pour lui faire part de mon arrivée , et lui présenter les lettres et passe - ports que j'avois reçus , tant du ministre de Sa Majesté Catholique , que de celui de la République Française près les États-Unis.

Le 27 , à la pointe du jour , au moment où l'adjudant Warin se dispoisoit à partir , on vint me prévenir que la chaloupe du Gouverneur étoit arrivée avec le major de la place (M. Gilmar) et un officier du régiment de la Louisiane , et que ces messieurs demandoient à me parler ; les ayant introduits dans mon appartement , M. le major me dit qu'il venoit de la part de M. le Gouverneur me féliciter sur mon arrivée , et m'envoyoit sa chaloupe : après lui avoir offert mes remerciemens , je lui observai que l'adjudant - général Warin alloit se rendre chez M. le Gouverneur , dans la matinée , pour lui remettre les paquets dont j'étois chargé , et le prévenir que le lendemain j'aurois l'honneur de lui

rendre mes devoirs. M. le Major me répondit que M. le Gouverneur désiroit que je me rendisse de suite en ville ; je lui observai le désordre de mon costume et la nécessité absolue d'en changer (1), il me dit alors que ces instructions portoient de m'amener tel que j'étois ; je lui demandai si c'étoit un *ordre* qu'il me signifioit, il me dit que *oui*. J'obéis sur-le-champ , afin d'éviter à M. le Major de commettre quelque injure plus grave envers mon pays. L'adjudant-général Warin m'ayant témoigné le désir de rester dans mon bateau pour surveiller mes équipages , reçut, comme moi, l'ordre d'entrer dans la chaloupe du Gouverneur, et dès-lors tous mes effets furent à la merci des rameurs. Un quart-d'heure après nous être embarqués , nous aperçûmes sur la digue une troupe de cinquante dragons qui se dirigeoient vers l'habitation de M. Boré ; M. le Major s'en étant aperçu , leur fit signe avec sa canne de

(1) J'étois vêtu des mêmes habits avec lesquels je voyageois depuis dix mois dans les bois.

rebrousser chemin, ce qu'ils parurent comprendre parfaitement. Je lui demandai ce que signifioit cette troupe : il me répondit que c'étoit la patrouille ordinaire ? Arrivé à la distance de deux cents toises du rivage qui se trouve en face du Gouvernement , un officier de la place fit un signal à M. le Major qui lui fit dire par acclamation : « *Ah ! c'est singulier ; l'on me fait* » *signe d'aller au fort* ». Je lui demandai si c'étoit là le logement que M. le Gouverneur destinoit aux officiers de la République française, *même avant d'avoir eu l'honneur de lui être présentés*. Il me dit qu'il étoit obligé de suivre ses ordres, et là finit notre conversation.

A notre débarquement , nous fûmes conduits à travers une foule de peuple , au fort S.-Charles , et déposés au corps-de-garde de l'officier, dans lequel on en plaça un second, le même qui nous avoit escortés dans la chaloupe; on consigna en dedans de la porte deux grenadiers, le sabre nu; on en mit également un à la fenêtre; pour plus de sûreté, on fortifia cette pre-

mière précaution de deux autres grenadiers avec baïonnettes au dehors de la porte , et un sur le parapet qui avoit vue du côté de la fenêtre. Il est bon d'observer que pendant la nuit on avoit doublé la garnison du fort , ainsi que les patrouilles , tant à pied qu'à cheval.

Après ces sages dispositions , on signifia à l'adjudant-général Warin de se rendre au Gouvernement ; il y fut conduit par M. le Major et l'aide-Major de la place ; M. le Gouverneur le reçut fort honnêtement , et l'ayant fait asseoir dans son cabinet en présence de M. l'Auditeur des guerres , de l'Interprète-général et du Secrétaire du Gouvernement , il lui demanda s'il étoit disposé à répondre aux diverses questions qu'on étoit obligé de lui faire , relativement au voyage qu'il avoit entrepris avec le général Collot , pour ensuite en faire une déclaration en forme , etc. , etc.

L'adjudant-général Warin ayant répondu affirmativement et juré de dire la vérité , on lui fit subir une sorte d'interrogatoire , après lequel il fut conduit , par ordre du

Gouverneur , dans une auberge , où l'on posta auprès de lui un caporal et deux fusiliers, la baïonnette au bout du fusil, qui y passèrent toute la nuit quoique cet officier fût fort malade.

A une heure après midi, M. le Major et l'aide-Major entrèrent dans le corps-de-garde, je leur demandai s'ils avoient reçu par écrit l'ordre de mon arrestation; ils me répondirent que oui. Je les priai de m'en donner une copie qu'ils me refusèrent, je voulus alors écrire un billet à M. le Gouverneur; mais l'officier de garde M. *Donois*, me dit fort honnêtement que cela ne se pouvoit pas; que M. l'aide-Major *Metzingue* avoit donné la consigne qu'on ne me laissât ni plume, ni encre, ni même un crayon; de visiter scrupuleusement tout ce qui entreroit dans le corps-de-garde, même le pain (1) : il n'y manquoit que les fers.

(1) M. le Gouverneur a formellement désavoué cette consigne, et en a rejeté l'odieux sur M. Metzingue, qui l'avoit imaginée par raffinement de méchanceté. J'aime à le croire !

Vers les quatre heures du soir, le Major, l'aide-Major, l'Interprète-général et le Secrétaire-greffier vinrent déposer dans le corps-de-garde mes équipages qui étoient tous pêle-mêle, mes malles ouvertes, les caisses brisées, et y apposèrent devant moi les scellés, sans en faire ni l'inventaire, ni remplir les autres formalités d'usage en pareil cas.

M. l'aide-Major, après cette cérémonie, me demanda mes clefs de la part du Gouverneur, je lui répondis que tous les effets renfermés dans les caisses, ainsi que les papiers qui étoient dans mon porte-feuille, appartenoient à la République; que n'en étant que le dépositaire, je ne pouvois remettre mes clefs qu'à M. le Gouverneur, et sur une décharge authentique de sa part, par laquelle lui seul se rendoit responsable des conséquences qui pourroient résulter de la publicité de mes papiers, qui intéressoient également les deux nations alliées.

M. l'aide-Major, malgré cette déclaration, eut l'impertinence de prendre sur ma table mon paquet de clefs; je lui ordonnai sur-

le-champ de les remettre à leur place, en ajoutant que s'il passoit outre, il apprît de moi *que la République étoit assez puissante pour obtenir sa tête de son Souverain, si elle croyoit qu'elle en valût la peine pour venger une offense qu'elle auroit reçue de lui.* M. l'aide-Major changea de couleur, remit les clefs et se retira.

A cinq heures, M. le Gouverneur me fit dire, par un officier, que sans un mal *de tête* qui lui étoit survenu, il seroit venu me voir, mais que le lendemain matin à huit heures précises il se rendroit au fort.

A l'heure indiquée, M. le Gouverneur, accompagné de M. l'Auditeur des guerres, du Secrétaire-greffier et de l'Interprète-général, se rendirent au fort. Après quelques complimens d'usage de part et d'autre, M. le Gouverneur me demanda si j'étois disposé à répondre aux questions qui me seroient faites ; je lui dis que je ne répondrois à rien, que préalablement je n'eusse eu une conférence particulière avec lui, et qu'il n'ait lu les lettres dont j'étois porteur pour lui de la part de nos ministres respectifs.

respectifs. M. l'Auditeur se retira avec sa suite.

Après une demi-heure de conférence particulière pendant laquelle M. le Gouverneur lut toutes ses lettres, et apprit les motifs de mon voyage qui intéressoit si intimement les deux nations ; il me parut moins inquiet de la précipitation qu'il avoit mise dans cette occasion, que des moyens qu'il emploieroit pour s'en tirer ; il me dit que pour n'avoir point l'air de rétrograder vis-à-vis de M. l'Auditeur, il seroit obligé de m'interroger, mais qu'il ne me seroit fait que des questions insignifiantes et de pure formalité.

M. l'Auditeur étant rentré, je subis un interrogatoire à la suite duquel M. le Gouverneur me proposa une maison en ville, où je resterois sur ma parole avec une ordonnance ; l'ayant acceptée, il me donna fort honnêtement sa voiture pour m'y conduire.

M. le Gouverneur étant venu le lendemain me visiter, me demanda si je préférerois de lui donner, sous l'inviolabilité

du secret , communication de mes papiers , ou d'allér à la Havane pour y attendre que nos deux cours aient décidé de cette affaire. Réfléchissant aux inconvéniens du dernier parti , à cause du retard qu'il mettroit à mon retour à Philadelphie , où j'avois des affaires très-importantes qui intéressoient la République , je n'hésitai pas à communiquer mes papiers , mais à condition que M. le Gouverneur s'engageroit , par écrit , à ne donner connoissance de ce qu'ils contenoient à qui que ce fût , et qu'ils me seroient remis tous fidèlement ; M. le Gouverneur m'en donna sa parole , et m'écrivit en conséquence la lettre n.º 1 , à laquelle je répondis celle n.º 2 (1).

Je restai en état d'arrestation à la Nouvelle-Orléans jusqu'au premier novembre , pendant lequel temps nous eûmes tous les jours des conférences , M. le Gouverneur et moi , concernant les intérêts de nos deux puissances. Il me témoigna combien il avoit lu avec plaisir mes mémoires qui s'accordoient si parfaitement avec tout ce

(1) Voyez l'Appendix.

qu'il n'avoit cessé de *dire* et d'*écrire* à sa cour , depuis qu'il administroit cette province ; il m'en demanda même quelques-uns que je lui donnai concernant les dangers de l'ouverture du Mississipi , et dont je tirai un reçu. M. le Gouverneur me demanda aussi la permission de faire copier quelques cartes, entre autre celle de l'*Ohio* ; je lui répondis que tout ce qui étoit renfermé dans mon porte - feuille étoit bien au service de Sa Majesté Catholique , mais qu'appartenant à la République Française je ne pouvois rien en distraire sans la participation de son ministre près les États-Unis ; que cependant, s'il vouloit écrire , à ce sujet, à celui de Sa Majesté Catholique résident à Philadelphie , pour en faire la demande au citoyen Adet, je n'y mettrois aucun empêchement. M. le Gouverneur ne fit à cette proposition d'autre réponse , sinon , *qu'il n'étoit pas assez content de son ministre pour lui écrire* ; et néanmoins , oubliant ses engagemens sacrés , se manquant à lui-même , à une Puissance alliée , à son propre Gouvernement, il a fait copier

plusieurs de mes manuscrits et des cartes les plus précieuses , entre autres celle de l'Ohio (1).

Le 1.^{er} novembre , en conséquence de la proposition que M. le Gouverneur m'avoit faite par sa lettre en date du 28 octobre , d'aller à la Balise y attendre un bâtiment , et tranquilliser par-là les habitans que ma présence alarmoit, *c'est son expression , voyez sa lettre sous le n.º 3*, je partis sur une galère de Sa Majesté , accompagné d'un capitaine du régiment de la Louisiane qui me déposa à la Balise , dans la maison du maître pilote , située au milieu d'un marais tremblant , et dont on ne peut sortir qu'en canot , sous peine d'être englouti dans des vases remplies de tous les insectes et des incommodités qu'un pareil séjour peut naturellement produire. J'y restai jusqu'au 22 décembre que je m'embarquai sur le brig l'*Iphigénie* pour me rendre à Philadelphie.

(1) C'est M. le Major Gilmar qui en a été le copiste , et c'est de lui que je le tiens.

M. le Gouverneur dans sa lettre au citoyen Adet , ministre de la République , établit sa justification de la conduite qu'il a tenue envers moi , sur les points suivans :

1.° Sur le silence du ministre de ne l'avoir point prévenu de mon arrivée;

2.° L'avis qu'on lui avoit donné de Philadelphie que j'étois chargé d'une mission secrète dont il devoit se méfier ;

3.° Le compte qu'un officier subalterne lui avoit rendu que je faisois la reconnoissance de la province.

4.° L'alarme que ma présence avoit occasionnée parmi les habitans , sur-tout d'après les bruits qui s'étoient répandus par la voie des gazettes américaines , que la Louisiane alloit devenir française.

On ne peut rien voir de plus foible et de plus contradictoire que de semblables raisons , et pour les réfuter , je ne me servirai que des propres écrits et paroles de M. le Gouverneur.

Lorsque M. le Gouverneur dit qu'il n'étoit pas informé de mon arrivée , il oublie sans doute que dans le courant de juin il

reçut une lettre de M. *Jaudanes* , ministre d'Espagne près les États-Unis , qui lui annonçoit positivement mon voyage , et que lui-même l'a rendu publique ; que deux mois après ne me voyant point arriver, il dit, à *l'ordre*, que vraisemblablement les officiers français qui voyagoient dans l'ouest de l'Amérique , s'étoient dégoûtés et avoient remonté l'Ohio. Mais en supposant que je n'eusse pas même été annoncé , ce n'étoit pas une raison pour me faire arrêter et conduire dans un fort ; il étoit bien persuadé que deux officiers ne voyagoient pas dans un pays étranger sans être munis de tous les passe-ports nécessaires , et dans le doute il devoit du moins s'en assurer. Je regrette de ne pouvoir justifier M. le Gouverneur de cette précipitation , qui laisse entrevoir une sorte d'aversion contre tout ce qui porte le cachet de la République.

Il dit , à la vérité , qu'il avoit reçu de Philadelphie divers avis qui lui recommandoient de se méfier de mon voyage ; mais si M. le Gouverneur eût été mieux

instruit de la situation politique des États-Unis , il auroit su qu'il y avoit une lutte très-violente entre ce qu'on appelle les fédéralistes et les anti-fédéralistes ; que les premiers sont absolument les ennemis jurés de la République Française , et qu'il étoit tout simple , qu'informés de mon voyage , ils employassent , comme ils l'ont fait , tous les moyens pour en empêcher la réussite. M. le Gouverneur a été si convaincu de cette vérité , qu'à la suite d'une conversation particulière à ce sujet , il n'a pu s'empêcher de me dire dans un mouvement d'impatience , *« j'ai été trompé , mais celui qui m'a compromis paiera pour tout. »*

M. le Gouverneur motive en vain sa conduite sur l'assurance à lui donnée qu'en faisant la reconnoissance de la Louisiane, j'avais des vues opposées aux intérêts de son Gouvernement; ce prétexte est encore moins fondé que les deux précédens. Il a visité tous mes papiers , ainsi que ceux de l'adjudant-général Warin, et il n'a trouvé en manuscrits que des mémoires qui traitoient des

intérêts de Sa Majesté Catholique; en plan, un *croquis de St.-Louis*; et en carte, la *partie américaine des Illinois*, sur laquelle la rive droite du Mississippi est seule tracée.

J'ai donné à M. le Gouverneur l'explication concernant le plan de St.-Louis, qui s'est trouvée conforme à ce que lui ont mandé M. Zénon - Trudau, et M. Gayoso, Gouverneur de Natchès (1).

Quant à la carte des Illinois, M. le Gouverneur n'y avoit pas le plus léger droit; cependant, nonobstant sa parole de me

(1) Pendant mon séjour à St.-Louis, causant avec M. Zénon-Trudau sur l'importance de ce poste en cas de guerre avec l'Angleterre, je fis observer à cet officier plein de zèle et d'intelligence, la facilité qu'offroit le terrain pour y faire un camp retranché, au moyen d'une simple écluse. M. Zénon, toujours avide de communiquer à son Gouvernement tout ce qu'il croit pouvoir lui être utile, me pria de lui donner par écrit le croquis de mon idée, pour l'envoyer à M. le Gouverneur. L'adjudant-général Warin le fit sur-le-champ en présence de M. Zénon, lequel me le remit pour en être le porteur. En passant au Nat-

restituer tous mes papiers quelconques ; il n'a pas hésité de se l'approprier ; c'est en vain qu'il allègue que la rive droite du Mississipi est marquée dessus , il sait parfaitement bien que ce n'est qu'un seul trait tiré de la carte de *Hutchins* pour indiquer la largeur du fleuve , il auroit eu tout au plus le droit d'en détacher la partie espagnole.

M. le Gouverneur a-t-il aussi trouvé quelque partie dépendante du territoire de Sa Majesté Catholique dans le cours de l'Ohio ? ou bien est-il chargé d'empêcher

chès, à la suite d'une conversation avec M. le général Gayoso sur la défensive de la Louisiane , je lui fis part de mon projet sur St.-Louis, et lui montrai le plan; il le trouva si bon qu'il me pria de le lui laisser; mais comme je m'étois chargé de le remettre à M. le Gouverneur , je lui observai qu'il convenoit mieux qu'il le tînt de sa main que de la mienne. M. Gayoso en écrivit en conséquence à M. le Gouverneur , dans sa lettre du 15 octobre , veille de mon départ , de laquelle M. le Gouverneur a constamment refusé de me donner connoissance.

que les Français ne prennent aucune connoissance des Etats-Unis ? Il me paroît étonnant qu'il soit aussi scrupuleux , aussi sévère vis-à-vis des républicains français , pour tout ce qui concerne la Louisiane , tandis qu'il a tant de complaisance pour les autres étrangers *et particulièrement les Anglais* ; car il accorde à une maison de cette nation le commerce exclusif des pelleteries de la Haute-Louisiane (Mrs. Todd et C.^{ie}) qui ont toute la rive droite du Mississipi. Il faut que M. le Gouverneur ignore que ce sont des agens du Canada appartenant à la compagnie du grand Nord ; qu'il ignore que cette compagnie s'est déjà emparé de toutes les sources des rivières qui versent leurs eaux dans la rive gauche du Missouri ; qu'elle a déjà séduit , corrompu et mis dans ses intérêts la plupart des nations sauvages , de toute cette partie de territoire appartenant à Sa Majesté Catholique , et privé par-là ses sujets de cette branche d'industrie , ce qui les réduit au désespoir.

Quant à l'alarme que ma présence a excitée , ainsi que l'a dit M. le Gouverneur ,

j'avoue que j'ai peine à y croire, sur-tout quand je me rappelle toutes les marques d'amitié et de bienveillance que j'ai reçues pendant tout le temps que j'ai mis à parcourir la Louisiane, tant des habitans que de messieurs les officiers espagnols qui, non contents de m'avoir comblé d'égards, m'ont encore chargé de lettres pour tous leurs parens et amis de la Nouvelle-Orléans, lettres que j'ai remises moi-même à monsieur le Gouverneur, au nombre de plus de quarante. S'il veut avoir la bonté de les produire, son gouvernement et le mien pourront juger facilement quelle sorte d'inquiétude j'ai inspirée ; par-tout je n'ai vu que des peuples attachés à leur ancienne patrie pour laquelle ils font des vœux, sans pour cela cesser de témoigner une soumission très-respectueuse au Gouvernement sous lequel ils vivent.

Le résultat de mon voyage étoit si éloigné d'avoir causé l'alarme ; ma mission portoit un caractère de sagesse et de prudence si évident ; mes travaux intéressoient d'une manière si immédiate la cour d'Es-

pagne, que M. le Gouverneur fut le premier à s'occuper des moyens de mettre ma personne et mes papiers à l'abri d'être interceptés par l'ennemi commun , en me proposant un *passe-port sous un faux nom*, et en faisant exécuter lui-même *des meubles secrets* pour y recéler mes papiers.

Je terminerai ces détails en rendant à M. le Gouverneur une justice qu'il mérite, c'est qu'excepté ma détention, il a eu pour moi tous les égards et toutes les attentions possibles.

J'aime à croire qu'il a été trompé , et je lui pardonne volontiers les désagrémens qu'il m'a d'abord fait essuyer, en considération des honnêtetés que j'en ai reçues par la suite. Tous les hommes sont sujets à tomber dans l'erreur, et principalement ceux qui gouvernent, parce qu'étant dans l'impossibilité de voir tout par eux-mêmes, ils sont obligés de s'en rapporter à ceux qui les entourent, et sont souvent trompés.

CHAPITRE XXV.

Suite de la description du fleuve Mississipi. — Détails sur les sources de ce fleuve. — Nature des terres de la rive Ouest. — Inondations périodiques. — Sa navigation. — Celle du golfe du Mexique. — Vents qui règnent communément dans toutes ces contrées. — Résumé.

LE fleuve Mississipi a ses sources , d'après les observations faites par Mackenzie , vers le quarante-septième degré de latitude Nord, et le cent-unième degré de longitude à l'Occident , plus deux degrés au-dessous du lac des Bois , dans un vaste marais formé par une infinité de petits lacs , dont les principaux s'appellent le *lac des Ours blancs et le lac des Marais*. (Voyez la carte.) Le premier qui est le plus au Nord de la Haute-Louisiane , est aussi le plus considérable.

La direction du Mississippi, depuis ses bouches jusqu'à une petite rivière appelée *Elk-River* (*rivière des Elans*), située un peu au-dessous de celle de *Chepaway*, est Nord et Sud; mais arrivé à ce point il fait un coude, et court au Nord-Ouest parallèlement avec le Missouri, dont il n'est souvent séparé que par un espace de cent à cent vingt milles.

Depuis ses sources jusqu'à la chute St.-Antoine, le Mississippi n'est qu'un gros ruisseau; mais immédiatement après avoir reçu la rivière St.-Pierre, il commence à devenir navigable et à prendre un cours majestueux, qu'il conserve jusqu'au golfe du Mexique, sans être interrompu par aucunes cataractes.

Depuis la chute St.-Antoine jusqu'aux bouches du Missouri, son cours est doux, lent, et ses eaux sont constamment claires et limpides.

Dans cet espace qui peut être évalué à mille cinquante milles, il reçoit, entre autres rivières remarquables par la facilité que leur navigation offre au commerce, la *ri-*

vière Froide , celle de St.-Pierre , celle de Ste.-Croix , de Chepaway , du Ouiscousin , celle du Moins , et celle des Illinois.

La rivière Froide vient de l'Est , et n'est séparée que par un très-petit portage de l'une des sources de la rivière St.-Louis , qui verse ses eaux dans *l'Ouest-Bay* (ou Baie de l'Ouest) , qui fait partie du Lac supérieur.

La rivière St.-Pierre vient du Nord-Ouest , et prend ses sources près la rivière *Asseniboine* qui se jete dans le lac *Ouini-ping* , et c'est par cette rivière que les Anglais communiquent de *Michillimakinack* avec les nations sauvages répandues sur le Haut - Missouri , et particulièrement *les Sioux*.

La rivière Ste.-Croix vient de l'Est , et n'est séparée que par un portage de neuf milles de la rivière *Goddard* , qui verse ses eaux dans le Lac supérieur. Les Anglais venant du Canada , la descendent communément pour aller gagner la rivière St.-Pierre.

La rivière de Chepaway vient de l'Est ,

sa branche la plus septentrionale communique par un petit portage avec la rivière de *Copper-Mine* (ou *rivière au cuivre*) qui verse ses eaux dans le Lac supérieur. Cette rivière est peu fréquentée à cause des chutes.

La rivière du *Ouiscousin* vient de l'Est, et n'est séparée que par un marais de trois milles (navigable même dans les grandes eaux) de la rivière de *Fox* ou rivière du *Renard*, qui se jette dans *Green-Bay* ou *baie verte*, qui fait partie du lac *Michigan*; c'est la route que tiennent les Anglais pour se rendre dans la rivière du Moins.

La rivière du Moins est, après la rivière de St.-Pierre, sur le côté occidental du fleuve, la plus fréquentée par les Anglais lorsqu'ils veulent se rendre chez les nations qui habitent la rive gauche du Bas-Missouri; ses sources communiquent avec la Grande rivière dont les eaux se versent dans le Missouri.

La branche la plus nord de la rivière des Illinois, appelée *Rivière des Plaines*, n'est séparée que par un très-petit portage de la
rivière

rivière de *Chikago*, dont les eaux versent dans le lac Michigan. C'est la grande communication du détroit avec le fleuve.

Ainsi toutes les grandes rivières du haut Mississippi (1) depuis la chute St.-Antoine jusqu'au Missouri, venant de l'Est, communiquent avec le Lac supérieur et le lac Michigan, et toutes celles venant de l'Ouest, avec le lac Ouiniping et les eaux du Missouri.

Aux sources du Mississippi, la nature du terrain est un composé de lacs et de terres abreuvées d'eau, qui s'étendent jusqu'au-dessous du lac du *Marais*. Ces terres sont couvertes de grandes herbes et de broussailles, on y voit peu d'arbres. Mais à compter de la rivière du Marais jusqu'aux bouches du fleuve, on observe trois classes de terrains parfaitement distinctes.

La première, qui comprend ceux situés depuis la rivière du Marais jusqu'au Missouri, forme un pays ondulé, couvert des

(1) Nous entendons par *Haut-Mississippi* depuis ses sources jusqu'au Missouri.

plus beaux bois et de prairies naturelles d'une immense étendue, dont quelques-unes ont jusqu'à cent milles.

La qualité des terres est supérieure à toutes celles connues jusqu'à présent dans l'Amérique septentrionale, sur-tout sur le plateau qui sépare les eaux du fleuve Mississippi de celle du Missouri. (Voyez la carte de la Haute-Louisiane.)

La seconde classe prend depuis le Missouri jusqu'aux hauteurs de *Taïou-Wapeti*, près du cap Girardot. C'est un pays rompu, rempli de hauteurs pleines de minéraux, mais de l'autre côté de ces hauteurs le pays est moins élevé, le sol plus riche et très-bien arrosé.

La troisième classe s'étend depuis les hauteurs de *Taïou-Wapeti* jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Terrain bas, souvent noyé à des distances plus ou moins rapprochées, et à proportion de l'éloignement des hauteurs de *Taïou-Wapeti*. Vers le Sud-Ouest, ces terres sont toutes de rapport et couvertes de grosses cannes (espèce de bambou) ou de cyprès jusqu'à la distance de vingt-un,

vingt-quatre et trente milles des rives du fleuve où elles commencent à s'élever graduellement ; alors on trouve de belles futaies et des prairies naturelles d'une fertilité égale à celle que nous avons indiquée en parlant du Missouri, notamment sur la rivière St.-François, la rivière Blanche, celle des Arkansas, la rivière Rouge et la rivière du Wachita.

Toutes ces terres depuis le quarante-septième degré jusqu'au trente-troisième sont propres à recevoir la même culture que celle de nos départemens septentrionaux ; depuis le trente-troisième degré jusqu'au trente-unième, celle de nos départemens méridionaux ; depuis le trente-unième degré jusqu'aux bouches du fleuve, c'est-à-dire, jusqu'au vingt-neuvième, celle de nos colonies. (Voyez chapitre agriculture.).

Le fleuve commence à monter vers la fin de décembre ; il déborde en février, mars et avril ; en mai et juin il est au niveau de ses bords et rentre dans son lit ; dans les premiers jours de juillet, il commence à

baisser et continue jusqu'à la fin d'août , époque où communément ses eaux sont les plus basses.

Je viens de dire en parlant du fleuve , que ses eaux *rentrent dans son lit* , ce qui me met en contradiction avec beaucoup d'écrivains , même des académiciens , qui , comme la plupart des voyageurs croient se rendre beaucoup plus intéressans à raison des choses extraordinaires qu'ils prétendent avoir vues , ou des dangers qu'ils ont courus. De-là toutes ces descriptions gigantesques , ces recueils de choses merveilleuses , et toutes les fables qui égarent l'esprit des uns , échauffent l'imagination des autres , intimident quelques individus et trompent tout le monde.

C'est une erreur monstrueuse de dire que les eaux du fleuve , une fois hors de son lit , n'y rentrent plus. Voici ce qui a donné lieu à cette fausse assertion.

On a vu dans le cours de ce voyage , qu'après avoir dépassé les hauteurs du Tonicas , les deux rives du fleuve ne sont plus qu'une vaste et grande alluvion tra-

versée par différens grands canaux ou bouches du fleuve. Dans toute cette partie , depuis la Nouvelle - Orléans jusques près des Natchès où les terres commencent à s'élever , les eaux sorties du lit du fleuve , n'y rentrent réellement plus , parce que trouvant des terres basses qui s'inclinent vers l'Est et l'Ouest et de grands canaux qui les conduisent , elles vont se décharger les unes dans la *Baye St.-Bernard* , les autres dans les lacs *Pont-Chartrain* et *Maurepas*. Mais à compter des Natchès jusqu'au Missouri , et même plus haut où le fleuve cesse en quelque sorte d'être sans rives et de napper , toutes les eaux qui ont franchi ses bords , y rentrent , parce qu'à mesure qu'on remonte le fleuve , ses rives s'élèvent , et les deux chaînes de hauteurs que nous avons décrites , se rapprochent des bords. Les eaux qui trouvent au contraire un terrain dont l'inclinaison est dirigée vers le fleuve , sont tout naturellement rejetées dans son lit , soit par les rivières qui les ramènent dans le fleuve avec leurs propres eaux , soit par une infinité de grands ra-

vins ou bayous dont on observe que les deux rives du fleuve sont remplies , et tout ce volume d'eau va de-là dans le golfe du Mexique qui est leur réservoir commun. Ces eaux ne se perdent donc point dans les terres ; elles n'y séjournent donc pas plus en bas qu'en haut du fleuve , ainsi qu'on l'a ridiculement publié ; et il n'y a dans ce mouvement des eaux , aucun phénomène extraordinaire ; tout y est simple , comme tout ce qui sort des mains de la nature.

Les difficultés que présente la navigation du Mississipi , n'ont guère été mieux expliquées ; elles sont grandes sans doute , mais je suis convaincu qu'elles n'ont rien de plus extraordinaire que n'avoient nos plus grands fleuves d'Europe avant que cette partie du monde ne fût habitée ; et la plupart des accidens qui ont eu lieu jusqu'à cette heure , ne doivent être attribués qu'à l'ignorance , à l'insouciance , et plus encore à la cupidité.

Les époques où le fleuve offre le plus d'obstacles à surmonter , sont celles où il monte ou descend ; par conséquent en dé-

cembre , janvier , février , et en juillet et août ; parce qu'alors son cours est beaucoup plus rapide , et qu'il charrie une grande quantité de bois ; mais lorsque ses eaux sont dans une espèce d'équilibre , son cours est très-ralenti , et la plus grande partie de ces bois se sont dirigés dans le golfe , où ils se sont fixés.

La nécessité, si industrieuse, nous a convaincus de tous ces faits. La majeure partie de mon équipage ayant été attaqué d'une dissenterie au Cap-Girardot , et notamment mon pilote , je fus obligé de gouverner mon bateau moi-même jusqu'au Natchès , distance de douze cents milles , et j'ai acquis l'expérience que tous ces dangers , ces accidens si souvent proclamés , sont à-peu-près nuls avec de la prudence , beaucoup d'attention , et quelques règles générales.

Du nombre de ces dernières , je citerai les suivantes , qui mettront , en les prenant pour guides , tous les voyageurs à l'abri des accidens les plus communs.

1.° La plus essentielle de toutes , en des-

cependant, c'est d'avoir l'attention dans toutes les sinuosités du fleuve, de suivre toujours les parties concaves, et d'éviter soigneusement les pointes saillantes ainsi que les canaux formés par les îles ; c'est là où se créent tous les bancs , que s'accumulent tous les bois qui forment les embarras. Dans les parties concaves, le courant est plus fort et ne permet point ou permet peu aux bois flottans de s'y fixer , il les entraîne, et l'on trouve toujours une grande profondeur d'eau.

2.^o Lorsque le fleuve, au contraire, court en droite ligne , et que son lit est intercepté par des îles , ce qui arrive très-souvent, il faut , dans l'incertitude de savoir quel chenal on doit prendre pour trouver le bon , faire cesser de ramer et de gouverner *un mille avant d'arriver devant les îles* , et abandonner entièrement le bateau au courant qui le porte inmanquablement dans la bonne passe. Des essais multipliés m'ont convaincu de ce fait.

3.^o Ce qu'il y a de plus dangereux et ce qui a fait perdre tant de bateaux , princi-

pablement de l'espèce de ceux et avec lesquels les Américains descendent l'Ohio et le Mississippi jusqu'à la Nouvelle - Orléans , sont les *Sawyers* , ou en terme canadien , les *chicots*. Ce sont de gros arbres , qui n'ayant pu être entraînés , se sont accrochés par les racines au fond du fleuve ou à d'autres arbres , et dont la partie supérieure s'élève et est agitée par le courant. Il n'est rien de si facile à éviter ; avec un peu de surveillance , on les aperçoit toujours à une très-grande distance , soit parce qu'ils se montrent au-dessus de l'eau , soit par les brisans qu'ils forment lorsqu'ils sont cachés dessous. Par exemple , si le courant venant de gauche à droite , se porte sur les chicots , il ne faut pas persister à passer au-dessus , mais au contraire , céder au courant et prendre le dessous , c'est-à-dire ; passer à droite en laissant le chicot à gauche. Avec ces précautions on ne les aborde jamais. Mais les Américains ne se contentent pas seulement de ne pas même gouverner leurs bateaux dans ces longs voyages , leur excessive économie les porte encore à les

laisser dériver nuit et jour, aussi en péril-il une très-grande quantité: c'est ainsi que l'on fait passer la navigation de ce fleuve pour dangereuse, tandis qu'à peine on peut citer de pareils accidens arrivés à des bateaux conduits par des Canadiens.

Quant à remonter le fleuve, l'époque la plus favorable, ainsi que nous l'avons dit, c'est lorsqu'il est tout-à-fait plein ou tout-à-fait bas. Dans le premier cas, comme il y a de l'eau par-tout suffisamment, et que le bateau n'est point chassé par le courant, on n'éprouve aucun des inconvéniens que nous avons cités lorsqu'on descend le fleuve. Dans le second, c'est la marche inverse de celle que nous avons expliquée pour descendre qu'il faut adopter; on évite les parties concaves et l'on range les pointes, parce qu'on y trouve moins de courant, et qu'elles offrent souvent de belles plages de quatre à cinq milles d'étendue, qui servent à remonter le bateau à la corde.

On observe déjà que tous ces obstacles diminuent sensiblement, sur-tout depuis

vingt ans. On attribue avec raison ce changement à l'immense population qui s'est portée depuis la paix sur l'Ohio et les parties adjacentes, et dont les deux rives se défrichent et se peuplent avec une très-grande rapidité.

Il n'est donc pas permis de douter qu'à mesure que toutes les grandes rivières, tributaires du fleuve, et notamment le Missouri se peupleront, une partie de ces entraves diminueront, parce que ce sont les grandes forêts qui forment et attirent les nuages, et entretiennent une humidité constante qui alimente les plus petits ruisseaux : aussi remarque-t-on qu'au-delà des Alléganys il tombe, année commune, une bien plus grande quantité d'eau qu'en deçà, où de vastes plaines ont été défrichées et découvertes. Lorsqu'il en sera de même des Etats de l'Ouest, les pluies y seront moins fréquentes, et la plupart des ruisseaux tariront; dès-lors les rivières fournissant moins d'eau au fleuve, les débordemens de celui-ci diminueront progressivement.

Par les défrichemens, les bords des ri-

vières n'étant plus couverts d'arbres , on verra également disparoître cette multitude de bois flottans , et le Mississippi , l'Ohio et le Missouri deviendront aussi dégagés d'embaras , que le sont aujourd'hui les rivières d'*Hudson* , de *Delaware* et de *Potomack* , etc., etc., qui certainement offroient les mêmes inconvéniens , lorsqu'elles furent visitées , pour la première fois , par des hommes civilisés.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à dire un mot de la navigation du golfe du Mexique , dont les difficultés et les dangers ont été aussi représentés comme un des grands inconvéniens qui devoient s'opposer à la prospérité de cette partie du continent , et cela par des hommes dont les talens et le caractère public impriment , à juste titre , le respect et l'admiration. M. Jefferson. (Voyez son ouvrage sur la Virginie.)

Ce qui rend la navigation du golfe du Mexique difficile et périlleuse , ce sont les courans ; mais il faut distinguer dans quelle partie du golfe ils sont réellement dangereux.

Au-dessous du vingt-septième degré les courans portent dans le golfe ; au-dessus ils portent hors du golfe.

Plus l'on s'enfonce dans le golfe , après avoir dépassé le vingt-septième degré , plus les courans varient et changent de direction quelquefois chaque vingt-quatre heures. Dans cette partie , la navigation est très-dangereuse , parce qu'il n'y a aucune pratique qui puisse établir des règles certaines ; cela est si vrai , que lorsqu'un bâtiment , venant du fond du golfe , a dépassé le vingt-septième degré , le navigateur regarde le voyage comme fait (en terme marin) , et il se considère comme hors de tous dangers.

Au-dessus du vingt-septième degré , comme je viens de le dire , les courans portent dehors , mais avec cette différence qu'ils ne varient jamais. Par le vingt-neuvième degré , en sortant des bouches du fleuve , les courans portent à l'Est et à l'Ouest , c'est-à-dire , que les eaux du fleuve se partagent , moitié sur la *baie St.-Bernard* , et moitié sur *Pensacola* , mais cela ne dure

que le temps où l'on est sous la sonde , après quoi les courans portent droit sur le canal de *Bahama*.

Mais comme l'on ne sort jamais du fleuve qu'avec des vents faits, et que quand bien même on seroit pris par un calme , on a la ressource de jeter l'ancre par-toût sur un fond excellent, on ne court jamais le plus léger danger d'être jeté ni sur Pensacola , ni dans la baie St.-Bernard ; et encore une fois tous les accidens qui ont lieu n'arrivent qu'au-dessous du vingt-septième degré.

A l'égard des vents les plus régnans dans la vallée du Mississipi, voici l'extrait des observations que nous avons faites jour par jour , et qui se sont trouvées s'accorder avec les renseignemens que nous avons pris des plus célèbres pilotes.

Les vents sur l'Ohio sont généralement variables, mais on observe cependant qu'ils soufflent plus communément de la partie du Sud et du Nord , très-rarement du Nord-Est.

Les vents de Sud-Est y sont assez communs pendant l'été, ils amènent toujours de la pluie , et sont très-brumeux.

Le Sud-Ouest est clair et très-chaud , le Sud amène les ouragans.

Dans la Haute-Louisiane, vers les Illinois et au-dessus, les vents d'Ouest produisent toujours les orages qui, après être formés, suivent ensuite la chaîne de hauteurs qui borde le fleuve, et court vers le Sud-Sud-Ouest.

Sur le Missouri, les vents sont, pendant onze mois de l'année, de la partie du Nord-Ouest, et sont plus forts à mesure que l'on approche de la chaîne de montagnes appelées *Montagnes Jaunes*. Vers l'heure de midi, ils soufflent quelquefois avec une telle force, que le navigateur est obligé de mettre à terre, mais ils tombent avec le soleil.

Dans la Basse-Louisiane, au-dessous du trente-troisième degré, à compter du mois de novembre jusqu'au mois de mars, ce sont les vents du Nord, du Nord-Ouest et du Nord-Est qui prévalent. Quelquefois ils passent dans la partie du Sud, mais ils n'y tiennent jamais plus de vingt-quatre heures, et dans ce cas on est certain qu'ils

amènent toujours de la pluie , après laquelle ils passent constamment au Nord-Ouest.

Avril , mai et juin sont remarquables pour les calmes et les grandes sécheresses. Juillet , août et septembre sont , comme aux îles , la saison des vents , des grains blancs ; pendant ce temps les vents font le tour de la boussole , hors cela les vents sont toujours dans la partie du Sud-Ouest.

C'est en août que les ouragans ont toujours lieu ; ils commencent ordinairement par le Nord-Nord-Est , soufflent d'abord avec force pendant quelques heures , après quoi succède un calme profond qui dure quelques minutes , puis les vents passent au Sud-Sud-Ouest , soufflent avec furie , soulèvent la mer qui inonde les terres jusqu'à six pieds d'élévation au-dessus du rivage ; mais ces ouragans ne se font jamais sentir (j'entends ceux de cette direction) dans l'intérieur des terres , au - delà du trentième degré.

Toutes les fois qu'il y a du tonnerre dans les coups de vents , il n'y a jamais d'ouragan à craindre.

Les monumens naturels de la Haute et de la Basse-Louisiane attestent l'antiquité de ces contrées. La Basse-Louisiane par l'immense quantité des dépôts terreux que le Mississippi a charriés ; la Haute-Louisiane par l'arrangement des couches de terre, par les débris des végétaux et d'animaux que l'on trouve à toutes sortes de profondeur, par les prairies élevées, situées sur les grands plateaux qui séparent la Louisiane du Nouveau-Mexique, et qui laissent encore voir des roches isolées, éparses, et qui paroissent être les débris, ou plutôt les points les plus élevés d'une chaîne de montagnes qui n'existe plus, parce que les eaux l'ont recouverte de leurs dépôts, de leur limon.

Quant aux monumens artificiels dont quelques voyageurs ont fait de si belles descriptions, les plus nombreux sont les *buttes* plus ou moins hautes, qui ont servi de forteresses aux nations indiennes : on les nomme *Mamelles*. On en trouve par-tout, et quand on fouille ces buttes, on y trouve des haches de pierres, des casse-têtes de

même matière et des vases de terre , dont quelques - uns sont encore entiers. On trouve aussi des tombes de pierres brutes ; on prétend qu'à une lieue du Fort St.-Charles , dans le pays des Illinois , il y a de ces tombes de pierres proprement taillées , et que près de-là est une belle grotte dans un rocher. On va jusqu'à dire qu'il y a dans d'autres endroits des débris d'édifices de pierres taillées d'une grosseur énorme ; mais nous n'avons rien vu de semblables , ni aucun des caractères d'une écriture dont on fait mention aussi , et que l'on assure n'avoir aucun rapport avec aucune des écritures connues jusqu'ici.

Ce qu'on appelle Palissa est la figure d'un grand animal imaginaire , que les Indiens ont grossièrement dépeint en couleur rouge sur la coupe d'un grand rocher situé à la rive orientale du Mississipi , près de la rivière des Illinois. A l'égard des grottes souterraines où les voyageurs voient de si belles choses (1), ce sont des cavernes creu-

(i) Si vous demandez à un Sauvage ce qu'il y a

sées par les eaux où se forment naturellement des concrétions pierreuses. La vase qui se dépose dans ces cavités y reçoit quelquefois l'empreinte des pieds d'animaux, et cette couche de vase venant à se pétrifier et faire corps avec le roc, les empreintes y restent. Ces grottes sont très-nombreuses; il y a dans la rivière des Arkansas un grand rocher appelé le *Pain de Sucre*, autour de la base duquel sont plusieurs de ces grottes souterraines. Il y en a d'autres sur le bord des rivières où les canots peuvent entrer; on prétend qu'il y a de ces cavernes si profondes, qu'on y marche plus d'une heure sans en rencontrer l'extrémité, d'autres traversent des montagnes. On dit aussi qu'il y a des rochers taillés perpendiculairement avec des crénaux au sommet, mais ce sont des fables. Ces rochers ont été ainsi façonnés par des

vu, il vous répondra, des castors d'une grosseur énorme; à un Canadien, la ville de Paris; à un Espagnol, dire la messe; à un Américain, battre monnaie. C'est ainsi que notre imagination nous fait voir ce que nous idolâtrons le plus.

courans d'eau , et les coupes y ont été produites par des éboulemens ; leurs prétendus crénaux ne sont que des parties saillantes que les eaux n'ont pu atteindre.

Je ne terminerai pas ces observations comme la plupart des voyageurs , à qui la présomption fait croire qu'ils ont tout vu , tout fait et tout dit , et j'avouerai au contraire avec franchise , que ce travail est très-incomplet , parce que les contrées que nous avons parcourues sont immenses , qu'il faudroit , pour les étudier en détail ; autant d'années que nous y avons mis de mois , et autant de facilités pour y pénétrer que nous y avons trouvé d'entraves.

Mais qu'il nous soit permis de le dire , malgré toutes les imperfections de ce travail , si l'on considère l'époque critique à laquelle nous l'avons entrepris ; si l'on réfléchit qu'il a fallu tromper la haine et la jalousie réunies des fédéralistes et des Anglais ; ne pas trop réveiller les inquiétudes de l'Espagne , assez justifiées par la conduite de quelques vagabonds qui nous avoient précédés dans la même route , mais avec

des desseins perfides ; si l'on se rappelle que nous avons été surveillés, environnés d'espions , d'assassins , et même arrêtés ; ce recueil d'observations devra paroître de quelque prix , sur-tout , si comme nous osons nous en flatter , il est suffisant pour faire naître le juste désir de le compléter. Il a fallu encore s'exposer à des dangers particuliers pour le faire arriver jusqu'aux mains auxquelles il étoit destiné ; mais un vrai Français n'en connoît point qu'il ne veuille braver pour servir son pays.

Nota. Pour compléter les données que nous avons recueillies sur ces contrées , il nous reste à parler en général des produits de la culture , des bois , du commerce , de la politique , des limites , ainsi que des frontières que nous présumons devoir un jour servir de barrière entre les États atlantiques et ceux de l'Ouest , tous objets importants, que pour l'intelligence du lecteur nous avons classés dans les chapitres suivans.

CHAPITRE XXVI.

Productions de la Louisiane. — Bois. — Erreur où l'on est en Europe sur les bois des États-Unis. — La Louisiane et les Florides sont intactes. — Mauvaise qualité des bois du Nord. — Ceux de l'Ouest préférables. — Bois de construction. — Chênes verts. — Chênes blancs et noirs. — Cèdres. — Cyprès. — Pins. — Ormes. — Leurs débouchés. — Différentes autres espèces de bois. — Bois de la Guyane. — Autres productions spontanées de la Louisiane.

COMME les productions de la terre sont les premiers, on peut même dire les seuls élémens du commerce, c'est par elles que je commencerai ce chapitre.

Il est suffisamment connu que les forêts de la Baltique qui, depuis si long-temps fournissent toutes les marines de l'Europe,

commencent à s'épuiser ; que l'état d'épuisement où elles se trouvent fera annuellement hausser le prix des bois que l'on en tire , et que l'Angleterre a , pour acquérir ce qui en reste , beaucoup d'avantages sur les autres puissances maritimes.

On croit généralement en Europe que le continent d'Amérique , (et l'on entend par-là le territoire des Etats-Unis) peut , par ses vastes forêts , fournir aux marines d'Europe ce qu'elles ne peuvent plus trouver dans les forêts du Nord. La différence énorme entre la population des Etats-Unis et l'étendue de leur territoire , fondent sans doute cette opinion.

Mais la consommation de bois est énorme dans les Etats-Unis ; les nouveaux défrichemens , où les bois sont presque toujours brûlés ; la construction des vaisseaux américains qui en emploient d'autant plus qu'ils sont de moindre durée que les vaisseaux d'Europe ; la construction des maisons , les différentes usines alimentées par le feu , les *fences* , dont tous les champs sont entourés , d'un bout du continent à l'autre , enfin

le gaspillage de tout genre qu'en fait le peuple imprévoyant, ont détruit une telle quantité de bois, qu'il ne s'en trouve pas à plus de 100 milles de la mer, ni près des rivières navigables. Le bois de chauffage est plus cher dans les villes d'Amérique que dans celles d'Europe. A l'exception des forêts de la Caroline du Sud, et de la Géorgie, les bois, d'ailleurs médiocres pour la construction des vaisseaux, ne sont pas d'échantillon pour les gros bâtimens; dans la Géorgie même, des constructeurs des Etats-Unis ont trouvé avec peine des chênes verts d'une assez grande force pour construire les six frégates que le congrès avoit décrétées il y a trois ans; enfin, le peu qui avoit échappé à la dévastation générale, vient d'être acheté par le Gouvernement fédéral. Ces faits, connus de tous ceux qui ont vu les Etats-Unis, doivent convaincre que l'espérance dont peut se flatter l'Europe d'y trouver de grandes ressources pour ses constructions navales, est tout-à-fait erronée.

Mais les ressources qui ne peuvent plus

se trouver dans le territoire des Etats-Unis, se trouvent en abondance dans les forêts de la Louisiane et des Florides. La grande richesse du sol y fait croître des bois des plus belles espèces, des plus grandes dimensions; et comme ces immenses pays ne sont presque pas habités, que l'Espagne n'a tiré jusqu'ici qu'un peu de ces bois, on peut regarder les forêts comme intactes, ou au moins comme présentant des ressources que plusieurs siècles n'épuiseront pas.

Il se trouve sans doute aussi des forêts vierges dans le nord de l'Amérique, dans le Maine et vers la baie d'Hudson. Mais quoiqu'elles puissent fournir quelques bois propres à la construction, ce n'est qu'en très-petite quantité, et pour ainsi dire, par exception. L'on a généralement observé que dans les latitudes nord de l'Amérique, les forêts sont épaisses, peuplées d'arbres extrêmement serrés, qui empêchent la circulation de l'air, entretiennent dans la terre une humidité éternelle; que cette humidité empêche elle-même les arbres de croître à une certaine hauteur, et ne laisse à aucun

la force de s'élever assez pour étouffer ceux dont le trop grand rapprochement nuit à sa croissance , qu'elle ne leur fournit qu'une sève aqueuse qui s'échauffe aisément , c'est par cette raison qu'ils sont très-sujets à pourrir.

Il n'en est pas de même dans les latitudes plus méridionales , comme sur les bords du *Missouri* , des *Arkansas* , de *St.-François* , des *Ossages* , du *Yazoo* , d'*Yberville* , de la *Rivière-Rouge* , du *Washitas* , de la *Mobile* , et dans tous les pays qui se trouvent à l'Ouest du *Mississippi*.

Là , les terres s'imbibent des eaux qu'elles reçoivent , sans les retenir à leur surface comme dans le nord. Nourris par une sève plus substantielle , les arbres s'y élèvent avec assez de force et de vitesse pour se débarrasser de ceux qui s'opposeroient à leur croissance ; l'air circule autour d'eux et aide encore à leur végétation , à leur force , à la beauté de leur jet. Ces forêts sont moins peuplées de pieds d'arbres , mais tous ceux qui s'y élèvent sont beaux , grands , droits , d'une belle dimension. Leur sève

est huileuse , ce qui rend leur fibre dure et compacte , et les préserve de la pourriture si fréquente dans les bois des forêts du Nord. Sous ces belles futayes la terre est souvent couverte d'herbes riches et épaisses. Telles sont en général les forêts de ce pays , dont l'étendue immense doit cependant sans doute donner lieu à quelques exceptions.

Les bois les plus précieux pour les constructions navales qui se trouvent dans les Florides et dans la Louisiane , sont le *chêne verd* , les *chênes blancs* et *noirs* , le *cèdre rouge* , le *cyprès* , le *pin* et l'*orme*.

Le chêne verd croît dans la Floride de l'Est , sur la Mobile , le Washitas , les Rivières-Rouge , et Yazoo , aux Attakapas , et aux environs de la Nouvelle-Orléans , où il s'en trouve en grande quantité ; mais cet arbre ne croît pas au-dessus du 31.° degré , ou du moins le petit nombre que l'on en rencontre au-delà , sont petits et d'une mauvaise venue.

La qualité du chêne verd , sa solidité , sa durée , sont généralement reconnues. Les vaisseaux dont les membrures princi-

pales en sont faites , n'ont point de fin. Un fait particulier , mais remarquable et authentique, confirmera encore l'opinion qu'on s'est formée de la bonté de ce bois. Quand les Anglais , dans la dernière guerre , voulurent fortifier Pensacola , ils furent obligés de détruire un fortin fait en 1680 , par les Français , lors de leur premier établissement , et construit en chêne verd. Ils en trouvèrent les bois aussi sains , aussi intacts dans toutes leurs parties que s'ils avoient été coupés la veille , et tous , sans aucun rebut , furent employés à la construction du nouveau retranchement. On tient ce fait de l'ingénieur anglais chargé de cet ouvrage.

Une pièce de chêne verd , de la longueur de 50 pieds sur 34 pouces carrés , revient au roi d'Espagne à 4 liv. le pied courant rendu à la Nouvelle-Orléans. M. Sérile, charpentier constructeur au service d'Espagne , homme de grandes lumières et en réputation dans son état , attribue cette cherté au défaut de bras ; il assure qu'il le réduiroit d'un tiers , s'il pouvoit disposer de quelques ma telots pour faire des radeaux.

Les chênes blanc et noir croissent dans tout le continent de la Haute - Louisiane ; ils sont dans beaucoup de parties en futayes très-claires.

L'usage où sont les Indiens chasseurs de mettre au printemps le feu aux feuilles tombées dans l'hiver précédent , et aux rejets qui poussent , contribue , avec la nature du sol , à l'isolement de ces arbres. Aussi dans les lieux brûlés par les Indiens , les arbres sont encore beaucoup plus séparés. On trouve même de très-vastes prairies naturelles où il n'y a pas d'arbres , et qui sont couvertes d'une herbe élevée , fournie et riche. Cette absence totale , ou presque totale , d'arbres dans des parties aussi étendues et sur une aussi excellente terre , ne peut être attribuée qu'aux feux des Indiens qui , souvent , ne peuvent leur donner ni la direction , ni les bornes qu'ils voudroient , et qui , beaucoup plus souvent encore , s'embarrassent peu du plus ou moins d'étendue du terrain qu'ils consomment. Mais il résulte de ces clarières assez fréquentes au milieu de ces forêts , que les

arbres qui les avoisinent , exposés plus à nu , reçoivent par l'impulsion des vents une forme courbe qui les rend plus propres encore à la partie de la construction des vaisseaux à laquelle ils sont employés.

M. Sérile assure que ces sortes de chênes sont très-préférables à ceux d'Europe , pour les *varangues* , les *genouls* et les *courbes*.

Le cèdre croît sur les bords du Missouri , des Rivières Plates, des Arkansas. Il est rougeâtre et d'une couleur marbrée , presque toujours d'une belle dimension. La qualité de son bois est bonne, inférieure cependant à celui de Cuba , parce qu'il est un peu plus cassant.

Le cyprès croît sur les deux rives du Mississipi , depuis son embouchure jusqu'à la rivière des Arkansas , et dans tous les terrains marécageux de ces latitudes. Cet arbre s'élève à une hauteur de plus de soixante-dix pieds sur un diamètre de dix-huit à vingt - quatre pouces. Il est d'un jet droit sans nœuds. Les Espagnols l'employent pour les mâts ; on s'en sert avec moins d'avantage pour les vergues , parce

que les vergues devant être terminées presque en pointe , le cœur de l'arbre , moins plein et plus poreux , est ainsi mis à découvert , et la pièce est sujette à casser par son extrémité. Le cyprès a beaucoup *d'aubier* ; (partie molle entre l'écorce et le vrai bois) , mais comme les arbres sont énormes , il reste encore , après en avoir enlevé la partie imparfaite , une épaisseur de bon bois plus fort que toutes les proportions requises pour l'usage auquel il est employé (1). La planche de cyprès de dix pieds de longueur sur un pied de large et un pouce d'épaisseur , ne se vend à la Nouvelle-Orléans que vingt-quatre à vingt-cinq sols tournois.

Les pins croissent assez généralement dans toute la Louisiane ; ceux de la rivière Rouge , de la rivière Blanche et des Arkansas , sont de la plus grande élévation , droits , sans nœuds ; ils ont la même élas-

(1) Le défaut principal du cyprès est d'être trop lourd , aussi les Espagnols ne l'emploient que pour les vaisseaux de premier rang.

ticité que ceux de *Riga* , seulement ils sont plus lourds , moins sujets à casser que les cyprès ; et ne rompant pas net comme lui , ils peuvent être plus aisément réparés. Cependant les cyprès sont d'une plus longue durée que les pins.

Les pins des Illinois et de la partie connue du Missouri , sont moins élevés , plus noueux , et d'un bois plus sec que les premiers.

Le prix d'un pin , venant de la rivière Rouge ou Blanche , et des Arkansas , est d'une piastre le pied , rendu à la Nouvelle-Orléans ; jusqu'ici on n'en a pas tiré des Illinois pour la marine espagnole.

L'orme croît aussi dans presque toutes les parties de la Louisiane. Son bois est d'un bon emploi pour les poulies , les pompes , les affûts , et toute espèce de charonnage ; mais celui qui croît sur les hauteurs et dans les terrains légers est préférable.

Sans doute , dans les parties des États-Unis voisines du Mississipi , l'on trouve à-peu-près les mêmes qualités de bois que ,
dans

dans celles espagnoles à l'Ouest de ce fleuve. Mais ces parties se peuplant, et se défrichant beaucoup plus rapidement que celles appartenantes à l'Espagne, les bois y sont exposés à la même dégradation que dans les autres parties des Etats, plus voisines de la mer. D'ailleurs, ces bois, s'ils étoient jamais bien utiles à la marine de la puissance qui posséderoit la Nouvelle-Orléans, ne pourroient s'obtenir qu'en les achetant. Enfin, s'ils doivent être employés par cette marine, ou par toute autre marine d'Europe, le Mississipi, qui reçoit par lui-même ou par l'Ohio, toutes les rivières, peut seul en faciliter le transport.

Indépendamment de ces bois de construction les plus précieux, les plus nécessaires de tous, sans doute, à une grande puissance maritime, la Louisiane en produit encore une infinité d'autres qui, pour n'être pas d'un intérêt aussi capital, n'en sont pas moins d'un usage utile, et important même, quoique secondaire. Tels sont cinq à six espèces différentes de noyers,

le mûrier noir et blanc , le pommier , le prunier , le poirier , le cerisier , le méri-sier , le fresne , le saule de plusieurs espèces , l'épine , le peuplier ou liard , le tilleul , le sassafras , l'acacia de plusieurs espèces , le platane , le laurier , le copame , le sapin , l'épinette , le figuier , le grenadier , le pêcher , le châtaignier , l'oranger , le citronnier , le limonier , l'olivier , le pacanier , le plaqueminier , l'asminier , et un grand nombre d'autres dont la nomenclature seroit trop longue. Des espèces inconnues jusqu'ici se découvrent journellement dans le territoire des *États-Unis*. Il n'est pas douteux que les forêts de la Louisiane , beaucoup plus boisées , beaucoup plus étendues , n'en contiennent aussi un assez grand nombre qui se découvriront à mesure qu'elles seront plus connues , et qui offriront des secours à la médecine et aux arts.

Mais , sans devancer par l'imagination l'époque où ces découvertes auront lieu , les bois connus que produit la Louisiane , et dont une partie vient d'être nommée ,

offrent des ressources immenses et nécessaires pour l'entretien annuel des colonies occidentales. On y trouve les bois nécessaires à la construction , à la couverture des maisons , des usines , à la fabrication des barils , toutes les résines dont elles ont besoin ; et tous ces objets de nécessité pour les colonies y sont d'une qualité infiniment supérieure à ceux que peuvent fournir les États-Unis ; le transport en est plus sûr , plus prompt ; et indépendamment des calculs d'avidité qu'on doit toujours attendre des négocians étrangers.

On a parlé souvent des bois de la Guyanne ; s'il est vrai qu'elle en produise quelques-uns propres à la construction des vaisseaux, ils doivent être en bien petit nombre , et exiger beaucoup d'attention dans le choix. Les hommes du métier qui connoissent les forêts croissant sous la zone torride, savent qu'une grande partie des bois qu'elles produisent sont généralement d'une fibre lâche , foible , et ce qu'on appelle *mols* , c'est-à-dire , tels que peu de semaines après qu'ils sont abattus , ils tombent en

une espèce de poussière pourrie ; ceux de l'espèce incorruptible sont reconnus trop lourds et point assez flexibles.

Les autres productions spontanées de la terre de la Louisiane , sont sans nombre et de toute espèce. La nature semble aussi prodigue dans ce genre à l'ouest du Mississipi qu'elle est stérile dans l'atlantique jusqu'à l'est de ce fleuve. On trouve dans la Haute-Louisiane des grès , des pierres meulières , des silex , des marbres , du gips , du plâtre , des pyrites , des bazates , des pierres-ponces. Dans les contrées depuis la rivière St.-Pierre jusqu'aux Natchès, on trouve en abondance des salines , des mines de plomb , de fer , de charbon , des lamières d'ardoise. On trouve dans le haut des rivières des Ossages et des Arkansas , des rochers de sel à découvert , de la plus belle cristallisation. Enfin , on assure que dans les montagnes connues sous le nom de *montagnes Jaunes* , formant la séparation des eaux qui se jettent dans le Mississipi , d'avec celles qui coulent dans la mer du Sud , il y a des mines de cuivre , et d'étain.

Si ces terres, si peu fréquentées jusqu'aujourd'hui, laissent voir des fossiles aussi précieux et dans une aussi grande abondance, il n'est pas permis de douter qu'elles n'en recèlent encore beaucoup d'autres que le temps et sur-tout les recherches feroient bientôt découvrir.

CHAPITRE XXVII.

Des produits de la culture. — Disproportion des terres avec la population. — L'agriculture languissante. — Exportation. — Culture des indigènes. — Arbres à fruit. — Vigne indigène. — Culture de la Basse-Louisiane. — Observations. — L'indigo abandonné. — Coton, qualité inférieure. — Cannes à sucre, ses succès. — Détails d'une sucrerie. — Sucre brut. — Sucre terré. — Cannes d'Otaïti préférables à celles de Batavia. — Succès de M. B. — A quoi il les doit. — Ses résultats. — Autres productions. — Bestiaux à vil prix.

PAR-TOUT où la population n'est pas en proportion des terres à cultiver, la culture est nécessairement bornée et imparfaite ; cette vérité devient plus sensible en raison du tableau que présente la Haute-

Louisiane : cependant les terres , généralement bonnes et neuves , rapportent avec abondance , dès que le moindre travail en effleure la surface .

La paresse , ou plutôt l'amour du repos qu'on observe généralement dans les hommes qui habitent les climats chauds , ne permet pas aux habitans de la Haute-Louisiane de tirer de leurs terres toutes les richesses qui résultent ordinairement de l'industrie stimulée par l'intérêt ; la mesure de leurs travaux est celle de leurs besoins , qui , se bornant au strict nécessaire , sont très-faciles à satisfaire . Toute culture , qui produit au - delà , leur paroîtroit d'autant plus inutile , que les objets d'échange sont peu multipliés , et que le commerce qui vivifie tout , fait naître de nouveaux besoins , et donne une infinité de ressorts à l'industrie , est à - peu - près nul dans la Haute-Louisiane . D'autres obstacles s'opposent encore aux progrès de l'agriculture : les rivières qui arrosent ces contrées sont très-abondantes en poissons ; les forêts y sont garnies de gibier , et offrent aux ha-

bitans des moyens faciles de pourvoir à leurs besoins ; d'ailleurs un grand nombre fait la traite avec les Indiens, et la plupart d'entre eux , passionnés pour les voyages , entreprennent des expéditions lointaines.

Quoique l'agriculture ne soit pas dans un état florissant , elle a cependant produit au-delà des besoins de ses habitans , et la Haute - Louisiane a exporté , dans l'année 1795 , 5500 barils de farine de blé , à quatre piastres le quintal , et 21,000 minots de maïs , seulement pour le territoire de Saint-Louis ; 2,900 barils de farine au même prix , et 15,000 minots de maïs pour Sainte-Geneviève ; 7,000 barils de farine , et 55,000 minots de maïs pour l'Anse à la Graisse (1). La partie Illinoise appartenant aux États-Unis , a fourni dans la même année 3,000 barils de farine , et 30,000 minots de maïs : toutes ces farines , il est vrai , sont inférieures à celles des États - Unis , mais cela provient de l'imperfection des moulins.

(1) Plus connue sous le nom de *Nouvelle Madrid*.

Il est bon de remarquer que les *Arkansas* et les *Chavanons*, deux nations indiennes, la première habitant les bords de la rivière de ce nom, au Sud-Ouest du *Missouri*, et la seconde, l'Ouest du *Mississippi*, à trente lieues du Cap Girardot, ajoutent par les produits de leur culture à l'exportation dont je viens de parler.

On cultive aussi dans la Haute-Louisiane le seigle, l'avoine, les pois, le lin, le chanvre et les pommes de terre. Quoique cette dernière plante vienne originairement d'Europe, on en trouve de sauvages dans toute l'étendue des Illinois, qui sont moins grosses et d'un goût plus âcre, mais à qui la culture donneroit plus de grosseur, une crue plus prompte et un meilleur goût.

Les arbres à fruits sont très - multipliés dans la Haute-Louisiane; et comme originairement ce pays a été habité par des Français, et a continué de l'être par leurs descendants, ils y ont planté les arbres d'Europe, et les ont cultivés avec quelque soin. Les pommes, les poires, les noix y sont bonnes, abondantes, et sont déjà

transportées en quelque quantité à la Nouvelle-Orléans , et même à la Havanne.

Ce pays produit naturellement des arbres et des plantes que la culture pourroit perfectionner. C'est un sol riche et varié dans ses productions ; l'industrie et des bras lui enlèveront facilement tous les trésors qu'il recèle.

On trouve la vigne parmi cette variété étonnante de productions ; le pays en est même couvert ; mais c'est une vigne sauvage , et on a fait peu d'essais pour la cultiver avec succès. Elle m'a paru d'une espèce tout-à-fait différente de celle que j'ai vue dans le Nord de l'Amérique ; sa tige n'a pas plus de deux pieds et demi , ou trois pieds de hauteur ; elle rampe , croît plus particulièrement dans les endroits caillouteux , et se tient toujours en famille (1). Elle ressemble , par son feuillage et son port , à la vigne de *Madère* ou de *Cham-*

(1) C'est la même espèce que nous avons trouvé sur l'Ohio près la rivière de Cumberland , dont nous avons parlé dans le cours de cet ouvrage.

pagne ; son raisin est noir, petit et fort sucré. Il ne me paroît pas douteux que cette vigne puisse acquérir, par la culture, plus de grosseur et de qualité. Un Français en a fait planter plusieurs pieds dans son jardin , depuis trois ans ; les raisins en sont déjà plus abondans et plus gros , et je pense que son expérience eût été plus heureuse si , au lieu de les avoir laissés croître en buisson , comme il l'a fait , il en eût séparé les ceps , les eût raccourcis avec le ciseau, et soutenus d'échalas. Mais la nature du sol , la température du climat , la qualité du fruit , même sauvage , et cette expérience, toute imparfaite qu'elle est, ne permettent pas de douter que cette vigne, bien cultivée, ne puisse produire de beaux raisins , donner du vin , et que de bonnes espèces apportées d'Europe , n'y puissent être aussi cultivées avec un grand succès.

La culture est déjà beaucoup plus riche dans la Basse-Louisiane que dans la Haute, et s'accroîtra successivement, à mesure que la population augmentera , et que la certitude des débouchés donnera de l'encou-

agement et de l'activité à l'industrie des habitans.

Je dois observer qu'entre les derniers établissemens de la Haute-Louisiane et les premiers de la Basse, c'est-à-dire , depuis la rivière à *la Saline* jusqu'au *Natchès*, il y a une lacune de près de 7 à 8 degrés de latitude , où l'on trouve à peine des vestiges d'hommes , et qui ne présente à l'aspect du voyageur , sur la côte espagnole, que quelques misérables fortins , ou huttes de chasseurs (1).

La différence de climat est très-grande entre la Haute et la Basse - Louisiane , et la chaleur qui se fait sentir dans cette dernière contrée , permet d'y cultiver avec succès des productions qui ne pourroient pas mûrir dans les latitudes de la Haute-Louisiane (2).

(1) Mais cette lacune est couverte des terres les plus riches , des bois les plus beaux , et arrosées de rivières navigables, et en grand nombre.

(2) La partie la plus méridionale de la Basse-Louisiane est située par les 29 ° 29 ' , et la plus septentrionale vers les 40 ° et au-delà.

On y a long-temps cultivé l'indigo , et quoique très - inférieur à celui de *Guatimala* et à celui des *Antilles* , il étoit préféré à celui de *Géorgie* et des *Carolines* ; mais les récoltes en étoient très-précieuses , parce que cette plante demande un terrain sec , et que les indigos plantés dans la terre de la Basse-Louisiane , qui est inondée presque tous les ans , y péroissent souvent avant de mûrir. Indépendamment de tous les accidens qui rendent , dans les pays où se fait l'indigo , la culture de cette plante très-hasardeuse , celui de la Louisiane est sujet à être piqué dans sa racine , par un petit ver , dont on attribue l'abondance à l'extrême humidité de la terre , et qui détruisent la plante dès qu'ils l'attaquent. On a vu souvent les récoltes manquer deux ou trois années de suite ; ce malheur est arrivé tout récemment en 1794 , et il n'en a été fait dans aucune plantation. Le bas prix de l'indigo de la Louisiane dans les marchés de l'Europe , sur-tout depuis que l'Inde en fournit de si beau et si abondamment , ne dédom-

mage pas les planteurs d'indigo de leurs peines , de leurs dépenses et de leurs mauvaises récoltes trop fréquentes ; c'est pourquoi ils en ont entièrement abandonné la culture ; j'ai vu , lors de mon passage à la Louisiane , en 1796 , les indigoteries détruites , et la plupart des cultivateurs d'indigo , réduits à planter du maïs , des patates , à scier des madriers et des planches dans des moulins qu'ils avoient élevés , et à y construire des cadres de maison pour envoyer à la *Havanne* ou dans nos îles. Ils préféroient le gain extrêmement modique qu'ils obtenoient par un travail très-laborieux , aux profits , quelquefois lucratifs , mais souvent incertains et toujours décroissans , qu'ils retiroient de la culture de l'indigo.

Le coton se cultive avec succès dans la Louisiane ; la soie en est aussi fine et aussi blanche qu'aux Antilles , mais elle est plus courte. Une des causes qui contribuent à dégoûter les habitans de cette culture , c'est qu'elle est pénible , qu'elle emploie beaucoup de bras ; que l'arbre à coton qui ,

dans les Antilles, résiste à la température pendant trois années, dépérit dans la Louisiane par la rigueur des hivers (quoiqu'ils ne soient que d'une courte durée), s'il n'est pas replanté tous les ans. C'est encore parce que la graine étant adhérente au coton , il faut beaucoup de soins et de temps pour l'éplucher , et que l'espèce de moulin grossier que l'on emploie pour aider cette opération , racourcit encore davantage la soie du coton, ce qui fait qu'il ne trouve plus de prix dans les marchés d'Europe , où il est toujours estimé inférieur à celui de *Surinam* , de *Cayenne* , des *Antilles* et des *Indes*.

Cependant on est disposé à penser que les cultivateurs de coton à la Louisiane, plus éclairés et plus prudents , n'en abandonneront pas la culture , qui , si elle demande des soins , peut , en récompense, donner des récoltes assurées , et qui , hors la préparation de la terre, peut être confiée à des enfans. Quant à l'adhérence des graines au coton , elle tient absolument à l'espèce des semences que l'on emploie , et

que l'expérience peut apprendre à choisir.

La Géorgie et la Caroline ont rencontré les mêmes inconvéniens que la Louisiane dans leurs machines à éplucher. Leurs moulins , grossièrement faits et mal combinés , brisoient et raccourcissoient tellement la soie , que le prix en étoit diminué d'un quart. On vient d'introduire dans les Etats-Unis une machine plus parfaite qui , sans doute , sera encore perfectionnée , et déjà les cotons se sont élevés à leur ancien prix. On doit donc espérer que la nécessité éveillera aussi l'industrie des planteurs de coton de la Louisiane , et que leurs recherches , encouragées par un Gouvernement qui porte toute son attention vers le commerce et l'agriculture , appuyées de l'expérience des autres , leur feront trouver les moyens de porter à sa perfection une production aussi importante , et d'une demande aussi générale.

La culture qui semble , dans ce moment , être la plus favorisée dans la Basse-Louisiane , est celle de la canne à sucre : elle est indigène dans le pays , et plusieurs tentatives

tentatives faites à différentes époques pour la culture , avoient toutes été successivement abandonnées. La Louisiane étoit donc , par l'abandon de la culture de l'indigo , et le découragement des planteurs de coton , dans un état de détresse presque absolu , lorsque M. Boré , naturel français , aussi distingué par son attachement à son ancienne patrie , que par son génie actif , entreprit , contre l'opinion de toute la colonie , de rétablir la culture de la canne à sucre.

Ce fut vers la fin d'octobre que j'eus occasion de voir la plantation de M. Boré (1). On y coupoit les cannes qui avoient été plantées au commencement de février : d'après la manière usitée à St.-Domingue , il me sembla cependant qu'elles étoient chez M. Boré moins distantes qu'aux Antilles ; je les trouvai encore très-vertes , les nœuds très-rapprochés , et les tuyaux minces. Malgré cet état d'imperfection on *rouloït* ,

(1) C'est chez ce citoyen respectable que j'ai été arrêté pour être conduit à la Nouvelle-Orléans , par les ordres de M. le Gouverneur.

(c'est-à-dire , en langage de manufacture , on mettoit les cannes à sucre au moulin). Ce moulin , comme ceux de Saint-Domingue , est tourné par quatre mulets. Le *vesoul* étoit d'une couleur verdâtre et contenoit beaucoup d'acide. On le faisoit évaporer dans six chaudières d'inégales grandeur , les seules que M. Boré ait pu se procurer dans la colonie. Le sirop , moins jaune que celui des Antilles , étoit doux et bon ; cette couleur pâle qui quelquefois a lieu dans les sirops à Saint-Domingue , y est attribuée à la trop grande sécheresse , et quelquefois aussi à la trop grande humidité à l'époque de la crue des cannes. Dans la Louisiane , elle doit venir principalement de l'imperfection de la maturité des cannes qui , pendant l'hiver , ne peuvent être que neuf mois en terre , tandis qu'aux Antilles , où elles sont exposées continuellement à un soleil plus ardent et continu , les planteurs ne les croient mûres qu'après treize , quatorze et quinze mois. De la grande quantité de parties acides et aqueuses contenues dans le *vesoul* , il résulte qu'à

la Louisiane le sucre perd beaucoup plus par l'évaporation , et se cristallise plus difficilement qu'aux Antilles.

Le sucre brut, chez M. Boré, est bon, bien cristallisé, a un grain riche, mais il contient encore une matière aqueuse et grasse, telle que le vesoul, et que l'évaporation n'a pas totalement purifiée.

Quant au sucre terré, il est de la plus belle qualité, de l'opinion même des colons de la Guadeloupe à qui j'en ai montré des échantillons; il a beaucoup de corps, et quelques-uns d'eux ont même cru qu'il avoit été raffiné. Cette perfection annonce une grande fertilité dans le sol, et toutes les qualités nécessaires pour nourrir cette plante. Il n'est question que de trouver l'espèce qui peut, en moins de temps, parvenir à sa maturité.

On avoit fait dans la colonie de St.-Domingue, avant la révolution, des essais sur la canne de Batavia; le peu de planteurs qui l'avoient cultivée, lui trouvoient de grands avantages sur la canne ordinaire; tant parce que son produit étoit plus sûr, que parce qu'il étoit plus abondant.

Ces essais ont été interrompus par les troubles de la colonie. Ainsi les expériences faites à St.-Domingue ne peuvent encore donner beaucoup de connoissances de cette canne, et l'on ignore, ce qui est essentiellement intéressant pour la Louisiane, si elle peut acquérir en neuf mois de végétation le point de maturité convenable : quant à moi, je n'en doute nullement.

On cultive à la Guadeloupe, dans les colonies anglaises, et particulièrement à Antiques, la canne d'Otaïti ; elle y est introduite seulement depuis quatre ans, et ses avantages sur la canne ordinaire sont, 1.^o qu'elle mûrit en dix mois, au lieu de quatorze ; 2.^o que dans le temps sec où la canne ordinaire ne peut pas pousser, la canne d'Otaïti n'est pas retardée dans sa croissance ; 3.^o qu'elle vient dans les terrains pauvres où l'autre ne pourroit pas croître ; 4.^o que la canne d'Otaïti donne plus de jus que la canne ordinaire, et qu'à quantité égale du vesoul, celui de la canne d'Otaïti donne plus de sucre ; 5.^o que le sucre est de plus belle couleur. Le seul

désavantage de cette canne , comparée à l'autre , est que son bois n'est pas aussi propre à allumer le feu des fours et des chaudières , et qu'elle épuise beaucoup la terre ; mais ces inconvéniens sont légers pour un sol aussi fertile et aussi riche en bois que celui de la Louisiane.

La supériorité de cette canne a été tellement sentie à Antigues , qu'on n'y en cultive pas d'autres aujourd'hui , qu'elle est même cultivée dans toutes les colonies anglaises , et sur-tout à la Jamaïque ; des vaisseaux uniquement chargés de cette plante , ont été constamment envoyés d'Antigues à la Jamaïque , depuis deux ans , malgré les dangers de la guerre. Il est probable que la culture de cette canne seroit très-applicable au sol et au climat de la Basse-Louisiane ; mais le temps seul et des essais différens peuvent apprendre aux habitans qu'elle est celle qu'ils doivent préférer. Cependant les conseils d'administrateurs instruits et des savans d'Europe pourroient éclairer les habitans qui , aujourd'hui , se livrent tous avec ardeur à

cette nouvelle culture , encouragés par les succès de M. Boré ; mais on manque de raffineurs dans la Basse-Louisiane : il n'y en a qu'un seul qui appartient à M. Boré , et qu'il prête à ceux qui le demandent , quand son travail est fait. On sent combien de sucre doit être perdu par le défaut de cette espèce d'ouvriers.

M. Boré croit devoir le succès de sa plantation au soin qu'il a d'introduire dans ses champs de l'eau du fleuve du Mississipi , par des rigoles bien faites qu'il ouvre et ferme à volonté , à l'aide de petites écluses ; ces rigoles tiennent constamment sa terre humide dans les mois de mars , avril et mai , temps des grandes sécheresses dans la Louisiane , et que M. Boré a observé être extrêmement nuisible à la croissance des cannes : ce moyen est praticable dans presque toutes les plantations , la nature et la position des terrains propres à donner du sucre étant à-peu-près par-tout les mêmes dans la Basse - Louisiane , et les eaux du Mississipi s'élevant régulièrement depuis mars jusqu'en juillet.

Les autres informations que j'ai pu me procurer sur l'établissement de M. Boré se réduisent à celles-ci.

1.° La canne qu'il cultive, qui est la canne indigène du pays, ne donne que huit à neuf cents livres de sucre brut par arpent; et la même mesure de terre en donne, à St.-Domingue, jusqu'à deux mille cinq cents et trois mille livres. Cette différence provient, comme je l'ai dit, de la grande évaporation.

2.° Son établissement consistant en moulin, étuve, hangard, (le tout bâti en briques et couvert en tuiles), en y comprenant les cylindres et les chaudières, ne lui a coûté d'argent déboursé que quatre mille piastres. Il est vrai qu'il a employé le travail de ses nègres qui ne s'élève qu'à quarante, tant hommes que femmes. Il est vrai encore qu'il a fait faire chez lui la brique, la tuile, la chaux; qu'il y fait façonner ses bois de charpente, et que le travail de toutes ces constructions a duré dix-huit mois. Cette dépense paroîtra sans doute très-mo-dique pour un établissement aussi grand et

aussi important. A St. - Domingue , un pareil établissement auroit coûté deux cents mille livres.

5.° La récolte de M. Boré lui a valu douze mille piastres , et encore une fois , il n'a employé que quarante nègres, tant hommes que femmes, n'en possédant pas un plus grand nombre, ce qui a fait qu'une grande partie de ses cannes sont restées sur pied à pourrir, faute de moyen pour les abattre.

Un plus long séjour chez M. Boré n'auroit , comme je l'ai remarqué , fait obtenir plus d'informations. Il est cependant plusieurs questions importantes auxquelles il avoue qu'il n'auroit pas été en état de répondre , étant encore très-neuf lui-même dans cette culture. Une longue expérience, la comparaison des produits de plusieurs années, l'observation de l'influence des diverses saisons sur les différens genres de culture , sur les différentes espèces de cannes , sur l'économie du travail , la comparaison des frais avec les profits, peuvent donner à ces questions une solution complète.

Mais une vérité incontestable et d'une grande importance , est que le terrain de la Basse-Louisiane est propre à élever des cannes , qu'on y peut faire du sucre beau et bon , et qu'on y en fait autant qu'il est possible , en raison du peu de bras qui en facilitent l'exploitation (1).

Le maïs et l'avoine se cultivent aussi dans la Basse-Louisiane , et on pourra y cultiver avec avantage toutes sortes de productions , lorsque la culture en sera encouragée par un débouché sûr , ce qui ne peut être que le résultat d'un commerce actif.

On fait du riz en assez grande abondance à la Basse-Louisiane , dans les *Swamps* (2) de presque toutes les habitations.

Le tabac s'y cultive aussi , et particulièrement aux Nattshitoches , à la Pointe-Coupée , aux Natchès ; le premier de ces établissemens fournit un tabac de la pre-

(1) En 1796 il y avoit dix sucreries. J'ai acquis la certitude qu'il y en a aujourd'hui plus de deux cents.

(2) Marais.

mière qualité, regardé comme le plus fin et le plus estimé dans les marchés. Il s'en exporte annuellement pour deux millions de livres. Dans les deux autres établissemens, le tabac est encore bon, mais inférieur; c'est pourquoi on l'y cultive moins, et on l'exporte en moindre quantité.

Les grenades, les citrons, les oranges, les olives mûrissent sous le soleil de la Basse-Louisiane; cependant ce n'est pas un soleil brûlant, et les hommes blancs peuvent s'y livrer aux travaux de la terre. Deux paroisses, une d'*Acadiens*, et l'autre d'*Allemands*, les deux établissemens les plus anciens et les plus considérables de la Basse-Louisiane, en fournissent la preuve: elles sont situées au degré 29° 55, presque sous la latitude la plus méridionale de la colonie. Les habitans y travaillent comme dans nos contrées tempérées d'Europe, et y travaillent seuls, car on ne voit que fort peu de nègres dans ces deux paroisses, à plus forte raison à la Haute-Louisiane, où il est d'ailleurs reconnu que les blancs y travaillent comme en Europe.

Il faut mettre au premier rang des avantages qu'offre la Louisiane au Gouvernement qui sauroit y faire fleurir l'agriculture et ranimer l'industrie , la multitude de bestiaux dont quelques parties de la Basse-Louisiane sont couvertes , particulièrement les Attacapas , les Apelouzas , Baratarias , Chitimacha , et les Wachitas , tous établissemens situés sur la rive droite du fleuve. Les troupeaux de bétail sont si considérables dans ces contrées , que beaucoup d'habitans ne connoissent pas le nombre de ceux qu'ils possèdent : enfin le prix courant d'un bœuf est de quatre piastres , et celui d'un cheval de six à huit.



CHAPITRE XXVIII.

Du commerce des pelleteries. — Lieux d'où l'on en tire le plus. — Les Anglais seuls en font le commerce. — Les Anglais attachent une grande importance à la possession du Canada. — Aperçu du bénéfice sur les pelleteries. — Celui des négocians de la Louisiane est nul. — Nouvelle nation qui alimente ce commerce. — Les Anglais ont obtenu des privilèges exclusifs. — Leur activité opiniâtre. — Route qu'ils tiennent. — Commerce de la Floride monopolisé. — Les Anglais ont des forts sur le territoire espagnol. — Avantages de la Nouvelle-Orléans. — Réflexions. — Fausse opinion sur le commerce des pelleteries. — Le commerce de la Nouvelle-Orléans ruine Philadelphie et Baltimore.

L'IMMENSE territoire au Nord des grands lacs d'Amérique et à l'Ouest du Mississipi,

qui n'a pour bornes que la mer du Nord et l'Océan pacifique , est celui qui fournit depuis si long-temps , et avec tant d'abondance , au commerce de pelleteries. Ces pelleteries ont long-temps aussi été fournies par les contrées plus voisines du Canada et plus rapprochées de l'Atlantique ; mais à mesure que les Européens ont poussé leur établissement plus loin des côtes , les bêtes sauvages ont fui. Les nations indiennes ont été chassées par la force ou par la peur ; et quoique quelques-unes d'elles se voient encore au Sud des grands lacs et à l'Est du Mississipi , elles sont tellement circonscrites dans leurs possessions , que beaucoup d'entre elles ne peuvent même s'y maintenir par la chasse , que toutes n'y ont plus qu'une existence précaire , et que si quelques-unes trafiquent encore de temps à autres de quelques peaux d'ours ou de chevreuils , aucune ne contribue réellement à ce qu'on peut appeler le commerce des pelleteries.

C'est donc au-delà des grands lacs et à l'Ouest du Mississipi qu'existent aujourd'hui les ressources de ce commerce.

Je me bornerai dans ce mémoire à parler de celui qui existe et de celui qu'on peut faire dans les limites de la Louisiane.

Celui qui s'y fait aujourd'hui appartient presque exclusivement à des compagnies anglaises, c'est-à-dire, à l'Angleterre, puisque les manufactures anglaises fournissent seules les objets d'échange pour le commerce, même aux négocians Français qui habitent la Haute-Louisiane. Par une conséquence naturelle, les pelleteries recueillies sur le territoire espagnol, même par les sujets du roi d'Espagne, remontent vers le Canada pour aller de-là augmenter les richesses commerciales de la nation anglaise, et accroître encore de leur tribut les revenus de ses douanes.

Le commerce appartient sans doute de droit aux nations souveraines des pays où se recueillent les denrées qui en sont l'objet, mais il appartient de fait à la nation qui sait les en extraire, qui sait les répandre avec plus d'avantage dans le monde commerçant et consommateur; aucune loi pro-

hibitive ne peut pour long-temps prévenir cet ordre de chose , avantageux d'ailleurs à la masse totale de la société. Les mines même du Mexique et du Pérou , malgré les soldats multipliés qui les gardent , seroient exploitées par les nations étrangères , si l'Espagne n'en faisoit pas elle-même l'exploitation , car l'argent et l'or sont un besoin de la société.

Lorsqu'à la paix qui suivit la guerre de 1757 , si désastreuse pour la France , le cabinet de Versailles crut , ou parut croire qu'en abandonnant le Canada à l'Angleterre , il ne perdoit qu'une possession sans utilité , un domaine sans revenus , un objet continuel de dépenses sans dédommagemens , enfin une source constante de guerre lointaine et dispendieuse , l'Angleterre en jugea bien différemment. Elle vit dans cette cession un moyen de plus d'alimenter les manufactures de sa métropole , par les denrées tirées de ces propres colonies , d'accroître par elles l'activité de son commerce , et d'augmenter ainsi les ressources de sa marine. Quand on sait que depuis quarante

ans que le Canada a été cédé à l'Angleterre , cette puissance n'en a pas tiré le moindre revenu direct , que même aucune imposition n'y a allégé les dépenses d'administration , toutes payées des deniers de l'échiquier ; qu'elle y verse annuellement pour les frais divers qu'occasionne la possession de cette province , tant pour son Gouvernement , que pour la politique avec les Indiens , une somme de plus de troiscent mille livres sterling , on doit penser que l'Angleterre juge cette possession d'une grande importance pour ses intérêts. Ne pouvant prétendre , lors de la paix de 1763 , à la cession de la Louisiane , l'Angleterre en vit avec satisfaction passer la possession dans les mains de l'Espagne , parce qu'elle étoit assurée que le Gouvernement espagnol étoit moins propre que le Gouvernement français à mettre à profit les ressources de cette grande possession , et qu'il la gêneroit moins dans les projets qu'elle avoit de les tourner elle-même à son avantage , et sans doute de se rendre un jour maîtresse de ce territoire entier. Ce dernier projet s'est

s'est positivement manifesté en 1780, quand elle a fait marcher les garnisons de la Floride contre la Nouvelle - Orléans , tandis qu'un corps d'Anglais et d'Indiens se porta sur les établissemens espagnols des Illinois.

A cette époque , l'Angleterre ayant perdu presque entièrement l'espoir de recouvrer de haute lutte ses colonies américaines , avait en vue de les envelopper par ses nouvelles possessions , de les tenir en échec et de les harceler sourdement , tandis que sa marine anéantiroit leur commerce sur les bords de l'Atlantique ; enfin de se mettre en position de leur nuire dans toutes les circonstances. L'Angleterre voyoit encore dans la possession de la Louisiane le complément des ressources qu'elle tiroit déjà , et qu'elle espéroit tirer dans la suite du Canada ; elle y trouvoit un moyen de menacer constamment les Antilles et de les attaquer dans des circonstances favorables ; enfin elle y avoit l'avantage d'avoisiner le Nouveau-Mexique , et savoit dès-lors qu'au milieu des vastes prairies parsemées de bois clair , que des

ruisseaux arrosent, mais qu'aucune grande rivière, aucune grande montagne n'interceptent, vingt à vingt-cinq jours de marche suffisent pour arriver de Saint-Louis à Santa-Fé. Cette vérité doit, ce me semble, être sans cesse présente à la pensée des autres Gouvernemens d'Europe, les convaincre de la nécessité de mettre pour jamais un empêchement puissant à l'exécution d'un projet que sans doute la Grande-Bretagne n'est pas disposée à abandonner.

L'Angleterre ayant échoué en 1780 dans sa tentative d'enlever la Louisiane à l'Espagne, n'a pas renoncé à s'enrichir des ressources de ce territoire, et son génie si activement et si constamment dirigé vers l'accroissement de son commerce, n'ayant pour rivale que l'apathie espagnole, elle en a trouvé les moyens. Ce que je dis ici de la politique de l'Angleterre est également applicable aux principes qui dirigent le Gouvernement des Etats-Unis.

Il est difficile d'assurer à quelle somme s'élèvent les pelleteries que l'Angleterre reçoit de l'Amérique; les compagnies du

Canada gardent à cet égard le même secret que presque tous les négocians sur leur commerce , et les intérêts politiques de l'Angleterre ajoutent encore à ce mystère. Il suffit , pour en percer le voile , de savoir qu'il a été payé en 1795 , pour droits d'entrée des pelleteries , à la douane de Londres , une somme de dix-neuf mille livres sterling ; et il faut observer que les taxes sur les pelleteries sont très-foibles , excepté sur les peaux d'ours ; que ce commerce enrichit énormément et promptement les compagnies qui s'y livrent au Canada , ainsi que leurs correspondans , en Angleterre , qui répandent les pelleteries dans le reste de l'Europe et jusqu'en Chine. Les plus riches de ces compagnies sont celles qui font la traite au Nord et à l'Ouest des lacs , parce que là sont les pelleteries fines , en grande quantité. Mais celles qui trafiquent au-dessous des lacs , dans les provinces espagnoles , amassent promptement aussi de grandes fortunes , et c'est de celles-là seules dont il est ici question. Des personnes qui se croient bien informées m'ont assuré que la compa-

gnie du Nord-Ouest tiroit annuellement de la Grande-Bretagne pour la somme d'un million six cent cinquante-six mille livres tournois de marchandises, et que les pelleteries qu'elles y envoient s'y vendent trois millions cinq cent mille livres ; sur quoi , après avoir déduit le fret , l'assurance , la commission et les droits , il leur reste , année commune , un bénéfice d'un million cinq cent quarante-quatre mille livres.

Les profits des négocians sujets du roi d'Espagne , établis à Saint-Louis , qui font aussi le commerce de pelleterie , ne sont rien en comparaison de ceux des marchands anglais. Ceux-ci agissent sur des capitaux considérables ; ils font venir de l'Angleterre les marchandises européennes dont ils ont besoin , par la voie d'un commettant , qui se contente d'une commission , ou les tirent au besoin de Montreal , moyennant un bénéfice de trente à quarante pour cent , sur les prix d'Angleterre. Si leurs opérations les forcent à retarder leur paiement , ils sont chargés d'un intérêt de quatre pour cent par an en Angleterre ou en Canada.

Les autres négocians , au contraire , travaillant sur de petits capitaux , ne trouvent presque jamais , et sur-tout ne sont jamais sûrs de trouver à la Nouvelle-Orléans les marchandises dont ils ont besoin ; ils sont donc obligés de les tirer de Montreal , ou plus souvent des négocians anglais eux-mêmes ; ils trouvent peu de crédit , et sont presque toujours contraints de vendre à ces mêmes compagnies anglaises , à un petit profit , les pelleteries qu'ils ont ramassées. C'est ainsi que les gains de ces compagnies grossissent , et vont augmenter la masse des richesses de la Grande-Bretagne.

Les grands avantages avec lesquels les compagnies anglaises font le commerce , leur donnent les moyens de pousser leur traite avec activité et entreprise.

La nation des Sioux , divisée en une grande quantité de tribus , le long de la rivière Saint-Louis , qui se jette dans le lac Supérieur , leur fournit trois cents paquets de peaux de chevreuils , de la valeur de cent livres chaque ; car le paquet de peaux de chevreuils est l'espèce de monnaie

qui sert de moyen d'évaluation pour les autres pelleteries. La nation des Sauteux, dont une partie est fixée entre le 50° et le 52.° degré de latitude et les 90 et 95 de longitude Ouest du méridien de Londres, et dont le corps principal habite les bords de la rivière Rouge, fournit encore à une compagnie anglaise environ cent paquets de pelleteries fines. La même compagnie en tire environ dix-sept cents autres dans le reste du pays, situé au Sud des lacs Lapluye, des Bois, à Winiping, et au Nord des sources du Mississipi.

Les compagnies anglaises poussent aussi leur traite beaucoup plus avant au Sud-Ouest des pays dont j'ai parlé; une d'elles a obtenu du Gouvernement de la Louisiane (1), il y a trois ans, un privilège pour traiter le long du Missouri et à l'Ouest du Mississipi, où ils ont formé plusieurs établissemens, dont quantité de petites dépendances sont poussées en avant, de distances en distances, gagnant toujours du

(1) MM. de Todd, et compagnie.

terrain, à mesure qu'ils trouvent moyen de commercer avec quelques nations nouvelles. Aucune peine, aucune dépense n'arrêtent les négocians anglais dans le projet d'étendre leur commerce aussi loin qu'il est possible ; ils envoient des hommes à la découverte , leur fournissent tout ce qui leur est nécessaire pour un voyage de deux à trois ans , les pourvoient de marchandises pour traiter ou seulement pour faire des présens. Toutes ces marchandises se consomment-elles dans le voyage sans qu'aucune pelleterie soit rapportée en échange , le voyage est toujours jugé bon si les hommes qui l'ont fait annoncent avoir trouvé de nouvelles routes , reconnu de nouvelles rivières, et sur-tout découvert de nouvelles nations : alors une seconde expédition est envoyée , plus nombreuse , mieux approvisionnée , et elle rapporte de quoi dédommager avec un immense bénéfice de tous les frais de l'entreprise, On assure , et il est certain , que les Anglais sont parvenus jusqu'aux pieds de cette grande chaîne de montagnes qui court parallèlement à la mer

du Sud , et qui semble en séparer les contrées situées en-deçà d'elles , comme celles-ci le sont de l'Océan atlantique par les Appalaches , montagnes Bleues ou Alléganies. Plusieurs nations indiennes attachées aux négocians anglais , par l'habitude de trafiquer avec eux , les aident aussi dans leur commerce , en allant trafiquer avec les nations plus reculées , y portent les marchandises d'Europe , et rapportent à ces négocians le résultat de leur traite.

Les compagnies anglaises ont à Michilimackinack (1) leur grand dépôt de provisions de marchandises d'échange. C'est le point de départ pour les traiteurs qui vont à la recherche des pelleteries et pour les agens qui les portent en Canada.

(1) Michilimackinac , (en langue indienne) signifie tortue. C'est un poste établi sur une presqu'île qui défend l'entrée du lac Michigan ; mais les Anglais ayant été obligés de l'évacuer et de le remettre entre les mains des États-Unis , en ont établi un autre sur l'île Saint-Joseph , qui défend et commande toute l'entrée du lac Supérieur : ce qui , sous tous les rapports , est une position bien préférable.

Pour communiquer de Michilimakinack, à Montreal, les agens des compagnies anglaises ne suivent pas la navigation des lacs Ontario, Érie, etc., etc., qui y conduit avec peu de portage; ils remontent la rivière Otawas, gagnent le lac Nipissing, le lac Huron, par la rivière des Français, et arrivent au lac Michigan, à l'entrée duquel est le fort Michilimakinack. Cette route est coupée de trente-six portages, les canots sont d'écorces, ne portent que de trois à quatre tonneaux, et exigent neuf hommes pour leur service. Ce moyen de transport est beaucoup plus dispendieux que celui de la navigation des lacs; il exige six semaines, quand l'autre se fait quelquefois plus rapidement; mais il est préféré par les compagnies, parce que, quelque pleine de difficultés que soit cette route, en la suivant elles connoissent avec précision le nombre de jours nécessaires pour l'achever, certitude que la grande variation des vents ne laisse jamais sur les lacs; ce qui est une condition essentielle aux négocians du Canada, attendu que le fleuve Saint-Laurent,

qui n'est navigable que dans un temps très-court et déterminé , ne permet aucun retard dans les époques de réception des peaux et de leur expédition en Europe.

Cette réunion de combinaisons bien calculées , de travaux judicieusement dirigés et avantageusement soutenus , de dépenses sagement hasardées , enfin cette recherche constante des moyens d'étendre le commerce , a mis jusqu'aujourd'hui tout celui qui se fait sur le territoire espagnol , dans les mains de l'Angleterre.

Il n'est pas jusqu'à la Floride de l'Ouest qui ne soit approvisionnée de Londres , par deux compagnies anglaises (1) des îles de Bahama , qui ont obtenu de l'Espagne le privilège exclusif d'y verser des marchandises , et qui , ainsi , font encore arriver à Londres le petit nombre de peaux dont peuvent disposer les nations Indiennes habitans de la Floride et de la Géorgie.

Pour compléter ce tableau fidèle de l'activité utile et honorable du commerce an-

(1) Penton et compagnie.

glais , et de l'apathie destructive de l'Espagne, il faut ajouter que les établissemens qu'ont formés de distance en distance , dans la Louisiane, les compagnies anglaises (1), qui y font le commerce , sont toujours gardés par des hommes armés qui leur appartiennent ; ces établissemens sont en même-temps et des dépôts temporaires de marchandises , et des points de protection pour les caravanes ; ceux répandus sur les rivières Owpas , Catopy , Rouge , Saint-Pierre et du Moins , etc. , sont soutenus par de petits ouvrages en terre et des Blocks-Houses , qui les mettent à l'abri des attaques des Indiens ; ainsi l'Angleterre a de fait des soldats et des forts dans le territoire espagnol , en plus grand nombre même que Sa Majesté Catholique (2). On sent combien ; à mesure que le commerce anglais s'étend (et il l'est déjà dans les parties les plus riches et les plus peuplées de la Haute-

(1) Voyez la carte de la Haute-Louisiane.

(2) Il y a dix-sept hommes à Saint-Louis, et deux à Sainte-Geneviève.

Louisiane), les moyens de force de cette puissance doivent s'accroître , et comment ils peuvent s'appliquer un jour avec efficacité à d'autres vues bien plus dangereuses que la protection du trafic des pelletteries.

On est affligé , indigné même de cet ordre de choses , quand on voit qu'il contrarie le vœu visible de la nature , qui , par la multiplicité , la direction , et la facilité de la navigation des rivières qui arrosent la Louisiane , semble avoir tracé impérieusement à tous ces produits , la route de la Nouvelle-Orléans.

Soixante-douze portages séparent le lac Winiping du fort de Michilimackinack , et trente-six autres sont encore , comme je l'ai dit , à passer entre le lieu du dépôt général et Montreal. Les sept mois , pendant lesquels le fleuve St.-Laurent est fermé , obligent à une telle exactitude pour les chargemens , que quinze jours seulement de retard feroient manquer totalement le commerce pour l'année ; les sujet du roi d'Espagne , au contraire , n'au-

roient de ce même lac Winiping que le petit portage de douze milles , depuis la rivière Asseniboine , jusqu'au Missouri. Pour faire arriver à la Nouvelle-Orléans tous les produits qu'ils tireroient des environs de ce lac , presque toutes les rivières qui se jettent dans le Mississipi , le Missouri , et toutes les grandes rivières qu'il reçoit , sont toutes navigables dans un cours de cent à huit cents lieues , sans écueils , sans chutes , sans rapides , et semblent n'être créées que pour convoyer au golfe du Mexique toutes les richesses des pays qu'elles arrosent , et pour leur apporter en échange avec la même sûreté , celles dont ils peuvent manquer.

La lecture du mémoire sur le Missouri , et l'inspection de la carte de la Haute-Louisiane , fourniront à l'appui de cette assertion toutes les preuves desirables , et comme les détails de navigation ne sont pas du ressort de ce mémoire , il me suffit de dire que le fleuve du Mississipi , le Missouri , et toutes les rivières qui en sont tributaires , atteignent toutes les nations

ou tribus Indiennes déjà connues , nations de chasseurs et de guerriers (1), établies dans des pays jusqu'ici peu fréquentés , et riches en animaux de toute espèce ; que ces nations sont douces , amicales , hospitalières , quelques-unes même mêlent les travaux de l'agriculture à ceux de la chasse ; qu'un assez grand nombre ne participe point encore à la traite ; qu'au milieu de celles déjà découvertes et au-delà , il n'est pas douteux qu'il n'en existe encore beaucoup d'autres ; qu'indépendamment du fleuve du Mississipi et du Missouri, un grand nombre d'autres rivières , depuis St.-Louis jusqu'à la Nouvelle-Orléans, se jettent dans le Mississipi après un cours plus ou moins étendu ; que sur leurs rives , il existe indubitablement beaucoup d'autres nations. J'en conclus , quelque grand que soit le tort qu'éprouvent les intérêts de l'Espagne par l'introduction des compagnies anglaises dans le territoire de Sa Majesté Catholique , le mal n'est pas

(1) Voyez-en l'état à la fin du premier volume.

assez étendu encore , il n'est pas assez invétéré pour être sans remède ; mais il est temps d'y songer et d'en écarter les dangers ; car quelques années de plus d'apathie en ôteroient indubitablement tous les moyens qui sont encore aujourd'hui simples , faciles , et indiqués par la position géographique et topographique de la Haute et Basse-Louisiane.

Le principal , celui d'où dérivent tous les autres et qui les rend faciles et sûrs , c'est qu'un commerce suivi et direct soit entretenu entre l'Europe et la Nouvelle-Orléans ; que cette place soit constamment fournie de toutes les marchandises d'échange nécessaires à la traite , de toutes celles convenables aux besoins de la colonie et des États voisins situés sur les rivières dont les eaux vont se verser dans le fleuve du Mississipi ou le golfe du Mexique. J'ai déjà dit que les sujets du roi d'Espagne , habitant la Louisiane , ne trouvant pas à la Nouvelle-Orléans tous les objets dont ils ont besoin pour la traite ou leur consommation , se les procurent au fort de Michi-

limakinack : ces marchandises payées à Montreal trente pour cent au-dessus du prix de Londres , coûtent à Michilimackinack vingt pour cent de plus pour les frais , et douze à quinze encore en sus pour le transport à St.-Louis ; ainsi , les marchandises rendues à St.-Louis par la voie du Canada , coûtent soixante-cinq pour cent au-delà du prix de Londres.

Le transport de la Nouvelle-Orléans à St.-Louis ne coûte , par cent livres pesant (poids français) , que cinq piastres , et l'on doit penser qu'il est peu de balles ou de caisses de marchandises du poids de cent livres venant d'Europe , qui ne valent beaucoup plus que cent piastres ; mais ne les évaluant qu'à ce taux extrêmement inférieur à leur vraie valeur , elles ne coûteroient , par cette voie à St.-Louis , que trente-cinq à trente-six pour cent au-dessus du prix d'Europe , en supposant encore que le frêt des ports de France ou d'Espagne à la Nouvelle-Orléans , ne seroit pas moindre que celui de Londres à Montreal.

L'établissement ,

L'établissement, à la Nouvelle-Orléans, de maisons de commerce qui recevraient d'Europe les marchandises, et qui nécessairement tiendroient à des riches capitalistes, offriroit aux traiteurs de la Louisiane le même avantage, le même crédit que les compagnies anglaises reçoivent des négocians de Montreal ou de Londres ; il assureroit le transport de toutes les pelleteries de la Louisiane à la Nouvelle-Orléans par la voie du Mississipi (1). L'Angleterre a, sur toutes les autres nations de l'Europe, un avantage positif, qu'il est facile de lui faire perdre en l'imitant, c'est celui des issues mieux combinées pour le transport de ses marchandises, d'un système de navigation économique, du bas prix des assurances, de la promptitude des expéditions; mais cet avantage ne sauroit balancer celui

(1) Il n'est pas de nation qui puisse remédier plus efficacement à une partie de ces inconvéniens, que l'activité des marchands américains. Mais malheureusement il faudra toujours qu'ils tirent les objets d'échange des manufactures anglaises, les nôtres en étant dépourvues.

de pouvoir , sans partage , par une navigation dégagée d'obstacles , faire arriver les marchandises jusques chez les nations les plus reculées , et recevoir par les mêmes voies et avec plus de facilité encore , tous les produits en échange. L'Angleterre tire presque toutes ses matières premières de l'étranger ; le prix de la main d'œuvre excluerait de la concurrence tous les produits de ses manufactures , si elle ne suppléoit au travail manuel par des mécaniques ingénieuses et multipliées ; les moindres soins des autres Gouvernemens d'Europe leur fourniroient ces mêmes ressources , et la différence du prix de la main d'œuvre réglant la différence du prix des ventes dans les marchés , l'avantage en notre faveur seroit immense.

Si le Gouvernement des États-Unis fixe sa ligne de démarcation avec les possessions anglaises telle qu'elle a été désignée même par le traité de 1783 , cette ligne , attaquant la pointe la plus nord-ouest du lac des Bois , couperoit aux Anglais toutes communications pour se rendre au lac Winiping , à moins

qu'il ne la cherche par la baie d'Hudson , en remontant la rivière de York qui y communique , ce qui alors augmenteroit beaucoup les difficultés et les frais. Mais les États-Unis ne dussent-ils pas tracer ainsi leur ligne de démarcation , la communication des lacs Winiping avec le lac Supérieur , ne fut-elle pas interdite aux Anglais , l'avantage du commerce n'en resteroit pas moins à la Nouvelle-Orléans , par l'établissement de grands magasins et d'un entrepôt général à St.-Louis. En effet , l'énorme différence du prix des marchandises remontant le Mississipi , et la grande et prompte facilité des débouchés que ses eaux donnent aux pelleteries , fermentoient toutes communications entre les compagnies trafiquantes à l'Est de son cours et Montreal , bien plus sûrement que ne le pourroient faire toute prohibition ou tout traité.

Les compagnies anglaises qui ont des privilèges pour traiter sur le territoire de Sa Majesté Catholique , n'en ont que de temporaires ; ils expirent dans trois ans ;

ces privilèges ne sont pas très-multipliés encore ; on peut n'en pas augmenter le nombre ou l'annuler tout-à-fait. Le négociant , comme l'on sait , voit sa patrie où il voit son intérêt ; il devient attaché à la puissance qui lui procure des gains plus prompts et plus grands ; ce ne sont pas des Anglais qu'employent pour agens , pour traiteurs , pour soldats , les compagnies anglaises : ce sont des Canadiens ; leur attachement imperturbable pour leur nation est si connu , qu'il est passé en proverbe , que sous le Gouvernement et la domination anglaise , ils ne cessent de se dire Français ; ils ne voient pas un Français sans émotion ; si des négocians louisianais ou français faisoient le commerce des pelleteries , ils enleveroient sans difficulté ces hommes aux compagnies anglaises (1).

Les habitans de la Louisiane avoient

(1) Quoique les États-Unis possèdent aujourd'hui la Louisiane , les négocians français peuvent encore tirer un grand parti de cet honorable attachement des Canadiens.

obtenu de la cour de Madrid , après la paix de 1785 , une cédula qui leur accordoit la permission d'aller acheter dans les divers ports de France , les marchandises dont ils avoient besoin , en payant un droit de six pour cent d'entrée , et autant pour la sortie. Cette permission leur fut continuée jusqu'au moment de la révolution française. Les bâtimens qui venoient de Bordeaux , apportoitent tous les objets nécessaires aux besoins de la colonie ; ceux qui partoient du Hâvre-de-grace , tiroient de Londres pour la traite avec les Indiens , les draps et couvertes que l'on ne retrouve plus en France (1) depuis la cession du Canada. Cette facilité animoit encore un peu le commerce de la Louisiane , le faisoit faire à ses habitans avec un peu moins de désavantage , mais les capitaux manquoient aux négocians de la Nouvelle-Orléans (2) ;

(1) J'ai recueilli les dimensions , l'espèce et la qualité des différentes marchandises qui sont préférées par les nations indiennes.

(2) Il n'en est plus de même aujourd'hui que la Nouvelle-Orléans est remplie de riches négocians.

il manquoit au commerce une protection , un encouragement , et cette liberté toujours nécessaire dans les établissemens naissans , aussi éloignés et si peu connus ; protection et liberté qu'il n'étoit pas possible d'espérer de l'Espagne , parce qu'elle exige une attention constante , éclairée et active qu'on ne peut jamais attendre ici du caractère espagnol ni des principes de son Gouvernement , tant qu'il n'aura pas secoué cette apathie léthargique qui engourdit tous ses ressorts.

Les pelleteries ne sont pas les seuls avantages que présente la Louisiane au commerce. Les précédens articles de cet ouvrage ont fait voir quelles ressources peuvent fournir ses bois aussi beaux que multipliés , et les produits de l'agriculture que les différentes latitudes de ces contrées peuvent faire obtenir de toutes les espèces. La cession gratuite des terres , avec de bons titres , condition dont le défaut ordinaire aux Etats-Unis oblige ici à faire mention , attirera d'Europe un grand nombre d'émigrans. La Louisiane se peuplera avec

rapidité ; les rives du fleuve de Mississipi seront habitées dans toute son étendue en peu de temps ; les ressources du pays seront successivement mises en valeur ; et indépendamment des denrées que la culture plus étendue , plus soignée , fourniroit à l'exportation , les mines , les carrières , les salines seront exploitées ; elles sont abondantes et de toutes espèces dans ce territoire. Les chanvres , les lins , les goudrons , les brais , les huiles donneront au commerce un sûr et riche aliment. La Louisiane fournira à presque tous les besoins des colonies , mieux que ne le font même les autres Etats d'Amérique.

Enfin , tous les produits des rivières du Ouiscousin , des Illinois , de l'Ohio , du Yason , ne pouvant avoir d'autre débouché que le Mississipi , tous doivent passer par la Nouvelle-Orléans et en enrichir le commerce.

Aujourd'hui les Illinois des Etats-Unis reçoivent leurs marchandises de Michillimackinack ; le Kentucky , le Tennessee , le Nord-Ouest territoire les tirent de Phi-

l'adelphie ou de Baltimore ; et le défaut de magasins , bien et constamment fournis à la Nouvelle-Orléans , en est la seule cause.

Cet état de choses , utile aux négocians des ports des Etats Atlantiques et à ceux de Montreal , les a portés à repandre que la voie d'approvisionnement usitée aujourd'hui , étoit , pour ces Etats , la plus sûre et la moins dispendieuse. Personne , dans les Etats-Unis , n'avoit intérêt à contredire ou même à approfondir cette assertion , puisqu'une semblable vérité une fois démontrée , devoit nécessairement ruiner une partie du commerce de Philadelphie et de Baltimore. Cependant cette assertion ne peut résister au plus léger examen , ainsi que nous croyons l'avoir démontré à l'article Kentucky.

D'abord , quant à la sûreté , elle est entière , même en descendant le fleuve , pourvu que les pilotes soient toujours attentifs à éviter les arbres et autres débris que l'on rencontre dans toutes les rivières qui coulent au milieu des terres inhabitées. En remontant le fleuve , il

n'existe d'autre inconvénient que celui de la longueur de la navigation (1). A l'égard des frais de transport, ceux de Philadelphie aux Illinois , sont de douze piastres par cent pesant , poids anglais, dont six pour les trois cent dix-huit milles de charrois par terre, depuis Philadelphie à Pittsburg , où commence la navigation de l'Ohio , et six pour cette navigation et une partie de celle de Mississipi , qu'il faut remonter (2). Les frais de Baltimore sont les mêmes ; la différence de l'éloignement de quarante milles jusqu'à Pittsburg , est compensée par le détestable état des chemins , et les montagnes à traverser. Les frais de la Nouvelle-Orléans aux Illinois , sont, comme je l'ai dit , de cinq piastres par cent , poids français ; c'est donc sept piastres de bénéfice en faveur de la Nouvelle - Orléans ,

(1) Voyez article navigation du Mississipi.

(2) C'est depuis l'Ohio jusqu'au Missouri que le cours du fleuve est le plus rapide : j'en ai expliqué les raisons dans le chapitre qui traite de cette navigation.

sans compter la différence des poids ; enfin, les marchandises qui arrivent de Philadelphie ou Baltimore à Francfort , dans le Kentucky , s'y rendent à trente-trois pour cent du prix de ces deux places , et l'on voit clairement qu'elles ne peuvent pas être aux Illinois , passant par la Nouvelle-Orléans , de plus de quatre à quatre et demi pour cent et au-dessus du prix de cette dernière place. Il est vrai que le transport de Philadelphie aux Illinois peut se faire en cinquante-cinq et soixante jours , tandis que celui de la Nouvelle-Orléans en exige soixante-dix à soixante-quinze ; mais cette petite différence en faveur du transport de Philadelphie , est plus que balancée par l'inconvénient des chemins par terre , où une voiture , attelée de quatre à cinq chevaux , ne peut porter que deux mille quatre cents pesant ; par les chargemens et déchargemens , ainsi que les emmagasinemens qu'on est obligé de faire à Pittsburg ; les accidens du voyage qui avarient toujours les marchandises plus ou moins , etc. ; tandis que , sans portage et par une navi-

gation non interrompue , on remonte le Mississippi jusqu'aux Illinois en tout temps, avec des barques qui portent depuis cent jusqu'à cent vingt milliers , et pourroient en porter davantage (1).

Les marchands de New - York croient que quand les différens canaux ordonnés par l'Etat seront finis , les marchandises remontant la Rivière du Nord , celle de la Mohawk , le lac Oneida , et tous les grands lacs , seront rendues pour cinq piastres par cent pesant , à Michillimackinack ; mais l'inconvénient des portages , du chargement et du déchargement par cette route , sera encore bien plus fortement senti , ainsi que l'incertitude de la navigation des lacs. En admettant même que cette espérance des négocians de New-York se réalisât , les marchandises qu'ils expédieroient parviendroient à Michillimackinack au même prix que celles de la Nouvelle - Orléans reviendroient aux Illinois.

(1) Des galères portant douze pièces de canons , remontent facilement jusqu'au Missouri.

J'ai dit que les frais de Michilimackinack aux Illinois , étoient de douze à quinze pour cent ; ajoutez que ce transport seroit plus long, et moins sûr que celui de la Nouvelle - Orléans. Ces faits sont si exacts, si certains, que la compagnie anglaise qui avoit obtenu un privilége sur le Mississipi, alloit établir à la Nouvelle-Orléans une maison de cominerce , pour y recevoir de Londres toutes les marchandises dont elle avoit besoin pour la traite, et avoit également établi un dépôt à Saint - Louis , lorsque la déclaration de guerre entre l'Angleterre et la cour d'Espagne a dérangé toutes ces dispositions. On peut s'en rapporter, pour toutes ces vérités , à l'intérêt des négocians et à celui des consommateurs.

État des objets d'échange propres au commerce des États de l'Ouest , de la Haute et Basse-Louisiane , et de la traite des pelleteries avec les Nations Indiennes , pour servir de guide aux négocians.

ÉTATS-UNIS DE L'OUEST.

ÉTATS-UNIS de L'OUEST.	OBSERVATIONS.
V I N S. De Ténérif et de Fayal. De Lisbonne , en quarts. De Xérès d'Espagne. <i>Id.</i> De Malaga , qualité inférieure , <i>Id.</i> Eaux-de-vie de France et d'Espagne. De Genève d'Hollande , en pièces , en longues bouteilles , en caisse.	Point de vins de France , à moins qu'on n'en envoyât pour essai. Madère , en petite quantité.
A R M E S. Sabres d'un prix bas. Fusils assez larges pour l'armée et la chasse , et d'un long baril. Quelques carabines. Quelques pistolets forts.	Appelés briquets. Connus sous le nom de fusils de <i>Tull</i> , de Bordeaux.

ÉTATS-UNIS de L' O U E S T.	OBSERVATIONS.
Quelques canons de bronze , de deux ou trois livres de balles. MARCHAND. SÈCHES. De grosses couvertures de laine. Quelques fines. Etoffes de laine pour habillement , telles que moltons , bayattes , flanelles. Gingans. Draps depuis cinquante sols jusqu'à neuf fr. l'aune ; quelques-uns de quatorze à quarante-deux fr. Etoffes de coton peintes , de trente sols à trois fr. l'aune. Tapis de laine communs. Bas de laine et de fil , depuis vingt sols jusqu'à quatre fr. la paire. Très-grosses mousselines Quelques taffetas noirs , blancs , bleus et quakre. Mouchoirs de soie pour cravattes , noirs et de couleurs. <i>Idem</i> , pour schalls. Schalls de coton.	Principalement bleus , gris et couleur quakre. On peut y joindre quelques pièces de première qualité pour essai. Propres à faire des rideaux et des cousinières. Beaucoup de grands dessins sur les bords ; quelques-uns de la nouvelle mode , mais pour essai.

ÉTATS-UNIS de L' O U E S T.	OBSERVATIONS.
Rubans assortis , mais communs. Rubans de fil assortis. Rubans de velours noirs , <i>idem.</i> Du fil de soie , de coton assortis. Doublure pour les draps , <i>idem.</i> Quelques pièces de satin noir.	Pour culottes et robes de femme , communes.
Toiles pour chemises. <i>Ditto</i> , de Bretagne. Velours de coton , noir , violet , olive , quakre. Velours de soie pour collets et culottes. Bas de soie , noirs , gris , peu de blancs. Batiste , depuis quatre fr. jusqu'à douze fr. l'aun. Linous-batistes , depuis 4 fr. jusqu'à 12 f. l'aune. Gants de femme et d'homme.	Je doute que nous puissions soutenir la concurrence des toiles d'Irlande , qui se vendent trois livres.
Dentelles noires , depuis 7 sols jusqu'à 4 francs. Toiles cirées , diverses couleurs. Chapeaux de paille.	De couleur , mais gros ; peu de blanc. De divers dessins , pour couvrir les tables ; je doute que nous puissions encore en soutenir la concurrence avec l'Allemagne.

ÉTATS-UNIS de L' O U E S T.	OBSERVATIONS.
Un peu de modes. Souliers pour femme. Quincailleries de toutes espèces. Pendules apparentes , mais à bas prix. Montres d'argent de 30 à 48 fr. Quelques-unes en or de 5 à 6 louis. Cuillères à thé en argent. Boucles de soulier. Cabarets à thé. Porcelaines communes , forme anglaise. Miroirs de 8 pouces à 22. Verres à vitres. Quelques verreries com- munes. Linge de table, damassé. Papier blanc. Quelques estampes , bas prix. Merceries de toute espèce. Jouailleries, bagues, bou- cles d'oreilles. Epingles de chemise, bou- tons de manche, le tout bas prix.	En observant de n'exporter que celles qui peuvent se comparer avec cel- les d'Angleterre ; malheureusement nous en avons peu , sur-tout dans les bas prix. Très-légères , forme anglaise. A dessins brillans et bas prix. Communs. Je doute que nous puis- sions les fournir au même prix que l'Angleterre. Même prix que l'Angleterre. Cadres en bois d'acajou , peu de do- rures. En grande quantité, 6pouces sur 8 , 8 pouces sur 10. 9 par 7. Mesure anglaise. Bas prix , à grands dessins. Et tout ce qui appartient au bureau.

HAUTE ET BASSE-LOUISIANE.

H A U T É E T BASSE-LOUISIANE.	OBSERVATIONS.
En général, les mêmes objets que pour les Etats-Unis de l'Ouest, en y ajoutant des objets de luxe, tels que de modes élégantes; tout ce qui tient à l'ameublement des appartemens, mais à prix modéré.	Pour la Basse-Louisiane seulement.
Des souliers de femme élégans.	
Des bas de soie à coins brodés, de couleur pour femme.	
<i>Idem</i>, en coton.	
Des schalls élégans en soie et coton.	
De beau papier pour appartement.	
De jolis parasols de femme.	
De belles toiles pour chemises et pour draps.	
De belles batistes et linons.	
Quelques voitures légères, beaucoup de cabriolets très-légers.	Ces voitures doivent être calculées pour les pays chauds, c'est-à-dire, à panneaux ouverts.
Des rédingottes de toile et de taffetas cirés.	
Des vins de France de toutes les espèces et de tous les prix, tant en barriques qu'en bouteilles.	
<i>Nota benè.</i> Absolument rien de ce qui vient des Indes; les Américains qui y font un commerce direct, y ont rempli les magasins à 25 pour 100 de meilleur marché que nous ne pourrions les fournir.	<i>Nota.</i> Quant à la Haute-Louisiane, rien de luxe; les mêmes objets, à-peu-près que pour les Etats de l'Ouest.

COMMERCE DES PELLETERIES.

COMMERCE des PELLETERIES.	OBSERVATIONS.
Drap de traite, rouge et bleu. Habits de drap rouge, garnis de faux galons, grande taille. Chapeaux communs, garnis de faux galons d'or, très-larges, et couverts de plumets faits de plumes de coqs des couleurs les plus apparentes. Des fusils appelés <i>London</i>. Des carabines dont nous indiquerons la forme. Cornes à poudre, blanches. Poudre et balles. Coquilles. Noyau de porcelaine ou d'os. Razades bleues. Razades de la grosseur d'un œuf de pigeon, bleues, noires et blanches. Fil de laiton, gros et petit. Miroir à cadre. Petits et gros grelots. Sagues et jones de cuivre. Peignes de buis. Alènes et briquets.	Le bleu en très-petite quantité. : On y substituera ceux de Tull faits à Bordeaux qu'ils préfèrent, et dont ils ont perdu l'usage.

COMMERCE des PELLETERIES.	OBSERVATIONS.
Tirre-bourre. Pierres à fusil. Mouchoirs de soie noire. <i>Idem</i> de coton bleu , à carreaux. Couvertures , grande indienne , à 3 pointes. Des chemises toutes faites , dont je donnerai les dimensions. Chaudières de cuivre , petites , moyennes et grandes. Pioches , haches , gros clous. Casse-têtes. Lances faites en forme d'esponton. Petits sabres. Couteaux à escalper , petits et grands avec la gaine, Vermillon. Médailles d'argent et de métal.	Cette forme de couvertures est perdue dans nos manufactures. Peu de blanches , beaucoup de couleur ; plus elles sont bariolées , plus elles sont belles. Ces médailles servent de présens pour les chefs. Il faut observer qu'il n'y ait jamais qu'une figure dessus. Quand les Indiens en voient deux , ils ne l'acceptent point : je n'ai qu'un cœur , vous disent-ils , je ne puis aimer qu'une seule personne.

CHAPITRE XXIX.

P O L I T I Q U E.

Considération sur l'histoire des Etats-Unis.

— *Origine de leur indépendance. — Différens partis restés depuis la révolution.*

— *Le général Washington influencé par celui d'Angleterre. — Traité de 1795. —*

Démonstration de l'Angleterre. — Vice du traité de commerce. — Persécutions

sous le président Adams. — La constitution ébranlée. — Hostilités contre la

France. — Les fédéralistes démasqués.

— *Scission proposée. — Projet des Anglais contre la Louisiane.*

LORSQUE j'ai visité ce beau pays, ancienne propriété inutile de ma patrie, et propriété onéreuse alors de l'Espagne, il existoit depuis long-temps une opinion qu'il changeroit de maître ; et que, selon les circons-

tances de la première crise qui s'élèveroit dans le Nord de l'Amérique , ce seroit la France ou l'Angleterre qui sauroit se l'approprier , avant que les Etats-Unis fussent assez puissans pour desirer de se mettre sur les rangs. Il étoit donc intéressant de connoître les droits, les espérances et les moyens qu'auroit chacun de ces Gouvernemens ; et nous ne croyons point superflu d'offrir , dans une description politique de cette contrée , un aperçu des circonstances sous lesquelles paroïssoit devoir être décidée la question relative à sa possession ; car il est naturel qu'on se demande pourquoi les Etats-Unis, censés d'abord être la puissance qui favoriseroit les vues d'un des deux autres concurrens , se trouvent être, en définitif, celle à qui la Louisiane tombe en partage. Ce Gouvernement devient nécessairement un objet sur lequel l'historien ou l'observateur doit arrêter un moment ses considérations.

Quoique les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, parurent établies sur des principes absolument différens, les unes

sous des Gouvernemens dépendans de la couronne , les autres par des chartres et privilèges accordés à des compagnies , et enfin par des inféodations absolues (comme la Pennsylvanie qui fut donnée ainsi à Guillaume Penn , avec la réserve de la suzeraineté de la couronne) , la base de tous ces Gouvernemens n'en fût pas moins la même que celle de la constitution anglaise , qui est censée être la représentation , et qui cependant ne l'est pas.

Si le droit de voter les taxes pour le service de la métropole , ne fut point de leur ressort , ils eurent celui de s'imposer eux-mêmes pour les frais de leur administration intérieure. Loin alors de la séduction des cours et d'une influence trop directe de la couronne , ils parvinrent à modifier si bien l'administration coloniale , par ces formes qu'on qualifie de *républicaines* , parce qu'elles sont *justes* , que l'esprit national alloit droit vers l'indépendance et la liberté. A tout moment l'on voyoit quelque résistance populaire contre l'administration , lorsque l'on croyoit , avec

ou sans raison , avoir à s'en plaindre. Après la chute de ce Gouvernement despote , qui s'appeloit improprement la République Anglaise , l'orgueil des anciens vétérans de Cromwel , colonisés en Virginie , se montra dans une dangereuse crise , dès le règne de Charles II. Bientôt il devint plus difficile de prévoir comment de telles explosions pourroient être comprimées , que d'en prévoir les progrès , sur - tout lorsqu'elles trouveroient des alimens et des ressorts dans une plus forte population. Aussi , dès les premières années du dix-septième siècle , des écrits annoncèrent-ils ouvertement la scission future des colonies et de la métropole ; et à cet égard , les prédictions étoient tellement précises , que les prophètes modernes n'ont eu d'autre mérite que de les renouveler et de les rajeunir. Mais long-temps encore le peu de connexion des colonies entre elles , rendit dangereux l'essai de révolte absolue commune ; et dans les premières époques du règne de la maison d'Hanovre , qui tenoit les rênes d'une main vigoureuse , la réus-

site eût été peu probable. Ce ne fut que dans la suite que le duc de Choiseuil entreprit , examina et détermina (avec des personnes dont les noms nous sont restés cachés) , le projet de la séparation , pour être exécuté au premier signal de la fortune. Il échut au malheureux Louis XVI d'exécuter enfin un plan de cabinet , trop long-temps arrêté comme avantageux à l'Etat , pour qu'il se crut permis d'y opposer sa propre religion politique , sa délicatesse et ses répugnances. Et on dit que , de la part des Américains eux-mêmes , ce fut le général Lée qui proposa le premier l'indépendance absolue et la république. Ce général , si singulièrement modeste , a été moins célèbre pendant sa vie qu'après sa mort , en raison de la découverte qu'on fit qu'il est l'auteur des célèbres *Lettres de Junius*.

Mais les guerres de politique ont cela de commun avec celles de religion , qu'elles soumettent sans persuader. Il resta encore une grande partie de *royalistes* à convertir. Forcés de prendre un masque et un mot

de ralliement, ils s'appeloient, par flatterie pour le nouveau Gouvernement, *fédéralistes*, tandis que leurs adversaires prirent le nom, quelquefois de *démocrates*, et toujours de *républicains*. C'étoient les Tories et les Whigs d'Angleterre. Les premiers furent les plus rusés et les plus heureux ; les autres les confians et les dupes. On vit bientôt les fédéralistes et les élus aux premières places dans les législatures, revêtus des emplois les plus importants dans l'administration, et honorés même par Washington, devenu alors le premier défenseur, le premier chef du nouvel Etat. Bientôt ces deux opinions partagèrent tous les habitans des Etats - Unis en deux classes presque égales, et quelque'incroyable que cela puisse paroître aujourd'hui, il n'en est pas moins vrai que tant d'hommes, à peine délassés de leurs combats par une liberté presque exaltée, aient, en si peu de temps, pu adopter des sentimens aussi contraires.

Mais c'est le souffle du vent qui dirige les affections du peuple : ce qu'on appelle

des *principes* chez lui , ne sont souvent que des passions ; et le regard d'un héros qu'il idolâtre , suffit pour lui désigner ses objets d'amour et de haine. C'étoit-là le cas du grand Washington et du peuple des Etats-Unis. Par une politique pusillanime , qu'on n'a cependant jamais accusée que d'erreur et non de corruption , la nouvelle République vit son chef paroître insensible aux insultes nouvelles que l'Angleterre recommençoit à faire ; elle le vit les cacher , les tolérer et les pallier. Il souffrit (et quand on est tout - puissant , on semble *vouloir* ce qu'on *souffre*) non-seulement que des individus autrefois connus , les uns pas leurs clameurs , les autres par leurs hostilités ouvertes contre la République , obtinssent la faveur populaire dans les élections , mais il s'abandonna de plus en plus à la direction et à l'influence des ministres , hommes de parti assez violens pour ne pas respecter même les bienséances requises dans leur situation. Lorsque la guerre de 1792 , entre l'Angleterre et la France , éclata , il fit plus ; il toléra taci-

tement que l'Angleterre prit nombre d'avantages dans les Etats-Unis , au mépris de la neutralité qu'ils s'étoient imposés. L'on peut aisément s'imaginer que quand les fédéralistes devinèrent cette propension du premier magistrat, d'un homme dont rien ne balançoit l'autorité , ils surent profiter de cette disposition. Ainsi l'homme illustre fut lui-même d'abord la première dupe d'une faction qui , s'appelant *fédéraliste* , s'institua pour détruire la fédération , et son nom fut un or de corruption qui pervertit d'autres bons , mais foibles citoyens.

Dès-lors le fédéralisme commença à s'organiser dans la société , et s'y déclara ouvertement ; parce qu'une liberté de presse absolue , et qui respecte aussi peu les pactes que fait l'Etat avec l'Etranger que ses lois intérieures , permet aux individus d'écrire, s'ils le veulent, en sens contraire, à leurs représentans constitutionnels.

L'Angleterre , dont les capitaux et le crédit secondent si puissamment le commerce des Etats-Unis , eut d'abord toutes les tribus de marchands sous ses bannières,

les banques sur-tout. Ces établissemens , qui ont un pouvoir si énorme dans tout Etat industriel , furent autant de puissances liguées avec les fédéralites , qui attaquèrent et anéantirent l'industrie de ses adversaires. Le Gouvernement d'Angleterre distribua sur toutes les flottes , dans les banques et dans les trois royaumes , des listes créées par la haine des fédéralistes. C'est ainsi que les marchands républicains des Etats-Unis , en perdant leurs navires et leur crédit , furent punis sur leurs fortunes , des opinions politiques qu'ils osoient professer sous un Gouvernement reconnu indépendant.

Qui pourroit croire que lorsque le parti en faveur de l'Angleterre étoit si actif , si violent et si puissant dans toute la société , Washington pouvoit prendre sur lui d'en nier l'influence au Gouvernement Français ? Ce fut M. *Monroe* qui en eut formellement la triste commission ; et immédiatement après , au milieu de la guerre , Washington entreprit d'établir , devant ses contemporains et la postérité , cette nou-

velle maxime : *Que le traité de commerce le plus avantageux à l'une des deux puissances belligérantes , ne faisoit point déroger un Etat neutre au sens de ses engagements.* Mais un tel paradoxe attira l'attention des hommes éclairés , et l'erreur fut si bien démontrée , que bientôt il devint impossible d'employer la raison à sa défense ; et on dit qu'il falloit un traité quelconque avec l'Angleterre , ou bien qu'il falloit une guerre. Le gros du peuple ne parut pas d'abord si effrayé de l'option ; mais on sut peu-à-peu aussi l'entraîner. Depuis l'humble prêcheur méthodiste jusqu'à l'orgueilleux épiscopal , depuis le pédant de la petite école , jusqu'aux orateurs les plus marquans dans les législatures ; les gazetiers , les pamphletiers , les oracles des clubs , tous eurent le mot pour tracer avec du sang et du charbon le tableau *des misères de la guerre* , et d'émouvoir , sous les noms respectables de la religion et de l'humanité , la foiblesse , l'avarice et la peur.

Si l'on s'étonne déjà de voir ainsi un héros suggérer la crainte , on sera encore

bien plus surpris en voyant combien cette crainte étoit fausse ; car voici ce qu'auroit coûté à l'Angleterre une seconde leçon. Au milieu d'une guerre déjà ruineuse avec la France , il auroit fallu (à l'instant d'une autre déclaration contre l'Amérique) pourvoir au désespoir de quelques autres cent mille pauvres familles , qui , en Angleterre , vivent des produits des manufactures importées aux Etats-Unis ; c'est avec ces objets qu'on s'y habille , se meuble , se donne du luxe ; c'est avec elles qu'on finit les bâtimens de terre et de mer , en fer et en bronze : parmi eux se trouvent la hache du défricheur des bois , la charrue de l'agriculteur et le fusil du chasseur : et ce sont ces mêmes produits encore que les navigateurs des Etats-Unis portent aux Antilles , à toutes les colonies européennes et chez les nations indiennes. Tout ce débit auroit cessé à l'instant , et par contre-coup auroit été remplacé par mille manufactures élevées peu-à-peu dans les Etats-Unis même , ou importées des autres nations manufacturières de l'Europe. Le paiement de trente à quarante milliers

de piastres de crédits particuliers , dûs par le commerce américain , auroit été suspendu ; plus de deux milles corsaires américains eussent enlevé les navires marchands anglais sur toutes les mers ; le Canada étoit perdu à l'instant ; les Antilles anglaises (qui ont l'imprudence de ne vivre que des produits des Etats-Unis) , seroient devenues de vastes tombeaux ; et sur-tout , que n'auroit pas gagné la France , avec qui , dans ce moment , l'Angleterre étoit au fort de la guerre , par une jonction aussi formidable , et que le ministère britannique ne pouvoit provoquer sans trahison ? On pourroit ajouter nombre d'autres développemens pour donner un exemple de plus , que les cabinets les plus renommés pour leur sagesse , ne sont pas toujours à l'abri de l'erreur ou de la mauvaise foi.

Mais il falloit pourtant qu'il y eût quelque chose de réel dans ces craintes ? Oui , et le voici d'après les déclamateurs ministériels ! La dévastation de quelques côtes , le bombardement de quelques villes de l'Atlantique , et le pillage de quelques hordes

indiennes : tel fut le misérable canevas sur lequel on grava l'énorme épouvantail ! Les moyens atroces des deux premiers genres n'auroient produit d'autres conséquences que d'inspirer une haine éternelle entre ces deux peuples ; ils n'auroient paru qu'une flétrissure , et non une palme dans la gloire d'une grande nation , et n'auroient nui que sur un trop petit point isolé pour diminuer la puissance ou les moyens des Américains. Quant aux Indiens , leurs tribus les plus formidables étoient entre les mains de la France ; les autres étoient amis des Etats-Unis mêmes , et la vérité du calcul donnoit un bien petit nombre d'ennemis. Enfin , la balance des moyens fut visiblement telle , que l'Angleterre n'en ayant que de petits , et les Etats-Unis de très-grands , l'hypothèse de la probabilité d'une déclaration de guerre de l'Angleterre , c'est-à-dire l'attaque du fort par le foible , étoit une opinion absolument absurde.

Mais absurde ou non , elle devint victorieuse ! Les absurdités et les chimères sont les dangers habituels des Gouvernemens populaires !

populaires ! La folle assertion fut crue , et la terreur panique , cette maladie honteuse qui se glisse quelquefois parmi les plus nobles des peuples (et dont les Romains eux-mêmes n'ont pas été exempts) , accabla aussi dans cette circonstance les Américains , qui , de timides , devinrent mutins : cent attroupemens s'élevèrent pour demander le traité prétendu sauveur. Les milices mêmes pétitionnèrent , et celle de l'Etat le plus fanatique de l'union (le Connecticut) se déclara prête à marcher , non contre l'ennemi de l'Etat , mais contre le Congrès , pour lui arracher sa sanction. Quand , enfin , la violence de ces réclamations fut parvenue au point de mettre la gloire de Washington à couvert sous le manteau de la nécessité , ce grand homme prit la plume et signa ; mais il faut le dire , il a , dans cette occasion , sacrifié son opinion à l'opinion publique.

D'après les stipulations de ce traité , aussi insuffisantes qu'humiliantes pour la nation , et dans lequel le droit le plus sacré , celui des personnes , fut sacrifié à la maxime d'Etat

du cabinet de Saint-James, sur l'*inaliénable allégeance* ; des milliers de matelots qui avoient été pressés et arrachés avec violence à leur patrie , furent contraints de rester au service de la marine anglaise , et cela d'une manière si outragante , que ce fut moins la politique que l'humanité qui cria vengeance. A peine fut-il statué quelque chose pour prévenir les jugemens arbitraires relatifs aux navires enlevés sur le simple soupçon d'être porteurs de contrebande. On mit si peu de prix à la conservation de l'honneur et du respect dûs au pavillon d'une grande nation libre et indépendante , que le plus petit navire anglais de la marine royale , avoit le droit de visiter , arrêter et conduire à sa suite une flotte entière de navires marchands. Un des articles les plus importans de l'exportation des Etats du Sud , le coton , fut entièrement oublié. Enfin , l'admission à la co-navigation du Mississipi , qui n'étoit pas encore un droit territorial des Etats-Unis , mais seulement une jouissance qu'ils avoient été concédée par l'Espagne , fut accordée à l'Angleterre sans la participation

de la cour de Madrid. Par cet arrangement, le Gouvernement fédéral faisoit jouir de la navigation de ce fleuve (qu'il ne venoit lui-même que d'obtenir) une nation qui non-seulement y avoit renoncé par des traités péremptoires, mais même n'y possédoit plus aucun port, ni un seul arpent de terre. Cet article, dis-je, mit le sceau à ce honteux traité.

Ce même traité, qui a détaché une feuille des lauriers du général Washington, qu'il avoit gagnés par tant de sagesse, de prudence et de vertus civiques, n'a été que l'ouvrage de l'or et de l'intrigue du cabinet britannique; et si ceux qui l'ont influencé avec tant de perfidie, à une époque si délicate et si difficile de sa vie politique, lui eussent au contraire conseillé d'observer une *neutralité ferme et juste envers l'Angleterre, et amicale envers la France*, nous osons croire qu'il n'eût compromis ni sa gloire, ni celle de son pays.

Sous le successeur du général Washington (M. Adams), l'histoire du fédéralisme n'offre plus qu'un amas d'intrigues et de

violences pour introduire le despotisme , précisément de la manière dont on ne l'introduit pas.

Le temps des égaremens possibles du républicanisme étoit passé ; cependant M. Adams permit qu'il lui fut offert pour premier encens de l'adulation , le sacrifice d'une loi de son pays. On lui livra l'Etat , pieds et mains liés , à la condition de satisfaire d'abord à ses propres haines ; puis de venger celle des fédéralistes contre les républicains , sauf ensuite à examiner ce qu'il feroit de la République.

Mais comme il n'y avoit plus rien à reprocher à ce dernier parti , on l'attaqua dans les retranchemens de sa vraie liberté. Les journalistes furent exclus des galeries du Congrès , par une simple mesure de police. En interdisant ainsi ces papiers-nouvelles , qui , aux Etats - Unis , font l'office d'une magistrature publique et d'un censeur , on porta la première atteinte au cœur de la constitution. La seconde fut une loi directe contre la liberté de la presse , droit établi sur l'autel de cette même constitution et

regardé par le peuple ainsi que par les sages du pays, comme le palladium de la liberté. En effet, si l'usage d'une liberté illimitée de la presse peut exister quelque part sans danger, c'est assurément chez un peuple où l'on ne voit ni gens désœuvrés prêts à mettre le trouble, ni d'esprits assez peu raisonnables pour attaquer les principes fondamentaux de notre civilisation.

D'ailleurs, le peuple des Etats-Unis ne peut être comparé à aucun autre : généralement composé de propriétaires, plein de mœurs, instruit sur les intérêts de son pays, d'un caractère froid, délibérant toujours avant d'agir, il feroit, par sa sagesse, marcher le Gouvernement, si son action tendoit à se ralentir.

Il n'en est pas ainsi de notre populace, ignorante, corrompue et immorale, ne connoissant encore aucune base ni aucun principe de la vraie liberté, toujours impétueuse, agissant, puis délibérant.

Aussi cette suspension de la constitution ne pouvoit être justifiée qu'en démontrant par son exécution qu'elle n'étoit établie que

comme mesure de salut public. Au lieu de cela , on fit voir qu'elle n'étoit décrétée que comme mesure de parti ; car le corps judiciaire , entièrement dévoué à l'intérêt fédéral , ne s'appliqua jamais qu'à satisfaire les vengeances de cette faction. Les républicains , d'un commun accord , dédaignèrent de l'invoquer pour eux , et préférèrent , lors qu'ils se voyoient calomniés , d'en appeler au public , plutôt que d'avoir sur leur honneur la sentence d'un juge corrompu.

M. Adams profita de ce moyen pour venger solennellement sa dignité sur un misérable ivrogne qui avoit écrit quelques grossièretés ; mais il souffrit pieusement que M. Thomas Jefferson , vice-président , fut calomnié et injurié comme le plus vil des hommes , quoiqu'il y en eût peu d'aussi vertueux.

Un membre du Congrès expia par la ruine de sa fortune et un emprisonnement rendu aussi dur que possible , une lettre d'improbation sur quelques mesures administratives ; et un procès qui fut intenté à M. Cooper de Manchester , présenteroit , s'il

étoit connu , une violation aussi barbare de toutes les formes de la justice , que celle des inquisitions d'Etat , ou de religion de notre Europe d'autrefois.

Mais l'impatience des fédéralistes , et plus encore les plans de M. Adams , demandèrent quelque chose de plus qu'une *sourde oppression*, où par la soumission et la patience, les citoyens qu'ils haïssoient , et la constitution républicaine , qu'ils détestoient plus encore , eussent différé de succomber. Pour cela il falloit armer, et on donna la France pour prétexte.

Les pirateries commises journellement par les Anglais , et tolérées par les Etats-Unis , en vertu de leur humble traité de 1795 , avoient obligé le Gouvernement français (sur-tout dans les colonies) à se mettre sur le pied de l'égalité , d'après le droit des nations. M. Adams saisit avec avidité cette occasion pour venger la *concurrence*. A cet effet, il fit décréter par son Congrès de courir sus aux navires français , et afin de rendre la rupture irréconciliable , il fit casser formellement l'alliance de 1787 , malgré tous

les articles avantageux qu'elle renfermoit pour les Etats-Unis. Le plus important fut, sans contredit, *la renonciation de la France à la ré-acquisition de la Louisiane et du Canada.*

Ainsi, la faction anglo-fédérale brûla avec le flambeau de la haine, le titre indirect d'une des plus belles propriétés de sa patrie.

Si l'on avoit proposé au Gouvernement français, comme cela se pratique entre nations civilisées et de bonne foi, l'option franche de la paix ou de la guerre, il auroit (comme il le fit dans la suite) fait arrêter les déprédations des Antilles, et ne se fut pas laissé tromper par les ambassadeurs de M. Adams, dont les physionomies n'étoient si modestes qu'afin qu'on s'y méprît plus aisément; et M. Adams n'auroit pas eu le prétexte d'armer par-tout, sur terre et sur mer (1), et encore moins d'oser présenter au peuple la crainte d'une invasion de la part de la France. L'invasion d'une puis-

(1) Ce sont ses propres expressions : “ *To arms, my young fellows, by land, and particularly by sea.* »

sance située à quinze cents lieues, ayant encore toute l'Europe à combattre, et à qui il étoit physiquement impossible, avec une marine ruinée, de se faire jour à travers les flottes anglaises, pour aller conquérir un peuple qui tant qu'il restera uni, sera certainement à l'abri d'un pareil danger.

De même que Washington inspira la terreur de l'Angleterre, de même M. Adams parvint à exciter les cris de guerre contre la France, et à la faveur de l'absurde supposition d'une invasion, tout le parti anglo-fédéral courut aux armes et s'organisa en corps de volontaires. L'argent, les places, les récompenses, pour soutenir cette prétendue guerre, furent votés aveuglément par le Congrès, toujours admirant la profonde sagesse de M. Adams.

En attendant que ces milices pussent commencer leurs hostilités contre la France elles s'essayoient comme les Jannissaires à Constantinople, par d'innombrables actes de fausse bravoure et de violation de la tranquillité publique. Elles étoient certaines de ne voir ni la justice en informer, ni le

président se plaindre que par de pareils actes , non-seulement on déshonorait son parti , mais qu'on le rendait odieux. Aussi furent-elles encouragées par son silence significatif.

Mais ce qui , dans l'histoire , marquera d'une éternelle tache le caractère de M. Adams , ce fut le fait suivant.

L'équipage d'une frégate (1) française , ignorant jusqu'à la possibilité d'une guerre avec les Etats-Unis , voyant venir à elle une frégate sous pavillon américain , courut en foule sur le pont , pour saluer de la voix et de la main un bâtiment qu'ils croyaient d'une nation amie , lorsqu'une bordée tirée à bout portant par la frégate américaine , couvrit à l'instant son pont de morts et de mourans. Cette atrocité inouïe dans les droits de la guerre des nations civilisées , fut cependant approuvée de M. Adams , et traitée d'action valeureuse (2). Ce carnage fut même chanté dans les orgies anglo-

(1) Ce fut la frégate l'Insurgente , expédiée de France pour nos Colonies Occidentales.

(2) Il falloit que les ordres de M. Adams fussent

fédérales , comme les sauvages chantent autour du supplice de leurs prisonniers.

De semblables actes résolurent enfin les doutes et éveillèrent l'énergie des Républicains. Ils formèrent aussi des corps militaires et des contre-associations. Les observateurs commencèrent à être incertains si les légions anglo-fédérales , les commis , les boutiquiers et les marchands en gros , les notaires et les avocats , les courtiers de place , les tristes sectaires et les facteurs anglais , seroient capables de lutter contre des bataillons composés de vigoureux hommes des bois et de robustes agriculteurs des Etats de l'Ouest.

En voyant cette opposition , ce qui paraîtra incroyable , c'est que le parti fédéral poussa l'extravagance jusqu'à proposer la *scission* , comme moyen de salut public. Plutôt nous séparer que de ne pas gouverner , étoit leur cri de ralliement. Les Etats où l'opinion de cette séparation des Etats

bien positifs , car le commandant de la frégate américaine passoit pour un très-brave et très-loyal officier.

fédéraux d'avec les Etats républicains prévaloit le plus , étoient précisément ceux qui en auroient le plus souffert. C'étoient ceux de la Nouvelle-Angleterre, déjà très-peuplés, et dont les terres avoient déjà beaucoup de valeur. Ces Etats commencent à avoir des non-propriétaires et même quelques pauvres , dont les émigrations dans les Etats de l'Ouest les débarrassent.

Circons crits , après la séparation , dans d'étroites frontières , avec leurs besoins ; taxés pour les soutenir , taxés pour la pompe du Gouvernement monarchique après lequel ils soupiroient ; qu'elle n'eût pas été leur situation après une aussi fausse mesure ? C'étoit cependant en forme de menace qu'ils parloient aux Etats républicains de cette scission , et avec un tel abandon , qui eût donné aux autres bien des raisons de s'en consoler s'ils n'eussent pas été les vrais amis de l'indépendance de leur patrie.

CHAPITRE XXX.

Anciens projets des différentes puissances Européennes sur la Louisiane. — Moyens de l'Espagne pour la conserver. — Motif de ses intrigues. — Vues de l'Angleterre sur la Louisiane. — Profonde politique de la France en la cédant. — Justification de la France contre un ancien reproche des fédéralistes.

PENDANT le temps qu'on agitoit la question de scission des États-Unis , l'Espagne qui voyoit les Anglais , ces tyrans des deux Indes , après s'être emparés de tout ce qui avoit pu attirer leur cupidité , avoir établi des ports et des comptoirs sur les rivières des Oupas , Catopi , Rivière Rouge , Rivière St.-Pierre et celle du Moins ; et s'être ainsi rendus maîtres du commerce des pelleteries des nations Sioux , Mandane , Ponca , Sauteux et Panis , vouloir encore

continuer ses envahissemens en usurpant le reste de la Louisiane. L'Espagne , dis-je , employoit tous ses moyens , et tâchoit , en profitant de la division des partis , de conserver cette colonie. Elle dut naturellement chercher à s'appuyer des États républicains du Nord-Ouest , également ennemis des Anglais et des fédéralistes ; elle leur fit faire en conséquence les offres les plus attractantes pour les engager à la scission ; et elle osa se flatter du succès que devoit produire le sacrifice de quelques sommes..... , mais elles furent rejetées , ainsi que toute liaison politique avec l'Espagne.

Les raisons qu'alléguèrent les républicains dans cette circonstance furent , 1.^o que l'esprit de leur peuple étoit si indépendant qu'il se croyoit à peine assez libre sous la constitution actuelle , et qu'il mépriseroit toujours la protection d'un Gouvernement , monarchique dans la métropole , despotique dans la colonie , et souvent tyrannique dans son administration ; 2.^o que pour se croire protégé , il falloit que la puissance protégeante se présentât avec de tous autres

moyens et une énergie supérieure; 3°. qu'ils verroient des bornes à leur prospérité, puisque leur industrie ne trouveroit dans le commerce espagnol aucun aliment; 4°. enfin que le peuple des Etats de l'Ouest avoit assez de jugement pour concevoir qu'une puissance qui a de la peine à conserver ses propres possessions , ne pouvoit protéger celles des autres.

C'est par une suite de cette négociation que la cour d'Espagne a ouvert, depuis peu , toutes les portes de la Haute-Louisiane aux Américains , et qu'elle les excite même à l'émigration en leur offrant des terres pour rien : mais ce qu'on ne conçoit pas, c'est qu'elle n'a pas étendu cette fausse mesure également sur la Basse-Louisiane , où le passage du fleuve, et toutes espèces d'établissements sur la rive droite leur sont absolument interdits.

A-t-elle pensé que les Américains qui occuperoient les hauts de la Louisiane lui seroient plus fidèles et moins dangereux que ceux qui habiteroient les bas : ou bien

a-t-elle cru par-là leur dérober la route qui conduit au Nouveau-Mexique.

Dans l'une et l'autre de ces suppositions elle a manqué son but , parce qu'un Gouvernement despotique ne doit jamais compter sur des sujets pénétrés de l'amour de la liberté , et que dans cette hypothèse , il est bien plus dangereux de les laisser occuper les hauteurs que les plaines.

L'Angleterre , après une guerre aussi inutile que dispendieuse , toujours résolue de réduire les Etats-Unis à l'obéissance , se flattoit bientôt de faire écrouler par de puissans moyens que lui suggéroit la diplomatie , les murs que jusqu'alors elle n'avoit pu ébranler. A la paix une ambassade fut organisée , mais bientôt elle se dégrada de son caractère ; et pour mieux arriver au but qu'elle se proposoit , elle eut d'innombrables branches secrètes. Dès qu'elle vît des essaims du nouveau peuple républicain aller habiter les champs fertiles qui bordent le Mississipi ; elle conçut que ces vastes eaux devenant aussi indispensables

bles

bles aux Etats qui se formoient dans l'Ouest, que la mer Atlantique l'étoit aux autres, le maître de la Louisiane, quel qu'il fût, pourroit devenir le leur. L'histoire nous développera un jour les manœuvres qui se firent alors ; nous avons fait mention d'une seule dans le complot nommé de *Blount*, soutenu ouvertement avec les armes et l'argent d'Angleterre, et que l'humble amitié de M. Adams voulut cacher à un peuple à qui il auroit été si important de ne pas se méprendre sur ses amis et ses ennemis.

Le Gouvernement anglais a dû, en outre, désirer une si belle possession par plusieurs autres raisons d'intérêt ; 1.^o l'épuisement des terres de la Jamaïque devoit faire souhaiter aux capitalistes anglais le Sud de la Louisiane, dont la fertilité devoit leur procurer les plus grands avantages pour l'emploi de leurs fonds ; 2.^o la Haute-Louisiane pouvoit fournir des approvisionnemens de bois, blés, bestiaux et viandes à toutes les possessions des Antilles ; 3.^o entre les mains des marchands anglais, la traite

des pelleteries et le commerce avec les Indiens devenoient un monopole vaste et lucratif ; 4.° la mer du Sud étant à leur portée , favorisoit leur commerce de la Chine , de Siam , de la Cochinchine et du Japon , même celui de Bengale ; 5.° la Nouvelle-Orléans , où aboutissent toutes les rivières de l'immense bassin qui forme le milieu de l'Amérique septentrionale , devenoit une des premières villes de commerce du monde , par les dépôts seulement des exportations des Etats-Unis ; 6.° enfin un arsenal maritime entretenu par les superbes bois de la Floride , devenoit une place de guerre d'où cingleroient les flottes des nouveaux *Anson* et *Drake* , pour choisir parmi les colonies des autres puissances européennes , et s'emparer de celles qui pourroient être à leur convenance. Aujourd'hui tout est évanoui ; Carthage peut donner bientôt des lois à Tyr , mais non plus en recevoir ; cette idée de l'Angleterre de posséder la Louisiane , n'est plus qu'un songe dont l'aurore a dissipé jusqu'à la moindre erreur.

C'est la conviction que l'on a aujour-

d'hui , de la foiblesse de tout pouvoir ultramarin pour se maintenir dans la Louisiane contre la volonté des États-Unis , qui a déterminé le cabinet français à leur abandonner cette belle colonie que l'Espagne venoit de lui céder ; car s'il étoit quelques moyens pour qu'une nation européenne pût s'en assurer la possession , la France , sans contredit , les auroit plutôt trouvés que l'Angleterre. Elle pouvoit d'abord laisser émigrer plus facilement une grande population de sa métropole ; elle trouvoit déjà dans le pays des habitans qui lui tenoient les bras , et en voyoit encore arriver un plus grand nombre du Canada. La *Vétéranéité* de ses troupes lui fournissoit les moyens d'augmenter avec promptitude le nombre de ses soldats. Elle avoit l'appui des colonies espagnoles ; l'ancienne amitié des nations indiennes , dont plusieurs races se sont unies autrefois par les liens du mariage , avec les Français , que par conséquent , ils regardent toujours comme frères ; mais elle avoit sur-tout pour appui contre les États-Unis , cette nation elle-même ,

c'est-à-dire , le parti de ses tories ou fédéralistes , qui vouloit une scission et qui soupire toujours après un Gouvernement héréditaire , mais qui le voudroit à son seul et unique profit et sans vassalité. Quelle facilité n'auroit pas eu la France pour s'attacher cette faction en cas de besoin ; et si les intérêts intérieurs de la colonie eussent été habilement dirigés , elle auroit bientôt acquis de la force par elle-même , et n'auroit eu besoin que de sa valeur pour garantir sa sûreté.

Mais nous conviendrons qu'il n'étoit pas facile de soutenir long-temps un pareil système , en raison des barrières insurmontables et des difficultés sans nombre qui se seroient présentées. Les moyens défensifs de la France , ne pouvoient être de longue durée , puisqu'ils s'affoiblissoient à la moindre faute qu'on commettoit. Ils n'auroient pu sur-tout résister à une aussi vigoureuse masse de peuple que celle des États-Unis : alors l'envahissement de la colonie auroit tôt ou tard eu lieu , et sa perte d'autant plus cruelle , après tous les trésors et les

hommes qu'elle nous auroit coûtés , qu'un non-succès eût été honteux. Ainsi la cession de la Louisiane , aujourd'hui , ne peut être que le résultat d'une profonde politique.

Quant à la gloire de la France , comme ce n'est pas sous un Gouvernement habitué à des traités honteux , qu'elle fait ce sacrifice , mais sous celui de l'héroïsme , la postérité comme les contemporains ne verront jamais dans l'acte de cession , qu'un exemple rare dans l'histoire , *celui d'un hommage que la sagesse a rendu au destin.* Observons encore à l'appui de la cession que les cabinets Choiseuil et Vergennes (qui , dans les temps où la calomnie s'appeloit histoire , et la persécution républicanisme , ont été si souvent jugés injustement) ont renoncé aussi à cette colonie , et d'une manière si facile , qu'il n'est pas permis de douter qu'il n'y ait quelques vraies raison d'Etat. Le premier de ces ministres vit parfaitement que tant de colonies de différentes nations , se joignant dans une si énorme longueur et sur un même

continent, elles ne pouvoient subsister en paix l'une à côté de l'autre ; et il paroît également que Franklin a su si bien faire comprendre aux ministres de Louis XVI , qu'il seroit de toute impolitique de s'obstiner à rentrer dans la Louisiane ainsi que dans le Canada, qu'on ne trouve pas même la trace d'une contestation sur la renonciation qu'il en a sollicitée et obtenue. C'est sur ce pied qu'on seroit resté, si les fédéralistes n'avoient pas rompu , dans leur aveugle fureur , l'alliance de 1785 ; c'est donc à cette faction que les États - Unis doivent les sacrifices qu'ils viennent d'être obligés de faire pour obtenir de la France la cession de la Louisiane.

La France avoit certainement renoncé par le traité de 1785 , à toute réacquisition et acquisition dans l'Amérique du Nord , et conséquemment à la Louisiane ; mais ce traité a , dans toute sa force, cessé d'exister, lorsque le congrès a commencé à le mutiler. La République Française , dès l'instant de son institution , offrit de représenter le roi

vis-à-vis des États-Unis ; mais le congrès parut scrupuleusement incertain, s'il pouvoit reconnoître dans un autre peuple le droit sacré de se ressaisir de l'exercice de la souveraineté , et se croire obligé à la garantie d'un intérêt purement national faite au Gouvernement précédent. Ce fut par d'aussi mauvaises raisons , et un prétendu conflit de devoirs , que M. Washington s'autorisa à prendre un avantage et à le prendre un peu usuraire. Il le fit , en achetant du Gouvernement français , par la faveur du paiement d'une dette non échue , l'annulation d'un des principaux articles du traité , *la garantie des Antilles*. C'est ainsi qu'il profita de la nécessité des circonstances pour s'exempter d'un grand devoir par l'exécution d'un bien petit. Ce n'étoit assurément pas la médiocre somme de deux à trois millions de piastres qui pouvoit dédommager la France de la garantie de ses Antilles , sur lesquelles alors les Anglais ne pouvoient avoir aucune prétention ; et son consentement forcé à une compensation aussi désavantageuse , n'em-

pêche pas la justice d'ouvrir les yeux sur cette infraction à une alliance achetée avec tant de trésors et de sang. Enfin cette garantie étant le seul avantage essentiel dont jouissoit la France contre ceux qu'elle accordoit, les États-Unis devoient regarder la République (dès leurs refus de garantie) comme rentrée , quant à eux , dans tous ses droits antécédens de réclamation des colonies de l'Amérique du Nord , et sentir que le silence qu'on observoit , n'étoit qu'un effet de la réserve que les temps nécessitoient.

Arriva ensuite le traité de commerce avec l'Angleterre de 1795, que le droit public réprouve solennellement comme une violation, non-seulement de l'alliance avec la France , mais encore de cette neutralité que les États-Unis avoient achetée à si vil prix , et qui fut si mal observée. Il prouvoit, par l'admission des Anglais au Mississipi , que le Gouvernement des États-Unis étoit dans les intérêts du cabinet britannique; et qu'il falloit que , de son côté , le Gouvernement de France cessât d'être

dupe de sa bienveillante renonciation dans le traité de 1785 ; qu'il commençât à prendre des mesures de sûreté ; et qu'il ne se refusât pas la préférence pour la possession de la Louisiane , dont une moitié étoit déjà occupée par les postes anglais , qui menaçoient d'envahir bientôt l'autre.

Qu'oseront offrir aujourd'hui pour leur justification des hommes maintenant convaincus d'erreurs aussi dangereuses ? Diront-ils qu'il falloit annuler formellement le traité avec la France par des motifs plus importans ? Leurs concitoyens leur apprendront qu'il n'y avoit pour les Etats-Unis aucun intérêt supérieur à l'acquisition d'un tel territoire. S'ils disent que les Etats Unis avoient des moyens de la faire en tout temps , on peut positivement nier l'assertion. Par des moyens de paix , ils ne se les fussent jamais procurés comme aujourd'hui par les circonstances uniques qui réunissent , pour ainsi dire , la cession de deux puissances à la fois , celle de l'Espagne et de la France , et qui nécessitent le silence d'une troisième. Ils ont parlé de moyens de

force ; nous rougissons pour eux qu'ils les trouvent aussi indifférentes aux yeux de l'humanité ; ignorent-ils donc qu'une guerre dans laquelle la *valeur française se mêle , est une scène où les palmes de la victoire ne croissent que dans un sang profond !* C'est dans une pareille circonstance que les déclamateurs qui , sous M. Washington (à l'occasion du traité anglais) se sont exercés à effrayer les esprits , auroient dû reparoître , et reloussant un peu les couleurs de leurs tableaux , peindre les baïonnettes de Marengo , entre le Tomahawk des Indiens , et la torche de l'esclave noir.

CHAPITRE XXXI.

Nouveaux rapports des nations Européennes avec les États-Unis après la cession de la Louisiane. — La France. — L'Angleterre. — Tracasserie que les États-Unis doivent en attendre. — Navigation du Mississippi. — Emigration du Canada. — Renouvellement du traité de 1795 avec l'Angleterre. — Observation sur le nouveau Mexique. — Détroit de Panama. — L'Espagne doit tenir au parti républicain. — Indigènes.

EN admettant la réunion de la Louisiane aux États-Unis , on aperçoit dans les nouveaux rapports de cette puissance avec la France , des points de vue si tranquillisans pour les amis de l'harmonie , qu'on ne sauroit s'empêcher de les faire remarquer , et jeter , en même temps , un coup-d'œil sur leur situation avec l'Espagne et l'Angleterre.

Après avoir abandonné la Louisiane , on conviendra que la France ne peut jamais désirer de ravoit le Canada ; contrée plus onéreuse qu'utile au fisc d'une puissance européenne par sa mauvaise position , puisque le grand inconvénient de cette colonie est de n'avoir qu'un seul débouché , le fleuve St.-Laurent , encore est-il interrompu sept mois de l'année par les glaces ; si l'Angleterre s'obstine à vouloir s'y maintenir contre le colosse américain , ce ne sera pour elle qu'un sujet de plus pour s'attirer le châtiement dû à son foible orgueil. La France mieux avisée , n'aura désormais vis-à-vis des Etats-Unis , ni les rapports d'une puissance limitrophe , ni ceux d'une puissance rivale , mais bien ceux qui peuvent résulter des transactions paisibles d'un commerce dont la balance est et sera toujours en faveur des Etats-Unis , et qu'eux-mêmes , par conséquent , s'empresseront de rechercher. Mais si , par la suite , ils viennent à s'apercevoir que nous sommes résolus à nous établir les vengeurs des droits lésés des nations maritimes , sur leurs communs

ennemis, *le cabinet britannique* ; alors qui pourra mieux que nous leur servir d'appui dans une cause qui devient principalement la leur , puisqu'ils tiennent le premier rang parmi les peuples navigateurs sous pavillon neutre. De plus , lorsque la question de la scission des Etats-Unis sera reproduite encore par les fédéralistes , sous le prétexte de nouvelles acquisitions qui reculent encore plus les frontières de l'Etat , et sous celui de quelques lenteurs dans une administration intérieure aussi étendue ; sera-ce la France ou l'Angleterre qui désirera concourir à étouffer ce dangereux parti , et garantir à la République son intégrité ? Enfin , croira-t-on que l'Angleterre qui peut avoir dans presque toutes les familles des Etats-Unis ses amis ou ses émissaires, n'emploiera pas tous ces moyens d'influence pour le renouveler et fortifier les essais pour l'abolition d'une partie ou de toute la République ? Il nous paroît donc impossible que les Etats-Unis , sous une administration éclairée , méprisent systématiquement tous ces dangers , et négligent de cultiver

l'amitié politique de la seule nation étrangère , dont la prépondérance , après cette guerre , suffit pour les mettre à l'abri de toutes hostilités de la part de l'Angleterre.

Une identité d'intérêts entre deux Gouvernemens , comme ceux de la France et des Etats-Unis , est trop rare et trop heureuse quand elle se rencontre , pour ne pas être suivie de liaisons politiques ; et nous oserions les prédire , *si ce n'étoit porter la lanterne de Diogène devant le flambeau du génie.*

Quant à l'Angleterre , nous pouvons nous permettre de répéter , qu'après comme avant la cession de la Louisiane , elle sera toujours l'ennemie des Etats-Unis , dut-elle même se retirer du continent de l'Amérique. Entre deux nations du même sang , et qui n'ont que la seule différence de l'habitation locale et d'une modification , il y aura toujours l'un des deux sentimens extrêmes qui existent dans les familles domestiques , la haine ou l'amitié , mais jamais l'indifférence. Tant que l'Angleterre aura un Roi , la paix sera toujours sacrifiée

aux projets intéressés des courtisans ; et il n'y aura de prétextes si petits , ou de moyens si ridicules qu'ils n'employeront pour exalter le Monarque en l'entretenant dans l'espoir de réacquérir à sa gloire ces colonies , le domaine de ses ancêtres. La constitution des Etats-Unis ne permettant point au Gouvernement de prendre des mesures de précautions, et le royalisme (soit comme dogme politique en général , soit avec application expresse) pouvant y être ouvertement enseigné par la liberté de la presse , une légion de stipendiés anglais pourra toujours y miner , comme nous savons que cela est déjà arrivé , les principes républicains.

Mais si de pareils événemens devenoient inévitables , malgré les réflexions que pourroient nous faire la plupart ds ceux qui ne pensent pas comme nous , nous voyons dans l'avenir un contraste étonnant ; l'Angleterre descendre en chancelant quelques marches du trône impérial que son ostentation s'est érigé ; et les Etats-Unis atteindre bientôt sa puissance , par la seule conti-

nuation de leur règle de population ; si déjà ils ne l'ont atteint ; et si même ils ne la surpassent en propriétés. Car, quels que soient les résultats de la guerre , les propriétaires en Angleterre n'auront que l'option de se ruiner bientôt par la taxe des pauvres , ou n'en laisser émigrer une grande quantité dans les Etats-Unis , où ceux-ci ont des pères et des frères heureux qui leur tendent les bras. Les opulens d'Angleterre voudront-ils continuer de risquer dans les fonds publics de leur pays (après les terribles avertissemens qu'ils ont déjà reçus de foiblesse de leur système de papier) des fortunes , plus chères en général aux riches , que ne leur est la patrie ? Non , sans doute , et les petits rentiers , dont le nombre en Angleterre est très-grand ; qui , par les taxes et la cherté des denrées , sont réduits au simple nécessaire , ne balanceront pas , lorsqu'ils craindront la durée d'une privation cruelle , à se retirer dans un pays où leur situation doit changer si avantageusement ; enfin , les Etats-Unis , non-seulement seront un asile pour le malheureux , mais
encore

encore ils offriront au riche Anglais ces jouissances de l'épicuréisme auxquelles il est si fortement attaché ; en conséquence , on ne pourra révoquer en doute que bientôt l'accroissement de leur puissance accélérera la décadence de l'Angleterre , qui se trouvera réduite à chercher les moyens de se concilier l'alliance , l'amitié et la protection du peuple américain , et l'on verra alors se renouveler ce phénomène politique qu'on a vu dans l'ancien monde (quant aux colonies des Grecs et des Phéniciens) , une métropole mendier la protection de ses anciennes colonies.

En qualité de puissances limitrophes , on aura d'abord à s'arranger difficilement avec l'Angleterre et les Etats-Unis sur la ligne de démarcation entre le Canada et la Louisiane , dans son prolongement vers la mer du Sud ; car il sera incessamment question de savoir si les nombreux ports et comptoirs pour la traite de pelleteries que les Anglais occupent en ce moment , leur resteront ou non ; ainsi que de ce qu'on statuera sur la navigation du Mississipi , à laquelle

les Etats-Unis ont admis l'Angleterre par le traité de 1795? Enfin, si la provocation d'une nombreuse émigration des habitans des Etats-Unis en Canada, sera toujours tolérée? Nous passerons sur la première question, parce qu'elle demande des détails qu'il ne convient pas de donner ici; mais les autres nous arrêteront un instant.

Il est contre la politique générale des empires d'accorder aux étrangers la navigation intérieure de leurs États; et les deux rivages du Mississipi, ainsi que tout le terrain qu'ils parcourent, étant aujourd'hui aux Etats-Unis (comme l'étoit seulement la partie supérieure de la rive gauche dans le temps de la concession), il est clair que les données ont changé. Mais malgré ce principe de police générale, qui demande l'interdiction, nous supposons que les vœux particuliers des habitans de cette partie lui soient opposés; parce que l'exclusion des navires anglais ôteroit une grande concurrence, et feroit par conséquent diminuer le prix des exportations, de même qu'elle feroit augmenter celui des importations,

si elles étoient restreintes au monopole du petit commerce local ; il seroit possible alors que le congrès trouvât nécessaire de sacrifier le principe général à cet avantage supérieur , s'il étoit réclamé par les États riverains du Mississipi ; et que non-seulement il les laissât aux Anglais , mais encore qu'il ouvrît cette navigation à tous les navires marchands étrangers.

Le dernier point concernant les émigrations du Canada est aussi très-important. Le congrès , comme nous avons dit , vend ses terres et les vend même cher , au moins à deux piastres l'acre , tandis que le Gouvernement anglais les offre gratis. Quoiqu'on ait la certitude que ces terres données soient communément de mauvaises terres , et qu'au contraire celles du congrès soient généralement bonnes (ne fût-ce que par la différence du climat beaucoup plus rigoureux au-delà des grands lacs) ; l'intérêt qui égare toujours la tête des pauvres , leur fera facilement croire qu'il est de leur avantage de préférer pour le défrichement un terrain pour lequel il ne faudroit payer

aucun prix d'achat ; car , peu d'entre eux réfléchissent que l'économie des frais de travail (1) , la multiplicité , la variété , et sur-tout l'abondance des récoltes , doit non-seulement compenser , mais encore excéder dès la première année ces deux piastres qu'auroit coûté chaque acre ; dans la seconde année , le cultivateur , propriétaire d'un terrain situé au midi dans le meilleur sol et le plus beau climat des États-Unis , surpasse déjà beaucoup les avantages annuels dont jouit le cultivateur du terrain hivernaux du Canada (2).

Mais enfin y eût-il même un avantage réel , il ne peut être d'aucune durée ; car

(1) Il y a cinquante pour cent de différence pour défricher un arpent de terre en faveur des Etats de l'Ouest sur ceux du Nord.

(2) Le grand inconvénient des terres situées trop au Nord , c'est que le cultivateur forcé de nourrir ses bestiaux au sec pendant les sept mois d'hiver , consume ce qu'il a pu recueillir pendant les cinq mois d'été ; ce qui n'est pas le cas sous la belle température des Etats de l'Ouest , où on ne les renferme jamais.

la distinction que l'Angleterre marque aux nouveaux colons du Canada en ne leur faisant supporter que peu de charges publiques , n'est qu'une de ces circonstances passagères et trop souvent rejetées par tant de mauvais Gouvernemens , lorsqu'ils veulent augmenter ou créer leur population aux dépens d'un Etat voisin. Si l'Angleterre veut encore quelque temps continuer ce système , il nous paroît évident qu'elle aura à s'en repentir.

Il est certain que l'orgueil et l'intérêt de tout Gouvernement sont blessés lorsqu'il voit son peuple l'abandonner, et lui préférer un autre pays ; mais les États-Unis sauront remédier à ces maux , et sans doute ils s'en consolent , dans l'idée qu'un jour ils *trouveront ces émigrés avec le pays qu'ils habitent.*

Quoiqu'il en soit , ces mêmes colons , élevés autrefois dans l'indépendance , ne peuvent être que de très-mauvais citoyens de tout Gouvernement absolu , n'eût-il d'arbitraire que la forme ; et ils augmentent avec les Français qui y sont déjà , le nom-

bre des sujets mécontents qu'il faut surveiller avec les mille yeux d'Argus.

Mais outre ces contestations sur les contacts limitrophes , il en naîtra nombre d'autres sur les rapports de commerce et de navigation , presque tous enfermés dans le traité de 1795. Nous avons vu que ce traité a été conclu par l'appréhension d'une guerre de la part des Etats-Unis. Or, il faut espérer qu'en 1807 , cette nation profitant des inquiétudes des Anglais , saura se créer de nouveaux rapports avec eux , et supprimer les conditions honteuses auxquelles le traité expirant les abaissoit. Bientôt ces questions commenceront à être mises en débat par les parties, dans les papiers publics , où l'on sonde toujours l'esprit de la nation.

Il faudra , ou que les deux nations croissent encore une fois leurs fers , ou qu'elles soient mises dans une situation plus convenable que celle actuelle. Sous cette dernière condition , la cession du Canada pourroit être un des moyens, et aider à arranger les intérêts. Mais l'honneur resteroit non

satisfait ; et si l'Angleterre ne renonce pas à la vanité de faire passer sous le joug de sa marine le pavillon de ces républicains , elle n'apprendra que trop qu'elle n'est aujourd'hui qu'un tyran semblable à ceux qu'on hait sans les craindre.

La Louisiane dans les mains de l'Espagne , ne lui servit que comme une de ces grandes dévastations qu'on fait dans les guerres barbares pour mettre une distance entre soi et un dangereux ennemi ; c'est-à-dire , elle ne servit que pour écarter les Etats-Unis du Mexique par un grand pays non cultivé ; et le fisc espagnol , au lieu d'en tirer des profits , fit annuellement des sacrifices semblables à ceux de l'Angleterre pour le Canada ; mais sous les rapports militaires , il y avoit cette différence essentielle entre ces deux colonies , que le Canada est un poste offensif et semblable à une tête de pont dans le territoire d'un rival ; au lieu que la Louisiane ne servoit à l'Espagne que pour se défendre de l'attaque qu'on auroit pu porter dans le cœur de ces plus riches colonies.

La République américaine joignant aujourd'hui le Mexique, il est certain qu'elle est un voisin moins convenable que n'eût été la France, sous l'amitié de laquelle repose déjà tranquillement la monarchie Castillanne sur son trône même de la métropole. Aussi le Gouvernement espagnol, en Louisiane, cachoit le mieux qu'il pouvoit, à cause des Américains, ce qu'il y croyoit de plus attrayant pour eux : d'abord les mines de cette colonie elles-mêmes ; et ensuite la séduction que pouvoient exciter chez de tels voisins, des voyages rendus trop aisés vers le Mexique ; on fit un petit secret d'Etat de cette route par terre. La nature l'a tracée sûre et courte par la Haute-Louisiane, en remontant et suivant les rivières des Ossages et des Arkansas, jusque tout près de Santa-Fé, par un pays fort beau et très-praticable ; au lieu que les chemins de la Basse-Louisiane, après vingt-quatre heures de pluies, sont impraticables et infiniment dangereux.

Un objet encore plus attrayant séduira tôt ou tard un Etat déjà si grand par son

commerce, au prestige de cette conquête ; et ce sera la perspective d'avoir un établissement sur le détroit de Panama , position qui abrégeroit de deux tiers la longueur des voyages dans les mers de l'Ouest.

La navigation autour de leur propre continent devient un des commerces les plus lucratifs des Américains ; sur-tout celui des fourures. Nulle nation ne peut faire les échanges de l'Asie avec moins de désavantage ; et les importations des objets de manufacture des Indes , de la Chine et du Japon , qui sont , par leur bon marché , si au - dessous du prix d'Europe , sont un bienfait pour le consommateur américain.

On ne peut pas objecter que la communication intérieure par le haut de l'Amérique du Nord leur suffit ; car à supposer même que les Etats-Unis puissent bientôt se servir de toutes les rivières qui coulent de chez eux dans la partie supérieure de la mer du Sud , il faudra avant cela remonter , non-seulement celles qui débouchent dans l'Atlantique , mais encore celles qui ne sont pas curées , ce qui est infiniment

dispendieux. D'un autre côté, on sait fort bien aujourd'hui qu'on pourroit faciliter à peu de frais, la communication du golfe du Mexique avec l'Océan pacifique, par l'isthme de Darien ; non comme on l'a cru autrefois par la percée des roches colossales qui s'élèvent entre les deux Océans, mais par une jonction facile et courte, un peu au Nord de deux rivières, avec le lac de Nicaragua. Et si toutes les nations ont intérêt de voir diminuer les frais de transports maritimes, sur-tout pour les marchandises des Indes, tout philanthrope témoignera ses regrets de voir qu'une si belle entreprise ne sera jamais faite par la cour d'Espagne, qui n'a à y opposer que quelques mauvaises raisons ; entre autres, le prétexte de ne pas présenter, par un moyen de navigation qui seroit le plus précieux de tout l'univers, un nouvel appât à quelque ennemi conquérant.

Le passé peut éclairer la cour d'Espagne sur la politique qu'elle doit suivre quant aux deux partis intérieurs entre lesquels se divisent les Etats-Unis. Certes, il est de

son intérêt que le parti républicain , et non le parti fédéraliste , ait le dessus ; car lorsque le dernier (sous M. Adams) voulut faire la guerre à la France , c'étoit moins quelques possessions de celle-ci dans les Antilles qu'il disoit vouloir s'approprier , que les montagnes d'argent du Mexique qui flattoient sa cupidité , et dont *il vouloit doter le trône héréditaire du chef qu'il pensoit se nommer*. Au contraire , le parti républicain dans le congrès suivra toujours d'infiniment plus loin des instigations d'avarice aussi imprudentes , car la politique populaire , ou la voix de l'intérêt général que ceux-ci sont obligés de soutenir , ne désirera point une telle acquisition , et s'en tiendra à ses autres sources d'industrie qui ne sont pas moins lucratives.

Les profits d'exploitation de métaux , comme en procureroit le Mexique , ne seroit que pour les hommes en place , pour les capitalistes et les spéculateurs ; mais les propriétaires d'un ordre inférieur seroient promptement ruinés ; et les manu-

factures de luxe ne pouvant guère se soutenir aux Etats-Unis, ces nouveaux riches se procureroient leurs jouissances au-dehors, et la prospérité générale y gagneroit bien peu de chose. Le fisc des Etats-Unis ne peut d'ailleurs se procurer ces avantages par le sacrifice d'un des principes les plus conservateurs de sa liberté; c'est-à-dire, par celui d'une économie politique, tendant à créer la plus grande égalité possible dans les fortunes particulières. Non-seulement le produit de ses terres publiques, déjà immenses, et augmentant encore journellement de valeur, suffit pour l'extinction de la dette nationale, mais bientôt la vente de ces mêmes terres formera un riche revenu excédant, qui, en temps de paix; sera converti en espèces faciles à thésauriser.

Je ne finirai pas sans dire quelques mots des *indigènes*, sous les rapports de cette nouvelle extension du territoire des Etats-Unis. Les pactes différens par lesquels les puissances européennes ou coloniales se sont abandonnées jusqu'aujourd'hui des contrées

de l'intérieur de l'Amérique du Nord , ne peuvent point être considérés comme cessions absolues de propriété. Une grande partie de la Louisiane , par exemple , consiste en terres non encore obtenues des indigènes qui les habitent ; et l'on n'a pu entendre disposer (quant à ces exceptions-là) que du droit de préemption ou du privilège exclusif pour les acquérir. Beaucoup d'autres terres intérieures , que les États-Unis placent dans leur ancienne circonscription géographique , n'ont également encore qu'une pareille valeur légale , et ressemblent à la patente du Pape Eugène IV, en faveur de la couronne de Portugal (1). Il n'y a ni dans les archives de Washington , ni dans celles d'Europe , aucunes chartes de succession des Indiens , pour tout le pays qui forme maintenant cet immense domaine d'attribution des États-Unis : il y a seulement des évacuations partielles d'États déjà colonisés , qui sont confirmées par des trai-

(1) La concession de toutes les découvertes qu'elle feroit depuis le Cap-Nord jusqu'à la terre ferme des Grandes-Indes.

tés avec les indigènes. Mais le reste ne pourra s'acquérir que par la force ou l'argent.

Nous ne nous permettons de telles observations que pour donner une idée de la nature des transactions sur ces contrées , et non pas dans l'intention de suggérer que celles qui sont déjà faites soient illégitimes , ou que celles futures pourroient être sujettes à de dangereuses difficultés.

Après les premiers petits établissemens européens , les Indiens qui avoient , ou cédé gratuitement , ou vendu le local , sans appréhensions d'aucunes majeures conséquences , entrevirent bientôt que ce n'étoit pas seulement à un petit district , mais à toute leur contrée , que les blancs en vouloient. Ils ont commencé alors à avoir de fréquens repentirs ; souvent même ils ont fait solennellement entre eux acte de contrition de ces ventes , et se sont fait surtout de grands reproches , d'avoir cédé , à la vile considération de quelques piastres , fusils , étoffes , et principalement des fatales liqueurs fortes , « les pays qui , » renfermant les ossemens de leurs pères ,

» devroient être les lieux de chasse et de
» combats de leurs enfans. » Ces Indiens
moralisent comme nous; ils parlent et les
mauvaises mœurs restent.

Mais si les chartes de propriétés légales des puissances coloniales , sur beaucoup de terres de l'intérieur de l'Amérique du Nord , sont encore à acquérir , il faut aussi convenir que le droit de propriété de ces indigènes est bien foible , et qu'il se réduit à celui du premier occupant , puisqu'ils n'ont fait aucune dépense d'amélioration ou de culture à la terre , ni bâti des villes , ni fait des travaux publics , comme les anciens Mexicains et Péruviens. Très-peu d'entre eux même sont devenus pasteurs, quoique ces contrées puissent convenir à leurs troupeaux : ils laissent au contraire tout ce beau pays exister en déserts , où l'abondance du sol se consume en elle-même , et la chasse est le seul usage qu'ils en font. Mais la nature n'a donné à aucune société d'hommes le droit de prodiguer ainsi une partie du globe , lorsqu'il y en a d'autres qui la réclament pour

donner à la terre sa vraie destination , et se conserver à eux-mêmes l'existence. Une famille de ces chasseurs occupe un espace qui suffit souvent en Europe pour faire vivre mille à deux mille hommes laborieux , par l'agriculture , et tout autre espèce d'utile industrie.

Rien n'est donc plus juste que ce droit des nations agricoles , de réclamer des territoires possédés aussi abusivement. Mais comme les Etats-Unis ne sont pas encore dans le cas de ce besoin , et ne veulent qu'augmenter leur territoire par pure prévoyance , il est juste qu'ils dédommagent bien équitablement les Indiens qu'ils engageront à quitter la Louisiane , d'autant plus que ceux-ci trouveront difficilement des déserts dont la chasse ne leur sera pas vivement disputée par des tribus qui déjà les occupent , et avec lesquelles sans doute ils auront des guerres sanglantes , que la rivalité de chasse a de tout temps occasionné entre eux.

Que l'ami de l'humanité n'appréhende point que si ces obstinés chasseurs pre-
noient

noient enfin la résolution de se civiliser et de se fixer comme cultivateurs, ils manquaient eux-mêmes de sol, par cet envahissement des blancs. D'abord, il est trop vrai que les maladies, les débauches et les guerres diminuent leur population dans une plus forte proportion que celle des Etats-Unis ne s'accroît, et que de beaucoup de petites nations entières, il ne reste plus que le souvenir. Mais enfin, s'il arrivoit que la réduction de leur population s'arrêtât, et qu'elle devînt trop forte pour les districts de chasse auxquels ils seroient réduits; s'il arrivoit aussi qu'ils se vissent contraints d'abandonner la mauvaise coutume qui les fait abuser des bienfaits de la nature, pour adopter la vie pastorale d'abord, ensuite l'agriculture, et enfin d'assimiler leur état social à celui des cultivateurs des Etats - Unis, combien alors ils seroient loin d'être à plaindre.

Mais si l'on considère cette question par rapport aux Indiens eux-mêmes, on sait que comme toutes les autres nations sauvages, le gros de leurs nations préfère,

avec une invincible obstination , leur manière d'exister à la nôtre. Beaucoup de misanthropes sçavans , ou d'hommes malheureux de nos sociétés , ont pensé comme eux. Dans les contrées du Mississipi , au Brésil , à Otaheiti , aux îles des Amis , partout l'Européen déserte chez le Sauvage , par-tout où la fertilité du sol , la chasse et la pêche fournissent sans travail aux besoins des habitans. Les hommes qui vivent ainsi , et les philosophes qui exaltent leur état contre le nôtre , peuvent avoir raison , mais ce n'est que quant au *bonheur physique* , ou pour parler plus exactement encore , quant aux *jouissances grossières* : car l'ordre de la nature ne souffre cette existence que dans le commencement des sociétés , et elle est incompatible avec les progrès de la population (1).

(1) Un auteur célèbre vient de nous tracer le tableau des infortunes et de la brutalité de ce grossier état de civilisation des Indiens de l'Amérique du Nord , que l'on a si souvent et si mal-à-propos qualifié d'*état de nature* , et nous pensons qu'il a , quant à lui , parfaitement raison de trouver le nôtre pré-

Qu'il me soit permis de finir par un

férable : mais si le pauvre Jean - Jacques, réduit à copier de la musique pour vivre , et perdant la tête au point de mettre sa postérité aux Enfants-Trouvés ; si ce malheureux philosophe, et beaucoup d'autres de nos sociétés, désespérés de leurs misères, demandent à hauts cris les jouissances de l'état sauvage , quelqu'animales qu'elles soient , ont-ils tort ? Le matelot britannique, pressé au service comme les nègres d'Afrique, et qui peut-être avant son départ a vu périr sa femme de frénésie et ses enfans de misère , n'a-t-il pas aussi raison lorsqu'il trouve quelques heureuses rives sauvages où il puisse échapper aux coups de fouets de son impitoyable capitaine. Le tisserand de Manchester, travaillant quelquefois jusqu'à dix-huit heures par jour, pour sauver un souffle de vie à sa misérable famille ; l'habitant affamé des Orcades, ou plutôt celui même de la brillante capitale d'Albion, (où, selon le docteur Johnson , plus de deux mille personnes périssent annuellement d'inanition) (1) ; enfin l'infortuné Irlandais, en proie à la

(1) D'après M. Patric Colquhoun, dans son admirable Traité sur les métropoles , pag. 6 , 7 , et 8 , il y avoit à Londres, en 1796 , 115000 individus, bien classés, se levant tous les matins , sans savoir comment ils existeroient, et qui n'y parvenaient que par le vol, la débauche, l'immoralité, la corruption, et toutes sortes de crimes. Quel tableau en faveur de notre civilisation !

épanchement de philosophie ces modestes observations de voyageur , car on ne peut

vermine , à leurs seigneurs et aux bourreaux , n'ont pas tort non plus lorsqu'ils rêvent sur leurs paillasses aux belles forêts de la Floride , où leurs Indiens mangent de la venaison , arrosée de miel ; et aux habitans des îles Otaheiti , qui passent leur vie en festins , en danses , en amour , et enfin dans un charme éternel.

Guillaume Penn , ce sage Européen qui , un des premiers , a vu les indigènes de l'Amérique du Nord , non corrompus par le luxe , nous donne un tableau de leur vie , d'après lequel il est bien difficile à quiconque connoît l'énorme géographie de la misère de notre continent , de répondre. « Nos voisins les Sauvages , dit-il , se soucient de peu de choses , parce qu'ils manquent de peu de choses , et s'ils n'ont point nos plaisirs , ils n'ont pas non plus nos peines. Ils ne sont point tourmentés par l'excès du travail , et on ne les poursuit point pour dettes. Nous suons et nous travaillons pour vivre : eux se procurent leur subsistance avec le plaisir même ; et après des parties de pêche et de chasse , ils trouvent leur table servie. »

En nous résumant , nous répétons que quelque soit l'état d'une nation Indienne , il ne peut en être question pour un état permanent de société , parce

s'empêcher d'avoir quelques-uns de ces graves momens , en séjournant dans un pays aussi intéressant que l'est celui des Etats-Unis , et sur-tout en le quittant. L'âge d'or des poètes, les Républiques si vantées de la Grèce, les beaux siècles des Marc-Aurèle, des Antonin et des Trajan , et l'innocent bonheur de quelques petites nations Européennes que n'a point encore ecrâsées le pied de fer du despotisme : tout cela n'a jamais présenté aux observateurs froids et impartiaux, un état de bonheur égal à celui des habitans de la République Américaine ; parce que là , comme il n'est arrivé nulle part, il n'y a aucune classe utile à la société qui ait à se plaindre de son sort (1).

qu'il ne peut en exister que là où les hommes ne sont pas nombreux ; il n'est pas non plus digne , comme le disoit Jean-Jacques , des desirs du philosophe ; mais cependant il seroit aisé de fournir mille preuves qu'il est encore supérieur à l'existence de bien des malheureux de notre civilisation.

(1) L'esclavage. Les lieux où cet abus existe encore ne doivent point être comptés lorsqu'on ne parle que

Le journalier , le premier infortuné de nos sociétés politiques Européennes, jouit là , par un constant ordre de choses de l'économie publique, d'un salaire si avantageux , qu'avec un peu de privations, il peut vivre la semaine entière du travail de deux jours (1). Les femmes des classes pauvres qui , en Europe n'ont pas , à beaucoup près , le mince salaire des hommes , jouissent ici d'une paie , qui , quoique toujours moindre , soit en proportion de leurs forces ou de leur plus de concurrence , est au moins suffisante. L'artisan et le manufacturier qui ne voient concourir avec leurs travaux que les fabrications lointaines de l'Europe , renchéries par la distance , par les bénéfices multipliés des marchands , et par les droits des douanes nationales , font également des profits sûrs et lucratifs. Enfin le colon agriculteur propriétaire se procure

des membres d'une société politique : ce sont des malheureux naufragés que le sort a jeté sur la plage.

(1) Le pis aller est trois jours, et l'on a vu des époques où un jour suffisoit.

un terrain encore vierge pour si peu de chose, qu'en sachant seulement un peu économiser sur les journées d'une exploitation trop raffinée, il se crée aisément le quadruple revenu de l'agriculteur d'Europe, et voit encore augmenter le capital de son bien-fond de dix à vingt fois sa première valeur, dans autant d'années. Tel est le sort des hommes dans ce fortuné pays, leur aisance et leur bonheur physique : et là seul est applicable l'imprudent mot échappé à l'humain et profond Montesquieu : *que le pauvre n'est pas celui qui n'a rien, mais celui qui ne travaille pas.*

Je pourrois vanter ici, comme bien d'autres l'ont fait avec raison, le bonheur moral qui résulte d'un gouvernement parfaitement convenable à leur situation ; mais quand l'ami des hommes veut les considérer tels qu'ils sont, et non tels qu'il les juge d'après lui-même, il est forcé de convenir que les *jouissances politiques* ne sont point susceptibles d'être appréciées par la multitude, comme par l'homme dont l'éducation supérieure a ennobli la nature.

Je me bornerai donc à attester ici en général , avec mille autres de mes contemporains , que c'est lui qui nous a fourni le plus bel exemple de la *félicité publique des nations* de notre époque , et qui réalise les plus hautes espérances sur le *bonheur physique* des hommes , qu'on peut attendre de notre ordre social actuel.

Je ne crois point qu'il soit du caractère distinctif de la sagesse de ne savoir prédire que des maux , et jamais des biens : j'oserai donc présumer , que malgré les vicissitudes inévitables auxquelles les sociétés politiques sont sujettes , et les dangers qui ont déjà plané , même sur l'existence de cette jeune nation , il devient presque impossible qu'une mauvaise révolution politique qui pourroit y arriver , puisse beaucoup peser sur le sort heureux des individus.

CHAPITRE XXXII.

Des limites. — Principes généraux. — Inconvéniens des lignes supposées. — Plus fâcheux encore dans les pays éloignés. — Lignes indiquées par la nature, les seules bonnes. — Incorrection dans l'énoncé du traité de 1783. — La ligne qui partage les lacs est vicieuse. — Projet de limite. — Équité de cette ligne.

UN des principaux objets des traités de paix, faits entre des puissances sages et sincères, est d'éviter les guerres futures, ou au moins d'en éloigner le retour autant qu'il est au pouvoir de la prévoyance humaine.

D'après ce principe incontestable, le soin de déterminer positivement et d'une manière claire, les lignes de démarcations qui doivent servir de limites aux territoires

des différens empires , est , sans contredit , un des points qui doit fixer le plus fortement l'attention des gouvernemens.

L'expérience a suffisamment démontré aujourd'hui que toute ligne supposée , quelques soins qui puissent être pris pour les décrire ou les tracer sur les cartes , ne sont que des divisions imaginaires qui deviennent à la première occasion une source de discussions , de querelles entre les gouvernemens , et qui finissent toujours par des troubles et des guerres entre les peuples.

Il ne suffit pas que les gouvernemens seuls connoissent leurs limites ; ou même qu'à l'aide d'instrumens elles puissent être retrouvées ; les peuples qui habitent les frontières des Etats limitrophes doivent aussi en connoître les bornes de manière à éviter toute équivoque ; autrement ces limites pourront être violées sans intentions hostiles ; elles le seront facilement par la mauvaise foi , sous l'apparence de l'erreur , et donneront aux gouvernemens ambitieux des prétextes fréquens d'usurpations et d'envahissemens.

Le grand danger des limites incertaines dans tous les pays du monde , l'est encore plus s'il est possible , pour les contrées éloignées de la mère patrie , en raison de la difficulté des éclaircissemens qui ne peuvent jamais arriver assez tôt pour éviter les troubles , et procurer une décision équitable. Pendant l'intervalle , les habitans des frontières où les rixes ont eu lieu , peuvent être long-temps dans l'agitation , avant que les gouvernemens sous lesquels ils vivent au-delà des mers , aient pu faire parvenir leurs opinions. Plus les pays sont nouveaux , et moins ils sont connus , plus la précision des lignes de démarcation devient donc nécessaire ; c'est là particulièrement le cas d'une partie du continent de l'Amérique Septentrionale , où les différentes limites n'ont été fixées que sur le rapport d'hommes ignorans ou corrompus , qui ont trompé leurs gouvernemens , ou vendu leur silence.

Les lignes tracées par la nature , tel que le cours des rivières , les chaînes de montagnes bien prononcées sont celles qui doi-

vent être choisies pour lignes de démarcation; elles n'ont rien de fictif, elles sont positives, immuables, évidemment connues par tout le monde, sans avoir besoin du secours des calculs ou d'opérations mathématiques : personne ne peut les enfreindre qu'avec la détermination de le faire ; et l'ignorance n'y peut fournir aucuns prétextes à la mauvaise foi.

Toutes ces conditions nécessaires d'évidence dans les lignes de démarcations entre le territoire des différentes puissances, ont été méconnues ou négligés dans la fixation des limites des possessions anglaises d'avec la Louisiane, de celles des Etats-Unis d'avec les possessions anglaises et la Louisiane.

A la paix de 1783, aucuns des hommes un peu instruits, habitant le Canada ou les Etats de l'Ouest, n'ignoroient que les sources du Mississippi sont situées *à plus de deux degrés au-dessous de la partie la plus méridionale du lac des Bois*; et cependant il a été établi par l'article II du traité entre l'Angleterre et les Etats-Unis ,

que la division des possessions de ces deux puissances seroit une ligne tirée de l'extrémité du lac des Bois courant Ouest, jusqu'à ce qu'elle ait rencontré le fleuve Mississippi. Ainsi donc par cet article, l'inconvénient capital d'une ligne fictive, dont aucuns points précis ne déterminent le cours, se joint à l'incorrection la plus complète, à l'ignorance la plus entière du local; car en suivant cette ligne imaginaire dans sa direction, on atteindroit à la mer du Sud, avant de rencontrer aucunes des branches du Mississippi.

La ligne imaginaire qui divise les eaux des lacs Ontario, Erie, etc., etc., par leur milieu, a le même vice que celle qui part du lac des Bois pour aller joindre le Mississippi. Les bâtimens qui naviguent sur ces petites mers intérieures, ne peuvent, quand ils s'écartent de leurs bords, savoir exactement s'ils sont en-deçà ou au-delà de leurs limites; et cette ligne absolument fictive devient par-là une déception.

De tous les temps, les limites des puissances maritimes ont été fixées le long de

leurs côtes , à la distance de la portée du canon : ces limites ainsi fixées ont pour motif de défendre l'approche des côtes , et de protéger la navigation ; elles sont d'autant plus raisonnables que chacun des vaisseaux navigateurs peut les connoître , puisqu'ils ont alors les côtes sous leurs yeux. Mais aucuns motifs plausibles ne peuvent les étendre au-delà. Les eaux appartiennent comme l'air indistinctement à tous les peuples qui habitent le territoire qu'elles arrosent ; et il n'y a pas plus de raison de diviser le territoire de l'Angleterre de celui des Etats-Unis , par une ligne supposée tirée sur le juste milieu des lacs , que de limiter le territoire de l'Angleterre avec la France , par une ligne supposée tirée sur le juste milieu de la Manche.

Quant aux îles , elles sont un point fixe , réel ; un point solide , durable , qui peut être fixé par la connoissance du local , et qui doit l'être , selon la distance de ces îles plus ou moins rapprochées du continent , appartenant à l'une et à l'autre des puissances.

Si la connoissance topographique du pays, et même la seule inspection de la carte, ne suffisoient pas pour démontrer que les lignes de démarcation entre le Canada et le territoire des États-Unis ont été mal et obscurément fixées, les querelles perpétuelles, qui depuis le traité subsistent entre les habitans de ces deux frontières, les explications multipliées et toujours insuffisantes de ces fixations, enfin la succession de commissaires envoyés par les deux gouvernemens pour régler les différends, suffiroient seules pour le démontrer avec évidence.

Indépendamment de l'obscurité qui résulte de n'avoir pas déterminé laquelle des deux rivières Sainte-Croix devoit servir de limites, puisqu'il y en a deux distantes l'une de l'autre de quelques lieues, *la ligne à tirer de ses sources aux montagnes qui divisent les eaux qui se jettent dans l'Atlantique, de celles qui se jettent dans le fleuve Saint-Laurent*, n'a rien de précis, et laisse cette démarcation dans un vague que chacune des nations limitrophes peut expli-

quer à son gré, et dont les conséquences peuvent devenir funestes à la bonne intelligence que le traité a eu pour but d'établir entre les nations voisines. La limite la plus naturelle, la plus évidente devrait être la rivière Saint-John dans tout son cours, la rivière Pistole, ou celle des Vases, qui ne sont distantes que d'un mille ou deux des sources de la rivière Saint-John, puis le fleuve Saint-Laurent jusqu'au lac Ontario. Cette démarcation ne laisseroit rien à l'arbitraire des interprétations, et la plus grande étendue de terrains qu'auroit ainsi cédés l'Angleterre aux Etats-Unis, eût été amplement compensée pour elle par l'avantage d'une limite évidente, hors de tout moyen de contestation, et que la nature semble avoir elle-même tracée. Mais si l'Angleterre, par une politique peu réfléchie, ne vouloit pas céder un terrain aussi vaste, la rivière Saint-John auroit dû et devrait encore être choisie pour les limites, parce que son cours est plus prolongé, et que ses sources sont au pied de ces montagnes qui divisent les eaux, et
qui

qui sont, par le traité, la ligne de démarcation fixée entre le Canada et les Etats-Unis. Les limites, ainsi déterminées, le seroient moins parfaitement que par le fleuve Saint-Laurent, mais elles le seroient encore d'une manière évidente, conformes aux principes incontestables que nous avons établis; car la distance des sources de la rivière Saint-John à ces montagnes est si petite, que des bornes ou un large fossé, enfin des signes indicateurs quelconques, peuvent y être établis sans difficulté et avec peu de dépense.

Arrivé au fleuve Saint-Laurent, la ligne de démarcation devient plus évidente encore en la faisant suivre toutefois les deux rives respectives des lacs et des rivières qui les lient.

La distribution des îles, comme je l'ai dit, se feroit selon leur proximité des rives, en laissant la navigation libre aux deux nations : cette disposition est d'autant plus juste et plus raisonnable qu'il y a des saisons de l'année où les vents soufflent sur les lacs, dans une direction sur une rive,

et dans le sens opposé sur l'autre ; que d'ailleurs la navigation et les canaux formés par les îles ne sont pas toujours également praticables de deux côtés ; on sent qu'il seroit absurde de vouloir obliger les navigateurs à passer sur une rive remplie d'obstacles et de dangers , lorsque celle opposée leur offre toutes les facilités possibles ; cette obligation seroit au surplus inutilement imposée dans un traité ; la nécessité en rendroit l'article sans exécution.

J'ai déjà prouvé que la limite Nord-Ouest entre les possessions anglaises et celles des Etats-Unis est absolument fautive , les sources du Mississipi ne se trouvant pas dans le prolongement de la ligne , que cependant l'énoncé du traité lui donne pour une de ses bases. C'étoit à *la terre de Haut* , située sur le plateau A où il falloit s'arrêter , parce que c'est-là où se fait la grande distribution des eaux ; celles au Nord courant dans la mer Glaciale , celles à l'Est dans l'Atlantique , et celles au Sud dans le golfe du Mexique (1).

(1) La possession de ce plateau , si les puissances

Cette ligne ne devoit donc point dépasser la partie la plus Ouest du lac Supérieur, suivre la Ouest-Baie, remonter la rivière Saint-Louis jusqu'à sa source, et de-là gagner celle de la rivière froide qui n'en est séparée que par un petit portage de deux milles, et qui verse ses eaux dans le fleuve Mississipi.

Cette démarcation étoit d'autant plus équitable, qu'elle donne aux Américains la possession de toutes les sources des rivières qui arrosent leur territoire ; et comme depuis la rivière Froide jusqu'à la Floride, la rive Est du fleuve Mississipi est la limite entre les possessions de S. M. C. et celles des Etats-Unis, ceux-ci ont un débouché non-interrompu du Nord au Sud, dans le golfe du Mexique (1).

qui se partagent ce continent ne prennent des mesures sages à l'avance, fera un jour répandre bien du sang.

(1) Si le gouvernement des Etats-Unis est sage, à présent qu'il possède la Louisiane, il se gardera bien de dépasser la limite que lui a tracé la nature (le Mississipi) ; il ne cherchera pas, comme on le publie, à y ajouter encore l'acquisition des Florides ;

Quant aux îles répandues sur le fleuve, étant toutes très-basses, formées de terres

mais au contraires il tâchera de les obtenir de l'Espagne *en échange* des terres qu'elle vient d'acquérir sur la rive droite de ce fleuve.

Selon tous les rapports, la population d'Amérique double tous les vingt ans ; je le crois , et cela va même au-delà avec les émigrations d'Europe ; donc , ajoute-t-on , elle augmente sa force en proportion , c'est ce que je nie ; car je prétends sur-tout que les Etats du Sud et de l'Ouest s'affoiblissent d'autant , puisqu'ils acquièrent journellement des terres dans une disproportion effrayante avec ce qu'on appelle les progrès de la population.

Les Etats-Unis ont déjà trop de terres ; ceux du Sud et du centre en ont d'immenses sur le derrière , qui , par leur qualité et la beauté du climat , attirent une grande émigration continuelle. Mais tel est le caractère de l'homme de ne se croire jamais assez riche , même au milieu de la plus grande opulence.

L'on croiroit à la manière dont les Américains se dispersent , à leur empressement à vendre leurs établissemens lorsqu'il s'en présente l'occasion , pour en aller former d'autres plus loin , que cet espace immense qu'ils occupent leur paroît encore trop étroit. La Virginie émigre dans le Kentucky ; la Géorgie , dans le Tenessée ; les Etats de l'Est et du Nord , dans

rapportées , et conséquemment inhabita-
bles , elles ne peuvent jamais donner lieu

l'un et l'autre ; le Kentucky , au milieu des déserts , émigre déjà chez les Miamis , et ceux-ci vont gagner les lacs , les détroits , et même le Missouri. Il résulte de-là qu'en occupant un espace aussi étendue sans considérer les lacunes désertes quelquefois de quatre à cinq cent milles qu'ils laissent entre leurs établissemens , sans songer qu'en suivant les veines des belles terres , comme on suit celles des mines , ils s'affoiblissent tous les jours en s'étendant continuellement , et perdent en profondeur ce qu'ils gagnent en surface : ce sont des eaux qui débordent ; resserrées , elles ont de la force , répandues elles la perdent. C'est au point qu'il faudroit , dans quelques parties des Etats de l'Ouest qu'on appelle habitées , parcourir plus de cent milles carrés avant de pouvoir réunir cinq cents hommes portant armes ; encore tous ces petits pelotons auroient-ils une peine infinie à se rejoindre par la difficulté des vivres et la rareté des chemins.

L'histoire prouve assez généralement que les peuples du Nord ont conquis ceux du Midi : d'après ce principe , on peut prévoir l'avantage qu'auront à l'avenir sur les Etats de l'Ouest et du Sud ceux de l'Est qui tendent à la Monarchie , et qui joignent les possessions Anglaises (le Canada) avec lesquelles il

à la plus légère contestation , parce que les nations souveraines des deux bords n'au-

est probable qu'un jour ils s'allieront lorsqu'ils le croiront nécessaire. Personne n'ignore que la population y est concentrée ; le courage des Canadiens est connu , leur pays est sain , et leur rude climat forme des hommes vigoureux qui n'ont point d'égaux pour supporter les fatigues. Indépendamment de ces avantages , tous ces peuples réunis occupent , par leur situation géographique , les sources et conséquemment les portages des rivières qui dirigent leurs cours vers le Sud : les détroits , ainsi que ces petites mers intérieures si favorables pour les transports , sont tous moyens infailibles pour porter la guerre dans les Etats de l'Ouest. Comment les peuples du Midi , semblables aux nations opulentes de la Basse Asie , pourront-ils arrêter ceux du Nord , s'ils continuent encore à se disséminer et à s'éparpiller inconsidérément sans chercher au moins à se couvrir d'une frontière respectable ? Au moment du danger , ils voudront fortifier leurs rivières , établir quelques postes , sans règle ni méthode , rassembler quelque milice déjà efféminée par le luxe et le climat ; mais ce sera inutilement : les nouveaux Tartares de l'Amérique descendront avec les eaux des sources des rivières , et les subjuguèrent.

D'ailleurs comment établir une ligne de démarca-

ront que fort peu d'intérêt à les posséder.

Cette disposition qui ne laisse aux Amé-

tion claire et précise, courant parallèlement à une distance de dix à douze lieues du fleuve, et coupant par conséquent toutes les rivières qui s'y jettent à angle droit, traversant des marais et des forêts inhabitées et inhabitables de long-temps (1)? Aucune montagne, courant à cette distance des bords du fleuve, qui puisse au besoin servir de ligne de démarcation, n'est connue; et s'il s'en trouvoit, ce ne pourroit être que quelques rameaux faisant partie de la chaîne principale de Santa-Fé qui recèle les mines les plus riches du Nouveau Mexique, et qui par conséquent pourroient eux-mêmes en contenir quelques parcelles. L'Américain s'en trouvant propriétaire, se verroit en droit de faire l'extraction de cette dangereuse richesse; ce qui ne manqueroit pas d'occasionner des craintes et des jalousies fondées de la part de l'Espagne, et exciteroient des querelles qui deviendroient interminables. Ce n'est pas le pays des riches métaux qui convient à des hommes qui veulent garder leur indépendance; c'est le défrichement et la culture des terres qui conservent les mœurs, la tempérance, maintiennent les corps ro-

(1). Le Mississippi inonde quelquefois la rive droite jusqu'à quinze à vingt milles de ses bords.

ricains la possession d'aucune partie du terrain arrosé par les rivières qui courent

bustes, et répartissent dans une proportion plus égale les fortunes. Des mines au contraire accumulent d'immenses richesses sur un très-petit nombre de têtes, excitent un luxe effréné, efféminent les hommes, causent l'oisiveté et souvent l'esclavage.

A ces raisons d'État on pourroit encore joindre des motifs d'intérêts personnels. Il n'est point dans les États-Unis d'Amérique un père de famille un peu aisé et prévoyant (2), qui n'achète plus ou moins de terres dans l'intérieur, dans l'espoir de les voir augmenter annuellement par les progrès seuls de sa population, et assurer par-là une fortune indépendante à ses enfans. Ces terres sont déjà à très-bas prix par l'immense terrain que les États-Unis viennent tout récemment d'acquérir sur les Miamis et dans l'Indiana. Que sera-ce donc, si une fois l'Américain n'a pas de bornes ? et je prédis qu'il n'y en aura plus s'il passe une fois le fleuve ; sa population se fondra dans un espace incommensurable, errera çà et là ; les terres seront sans valeur, la différence de climat, d'intérêts, et l'éloignement de l'autorité suprême disposera promptement les esprits à la méconnoître et à

(2) Je n'entends point parler ici des spéculateurs de terres, qui, par leur mauvaise foi, ont déjà trop discrédité leur patrie.

dans la baie d'Hudson ou la mer Glaciale , prévient pour l'avenir les querelles et les discussions sans nombre qui finiroient par entraîner tôt ou tard les peuples dans des guerres interminables.

Comme toute cette partie du continent étoit absolument inconnue à la paix dernière , la ligne de limite avoit été reconnue impossible à déterminer même aussi imparfaitement que les précédentes ; cette fixation avoit été remise à un temps plus reculé ; l'Angleterre a depuis su profiter de cet état de démarcation appelé indéfini ; et les agens de son commerce , ainsi que ses troupes se sont aujourd'hui étendus jusques près des sources du Missouri.

Mais quoique peu de voyageurs éclairés aient encore pénétré dans ces vastes soli-

rompre des liens auxquels ils ne sont déjà que trop foiblement attachés.

Il faut donc que , soit par intérêt ou par raison , les États de l'Ouest s'arrêtent et se concentrent entre les lacs et le fleuve du Mississipi , s'ils veulent conserver leur indépendance , et ne pas être un jour asservis , déçus ou détruits.

tudes, cependant un assez grand nombre les ont déjà parcourues pour que la direction des montagnes et celle du cours des eaux soient entièrement connues.

Mackenzie, en 1789, a pénétré jusqu'à la mer Glaciale en suivant le cours des eaux, et la route qu'il a pratiquée, a tracé la ligne qui doit séparer la Haute-Louisiane du Haut-Canada, comme s'il l'eût parcourue dans l'intention de la déterminer.

Cette ligne doit commencer où finit celle des limites des Etats-Unis, c'est-à-dire, au lac Supérieur au point où commence le grand portage; suivre alors au Nord tout ce chapelet de petits lacs qui se suivent, et forment soixante-douze portages; de-là gagner le lac des Bois; du lac des Bois suivre les eaux qui joignent ce lac avec celui de Winiping; du lac Winiping au lac du Cèdre, gagner les lacs Délicieux, des Epingles, des Castors, jusqu'au portage appelé trois cent soixante-dix toises, où se fait la division des eaux qui tombent dans la baie d'Hudson, et de celles qui courent dans la mer Glaciale; du portage de trois cent

soixante - dix toises suivre la rivière de Churchill, les lacs des Ours-Blancs , de Buffalo, la rivière de Arabasca, le lac Arabasca, la rivière du lac des Esclaves ; et de-là enfin la rivière qui tombe dans la mer Glaciale. Voyez la carte générale de Mackenzie.

Cette ligne est naturelle, simple et de la plus entière équité ; elle donne à l'Angleterre la jouissance absolue de toutes les eaux qui se jettent dans la baie d'Hudson, lui laisse la navigation commune avec l'Espagne de tous les lacs et des rivières qui les lient jusqu'à la mer Glaciale par où ils peuvent faire sortir tous les produits de ces contrées, à mesure qu'elles se peuplent ; et son évidence prévient toute contestation ultérieure , tout prétexte à la mauvaise foi.

L'Espagne de son côté est mise en possession de ce que la nature semble lui avoir donné, qui lui appartient incontestablement, et que l'injustice ou la déraison seule pouvoit lui disputer. Elle aura la possession de toutes les sources de rivières

venant de l'Ouest, qui arrosent ce territoire, et qui se jettent dans les lacs dont elle a la navigation en commun avec l'Angleterre : elle aura encore toutes les sources des rivières venant de l'Ouest, dont les eaux coulent dans le Mississipi, et de la navigation desquelles elle jouit aussi en commun avec les Etats-Unis ; ainsi que toutes les sources Est et Ouest du Missouri. Enfin, par cette ligne, l'Espagne conserve la possession exclusive de toute la côte de la mer du Sud, pour en jouir lorsque son activité, son industrie lui en donneront les moyens ; elle en écarte toute autre puissance, et la France et l'Espagne ne doivent point ignorer que depuis le dernier voyage de Mackenzie fait en 1795, où il a pénétré jusqu'à la mer du Sud, l'Angleterre a le projet d'y établir un comptoir.

Il est inutile d'observer que ces réflexions, ainsi que ces détails, n'ont pour objet que de présenter des idées générales qui doivent être développées et peut-être rectifiées sur les lieux. Mais on les croit fondées sur des principes dont la vérité, et

par conséquent la sage politique , ne peuvent être mises en doute. Elles peuvent ainsi servir utilement le travail des commissaires qui seront probablement envoyés un jour dans ces contrées pour y terminer solidement l'essentiel ouvrage des limites.

Si l'examen de ces courtes observations pouvoit faire sentir aux gouvernemens l'importance de fixer, avec justice et évidence , les lignes de démarcation dans un pays presque ignoré encore aujourd'hui , mais appelé à devenir bientôt d'un grand intérêt pour l'Europe ; si , disons-nous , on s'occupoit de tracer ces lignes de séparation avant que les différentes parties de ces vastes contrées fussent habitées par des hommes appartenans à divers Etats , et conséquemment animés d'intérêts et de passions opposés , on croiroit par cette esquisse , quelque imparfaite qu'elle puisse être , avoir rendu un grand service à l'humanité , en fournissant les moyens d'éviter des querelles entre les gouvernemens , et par suite , de ménager l'or et le sang des peuples.

CHAPITRE XXXIII.

Topographie militaire. — Des frontières qui doivent un jour servir de barrières entre les États de l'Ouest et ceux de l'Atlantique. — Projet de ligne frontière. — Première partie. — Deuxième partie. — Troisième partie. — Quatrième partie. — Différentes routes dont elle est percée. — Point où elles aboutissent. — Lignes d'opérations. — Celles de droite. — Celles du centre. — Celles de gauche. — Toutes ont les mêmes défilés à passer. — Avantages de celle de droite. — Difficultés de celle du centre. — Avantage de celle de gauche sur celle du centre. — Force relative de ces frontières. — Première position. — Deuxième position. — Troisième position. — Quatrième position. — Observation sur une place de dépôt. — Nature du pays depuis Noxville jusqu'à la mer. — Aucunes routes

ne le traversent encore. — Résultat. — Les avantages de cette frontière ne sont pas purement militaires. — Sort auquel doivent s'attendre les États Atlantiques.

EN décrivant cette frontière, je suppose qu'il n'y a personne qui n'ait sous les yeux une carte détaillé de cette partie de l'Amérique. Je suppose encore que l'on a parcouru, dans les chapitres subséquens, les différentes descriptions que nous avons faites d'une partie des montagnes des Alléganies, du cours de l'Ohio, du fleuve du Mississipi, et des postes qui existent sur ses deux rives. Il faut de plus supposer la scission faite entre les Etats de l'Ouest et ceux de l'Atlantique, car le contenu de ce chapitre sera inintelligible pour le lecteur, si ces données ne sont nettement saisies et fidèlement classées dans sa mémoire.

Je n'ai pas non plus l'intention de donner des détails particuliers sur les positions militaires et les camps; cela exigeroit une connoissance des lieux plus précise que

celle que j'ai pu acquérir ; d'ailleurs , ce travail seroit superflu ; car le choix des camps dépend des mouvemens de l'ennemi et d'une infinité d'autres circonstances. Ce que j'ai à dire a pour but de faire connoître comment , en s'attachant les Etats de l'Ouest , ils couvriront naturellement la Louisiane en se défendant eux-mêmes de ce qu'on nomme ici le gouvernement anglo-fédéral.

La force principale ou absolue d'une frontière consiste dans les obstacles naturels que l'ennemi trouve lorsqu'il veut en approcher pour l'attaquer : et il y en a de plusieurs sortes , tels sont les montagnes , les fleuves , les bois , les défilés , les rivières , etc.

La force relative d'une ligne frontière dépend de la distance où elle est du foyer de la guerre , c'est-à-dire , des places de dépôts , des magasins de l'armée qui doit la défendre , du plus ou moins de points sur lesquels on peut l'attaquer , de l'éloignement de la ligne d'opérations , soit pour l'une , soit pour l'autre , suivant que cette

ligne

ligne est plus ou moins longue , plus ou moins ouverte par des routes , les opérations de la guerre sont plus ou moins difficiles ; ce qui a fait établir en principe qu'à force et à mérite égal , celui qui agit sur la ligne la plus courte doit avoir à la longue tout l'avantage ; parce qu'étant plus près de ses dépôts , il peut agir avec plus de vigueur que celui dont la ligne d'opérations est plus longue : si donc toutes ces vérités sont reconnues en Europe , elles sont encore d'une bien plus grande évidence pour l'Amérique , où les communications intérieures sont encore très-rares , et où celles qui existent sont souvent pratiquées à travers des déserts immenses qui , en ralentissant les opérations de la guerre , en doublent et triplent souvent les frais.

La ligne naturelle qui doit servir de limites et de barrière aux Etats de l'Ouest , commence à la chute de Niagara , et court dans une direction plus ou moins inclinée jusqu'à la baie des Appalaches , en suivant les plateaux ou les montagnes qui divisent

les eaux de l'Atlantique de celles du golfe du Mexique.

Je la divise en quatre parties, relativement aux différens points sur lesquels elle peut être attaquée par les Etats Atlantiques.

La première partie comprend l'intervalle qui est depuis Niagara jusqu'au défilé de la Juniata , et traverse le plateau appelé *vingt-trois milles* , par lequel les eaux de la rivière de l'Alléganie sont séparées d'avec celles de la Susquahana , et va gagner la naissance ou la partie visible des montagnes des Alléganies.

Cette partie couvre le pays arrosé par les eaux de la rivière de l'Alléganie , depuis ses sources jusqu'à Pittsburg. Sa longueur est de deux cent cinquante milles ou environ.

Dans la seconde partie , la ligne suit la crête des montagnes , coupe le défilé de Sweet-Spring, et va jusqu'à celui de Montgomery's Court-House , près des sources de la Grande-Kanhaway. Cette partie couvre la portion de la Virginie qui se trouve si-

tuée entre les montagnes et la rivière de l'Ohio, et qui est arrosée par les eaux de la Monongahéla et de la Petite-Kanhaway. Sa longueur est d'environ deux cent quarante milles.

Dans la troisième partie, la ligne frontière prend depuis Montgomery's Court-House ; et en suivant toujours la sommité des montagnes, elle va jusqu'aux sources de la rivière des Appalaches, au point où les montagnes font un retour pour partager les eaux de la Mobile de celles de la rivière des Appalaches.

Cette partie couvre tout le pays arrosé par les eaux de la rivière du Cumberland et de la rivière du Tennessee. Sa longueur est de deux cent soixante milles environ.

Dans la quatrième, la ligne suit le cours des eaux de la rivière des Appalaches, depuis ses sources jusqu'au point où elles se déchargent dans le golfe du Mexique ; cette partie couvre le pays des Cereks, des Cherokees, des Chactaws et des Chickasaws, la partie de terrain autrefois réclamée par les Etats-Unis, situé entre le 32.^o et le 31.^o

degré, et l'Etat de la Floride de l'Ouest. Sa longueur est d'environ trois cent quatre-vingt milles.

Cette ligne frontière qui peut être évaluée à plus de quatre cents lieues, n'est percée que de sept routes sur lesquelles un corps de troupes peut agir.

La première vient de la Pennsylvanie, et va à Pittsburg; elle part de Philadelphie, passe par Lancaster, Carlisle, Shippenbourg et Bedford.

La deuxième vient du Mariland et va également à Pittsburg. Elle part de Baltimore, passe par Frederic-Town, Hagers-Town, le fort Cumberland, et de-là à Bedford où elle s'embranché dans la grande communication de la Pennsylvanie.

La troisième vient de la Virginie, et va dans le Kentucky; elle part de Richmond, passe par Charlotte-Ville, Staunton, Hot-Spring, Sweet-Spring, et aboutit aux sources de la Green-river; suit les eaux de cette rivière, celles de la Grande-Kanhaway, de l'Ohio, et va de-là dans l'Etat de Kentucky.

La quatrième vient également de la Vir-

ginie , mais elle se dirige vers l'Etat de Tennessee ; elle part de même de Richmond , passe par Pow-Hatan , Prince-Edward , New-London , Liberty , Big-Hick , Montgomery's Court-House , Wythe , Abington et Knox-Ville

La cinquième vient de la Caroline du Nord , et va de même en Tennessee. Elle part de Raleigh , suit Hills - Borough , Martin - Ville , Salem , Bethania , Grayson , et s'embranché à Abington dans la grande communication de la Virginie en Tennessee.

La sixième vient de la Caroline du Sud ; elle part de Columbia , passe par Wimes-Borough , Pinckney-Ville , Spartan , Morgan - Town , Buncomb , Servier's Court-House , suit la rive droite de French-Broad-River , et s'embranché à Jefferson , dans la grande route de Virginie en Tennessee.

La septième vient de la Géorgie. Elle part d'Augusta , passe par Pétersbourg , Elberton , Franklin , Pendleton , Green-Ville , et va s'embrancher au-dessus de Morgan's-town , dans la route qui vient de la Caroline du Sud.

Chacune de ces routes est praticable pour des voitures, et elles sont toutes croisées par des chemins de traverse qui communiquent d'un Etat à un autre.

On voit d'après cette description que les deux premières de ces routes se dirigent sur Pittsburg.

La troisième sur le Kentucky, en profitant d'une partie de la navigation de la Grande-Kanhaway et de celle de l'Ohio.

La quatrième et la cinquième vers l'Etat de Tennessee; mais qu'après avoir passé les montagnes, elles se réunissent à Abington pour n'en former plus qu'une.

Enfin que la sixième et la septième de ces routes vont également en Tennessee, en se dirigeant plus directement sur les sources de la rivière du Tennessee, et qu'elles s'embranchent l'une et l'autre en arrière d'Abington, dans la route de Virginie en Tennessee.

L'attaque de cette ligne frontière se réduit donc à trois points; les sources de l'Ohio, celles de la Grande-Kanhaway et celles de la rivière du Tennessee.

Nous distinguerons ces trois lignes d'opérations par celle de la droite, celle du centre, et celle de la gauche.

Philadelphie et Baltimore sont sur la ligne de la droite, les points dont l'ennemi doit partir; la distance entre ces deux villes et la partie la moins éloignée des frontières des Etats de l'Ouest est de deux cent vingt milles.

Richmond est le point d'attaque pour la ligne du centre; la distance entre cette ville et la partie la moins éloignée de la frontière est de quatre cents milles.

Raleigh, dans la Caroline du Nord, Columbia, dans la Caroline du Sud, et Augusta en Géorgie, sont les points d'attaque pour la ligne de la gauche, la distance entre ces trois villes et la partie de la frontière la moins éloignée est de trois cent soixante milles.

L'une et l'autre de ces trois lignes, une fois arrivées au pied des montagnes, ont, pour gagner soit les sources de l'Ohio, soit celles de la Kanhaway, ou celles du Tennessee, à peu près la même nature de

terrain à traverser ; par-tout les mêmes gaps ou défilés dont on ne sort que pour entrer dans d'autres, et cela pendant un espace de quarante à cinquante milles.

La ligne de la droite est la plus courte ; sa communication est la moins mauvaise, elle est aussi celle qui traverse le pays de toute l'Union le mieux cultivé ; elle joint encore à ces avantages celui d'avoir derrière elle les Etats les plus peuplés, et d'être traversée par une grande rivière , (la Susquahana) qui peut lui donner beaucoup de facilités pour les transports et pour former des dépôts ; c'est donc sur cette ligne qu'un corps de troupes peut agir avec plus de vigueur et d'activité.

Celle du centre est la plus longue de toutes ; elle traverse un pays moins peuplé que celle de la droite ; elle a des défilés plus longs à traverser , et elle est obligée, après les avoir forcés, de changer la nature de ses transports, c'est-à-dire, d'embarquer sur le Kanhaway ses troupes et ses bagages sur des bateaux qu'elle aura été obligée de traîner à sa suite, ou d'en construire sur

les lieux, ce qui rend cette ligne d'opération, du moins pour quelque temps, impraticable à tout autre corps qu'à des chasseurs.

La ligne de la gauche est plus longue que celle de la droite ; elle traverse le pays le moins peuplé et le moins cultivé des trois ; mais comme elle est plus percée de routes que les deux précédentes, et que ces routes sont bonnes et plus directes, elle offre plus d'avantages que celle du centre ; c'est donc sur cette ligne et sur celle de la droite que l'ennemi doit faire tous ses efforts.

Voici maintenant en quoi consistent les forces relatives de cette frontière.

Si l'on considère la force de cette ligne, sa direction, celle des rivières et des montagnes, les obstacles qui naissent par la nature seule du pays, on sentira aisément avec quelle facilité elle peut être défendue, pour peu que les points principaux de défense soient occupés avec quelque intelligence.

Nous allons indiquer ces différens points,

tels qu'ils se présenteront successivement , en commençant par la gauche de cette ligne.

La première position défensive est entre le lac Erié et les sources de la rivière de l'Alléganie (A), occupée aujourd'hui par deux petits forts très-bien situés, l'un sur la rive du lac Erié, appelé *Presqu'île*, et l'autre situé à la source principale de la rivière de l'Alléganie, appelé *Le Bœuf*.

En occupant cette position, on arrête tout ce qui voudroit pénétrer par l'intervalle que laisse l'absence des montagnes depuis le point où elles disparaissent, jusqu'à Niagara, avec l'intention de s'emparer des sources de la rivière de l'Alléganie, pour delà, à la faveur de la navigation de cette rivière, descendre jusqu'à Pittsburg.

Cette position est très-aisée à défendre, parce qu'il n'y a en avant de ce plateau aucune place de dépôts où l'ennemi puisse rassembler un corps de troupes, ni aucune route qui le traverse, et que tout ce terrain étant encore couvert de bois, le plus foible corps de troupes de ligne, avec quelques

nations indiennes, suffisent pour le garder.

La seconde est Pittsburg (B); c'est celui qu'il faut considérer comme la clef de cette frontière; c'est aussi celui à qui la nature a le plus prodigué de moyens de défense en conspirant, pour ainsi dire, à le rendre fort. Pittsburg, situé au point où les eaux des rivières d'Alléganie et de Monongahéla se réunissent pour donner naissance à l'Ohio, forment un rentrant du côté des Etats de l'Ouest, communiquant en arrière avec le plus étonnant canal de navigation de l'Univers, au moyen duquel on peut tirer toute espèce de subsistances et de renforts, couvert en avant par des montagnes et des défilés qui se succèdent les uns aux autres, et dont la distance est tout au plus de quarante à cinquante milles, assure par sa position, comme défensive, une supériorité sur l'attaquant, dont l'évidence est démontrée par la simple inspection seule de la carte.

Le troisième point défensif de cette ligne frontière se trouve à la jonction de la rivière de la Green - Briar (C), avec la

Grande-Kanhaway. Les raisons qui nous déterminent pour ce point sont , que cette portion forme un rentrant avec les deux défilés de Sweet-Spring et celui de Montgomery qui se trouve placé en avant , à-peu-près à égale distance , et par où l'ennemi qui agit sur la ligne du centre est obligé de passer ; que d'ailleurs c'est à ce point seulement que la Grande-Kanhaway commence à être navigable ; son lit au-dessus de la bouche de la Green - Briar , étant intercepté par des chutes et des rapides qui le rendent impraticable.

Néanmoins il seroit sage d'examiner si le plateau de Golay , d'où partent les sources de la rivière de Green-Briar , ne seroit pas préférable ; cette position s'éloigne trop à la vérité du défilé de Montgomery sur lequel il est important aussi de pouvoir se porter avec autant de célérité que sur celui de Sweet - Spring : mais elle couvre les sources de la Green - Briar où l'ennemi est obligé d'aboutir après avoir forcé le défilé de Sweet-Spring , et là sont les premières eaux que l'on rencontre (après avoir

passé les montagnes) qui se jettent dans l'Ohio. Une inspection scrupuleuse des localités faite avec des yeux militaires, peut seule décider entre ces deux points; quant à moi, avec parité de terrain, je donnerois toujours (pour une place de dépôt) la préférence au premier; je lui trouve plus d'harmonie avec le système général de défense de cette frontière; sauf à faire occuper le plateau par un poste et un corps intermédiaire entre lui et le défilé de Sweet-Spring.

Il faut chercher le quatrième point de défense vers les sources de la rivière du Tennessee; mais comme nous n'avons point visité ce local, ce que nous pourrions en dire ne doit être considéré que comme une indication résultante de l'examen des cartes et des informations fournies par les hommes les plus capables qui habitent ces contrées.

En jetant les yeux sur la carte, on voit que les deux routes venant l'une de Richmond et l'autre de Raleigh, aboutissent au même point (Abington), pour de-là aller

gagner les sources de la rivière de Holston au point où ses eaux s'unissent avec celles de la rivière de Wataga , qui vont se jeter ensemble dans la rivière du Tennessee.

Que les deux autres routes venant , l'une de Columbia , et l'autre d'Augusta , après s'être réunies à Morgan's-town , se séparent une seconde fois ; celle de la gauche allant vers les sources de French-Broad-River , et celle de la droite , dans l'intervalle que laissent entre elles les sources de French-Broad-River , et celle de la rivière Wataga.

Par conséquent , toutes ces routes différentes , venant soit de la Caroline du Nord , soit de celle du Sud , soit de la Géorgie , se réunissent sur deux points qui sont Wataga situé au confluent de la rivière du même nom avec celle de Holston , et Sévier's Court-House situé au confluent de Limestone-Creek , avec celle de French-Broad-River.

L'intervalle entre ces deux points peut avoir de quarante à quarante-cinq milles ; quant à la nature du pays , il est coupé de montagnes , de bois , et généralement d'un accès très-difficile.

La manière d'occuper cette position en grand, seroit de garnir tout l'intervalle que nous venons de décrire (D), en appuyant la gauche à Wataga et la droite à Sévier.

La place de dépôt devroit être à Long-Island à quelques milles au-dessous de Wataga sur la rivière de Holston, parce que c'est à ce point que commence la navigation de cette rivière, et que de ce point aux montagnes il n'y a que cinquante à soixante milles.

On sera peut-être étonné que nous n'indiquions pas de préférence la position de Knox-Ville, pour l'emplacement d'une place de dépôt, puisqu'il est un point central où aboutissent toutes les routes et toutes les eaux de ces différentes branches de rivières ; mais nous observerons que Knox-Ville est situé à plus de cent milles en arrière de Long-Island, et que cette île étant déjà à plus de cinquante milles des défilés, nous trouvons que la place de dépôt placée à Knox-Ville, allonge trop la ligne d'opérations sur laquelle les Etats de l'Ouest doivent agir, et qu'elle feroit perdre

par conséquent tous les avantages que la nature a donnés à cette frontière pour sa défense , que d'ailleurs le point de Long-Island se trouve plus lié avec ceux de la Green-Briar et de Pittsburg.

Depuis les sources de la rivière de Tennessee jusqu'à la mer, cette partie de frontière a pour rempart la continuation de la chaîne principale des montagnes qui suit de très-près la rive gauche de la rivière des Appalaches , et qui lui sert en quelque sorte d'avant-fossé.

Comme aucune route jusqu'à cette heure, partant de la Géorgie, ne perce encore cette ligne dans aucun de ces points , le choix d'une position militaire ne peut être indiqué d'une manière précise , puisque ce choix doit dépendre entièrement de la direction que prendra la communication qui s'y formera. Ce qu'il est seulement permis de préjuger , c'est qu'elle sera la prolongation de la rivière Atalamaha , à compter du point où cette rivière cesse d'être navigable , parce qu'il est naturel de penser que cette rivière, traversant les deux
tiers

tiers de l'Etat de Géorgie , on cherchera à profiter de sa navigation , pour communiquer avec la rivière des Appalaches ; ce qui , dans cette supposition , donneroit tout naturellement pour position militaire un point central entre les sources de la rivière du Tennessee et la mer ; nous laissons donc au temps à résoudre cette question.

Il résulte de ceci , que quelque longue que soit cette ligne frontière , on ne peut l'attaquer que sur les points déterminés par le nombre et l'espèce de chemins qui y aboutissent , et que ces points occupés de la manière dont nous le proposons , rendront toujours inutiles tous les efforts des Etats Atlantiques , parce qu'en formant des places de dépôts à Pittsburg , Green - Briar et Long-Island , les Etats de l'Ouest peuvent rassembler , sous chacune de ces places , un corps de troupes en beaucoup moins de temps que ne le peuvent les Etats Atlantiques ; qu'ayant leurs dépôts sur les lieux à quarante ou cinquante milles de leurs frontières , ils agissent par conséquent sur

une ligne de deux tiers plus courte que celle de l'ennemi ; de sorte que l'entretien d'un corps de troupes de la part des Etats de l'Ouest, sera de moitié moindre que celui auquel seront obligés les fédéralistes , parce qu'il n'aura ni équipage , ni train d'artillerie , toutes choses qui appesantissent les armées et ruinent les Etats ; au lieu qu'un corps de troupes tel que celui que les Etats Atlantiques seront dans la nécessité d'entretenir , agissant sur une ligne de plus de deux cents milles , n'ayant aucun canal navigable qui communique directement avec ces dépôts , exige des trains d'artillerie et une prodigieuse quantité de vivres , des équipages énormes , des frais qui épuisent toujours la nation la plus riche ; la difficulté et la dépense de former , à mesure que vous avancez , des dépôts pour une si grande quantité de chevaux , retardent les mouvemens , et finissent quelquefois par les arrêter tout-à-fait ; de plus , une telle armée forcée de partir des différens points que nous avons mentionnés , ne peut se mettre en

campagne que tard , et si elle ne parvient pas à forcer les difficultés et à se procurer une assez grande étendue de pays de l'autre côté des montagnes pour y prendre ses quartiers d'hiver , elle sera bientôt obligée de se retirer , tandis que le corps des Etats de l'Ouest , abondamment pourvu de tout , près de ses dépôts et sur son terrain , pourra la poursuivre dans sa retraite , et rendre pour l'avenir ses efforts encore plus infructueux.

La ligne frontière tracée de cette manière n'a pas seulement l'avantage d'être forte , militairement parlant , elle est encore remarquable par la division précieuse des eaux , en partageant celles de l'Atlantique d'avec celles du golfe du Mexique , ce qui donne des limites immuables , *les pays de montagnes étant les seuls qui ne changent jamais de nature*. De plus , elle donne en partage aux Etats de l'Ouest quatre grands débouchés vers la mer , le fleuve du Mississipi , la Mobile , Pensacola et Sainte-Rose , avantage qui empêchera que ces

Etats ne deviennent jamais tributaires de ceux de l'Atlantique, et qui contrastent d'une manière bien frappante avec la colonie du Canada, qui, n'ayant qu'un seul débouché, le fleuve Saint-Laurent, pour effectuer ses transports, doit devenir tôt ou tard dépendante des Etats de l'Est.

Quiconque pesera bien toutes ces circonstances, la situation topographique et la force de cette ligne frontière qui offre un rempart aux Etats de l'Ouest, dont les Etats Atlantiques occupent le glacis; la masse de population qui se porte annuellement de l'Est vers l'autre côté des montagnes; la disposition de ces peuples, leur caractère et leur amour pour la liberté, comprendra facilement que les Etats Atlantiques, loin de chercher à les attaquer, en auront tout à craindre, et que sans faire ici le métier dangereux de prophète, on peut assurer que l'amitié au contraire des Etats de l'Ouest, leur sera nécessaire pour leur future existence politique, s'ils ne veulent pas être subjugués un jour ou repoussés

jusqu'à la mer; parce que tant qu'un peuple ne peut être maître que d'une côte ou des ports , et que son ennemi occupe les campagnes, il faut que le premier s'embarque ou se soumette. Les différentes tentatives faites par l'Angleterre contre la France pendant le cours de cette guerre , celle de 1755 et toutes celles de la révolution américaine , sont autant d'exemples à l'appui de ce principe , et qui ne permettent aucune réplique.

D'où je conclus que les frontières naturelles de la Louisiane, du côté de l'Est, sont les Alléganies, et que par conséquent les peuples qui habitent tout l'intervalle entre ces montagnes et la rive gauche du fleuve Mississipi , doivent être incorporés avec ceux de la Louisiane, pour n'en faire qu'une seule et unique nation ; sans cela l'on verra cette colonie soumise ou dévorée , et ce sort elle l'éprouvera quelle que soit la Puissance à qui elle appartiendra.

Voilà ce que la nature a fait en faveur

des Etats de l'Ouest pour leur indépendance, leur repos et leur sûreté; je dis leur sûreté, *parce que c'est la situation des frontières qui fait la sûreté des Empires.*



A P P E N D I X.

*Correspondance de M. le Gouverneur
de la Louisiane avec le Général
Collot.*

N.º 2.

E X T R A I T

*De la lettre du juge Saint-Clair , traduit
de l'anglais.*

Cahokia , 29 août 1796.

M O N S I E U R ,

JE ne puis vous exprimer mon étonnement sur les reproches que vous m'avez fait hier , comme étant l'auteur de votre arrestation au fort Massac ; voici , monsieur , l'exacte vérité.

J'ai annoncé à M. le capitaine Pike, commandant ce fort , que je vous avois rencontré descendant l'Ohio , mais que je ne croyois pas votre arrivée très-prochaine , attendu que vous étiez occupé à *en mesurer les distances* ; je puis vous assurer que je ne me suis permis aucunes autres observations , encore moins d'établir aucunes charges contre vous ; et je ne me persuaderai jamais que M. le capitaine Pike ait pu se permettre d'ajouter autre chose.

Je remplis , monsieur , avec plaisir , la *requête* que vous m'avez faite hier , de vous donner ma déclaration par écrit , qui , je crois , est suffisante.

J'ai l'honneur , etc.

WILLIAM ST.-CLAIR.

N° 1.

LETTRE PREMIERE.

M. le Gouverneur de la Louisiane au Général Collot.

Nouvelle-Orléans , ce 28 octobre 1796;

G É N É R A L ,

LES sentimens que vous m'avez inspirés me font vivement regretter de ne pouvoir vous en témoigner toute la sincérité et la franchise; vous aurez pu connoître par les questions qui vous ont été faites hier , que je n'ai pas abusé de celles que vous m'avez témoignées ; car il étoit tout simple qu'on vous demandât d'exhiber les dépêches importantes que vous dites avoir remises pour moi au lieutenant-gouverneur des Illinois ; j'aurois pu également manifester le contenu des lettres

de MM. les envoyés d'Espagne et de France que vous me remîtes, et dont vous assurâtes que la principale m'avoit été dirigée par un vaisseau qui les avoit probablement jetées à la mer ; puisque ne faisant nullement mention de l'objet réel de votre voyage , elles ne vous autorisent nullement à reconnoître la province , ni la *condescendance* que les commandans des différens postes ont mis à vous la laisser parcourir. Peut-être avez-vous été vous-même trompé sur leur contenu ; c'est pourquoi je vous envoie celle de M. Adet, et je vous interpréterai ensuite celle de D.ⁿ Jose Jaudenes , qui est écrite dans le même sens.

Ne pouvant absolument vous permettre de suivre l'objet de votre mission sans m'exposer aux plus désagréables conséquences de la part de ma Cour, je crois que vous feriez très-bien d'attendre à la Balise un bâtiment qui part dans dix jours pour Philadelphie, sous pavillon espagnol , avec lequel vous pourrez accorder auparavant le prix de votre passage ; vous y demeurerez chez le pilote major, homme à son aise , qui vous traitera très-bien , et vous y aurez une entière liberté d'après les ordres que j'y enverrai.

Incapable d'abuser de la confiance que vous m'avez témoignée , *tous vos papiers vous seront remis, même ceux qui concernent particulièrement la Louisiane* ; mais vous ferez très-bien, pour leur sûreté en mer, de faire courir le bruit, comme je le ferai de mon côté, si vous le jugez à propos, que je les ai retenus en mon pouvoir : votre départ pour la Balise tranquillisera également les esprits des habitans que votre arrivée a généralement alarmés. Si vous préférez de passer par la Havane, vous aurez également un bâtiment dans peu pour vous y transporter, et delà vous vous rendriez à votre destination. Enfin , Général, je ne vous cacherais pas plus long-temps, que, prévenu de Philadelphie que vous étiez chargé d'une commission secrète contre laquelle on m'avoit averti de me tenir en garde, sans cependant me dire de la part de qui vous la teniez, j'avois envoyé des ordres sur le haut du fleuve afin d'observer de près vos démarches, et de ne pas vous laisser écarter de votre route : mais ils sont arrivés trop tard.

Un simple avis de M.^{rs} Jaudenes et Adet conjointement vous auroit épargné, ainsi qu'à

moi, bien des désagrémens, et m'auroit procuré l'occasion de vous témoigner la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre, etc.

Signé, le Baron de CARONDELET.

L E T T R E I I.

*Le Général Collot à M. le Gouverneur , en
réponse à la lettre précédente.*

Nouvelle-Orléans , ce 28 octobre 1796.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR ,

JE vous remercie infiniment des marques d'intérêt que vous voulez bien me témoigner personnellement.

Si les avis secrets que vous avez reçus de Philadelphie vous viennent de votre Ministre, vous remplissez dans ce moment-ci un devoir sacré envers votre souverain ; dans le cas contraire, vous êtes compromis et trompé.

Ne pouvant, pour la dignité de mon pays , rester plus long-temps sur le territoire de S. M. Catholique , j'accepte , monsieur , votre proposition.

Je ne puis être d'accord avec vous sur la prétendue alarme que vous m'assurez exister parmi les habitans (causée par ma présence) ;

leur réception ainsi que celle de M.^{rs} les commandans des postes seroient contradictoires, vous en trouverez la preuve dans les 40 lettres ci-jointes dont je suis porteur ; elles m'ont été remises depuis St.-Louis jusqu'à la Nouvelle-Orléans : veuillez en prendre connoissance.

Le mot *condescendance*, contenu dans votre lettre, ne peut être admissible, la République n'en reçoit de personne ; je vous exhorte à le changer.

Comme vous, monsieur le Gouverneur, également honnête, également attaché à la gloire de nos souverains (vous de votre roi, moi de la République), je regrette infiniment que trop de précipitation, peut-être un peu de préjugé de votre part, nous aient privés l'un et l'autre de nous communiquer des idées qui auroient pu être de quelque utilité aux intérêts des deux nations menacées de toutes parts par l'ennemi commun dans cette partie du globe.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, Victor COLLOT.

L E T T R E I I I .

M. le Gouverneur au Général Collot.

Ce 5o octobre,

M O N S I E U R ,

Vous aurez demain la chaise en question qui sera faite le matin, ou à midi au plus tard.

Vous aurez su la réponse qu'a faite M. Clarck au sujet de la relâche que je lui ai proposée à Charleston, et dont la difficulté ne me paroît pas insurmontable.

Si vous me renvoyez la lettre dont nous parlâmes hier, j'y ferai le *changement* que vous m'avez paru desirer, et je travaille à l'autre pour M. Adet, en réponse à celle que vous m'avez remise.

J'ai reçu ce matin la lettre de M. de Gayoss que vous m'aviez citée, et qui a tardé huit

jours de Bâton-Rouge ici seulement ; elle est datée du 15, veille de votre départ.

Soyez assuré de la sincérité des sentimens que vous a voué , Général ,

Votre très-humble , etc.

Signé , le Baron de CARONDELET.

L E T T R E I V.

M. le Gouverneur au Général Collot.

JE vous renvoie, Général, la lettre ci-jointe , et vous recevrez dans toute la journée le restant , à l'exception de l'ordre d'arrestation qui n'a été que verbal ; mais je vous le dirai d'office , ce qui sera l'équivalent.

La clause que vous desiriez que je misse dans votre passe-port , vous exposeroit encore davantage à la perte de vos papiers , en cas de rencontre fâcheuse en mer , puisqu'elle les dévoileroit ; mais vous pourriez y prendre *un nom supposé* au lieu de celui du général Collot.

Recevez les assurances de mon parfait attachement.

Signé , le Baron de CARONDELET

L E T T R E V.

Le Général Collot à M le Gouverneur.

Le 31 octobre 1796.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR ,

LA mission dont je suis chargé est trop honorable pour que je la dénature en prenant un nom supposé. Un officier de la République française préfère toujours de s'exposer à toutes les souffrances , et même à la perte de la vie , plutôt que de la conserver par quelque action indigne d'une grande Nation. Ainsi, monsieur le Gouverneur , j'insiste sur un passe-port *sous mon propre nom* , et je n'en accepterai pas d'autre.

Signé , Victor COLLOT.

L E T T R E V I.

M. le Gouverneur au Général Collot.

Nouvelle-Orléans , ce 31 octobre 1796.

G É N É R A L ,

J E n ' a i qu ' u n i n s t a n t p o u r v o u s d i r e q u ' a p r è s a v o i r p e s é t o u t l e p o u r e t l e c o n t r e c o n c e r n a n t v o t r e v o y a g e , j e s u i s d ' a v i s q u e v o u s p r e n i e z l a r o u t e d e l a m e r c o m m e l a p l u s c e r t a i n e e t e x p é d i t i v e : *je vous donnerai un passe-port tel que vous le desirez.*

La chaise vous sera remise ce soir , et demain tous vos papiers , afin que vous puissiez partir après-demain de bonne heure , si vous n'avez rien qui vous en empêche ; mais nous parlerons ce soir à ce sujet ; en attendant disposez sans réserve de votre tout dévoué ,

Signé , le Baron de CARONDELET.

LETTRE VII.

*Le Général Collot , à l'instant de son départ ,
à M. le Gouverneur.*

A la Balise , le 1.^{er} décembre 1796.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR ,

J'AI reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire , ainsi que les différens papiers qui y étoient joints.

C'est avec peine que j'ai vu qu'après la confiance que je vous ai témoignée , et les assurances que vous m'avez données verbalement et par écrit , qu'ils me seroient tous remis , vous, ayez néanmoins cru devoir en conserver quelques-uns ; de ce nombre sont principalement le plan de Saint-Louis , la carte de toute la partie américaine des Illinois , les mémoires sur la rivière des Grands-Ossages et de la rivière des Arkansas : que vous ayez gardé le plan de Saint-Louis , cela

est tout simple , puisqu'il vous étoit destiné , ainsi que la correspondance de monsieur le général Gayoso , celle de monsieur Zénon l'eût prouvé ; et en cela vous ne m'avez que privé du plaisir que j'aurois eu de vous la remettre moi-même. Mais , monsieur le Gouverneur , la carte de toute la partie des Illinois (américaine) , qui contient 60 milles de pays , n'avoit aucun droit à votre confiscation ; c'est une propriété qui appartient à la République française , et sur laquelle , permettez-moi de vous le dire , vous ne pouvez avoir aucune excuse en la conservant. Le prétexte que vous alléguiez que la partie espagnole est tracée dessus , ne peut être admissible , puisque vous savez parfaitement qu'il n'y a que le trait qui exprime la largeur du fleuve , et les points de Sainte-Geneviève et de Saint-Louis , pour indiquer seulement leur latitude , et dans ce cas ce seroit les accessoires qui emporteroit le principal.

Vous auriez eu tout au plus le droit d'en détacher la partie qui tient au territoire espagnol , en supposant qu'un trait tiré de la carte de *Hutchins* puisse être de quelque conséquence entre les mains de la République.

Cette carte fait une partie trop essentielle de la collection dont je ne suis que dépositaire , pour en faire aussi légèrement l'abandon.

J'attendrai donc votre réponse par les premiers bâtimens destinés pour Philadelphie ou New-York, avant de mettre cette affaire sous les yeux de nos ministres respectifs , persuadé , comme je le suis , qu'elle sera conforme à la raison et aux égards que l'on doit à une puissance alliée.

J'ai l'honneur d'être , etc.

Signé , Victor COLLOT.

Pour copies conformes aux originaux restés en nos mains.

Je soussigné, Jean Cortès, habitant de la Nouvelle-Orléans, déclare qu'étant parti dudit port le huitième jour de mai dernier, dans la goëlette américaine nommée *la Betsy*, sous les ordres du capitaine Pierre Davis, avec destin pour Baltimore, il m'a été confié par M. le baron de Carondelet, gouverneur général de la province, un paquet adressé à M. le général Collot, demeurant à Philadelphie, avec ordre d'en avoir un soin particulier et de le remettre en mains propres, m'autorisant à le jeter à la mer, en cas qu'il y eût risque de tomber entre les mains des ennemis : que le jour vingt du même mois, nous fûmes acostés par une goëlette anglaise, nommée *Ranger*, capitaine Edward Schearman, qui, après avoir visité les papiers appartenant audit bâtiment, nous déclara bonne prise, et ordonna de suivre la route à la Nouvelle-Providence, en vertu de quoi je profitai d'un moment favorable pour attacher ledit paquet à un morceau de plomb et le jeter à la mer, sans que les Anglais s'en aperçussent ; ce

que j'ai déclaré aussi-tôt mon arrivée à ce pays , par-devant don Thomas Stoughton , consul de Sa Majesté Catholique , et le ratifiant actuellement , signant la présente déclaration à New-York , le 5 octobre 1797.

Signé , JEAN CORTÈS.

Don Thomas Stoughton , consul de S. M. Catholique pour l'état de New-Yorck ,

Certifie avoir comparu dans ce consulat , M. Jean Cortès , et que la déclaration qui précède a été signée en ma présence , et afin que dite déclaration puisse servir au besoin , j'ai accordé le présent certificat signé de ma main , avec le sceau du consulat , à New-York , le 5 octobre 1797.

Signé , THOMAS STOUGHTON.

Je déclare que ce qui précède est une traduction de la déclaration ci-jointe en espagnol. Philadelphie, 7 octobre 1797.

YRUJO.

DIGO Yo Juan Cortés , vecino de Nueva-Orleans , y declaro , que habiendo salido de dicho puerto el dia ocho de Mayo ultimo en la goleta americana titulada Betsy , su cap. Peter Davis , con destino para Baltimore , me fue confiado por el s.^{or} Baron de Carondelet , gobernador G.^{ral} de aquella provincia , un pliego dirisido al s.^{or} general D.ⁿ Victor Collot residente en Philadelphia , con encargo de entregarlo en manos propias , y de tener un cuidado particular de el , autorisandome a botarlo a la mar , en caso que corriese riezgo de caer en manos de enemigos. Que el dia , 20 , del mismo mes , fuimos acostados por una goleta corsario Yngles , titulada Ranger , in cap.ⁿ Eduard Schearman , quien despues de haver visitado los papeles pertenecientes a dicho Bugne nos declaro buena presa , y mando que siguiéramos el Rumbo de Nueva Providencia. En cuya virtud , aproveche de un instante favorable para amarrar dichos pliegos , con un pedazo de plomo , y sumergirlo en la

mar , sin que los Yngleses se apercibieran de ello. Todo lo qual declaré luego de mille vada a esta , en presencia del s.^{er} J.ⁿ Thomas Stoughton, consul de S. M. C. y lo recidivo avra firmando la presente en New-York a 5 de octubre de 1797.

J. CORTÈS.

DON THOMAS STOUGHTON, consul por Su Majestad Catolica , para el estado de Nueva-York.

Certifico haver comparecido en este consulado don Juan Cortès y que la declaracion que antecede lo firmo en nostra presencia.

Y para que conste y obra los efectos que combengan doyla presentan firmado de mi primò con el sello de este consulado en Nueva-York a 5 de octubre de 1797.

THOMAS STOUGHTON.

DON CARLOS MARTINEZ de YRUJO , TACON , ERICE, y CARDENAS , Caballero pensionado de la Real y distinguida orden de Carlos III , del Consejo de S. M. su Secretario , Ministro Plenipotenciario , y Embiado Extraordinario cerca de los Estados Unidos de America, etc. etc. etc.

Je certifie que la signature de Thomas Stoughton , qui paroît dans la pièce ci-jointe , est celle du consul de S. M. C. pour l'Etat de New-York , et que le cachet est celui dudit consulat , auquel on doit ajouter foi.

Philadelphie , 7 octobre 1797.

CARLOS MARTINEZ de YRUJO.

TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans le premier volume.



A VANT-PROPOS.	j.
<i>Introduction.</i>	1
CHAPITRE PREMIER. <i>Description géologique de l'Amérique Septentrionale , et du pays qui compose le grand bassin du Mississipi et de ses affluens.</i>	9
CHAP. II. <i>Départ de Philadelphie ; description militaire et topographique des Alléganies. — Défilés ou Gaps. — Observations sur l'insurrection de 1794.</i>	39
CHAP. III. <i>Rivière de Monongahéla. — Nouveaux établissemens formés sur cette rivière. — Espèce de bateau employé pour descendre l'Ohio. — Proportion d'un bateau à quille. — Epoque à laquelle il faut arriver sur la Monongahéla. — Prix des terres. — Rivière des Alléganies.</i>	49

*Francfort. — Nature du pays. — Chan-
vres. — Population. — Emigrants. — Pre-
mière classe. — Seconde classe. — Troisième
classe. — Hommes libres. — Vieux forts.
Commerce. — Tableau de comparaison.* 159

CHAP. X. *Suite de l'Ohio. — Lawrence's-
Creek. — Eagle-Creek. — Red-Oak-Creek.
— Lee's-Creek. — White-Oak-Creek. —
Braking-Creek. — Hott-Creek. — Well-
Creek. — Selma-Creek. — Observation.
— Dindons sauvages. — Petit Miami. —
Observation. — Cincinnati. — Licking
River. — Fort. — Ouvrages indiens. —
Mill-Creek. — Sym's-Station. — Obser-
vation.* 176

CHAP. XI. *Grand Miami. — Tanner's-Creek.
Hogann's-Creek, — Woolper's-Creek. —
Omission. — Big-Bone-Creek. — Obser-
vation. — Steell's-Creek. — Elk-Creek. —
Craig's-Creek. — Nine Mile-Creek. — Er-
reur dans la carte d'Hutchins. — Kentucky-
River. — Little Kentucky. — Crique sans
nom. — Omission. — Eighteen Mile-Is-
land. — Twelve Mile-Island. — Harrod's-
Creek. — Middle-Island. — Aspect magni-
fique.* 191

CHAP. IV. *Pittsburg.* — *Mine de charbon.*
 — *Transport.* — *Forges.* — *Fort Du-*
quesne. — *Fort La Fayette.* — *Position*
militaire. — *Etrange caractère.* 58

CHAP. V. *Source de l'Ohio.* — *Ile d'Hamil-*
ton. — *Ile de Sept Milles.* — *Passage dan-*
gereux. — *Opinion populaire.* — *Légion's-*
ville. — *Ile des Corbeaux.* — *Crique du*
Grand Castor. — *Ile Grant.* — *Crique*
du Petit Castor. — *Crique jaune.* — *Iles*
Noires. — *Observations.* — *Judah Camp-*
bell. — *Ile de Brown.* — *Mingo's-Bottom.*
 — *Ile Henderson.* — *Ville de Mingo.* —
Observations. — *Ville de Buffalo.* — *Car-*
penter's Station. — *Crique de Short.* —
Weeling. — *Ouragan.* 67

CHAP. VI. *Weeling.* — *M.^c Mann's-Creek.*
 — *Station de Dély.* — *Captell island'-*
Creek. — *Fish' island.* — *Fish' Creek.*
 — *Sun-Fish' Creek.* — *Opposum' Creek.*
Fishing' Creek. — *Long Reach.* — *Ile*
déchiquetée. — *Middle island.* — *French*
Creek. — *Three-Brothers island.* — *Cows'*
Creek. — *Calfs' Creek.* — *Bulls' Creek.* —
Petit Muskingum. — *Duvals' island.* 88

CHAP. VII. *Marietta.* — *Sa description.* —
Observation sur la compagnie du Scioto.

— *Petit Kanhaway*. — *Observation*. —
Plantation de Bel Pré. — *Ile de Bel Pré*.
Petit Hockhocking. — *Lee's-Creek*. — *Bel-*
leville-Island. — *Trou du Diable*. — *Ile*
Anderson'. — *Abraham Burr*. — *Correc-*
tion de la carte de Hutchins. — *Tartt's-*
Fall. — *Ile Robertson*. — *Taylor-Island*.
— *Grand Kanhaway*. — *Observation*. —
Ile de Galipolis. — *Omission*. — *Galipolis*.
— *Racoon's-Creek*. — *Petite Guiandot*. —
Grande Guiandot. — *Twelve-Poles-Creek*.
— *Grande Sandy - River*. — *Torrent*. —
Petite Sandy-River. — *Gervais's-Station*.
Pine's-Creek. — *Petit-Scioto*. — *Tiger's-*
Creek. — *Grand Scioto*. 160

CHAP. VIII. *Grand Scioto*. — *Grande quantité*
de vers à soie. — *Colicochée*. — *Kenne-*
kenas-Creek. — *Michel's-Station*. — *Saline*.
Salt-Leek-Creek. — *Graham*. — *Middle-*
Creek. — *Onalson's-Creek*. — *Manchester*.
— *Beau caractère d'indépendance*. —
Brush's-Station. 125

CHAP. IX. *Kentucky*. — *Limestone*. — *Was-*
hington. — *North-Liking-Creek*. — *Lees-*
Creek. — *Johnston's-Fork*. — *Blue-Lick*.
— *Liking-River*. — *Mill-Burgh*. — *Bour-*
bon. — *Observations*. — *Lexington*. —

CHAP. XII. *Louisville.* — *Cassania.* — *Stu-*
ben's - Fort. *Clark - ville.* — *Rapide.* —
Trait sublime. — *Température.* — *Salt*
River — *Olter-Creek.* — *Whyo-Pio-Min-*
go. — *Falling-Spring.* — *French-Creek.*
 — *Buck-Creek.* — *Observation.* — *Passage*
difficile. — *Windot's - Creek* — *Blue-*
Creek. — *Banc dangereux.* — *Vigne.* —
Observation. — *Helm's-Creek.* — *Ile Dar-*
dada. — *Mauvais passage.* — *Little-Yel-*
low-Creek. — *Harden's-Creek.* — *Observa-*
tion. — *Erreur dans les cartes américai-*
nes. — *Clover-Creek.* — *Crique omise.* —
Banc d'ardoise. — *Gibier, son immense*
quantité. — *Yellow bank.* — *Little - Pi-*
geon's-Creek. — *Ile mal marquée.* 216

CHAP. XIII. *Green-River.* — *Îles omises.*
Pidgeon's-Creek. — *Red Bank.* — *Trait*
caractéristique. — *Diamond's - Island.* —
Grand-Île. — *High-Land-Creek.* — *Houle*
extraordinaire. — *Description particulière*
de la rivière de Wabash. — *Poste Vin-*
cennes. — *Terre de haut.* — *Rivière Ver-*
millon. — *Ouiha.* — *Rapide.* — *Rivière*
du grand calumet. — *Rapide S. - Cyr.*
 — *Rivière des anguilles.* — *Grand Rapide.*
 — *Rivière Mussissinoec.* — *L'Hôpital.* —
Rocher remarquable. — *Rivière Salami-*

que. — La petite rivière. — Portage de Miarmis. — Rapide de Wolf. — Roche debout. — Observations générales. 238

CHAP. XIV. *Suite de l'Ohio. — Crique de la Saline. — Trade-Creek. — Big Cave. — Chasse de l'ours. — Grosse Ile. — Erreur de carte. — Omissions. — Autre erreur de carte. — Les trois Iles. — Les trois grosses Iles. — Rivière de Cumberland. — Rivière de Tenesse. — Observation. — Fort Massac. — Observation militaire. — Arrestation. — Massac-Creek. — Cash-Island. — Cash-Creek. — Bouches de l'Ohio.* 256

CHAP. XV. *Table des distances du cours de l'Ohio, depuis Pittsburg jusqu'à ses bouches.* 275

CHAP. XVI. *Description militaire de la partie du fleuve Mississipi, depuis les bouches de l'Ohio jusqu'au pays des Illinois. — Observation essentielle. — Ile Buffalo. — Température. — Ile des Elans. — Pointe à la Perche. — Iles à Charpon. — Iles à Courcy. — Accident fâcheux. — Iles anglaises. — Vignes. — Chaînes de roches. — Rapidité du courant. — Cap à la Cruche. — Sables mouvans. — Pélicans. — Cap Girardot. — Remarque sur les castors. — Iles du Verrier. — Fausses Anses. — Rivière de glaise. — Rivière aux*

pommes. — Rivière aux vases. — La tour. — Indiens vagabonds. — Précautions qu'il faut prendre. — Iles aux ailes. — Cap des cinq hommes. — Iles à la merde. — Rivière Ste-Marie. — Récapitulation des distances. — Raisons qui s'opposent à ce que l'on puisse jamais avoir une bonne carte du cours de ce fleuve. 286

CHAP. XVII. *Pays des Illinois. — Epoque de l'établissement des Français. — Caractère des habitans. — Esquisse du pays. — Observations sur les montagnes. — Conjectures. — Objections. — Prairie du Rocher. — Fort S.-Charles. — S.-Philippe. — New Design. — Hull's-Station. — Salines. — Bound Station. — Tombes indiennes. — Prairies du Pont. — Observations. — Kaokias. — Pays singulier. — S.-Louis. — Fort. — Position militaire de S.-Louis. — Florissant. — Marais des Liards. — Ste.-Geneviève. — Lusière. — Mines. — Transport par eau. — Nomenclature des différens gramen. — Projet d'un camp retranché.* 316

CHAP. XVIII. *Description particulière de la Rivière des Illinois.* 362

CHAP. XIX. *Missouri.* — *Observations générales.* — *S.-Charles.* — *Vue étonnante.* — *Les grandes beautés frappent et ne se décrivent pas.* — *Misérables populations.* — *La misère dégrade tout.* — *Rivière Gasconade.* — *Rivière Osage.* — *Rivière à la Mine.* — *Rivière Chératon.* — *La granderivière.* — *Prairie du feu.* — *Rivière des Cans.* — *Petite rivière Plate.* — *Rivière Nidmaha.* — *Rivière Nichenanbatonais.* — *Rivière Plate.* — *Nation Otoktata.* — *Nation des Grands Panis.* — *Rivière des Loups.* — *Petite rivière des Sioux.* — *Nation Maha.* — *Grande rivière des Sioux.* — *Rivière St.-Jacques.* — *Rivière Qui-Court.* — *Nation Poncas.* — *Rivière Blanche.* — *Observations.* — *Nation Oconona.* — *Nation Ricaras.* — *Rivière Chaguienne.* — *Nation Chaguienne.* — *Conte absurde.* — *Nation alliée des Chaguiennes.* — *Nation Padou.* — *Nation Tête-pelée.* — *Probabilités sur la distance de la mer du Sud.* — *Nation Mandanes.* — *Nation gros ventres.* — *Observations sur les bois.* — *Nation Asséniboines.*

370

État des anciennes nations indiennes, avec le nombre de leurs guerriers.

412

TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans le second volume.

CHAP. XX. *Suite de la description du Mississippi, depuis l'Ohio jusqu'à la rivière Blanche. — Situation embarrassante. — Résolution. — Justification du vice-gouverneur de la Haute-Louisiane. — Le juge St.-Clair. — Rencontre de deux Indiens suspects. — Superstition des hommes des bois. — Avis important sur l'expédition Du Canada. — Mine de fer. — Applications des remarques de M. de St.-Pierre. — Rosée. — Nouvelle-Madrid. — Vice de localité. — Fort. — Nouveaux avis sur l'expédition du Canada. — Insalubrité. — Population. — Ecors à Margot. — Mauvaise position. — Fort. — Avantage d'être maître du courant. — Où il fallait placer le fort. — Assassinat de l'adjudant Warin. — Réflexion à ce sujet.*

CHAP. XXI. *Suite du fleuve Mississippi depuis la rivière Blanche jusqu'à Nogalès.*

— *Rivière Blanche.* — *Canal de communication avec celle des Arkansas.* — *Rivière des Arkansas.* — *Ses eaux rouges et saumâtres.* — *Beau pays.* — *Son esquisse.* — *Animaux et cristallisation.* — *Pays singulier.* — *Grande quantité d'animaux.* — *La Louisiane sous ses rapports militaires.* — *Où les rivières des Arkansas et¹ des Ossages prennent leurs sources.* — *Supposition.* — *Négligence de la cour d'Espagne.* — *Pitoyables raisons données par ses agens.* — *Moyen à prendre pour lever ces difficultés.* — *Obstacles.* — *Mauvais fort.* — *Mépris qu'il inspire.* — *Abus d'autorité.* — *Population.* — *Anecdote indienne.* — *Nature du pays entre l'Arkansas et l'Yazoo.* — *Rivière d'Yazoo.*

40

CHAP. XXII. *Suite de la description militaire du cours du Mississipi, depuis Nogalès jusqu'au Bâton-Rouge.* — *Nogalès.* — *Fort de la grande batterie.* — *Fort du pain de sucre.* — *Fort du mont de Vigie.* — *Fort Gayoso et St.-Ignace.* — *Réflexions.* — *Tortues.* — *Rivière Noire.* — *Bayou de pierre.* — *Iles du Bayou de pierre.* — *Natchès.* — *Nature du pays.* — *Fort des Natchès.* — *Batterie Gayoso.*

— *État du fort. — Réflexions. — Ville des Natchès. — Population. — Communication. — Climat. — Conspiration du gouverneur Blount. — Ecors blancs. — Roche d'Avion. — Le Tonicas. — Pointe-coupée. — Population. — Fort. — Ecors de la Pointe-coupée.*

66

CHAP. XXIII. *Suite de la description militaire du fleuve du Mississipi, depuis le Bâton-Rouge jusqu'à la rivière de Plaquemines. — Bâton-Rouge. — Position militaire. — Fort. — Réflexions. — Comment on peut l'attaquer. — Camp retranché. — Rivière d'Iberville. — Observations. — Désignation de différens canaux. — Communication du lac Pont-Chartrain, par les rivières Amit et Tanchipas. — Passage du lac Maurepas. — Observations. — Canal d'Iberville. — Inconvéniens de sa navigation. — Remarque sur la rivière Anatamaha. — Tentatives maladroites.*

99

CHAP. XXIV. *Suite de la description militaire du fleuve du Mississipi, depuis la rivière de Plaquemines jusqu'à la Balise. — Rivière de Plaquemines. — Fourche de Chetimacha. — Observations. — Nature du pays. — Mon ar-*

restation. — Nouvelle-Orléans. — Canal. — Forts. — Réflexion. — Départ pour la Balise. — Distance évaluée. — Détour aux Anglais. — Fort de Plaquemines. — Observations. — Passe de la Loutre. — Passe du Sud-Ouest. — Passe de l'Est. — Temps nécessaire pour remonter à la Nouvelle-Orléans. — Erreurs à ce sujet. — Terrain extraordinaire. — Rivière de la Mobile.

120

CHAP. XXV. *Suite de la description du fleuve Mississippi. — Détails sur les sources de ce fleuve. — Nature des terres de la rive Ouest. — Inondation périodiques. — Sa navigation. — Celle du golfe du Mexique. — Vents qui règnent communément dans toutes ces contrées. — Résumé.*

CHAP. XXVI. *Productions de la Louisiane. — Bois. — Erreur où l'on est en Europe sur les bois des États-Unis. — La Louisiane et les Florides sont intactes. — Mauvaise qualité des bois du Nord. — Ceux de l'Ouest préférables. — Bois de construction. — Chênes verts. — Chênes blancs et noirs. — Cèdres. — Cyprès. — Pins. — Ormes. — Leurs débouchés. — Différentes autres espèces de bois. — Bois de la Guyane. — Autres*

productions spontanées de la Louisiane. 198

CHAP. XXVII. *Des produits de la culture.*

— *Disproportion des terres avec la population.* — *L'agriculture languissante.*

— *Exportation.* — *Culture des indigènes.* — *Arbres à fruit.* — *Vignes indigènes.* — *Culture de la Basse-Louisiane.*

— *Observations.* — *L'indigo abandonné.*

— *Coton, qualité inférieure.* — *Cannes à sucre, ses succès.* — *Détails d'une sucrerie.* — *Sucre brut.* — *Sucre terré.*

— *Cannes d'Otaïti préférables à celles de Batavia.* — *Succès de M. B.* — *A quoi il les doit.* — *Ses résultats.* —

Autres productions. — *Bestiaux à vil prix.*

214

CHAP. XXVIII. *Du commerce des pelleteries.*

— *Lieux d'où l'on en tire le plus.* —

Les Anglais seuls en font le commerce.

— *Les Anglais attachent une grande importance à la possession du Canada.*

— *Aperçu du bénéfice sur les pelleteries.*

— *Celui des négocians de la Louisiane est nul.* — *Nouvelle nation qui alimente ce commerce.* —

Les Anglais ont obtenu des privilèges exclusifs. — *Leur activité opiniâtre.* —

Route qu'ils tiennent. — *Commerce de la Floride monopolisé.* —

Les Anglais ont des forts sur le territoire espagnol. — Avantages de la Nouvelle-Orléans. — Réflexions. — Fausse opinion sur le commerce des pelletteries. — Le commerce de la Nouvelle-Orléans ruine Philadelphie et Baltimore.

236

CHAP. XXIX. *Politique. Considérations sur l'histoire des États-Unis. — Origine de leur indépendance. — Différens partis restés depuis la révolution. — Le général Washington influencé par celui d'Angleterre. — Traité de 1795. — Démonstration de l'Angleterre. — Vice du traité de commerce. — Persécutions sous le président Adams. — La constitution ébranlée. — Hostilités contre la France. — Les fédéralistes démasqués. — Scission proposée. — Projet des Anglais contre la Louisiane.*

276

CHAP. XXX. *Anciens projets des différentes puissances européennes sur la Louisiane. — Moyens de l'Espagne pour la conserver. — Motif de ses intrigues. — Vues de l'Angleterre sur la Louisiane. — Profonde politique de la France en la cédant. — Justification de la France contre un ancien reproche des fédéralistes.*

301

CHAP. XXXI. *Nouveaux rapports des nations européennes avec les États-Unis après la cession de la Louisiane.*—*La France.* — *L'Angleterre.* — *Tracasserie que les États-Unis doivent en attendre.* — *Naviga- tion du Mississipi.* — *Émigration du Canada.*—*Renouvellement du traité de 1795 avec l'Angleterre.*—*Observation sur le nouveau Mexique.* — *Détroit de Panama.* — *L'Espagne doit tenir au parti républicain.* — *Indigènes.* 315

CHAP. XXXII. *Des limites.* — *Principes généraux.* — *Inconvéniens des lignes supposées.* — *Plus fâcheux encore dans les pays éloignés.* — *Lignes indiquées par la nature, les seules bornes.* — *Incorrection dans l'énoncé du traité de 1783.* — *La ligne qui partage les lacs est vicieuse.* — *Projet de limites.* — *Équité de cette ligne.* 345

CHAP. XXXIII. *Topographie militaire.* — *Des frontières qui doivent un jour servir de barrières entre les États de l'Ouest et ceux de l'Atlantique.* — *Projet de ligne frontière.* — *Première partie.* — *Deuxième partie.* — *Troisième partie.* — *Quatrième partie.*—*Différentes routes dont elle est percée.* — *Point où elles*

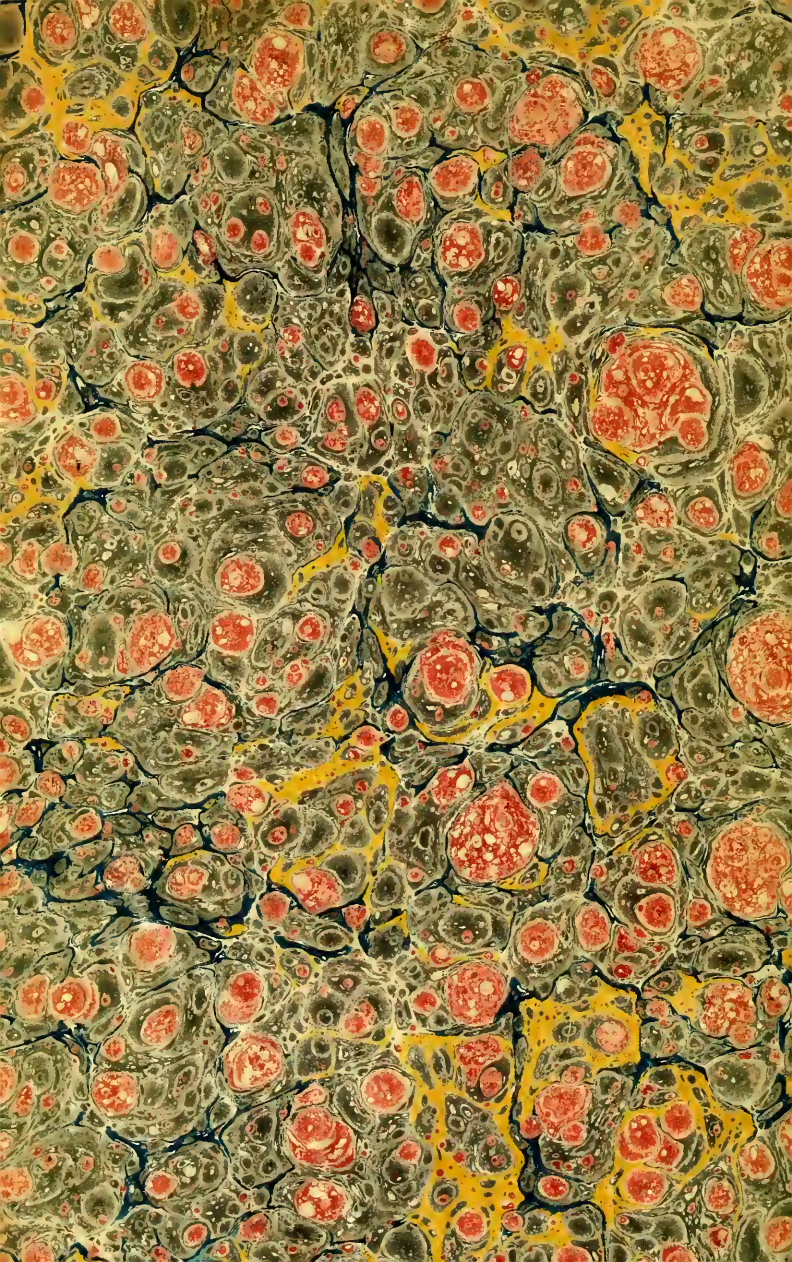
aboutissent. — Lignes d'opérations. — Celle de droite. — Celle du centre. — Celle de gauche. — Toutes ont les mêmes défilés à passer. — Avantages de celle de droite. — Difficultés de celle du centre. — Avantage de celle de gauche sur celle du centre. — Force relative de ces frontières. — Première position. — Deuxième position. — Troisième position. — Quatrième position. — Observation sur une place de dépôt. — Nature du pays depuis Nox-Ville jusqu'à la mer. — Aucunes routes ne le traversent encore. — Résultat. — Les avantages de cette frontière ne sont pas purement militaires. — Sort auquel doivent s'attendre les États Atlantiques.













Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: Dec. 2003

PreservationTechnologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION

111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

